

MANUEL D'UTILISATION OPEL /



INTRODUCTION.....	5	1
PRÉSENTATION DU VÉHICULE.....	9	2
INSTRUMENTS ET COMMANDES DU TABLEAU DE BORD.....	104	3
SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT.....	140	4
DÉMARRAGE ET UTILISATION.....	153	5
SYSTÈMES AVANCÉS D'AIDE À LA CONDUITE (ADAS)	188	6
EN CAS D'URGENCE	229	7
MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU VÉHICULE	249	8
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES.....	287	9
INFORMATION CLIENT	306	10
INDEX.....	323	11

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....5

Lien vers l'application et le site	
Web de l'entreprise	5
Utilisation de ce manuel	6
Type de propulsion	7
Modifications / Altérations du véhicule.....	7

Présentation du véhicule..... 9

Clés	9
Système de sécurité du véhicule ..	16
Portes	19
Vitres	26
Rétroviseurs	30
Appui-tête	35
Sièges	35
Ceintures de sécurité	44
Système d'airbags	47
Systèmes de retenue pour enfants	53
Volant	81
Commutateur d'allumage	83
Essuie-glaces et lave-glaces	84
Éclairage extérieur	86
Éclairage intérieur	91
Toit ouvrant	93
Espace de rangement intérieur / Caractéristiques intérieures	93

Instruments et commandes

du tableau de bord..... 104

Combiné d'instruments	104
Combiné d'instruments	107
Voyants d'avertissement et indicateurs.....	113
Commandes de climatisation	126
Affichage	137

Système d'infodivertissement 140

Présentation du système d'infodivertissement.....	140
Radio	144
Système multimédia	148

Démarrage et utilisation..... 153

Démarrage et arrêt du moteur ...	153
Fonction automatique Stop & Start.....	155
Freins	157
Transmission	161
Modes de conduite	165
Gaz d'échappement	167
Carburant	168
Charge	171
Chargement du véhicule	181
Traction d'une remorque	183

Systèmes avancés d'aide à

la conduite (ADAS) 188

Présentation des systèmes

d'aide.....	188
Système d'aide à la régulation de vitesse.....	188
Système anti-collision.....	198
Système d'aide à la stabilité du véhicule.....	202
Système d'aide à la performance de freinage.....	203
Système d'aide à l'amélioration de la visibilité.....	204
Système d'aide au maintien dans la voie.....	207
Système d'aide au stationnement et à la marche arrière.....	211
Système de détection de perte d'attention du conducteur.....	219
Détection de somnolence du conducteur (DDD)	219
Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente.....	221
Autres fonctions d'aide à la conduite.....	223

En cas d'urgence 229

Feux de détresse	229
Assistance et SOS	229
Triangle de présignalisation	232

Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue	233
Kit de réparation des pneus	236
Dépannage	240
Remorquage	245

Maintenance et entretien du véhicule 249

Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule	249
Entretien programmé	250
Fluides, lubrifiants et pièces recommandés	253
Compartiment moteur	256
Entretien du véhicule	263
Fusibles	267
Remplacement des ampoules	268
Pneus et roues	276
Entreposage du véhicule	279
Carrosserie - Entretien de l'extérieur	280
Entretien de l'intérieur	283

Caractéristiques techniques.. 287

Identification du véhicule.....	287
Données du véhicule	289
Données du moteur	297
Moteur électrique	298
Charges remorquables.....	299
Fluides et lubrifiants	301
Contenances des réservoirs	303
Roues et pneus.....	304

Information client 306

Déclaration de conformité	306
Consommation de carburant et émissions de CO	309
Prescriptions relatives à l'élimination	309
REACH	310
Marques commerciales déposées	310
Enregistrement des données du véhicule et confidentialité	311

INTRODUCTION

Votre véhicule associe technologie avancée, sécurité, écologie et économie.

Le présent Manuel d'utilisation contient toutes les informations qui vous seront nécessaires pour conduire votre véhicule efficacement et en toute sécurité. De plus, des tutoriels vidéo de certaines fonctions du véhicule sont également disponibles à l'écran tactile.

Certaines fonctions ne sont opérationnelles que lorsque le contact est mis, lorsque le moteur thermique est en marche ou lorsque le moteur électrique est prêt.

Informez les occupants du véhicule des risques éventuels d'accident et de blessure dus à une mauvaise utilisation. Toujours respecter les lois et réglementations en vigueur dans le pays traversé. Ces lois peuvent différer des informations contenues dans ce Manuel d'utilisation.

L'ignorance de la description donnée dans ce manuel peut affecter votre garantie.

Si le Manuel d'utilisation préconise une visite en atelier, contactez un atelier

agréé qui dispose des informations techniques, des compétences et des équipements requis. Il est recommandé de s'adresser à un Partenaire de Service Opel.

La documentation destinée au client doit toujours être conservée à portée de main, dans le véhicule.

Bonne route !

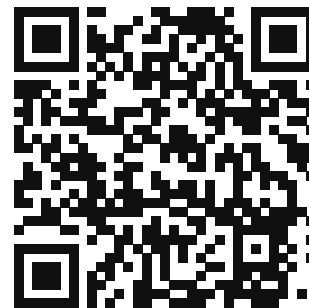
Votre équipe Opel

Lien vers l'application et le site Web de l'entreprise

Il est possible d'accéder à la version numérique complète du Manuel d'utilisation et de la télécharger sur le portail web myOpel ou dans Service Box en utilisant le lien suivant :

https://public-service-box.opel.com/OVddb/OV/en_GB/index.html

Pour accéder directement au Manuel d'utilisation, utilisez le QR code ci-dessous.



Vous trouverez également des détails et informations supplémentaires dans l'application myOpel.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Installation de l'application avec le QR code suivant :



Utilisation de ce manuel

- Le présent manuel décrit toutes les options et fonctions disponibles pour ce modèle. **Certaines descriptions, notamment celles des fonctions de menu et d'affichage, peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en raison des variantes de modèle, de spécifications propres à votre pays, à des accessoires ou des équipements spéciaux.**
- Le sommaire situé au début de ce manuel et à chaque chapitre indique où se trouvent les informations.

- L'index vous permet de rechercher des informations spécifiques.
- Le présent Manuel d'utilisation montre des véhicules avec direction à gauche. L'utilisation de véhicules avec direction à droite est similaire.
- Le manuel d'utilisation utilise l'appellation du moteur. Les désignations de vente et le code technique correspondants se trouvent dans le chapitre "Caractéristiques techniques".
- Les indications de direction, telles que à gauche, à droite ou vers l'avant et vers l'arrière, sont toujours données par rapport au sens de la marche.
- Les affichages peuvent ne pas prendre en charge une langue spécifique.
- Les messages affichés et l'étiquetage intérieur sont écrits en caractères **gras**.

Messages de sécurité

⚠ DANGER

Le texte suivant la mention **Danger** fournit des informations sur le risque de blessures mortelles.

Le non-respect de ces informations peut présenter un danger de mort.

⚠ AVERTISSEMENT

Le texte suivant la mention **Avertissement** fournit des informations sur le risque d'accident ou de blessures.

Le non-respect de ces informations peut provoquer des blessures

⚠ ATTENTION

Le texte suivant la mention **Attention** fournit des informations sur l'endommagement possible du véhicule.

Le non-respect de ces informations peut provoquer des dommages matériels du véhicule.

Légende des symboles



Remarque



Contribution à la protection de la nature



Fourgonnette



Cabine double



Véhicule avec troisième rangée de sièges

Les références à une page sont marquées d'un symbole ⇒.

⇒ signifie "voir page".

Les références des pages et les entrées d'index se rapportent aux titres des rubriques donnés dans la table des matières.

Type de propulsion

Véhicule à moteur thermique (ICE)

Un véhicule ICE est propulsé par un moteur thermique - diesel ou essence - uniquement.

Véhicule électrique à batterie (BEV)

Un BEV est propulsé exclusivement par un moteur électrique.

La batterie haute tension peut être rechargée, lorsque le véhicule, est stationné à l'aide du câble de charge fourni. En outre, il est chargé par le freinage régénératif et la récupération d'énergie lors de la décélération.

Modifications / Altérations du véhicule

AVERTISSEMENT

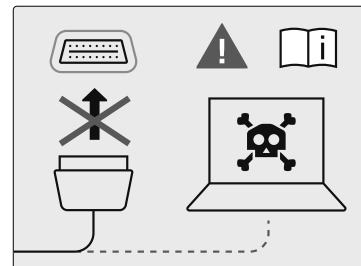
Ne pas enlever les étiquettes apposées en différents endroits du véhicule. Elles comportent des avertissements de sécurité et des informations d'identification sur le véhicule.

AVERTISSEMENT

Installation d'accessoires électriques

La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par le Constructeur peut entraîner

une surconsommation et une panne des systèmes électriques de votre véhicule. Se rendre dans le Réseau pour prendre connaissance de l'offre d'accessoires référencés.



Pour des raisons de sécurité, l'accès à la **prise diagnostic**, associée aux systèmes électroniques embarqués équipant le véhicule, est strictement réservé au Réseau agréé ou aux ateliers qualifiés disposant d'outils adaptés (risques de dysfonctionnement des systèmes électroniques embarqués pouvant générer des pannes ou des accidents graves). La responsabilité du Constructeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de cette consigne.

Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par le Constructeur ou réalisée sans respecter

les prescriptions techniques définies par ce dernier entraîne la suspension de la garantie commerciale.

AVERTISSEMENT

Installation d'accessoires émetteurs de radiocommunication.

Avant d'installer un émetteur de radiocommunication avec antenne extérieure, consulter impérativement le Réseau pour connaître les caractéristiques des émetteurs (bande de fréquence, puissance de sortie maximum, position antenne, conditions spécifiques d'installation) qui peuvent être montés, conformément au règlement ECE-R10.

Accessoires achetés par le propriétaire

Si, après l'achat du véhicule, le propriétaire décide d'installer des accessoires électriques qui nécessitent une alimentation électrique permanente (par exemple, radio, système antivol par satellite, etc.) ou des accessoires qui ont une incidence sur l'alimentation électrique, en informer un concessionnaire.

Le personnel vérifiera si le système électrique du véhicule est en mesure de supporter la charge requise, ou s'il doit être intégré à une batterie conventionnelle plus puissante.

AVERTISSEMENT

Faire attention en cas d'ajout de spoilers, de jantes aluminium ou de moyeux de roue non homogènes : ces pièces peuvent réduire la ventilation des freins et compromettre leur efficacité en cas de freinages brusques et répétés ou de longues descentes.

Veiller à ce que rien ne gêne la course de la pédale (surtapis, etc.).

Installation d'appareils électriques

Tous les appareils électriques et électroniques installés après l'achat du véhicule et dans le cadre du service après-vente doivent porter l'étiquette suivante : Le Constructeur autorise l'installation des émetteurs-récepteurs à condition qu'elle soit effectuée dans un centre spécialisé, dans les règles de

l'art et conformément aux spécifications du Constructeur.

AVERTISSEMENT

Les patrouilles routières peuvent interdire le véhicule de circuler si les appareils installés modifient les caractéristiques du véhicule.

La garantie peut également être annulée en cas de défauts provoqués par une modification, que les défauts soient associés directement ou indirectement à cette modification.

Le fabricant ne peut être tenu responsable des dommages causés par l'installation d'accessoires non fournis ou non recommandés par le fabricant et/ou non installés conformément aux instructions données.

Installation d'équipements de transmission radio

Les équipements émetteurs radio (téléphones mobiles pour véhicules, radios CB, radio amateur, etc.) ne peuvent être utilisés dans le véhicule que si une antenne séparée est montée dans le toit.

PRÉSENTATION DU VÉHICULE

Clés

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas accrocher des objets lourds ou volumineux à la clé de contact.

⚠ ATTENTION

Les composants électroniques de la clé peuvent être endommagés si la clé subit des chocs importants. Afin de garantir l'efficacité maximale des éléments électroniques à l'intérieur de la clé, n'exposer jamais la clé aux rayons directs du soleil.

Fonction de la télécommande de radio



Verrouillage du véhicule



Verrouille ou déverrouille toutes les portes ou les portes sélectionnées.
Par exemple, seulement les portes avant ou seulement les

portes coulissantes avec le hayon/les portes arrière



Ouvre ou ferme les portes coulissantes électriques



Déverrouille le véhicule

Selon la version, la télécommande radio active le fonctionnement des fonctions suivantes :

- Verrouillage centralisé ⇨ 10
- Déverrouillage sélectif ⇨ 11
- Dispositif antivol ⇨ 16
- Alarme antivol ⇨ 17
- Déverrouillage du hayon ⇨ 23
- Portes coulissantes électriques ⇨ 22
- Lève-vitres électriques ⇨ 26
- Rétroviseurs rabattables ⇨ 30
- Éclairage de localisation du véhicule ⇨ 92

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

La télécommande peut atteindre une portée de plusieurs mètres, mais qui peut être bien inférieure en raison d'influences extérieures.

Les feux de détresse confirment l'activation.

Manipuler la télécommande avec précaution, la protéger de l'humidité et des températures élevées, éviter tout actionnement inutile.

Clé avec panneton rabattable

AVERTISSEMENT

Ne jamais retirer la clé du commutateur d'allumage pendant la roulage, car cela bloquerait le volant, selon version



Appuyer sur le bouton pour l'ouvrir. Pour replier la clé, appuyer d'abord sur le bouton.

Système de clé électronique

AVERTISSEMENT

La clé électronique peut affecter un pacemaker.
Tenir la clé électronique à l'écart de la poitrine.

Selon la version, le système à clé électronique active un fonctionnement sans clé des fonctions suivantes :

- système de verrouillage centralisé
- déverrouillage du hayon
- mise en fonction de l'allumage et démarrage du moteur
- activation de phare

Il suffit que le conducteur porte la clé électronique sur lui.

En outre, la clé électronique inclut la fonction de télécommande radio. Manipuler la télécommande avec précaution, la protéger de l'humidité et des températures élevées, éviter tout actionnement inutile.

REMARQUE

Pour économiser la batterie, les fonctions sans clé sont mises en veille après 21 jours d'inutilisation. Pour réactiver les fonctions, appuyer sur un bouton de la clé électronique.

Antidémarrage électronique

Les clés contiennent un code qui doit être reconnu par le véhicule pour que le démarrage soit possible.

En cas de dysfonctionnement, signalé par l'affichage d'un message, le véhicule ne démarre pas.

Contactez un atelier.

Verrouillage central

Il déverrouille et verrouille les portes, le coffre et la trappe à carburant.

La porte correspondante est déverrouillée et s'ouvre en tirant la poignée intérieure de la porte.

REMARQUE

En cas d'accident avec déploiement des airbags ou des prétensionneurs

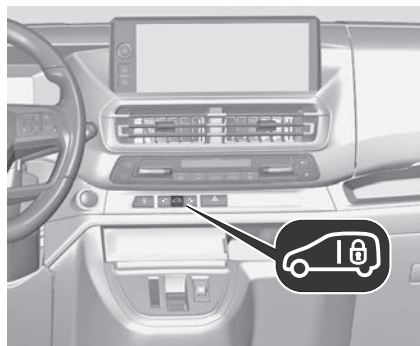
de ceinture de sécurité, le véhicule se déverrouille automatiquement.

i REMARQUE

Peu de temps après le déverrouillage à l'aide de la télécommande, les portes se verrouillent automatiquement si aucune d'entre elles n'est ouverte. Une condition préalable est que le réglage soit activé dans la personnalisation du véhicule.

Déverrouillage sélectif

Le déverrouillage sélectif permet de déverrouiller les portes avant et la trappe à carburant ou les portes coulissantes, les portes arrière / le hayon. Le déverrouillage sélectif doit être configuré.



Pour activer, mettre le contact et appuyer sur  pendant plus de deux secondes. La LED s'allume. Un signal sonore retentit et, selon la configuration du véhicule, un message est affiché sur l'écran tactile. Pour désactiver, mettre le contact et appuyer sur  pendant plus de deux secondes. La LED s'éteint.

Fonctionnement de la télécommande

Déverrouillage



Appuyer sur , le mode déverrouillage peut être configuré.

Deux réglages peuvent être choisis :

- Pour déverrouiller toutes les portes et le coffre, appuyer sur .
- Pour déverrouiller uniquement la porte conducteur et la porte passager, appuyer sur .

Déverrouillage du coffre

Appuyer sur  ou sur  deux fois pour déverrouiller uniquement le coffre c'est-à-dire les portes coulissantes et les portes arrière ou le hayon.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Verrouillage

Fermer les portes et le coffre.



Appuyer sur .

Si le véhicule n'est pas bien fermé, le verrouillage central ne fonctionnera pas.

Confirmation

Le fonctionnement du verrouillage central est confirmé par les feux de détresse. Une condition préalable est que le réglage soit activé dans la personnalisation du véhicule.

Fonctionnement du système à clé électronique

Ce système permet le verrouillage et le déverrouillage automatiques du véhicu-

le simplement par la détection de la clé électronique. La clé électronique doit se trouver à l'extérieur du véhicule.

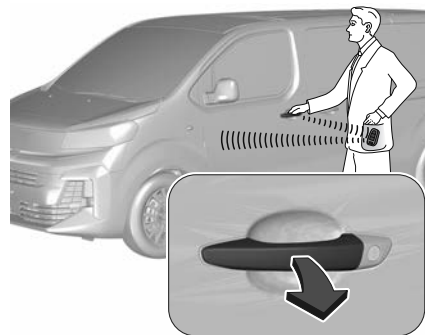
REMARQUE

Si le véhicule n'est pas correctement fermé ou si la clé électronique est restée dans le véhicule, le verrouillage n'est pas autorisé.

Si le véhicule est équipé d'un système d'alarme antivol, un signal sonore est émis après quelques secondes.

REMARQUE

La clé électronique peut ne pas fonctionner si elle est placée près d'appareils électroniques tels que des téléphones ou des ordinateurs portables.



La clé électronique doit se trouver à l'extérieur du véhicule dans un rayon d'environ un mètre du côté de la porte correspondante.

Déverrouillage



Passer la main derrière la poignée de porte de l'une des portes avant, des portes coulissantes, des portes à charnière ou appuyer sur le bouton du hayon.

Maintenir la main derrière la poignée de porte ou maintenir la pression sur le bouton du hayon pour ouvrir les vitres. Le mode déverrouillage peut être paramétré dans le menu de personnalisation du véhicule, à l'écran tactile. Deux réglages peuvent être choisis :

- Toutes les portes, les portes à charnière / le coffre et la trappe à carburant seront déverrouillés en passant la main devant une des poignées de porte avant, les poignées des portes coulissantes ou les poignées des portes à charnière. En cas de hayon, appuyer sur le bouton du hayon.
- Seules les portes avant et la trappe à carburant se déverrouillent en passant une main derrière l'une des poignées de portes avant.

Déverrouillage du coffre

Seul le coffre, c.-à-d. les portes à charnière ou le hayon, se déverrouillent en passant une main derrière la poignée des portes à charnière ou en appuyant sur le bouton du hayon.

Verrouillage



Appuyer sur l'une des poignées de porte ou sur le bouton du hayon. Toutes les portes, le coffre et la trappe de remplissage de carburant seront verrouillés.

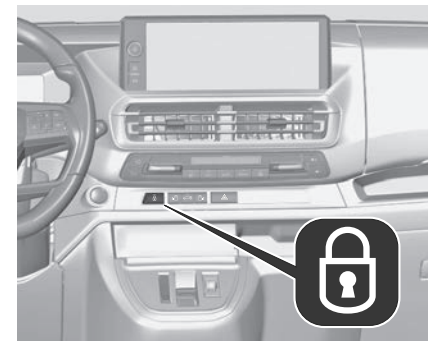
Confirmation

Le fonctionnement du système de verrouillage centralisé est confirmé par les feux de détresse.

Bouton de verrouillage central

Verrouille ou déverrouille toutes les portes et le coffre depuis l'intérieur de l'habitacle. Si le véhicule est équipé d'un système de clé électronique, la

trappe à carburant se verrouille ou se déverrouille également.



Appuyer sur  pour verrouiller. La LED du bouton s'allume.

Appuyer de nouveau sur  pour déverrouiller. La LED du bouton s'éteint.

Utilisation avec la clé en cas de défaillance du verrouillage central

En cas de défaillance, par exemple si la batterie du véhicule ou la pile de la télécommande / clé électronique est déchargée, la porte conducteur peut être verrouillée ou déverrouillée avec la clé mécanique.

1

2

3

4

5

6

7

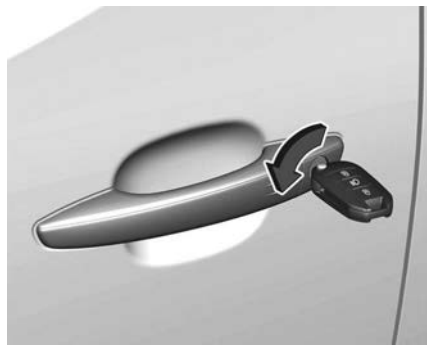
8

9

10

Déverrouillage manuel

Clé électronique : maintenir enfoncé le loquet pour extraire la clé intégrée.



Déverrouiller manuellement la porte avant gauche en introduisant et en tournant la clé dans le barillet de la serrure. Avec un système de verrouillage centralisé fonctionnel, le véhicule sera déverrouillé.

Sans système de verrouillage centralisé fonctionnel, les autres portes peuvent être ouvertes en tirant la poignée intérieure.

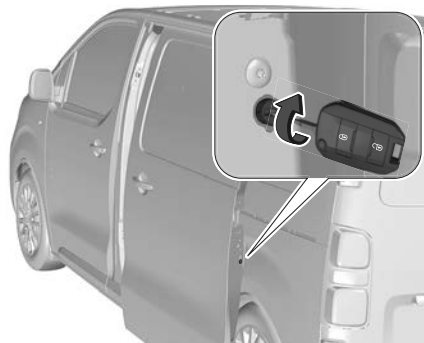
Le coffre et la trappe de remplissage de carburant peuvent ne pas se déverrouiller.

Mettre le contact, le dispositif antivol est désactivé.

Verrouillage manuel



Verrouiller manuellement la porte avant gauche en introduisant et en tournant la clé dans le barillet de la serrure. Avec un système de verrouillage centralisé fonctionnel, le véhicule sera verrouillé.



Pour verrouiller les autres portes, si le système de verrouillage centralisé ne fonctionne pas :

- S'assurer que la sécurité enfants n'est pas activée.
- Retirer le couvercle noir en utilisant une clé et en tournant dans le sens horaire.
- Insérer la clé délicatement et se déplacer vers le côté intérieur de la porte sans tourner la clé.
- Extraire la clé et reposer l'obturateur noir.

La trappe de remplissage de carburant et le hayon ne sont probablement pas verrouillés.

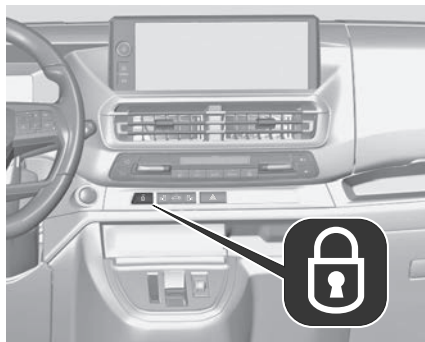
Verrouillage automatique

Verrouillage automatique après démarrage

Ce système permet le verrouillage automatique des portes et du hayon dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

Si l'une des portes ou le hayon est ouvert(e), le verrouillage automatique centralisé ne fonctionne pas. Ceci est signalé par un son de rebond des serrures, accompagné de l'allumage de  au combiné d'instruments, d'un signal

sonore et de l'affichage d'un message d'alerte.



Selon la version, cette fonction peut être activée ou désactivée à tout moment. Contact mis, appuyer sur  jusqu'au signal sonore et à l'affichage d'un message correspondant. L'état du système reste mémorisé après avoir coupé le contact.

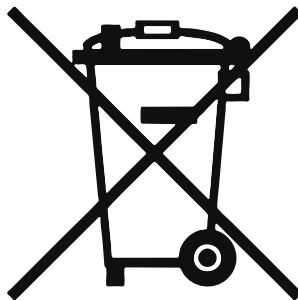
Verrouillage automatique après déverrouillage

Cette fonction verrouille automatiquement toutes les portes, le coffre et la trappe à carburant peu de temps après le déverrouillage à l'aide de la télécommande, si aucune porte n'est ouverte.

Remplacement de la pile

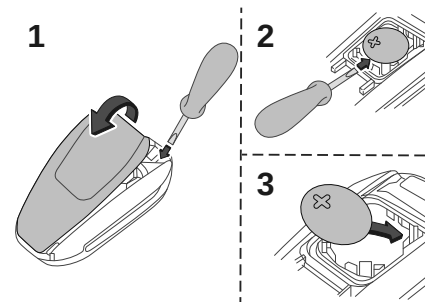
Remplacer la pile dès que le système ne fonctionne plus correctement ou que la portée est réduite.

Dans le cas d'une pile déchargée,  s'allume et un message d'avertissement est affiché au combiné d'instruments. ➡ 107



Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées via les centres de collecte appropriés.

Type de batterie : CR2032 / 3 volts.



1. Pour déclipper le couvercle, insérer un petit tournevis entre le couvercle arrière et la télécommande ;
2. Extraire le couvercle au dos de la télécommande ;
3. Extraire la pile déchargée de son emplacement ;
4. Remplacer la pile par une pile du même type. Veiller à la position lors de la remise en place ;
5. Clipper le cache.



Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.

⚠ AVERTISSEMENT

Cet équipement contient une pile de type bouton.

Ne pas ingérer la pile. Risque de brûlure chimique ! Si la pile est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort.

Si des piles ont été avalées ou placées à l'intérieur d'une partie du corps, consulter immédiatement un médecin.

Garder les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.

Si le compartiment des piles ne se ferme pas correctement, arrêter d'utiliser le produit et le garder hors de portée des enfants.

⚠ AVERTISSEMENT

Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect ! Remplacer la pile par le même type.

⚠ AVERTISSEMENT

Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable !

Ne pas utiliser dans / stocker dans / mettre dans un environnement de température extrêmement élevée ou de pression extrêmement basse en raison de la très haute altitude.
Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de couper la pile usagée.

Défaut

S'il n'est pas possible d'actionner le verrouillage centralisé ou de démarrer le moteur, cela peut être dû aux causes suivantes :

- Défaillance de la télécommande radio.
- La clé électronique se trouve en dehors de la zone de réception.
- La tension de la pile est trop basse.
- La tension de la pile est trop haute.
- Utilisation fréquente et répétée de la télécommande radio alors que le véhicule est hors de portée.
- Surcharge du verrouillage centralisé suite à des manœuvres trop fréquentes, ce qui interrompt l'alimentation électrique pendant quelques instants. Recouvrement des ondes radio par des installations radioélectriques externes plus puissantes.

Déverrouillage manuel ➡ 10.
Système de verrouillage centralisé ➡ 10.

Clé de secours**Clés de rechange**

Le numéro de clé est mentionné sur une étiquette détachable. Le numéro de clé doit être communiqué lors de la commande des clés de rechange car il s'agit d'un composant du système d'antidémarrage.

Le numéro de code de l'adaptateur pour écrous de blocage de roue est précisé sur une carte. Il doit être mentionné lors de toute commande d'un adaptateur de rechange.

Système de sécurité du véhicule**Dispositif de verrouillage antivol****⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas utiliser le système si des occupants se trouvent dans le véhicule.

le ! Les portes ne peuvent pas être déverrouillées depuis l'intérieur.

Le système condamne toutes les portes.

Toutes les portes doivent être fermées pour pouvoir activer le système.

Un déverrouillage du véhicule désactive le dispositif antivol mécanique.

Cela n'est pas possible avec le bouton de verrouillage central.

Activation

Clé simple : Insérer la clé et tourner dans le sens horaire deux fois dans les 5 secondes.

Télécommande: Appuyer deux fois sur le bouton de la télécommande radio  en cinq secondes.

Clé électronique: Appuyer deux fois sur l'une des poignées de porte en l'espace de cinq secondes.

Alarme antivol



AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser le système si des occupants se trouvent dans le véhicule ! Les portes ne peuvent pas être déverrouillées depuis l'intérieur.

L'alarme antivol a été conçue pour protéger le véhicule contre le vol et les effractions.

L'alarme antivol est combinée avec le dispositif antivol.

Le système surveille les portes, le hayon, le capot et l'habitacle.

Selon la version du véhicule, il peut ne pas surveiller le coffre.

Activation

Le contact doit être coupé. Toutes les portes doivent être fermées et la clé électronique ne peut rester dans le véhicule. Sinon, le système ne peut être activé.

- Télécommande radio : La surveillance des portes, du hayon et du capot est activée cinq secondes après le verrouillage du véhicule en appuyant sur . La surveillance de l'habitacle est activée 45 secondes après le verrouillage du véhicule en appuyant sur .

- Système à clé électronique : La surveillance des portes, du hayon et du capot est activée cinq secondes après le verrouillage du véhicule en appuyant avec un doigt ou le pouce sur l'une des poignées de porte avant au niveau des marques. La surveil-

lance de l'habitacle est activée 45 secondes après le verrouillage du véhicule en appuyant avec un doigt ou le pouce sur l'une des poignées de porte avant au niveau des marques.

L'activation est confirmée par le clignotement de la LED de statut et le bref allumage des feux de direction.

Si une porte ou le hayon est mal fermée et que le véhicule est verrouillé au moyen de la télécommande ou du système de clé électronique, le véhicule reste déverrouillé. Cependant, le système antivol est activé après 45 secondes.



REMARQUE

Toute modification de l'environnement intérieur du véhicule telle que usage de housses de siège et vitres ouvertes risque de perturber la fonction de surveillance de l'habitacle.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Activation sans surveillance de l'habitacle



Désactiver la surveillance de l'habitacle quand des animaux sont laissés dans le véhicule en raison de la grande quantité de signaux ultrasoniques ou de leurs mouvements déclenchant l'alarme. Le désactiver également quand le véhicule est à bord d'un ferry ou d'un train.

1. Couper le contact.
2. Appuyer sur  dans les dix secondes jusqu'à l'allumage permanent de la LED du bouton.
3. Sortir du véhicule.
4. Verrouiller immédiatement le véhicule en utilisant la commande à dis-

tance, en appuyant sur une des poignées de porte ou en appuyant sur le bouton du hayon.

L'activation est indiquée par le clignotement de la LED d'état.

Indication

La LED du bouton de verrouillage centralisé clignote si le système antivol est activé.

En cas de défaillances, prendre contact avec un atelier.

Désactivation

Télécommande radio : Le déverrouillage du véhicule par pression du bouton  désactive l'alarme antivol.



Système à clé électronique : Le déverrouillage du véhicule en appuyant sur l'une des poignées de porte avant aux marquages désactive le système antivol.

La clé électronique doit se trouver à l'extérieur du véhicule dans un rayon d'environ un mètre du côté de la porte correspondante.

Le système n'est pas désactivé en déverrouillant la porte du conducteur avec la clé ou au moyen du bouton de verrouillage centralisé de l'habitacle.

REMARQUE

Si le véhicule est déverrouillé et qu'aucune porte n'est ouverte, le véhicule se verrouille automatiquement après 30 secondes. Dans ce cas, l'alarme antivol est également réactivée.

Alarme

Une fois déclenchée, l'avertisseur sonore de l'alarme retentit tandis que les feux de détresse clignotent. Le nombre et la durée des signaux d'alarme sont spécifiés par la législation.

Le système antivol peut être désactivé en appuyant sur , en appuyant sur l'une des poignées avant aux marquages en cas de système de clé électronique. La LED du bouton  s'éteint et les feux de direction clignotent brièvement.

Une alarme déclenchée, qui n'a pas été interrompue par le conducteur, est indiquée par le clignotement rapide de la LED du bouton . Si le contact est mis, le clignotement s'arrête immédiatement.

Si la batterie du véhicule a été débranchée (par exemple pour un entretien), désactiver la sirène d'alarme de la manière suivante : mettre le contact, le couper, puis désactiver la batterie du véhicule dans les 15 secondes.

Si la batterie a été rebranchée, attendre dix minutes avant de redémarrer le moteur.

Verrouillage du véhicule sans activation de l'antivol

Verrouiller le véhicule en introduisant et en faisant tourner la clé intégrée à la télécommande ou le système à clé électronique dans le barillet de serrure de la porte du conducteur.

Dysfonctionnement de la télécommande

Déverrouiller le véhicule en introduisant et en faisant tourner la clé intégrée à la télécommande ou le système à clé électronique dans le barillet de serrure de la porte du conducteur.

Ouvrir la porte du conducteur.

L'avertisseur sonore de l'antivol retentit.

Mettre le contact.

L'avertisseur sonore s'arrête et la LED d'état s'éteint.

Antidémarrage

Le système fait partie du contact d'allumage et vérifie si le véhicule peut être démarré avec la clé utilisée.

L'antidémarrage est activé automatiquement dès que la clé est enlevée du commutateur d'allumage.

REMARQUE

Les étiquettes d'identification de fréquence radio (RFID) peuvent provoquer des interférences avec la clé. Ne pas les placer près de la clé en démarrant le véhicule.

REMARQUE

L'antidémarrage ne verrouille pas la porte. Toujours verrouiller le véhicule après l'avoir quitté. Activer l'alarme antivol.

Portes

Sécurité enfants portes arrière

AVERTISSEMENT

Si des enfants se trouvent sur les sièges arrière, enclencher la sécurité enfants du lève-vitre électronique.

1

2

3

4

5

6

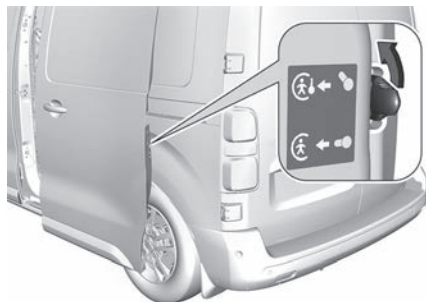
7

8

9

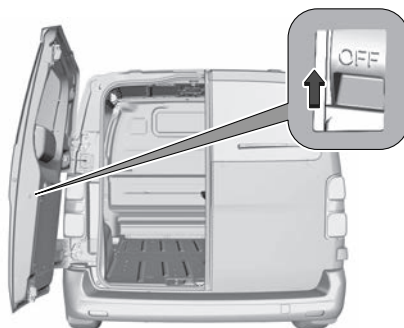
10

Sécurité enfants mécanique



Pour activer, faire tourner la sécurité enfants vers le haut. La porte coulissante ne peut pas être ouverte depuis l'intérieur.

Pour désactiver, faire tourner la sécurité enfants vers le bas. La porte coulissante peut être ouverte depuis l'intérieur.



Pour activer, faire tourner la sécurité enfants vers le haut. La porte battante ne peut pas être ouverte depuis l'intérieur.

Pour désactiver, faire tourner la sécurité enfants vers le bas. La porte battante peut être ouverte depuis l'intérieur.

Sécurité enfants électrique



Système télécommandé qui empêche l'ouverture des portes coulissantes à l'aide des poignées de porte intérieures.

Mise en marche

Appuyer sur . Le témoin du bouton s'allume, avec un message de confirmation. Ce témoin lumineux reste allumé jusqu'à la désactivation de la sécurité enfants.

Arrêt

Appuyer à nouveau sur . Le témoin lumineux du bouton s'éteint, avec un message de confirmation. Ce témoin lumineux reste allumé pendant l'activation de la sécurité enfants.

Fonctionnement de la porte coulissante

Ouverture



Après le déverrouillage, tirer sur la poignée extérieure de porte et faire glisser la porte vers l'arrière au-delà du point de résistance.



Pour ouvrir depuis l'intérieur, appuyer sur la poignée et faire glisser la porte vers l'arrière au-delà du point de résistance.

Fermeture



Pour fermer depuis l'extérieur, tirer sur la poignée de porte et faire glisser la porte vers l'avant jusqu'au verrouillage.



Pour fermer depuis l'intérieur, pousser la poignée de porte et faire glisser la porte vers l'avant jusqu'au verrouillage.

DANGER

Ne pas rouler avec la porte latérale coulissante ouverte ou entrouverte, par exemple pour transporter des objets volumineux, car les gaz d'échappement toxiques, invisibles et inodores, pourraient pénétrer dans le véhicule. Cela pourrait provoquer une perte de connaissance, voire la mort.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

⚠ ATTENTION

Vérifier que la porte latérale coulissante est bien fermée et verrouillée avant de prendre la route.

⚠ ATTENTION

Pour éviter tout dommage, ne pas essayer d'actionner la porte latérale coulissante lorsque la trappe à carburant est ouverte.

Portes coulissantes électriques**⚠ AVERTISSEMENT**

Faire attention lors du fonctionnement des portes coulissantes électriques. Risque de blessure, en particulier pour les enfants.

Il convient d'être particulièrement attentif lorsque le véhicule est garé dans une côte : ouvrir ou fermer la porte intégralement jusqu'à l'encliquetage en position de verrouillage. Observer attentivement les portes quand elles fonctionnent. Vérifier qu'aucun objet n'est coincé pendant son fonctionnement et que personne

ne se trouve dans la zone où elle se déplace.

Les portes coulissantes électriques peuvent être commandées :

- En appuyant sur  ou  de la télécommande radio
- En appuyant sur  ou  de la clé électronique
- En appuyant sur  ou  sur le tableau de bord
- En appuyant sur  ou  sur l'enca-drement de porte
- En mode mains libres avec les capteurs de mouvement sous le pare-chocs arrière
- En tirant sur la poignée de porte correspondante.

Fonctionnement avec la clé électronique

Faire un appui plus long sur  ou  pour ouvrir ou fermer la porte coulissante électrique correspondante.

Fonctionnement mains libres

Selon la configuration du véhicule, le véhicule peut comporter une ou deux portes coulissantes fonctionnant en mode mains libres.



Pour ouvrir ou fermer une porte coulissante, bouger le pied d'avant en arrière sous le pare-choc arrière du côté de la porte.



La clé électronique doit se trouver à l'extérieur du véhicule dans un rayon d'environ 1 m des détecteurs de mou-

vement. Selon la configuration du véhicule, la clé électronique doit être placée dans la zone correspondante. Ne pas laisser le pied trop longtemps ou le bouger trop lentement sous le pare-chocs.

Initialisation des portes coulissantes électriques

Si les portes coulissantes électriques ne peuvent pas être actionnées, procéder à l'initialisation comme suit :

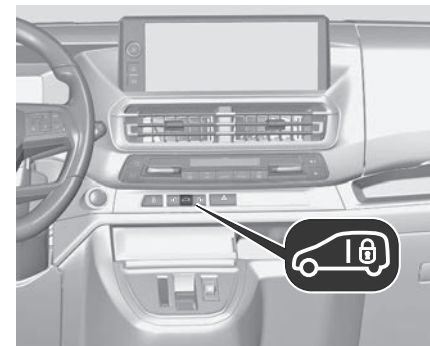
1. Fermer complètement la porte à la main.
2. Ouvrir complètement la porte à l'aide de la commande électrique.
3. Fermer complètement la porte à l'aide de la commande électrique.
4. Répéter la procédure pour l'autre porte coulissante.

Actionnement du hayon

Ouverture



Après le déverrouillage, presser le bouton du hayon et ouvrir le hayon.



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Selon la version, appuyer sur  pour déverrouiller le hayon depuis l'intérieur.

Fermeture



Pour abaisser le hayon, utiliser la poignée intérieure. Pousser le hayon d'en haut jusqu'à ce qu'il soit totalement fermé.

Ne pas appuyer sur le bouton du hayon lors de la fermeture du hayon, car ceci le déverrouillera à nouveau.



Avec la clé électronique à l'extérieur du véhicule et à une distance d'environ 1 m du hayon, appuyer sur le bouton du côté droit du hayon pour verrouiller le véhicule.

Remarques générales sur la manœuvre du hayon

DANGER

Ne pas rouler avec le hayon ouvert ou entrouvert, par exemple pour transporter des objets volumineux, car les gaz d'échappement toxiques, invisibles et inodores, pourraient pénétrer dans le véhicule. Cela pourrait provoquer une perte de connaissance, voire la mort.

ATTENTION

Avant d'ouvrir le hayon, vérifier l'absence d'obstacles en hauteur, par exemple une porte de garage, pour ne pas endommager le hayon. Toujours vérifier la zone de mouvement au-dessus et derrière le hayon.

REMARQUE

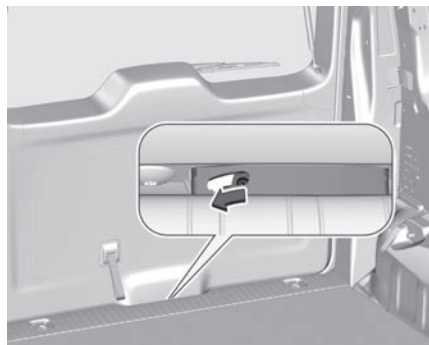
La pose de certains accessoires lourds sur le hayon peut empêcher qu'il ne reste ouvert.

REMARQUE

Le hayon peut ne pas s'ouvrir de lui-même par températures extérieures basses.

Dans ce cas, il faut soulever le hayon manuellement jusqu'à sa position finale normale.

Ouverture d'urgence du hayon depuis l'intérieur du véhicule



Un trou d'accès entre la porte et le plancher permet au loquet de hayon d'être relâché en utilisant un outil adéquat.

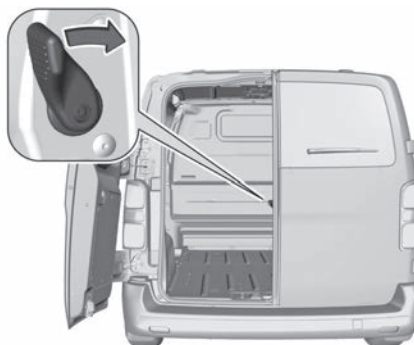
Pousser le levier vers la gauche pour déverrouiller et ouvrir le hayon.

Portes à charnière

Déverrouiller les portes à charnière avec la télécommande ou en tournant la clé dans le barillet de serrure de la porte arrière.



Pour ouvrir les portes à charnière, tirer sur la poignée extérieure.



Pour déverrouiller la porte à charnière droite, tirer sur le levier.



Pour ouvrir la porte depuis l'intérieur du véhicule, tirer sur la poignée intérieure.

AVERTISSEMENT

Les feux arrière peuvent être masqués si les portes arrière sont ouvertes et que le véhicule est garé sur le bord de la route.

Informez les autres usagers de la route de la présence du véhicule en utilisant un triangle de signalisation ou tout autre équipement spécifié dans le code de la route.

1

2

3

4

5

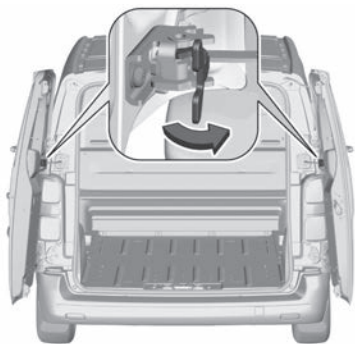
6

7

8

9

10



Les portes sont maintenues dans une position à 90°, grâce à des arrêtoirs. Pour ouvrir les portes à 180°, pousser le loquet et faire pivoter la porte dans la position désirée.

Avant de fermer les portes, s'assurer que les arrêtoirs sont placés à 90°.

AVERTISSEMENT

Lorsque les portes sont complètement ouvertes, elles doivent être complètement étendues. Des portes ouvertes peuvent se refermer brusquement sous l'effet du vent !

Toujours refermer la porte droite avant la porte gauche.

Vitres

Lève-vitres électriques

AVERTISSEMENT

Manipuler les lève-vitres électriques avec prudence. Risque de blessure, en particulier pour les enfants.

Si des enfants se trouvent sur les sièges arrière, enclencher la sécurité enfants du lève-vitre électronique.

Fermer les vitres en observant bien la zone de fermeture.

S'assurer que rien ne puisse être coincé.

Mettre le contact pour manœuvrer les lève-vitres électriques.



Actionner  pour la vitre concernée en enfonçant pour ouvrir et en relevant pour fermer.

En enfonçant ou en relevant le commutateur doucement (jusqu'au premier cran) : la vitre monte ou descend tant que le commutateur est actionné.

En enfonçant ou en relevant fermement jusqu'au deuxième cran, puis en le relâchant : la vitre monte ou descend automatiquement avec la fonction de protection activée. Pour mettre fin au mouvement, actionner à nouveau le commutateur dans la même direction.

Fonction de protection

Cette fonction dépend de la version. Si la vitre rencontre une résistance au-dessus du milieu de la vitre pendant la

fermeture automatique, elle est immédiatement stoppée et abaissée.

Désactivation de la fonction de sécurité

En cas de problème de fermeture suite à la présence de gel, etc, couper le contact, puis tirer le commutateur sur le premier cran et le maintenir enfoncé. La vitre remonte, sans que la fonction de sécurité soit activée.

Pour arrêter le mouvement, relâcher le commutateur.

Activation des vitres depuis l'extérieur

Les vitres peuvent être fermées à distance depuis l'extérieur du véhicule. Appuyer sur  et maintenir l'appui pour fermer les vitres.

Relâcher le bouton pour stopper le mouvement des vitres.

Surcharge

Si les vitres sont manœuvrées répétitivement à des intervalles rapprochés, la commande de la vitre est désactivée pour un certain temps.

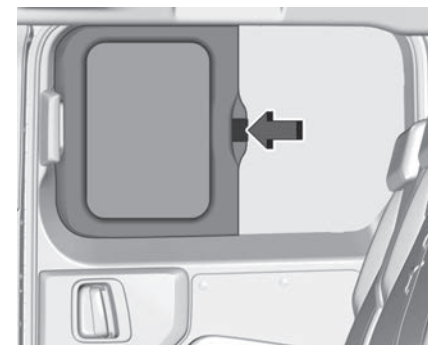
Initialisation des lève-vitres électriques

Si les vitres ne se ferment pas automatiquement (par exemple après déconnexion de la batterie du véhicule), un message d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments.

Activer l'électronique des vitres comme suit :

1. Fermer les portes.
2. Mettre le contact.
3. Appuyer sur le commutateur jusqu'à ce que la vitre soit totalement ouverte.
4. Tirer le commutateur jusqu'à ce que la vitre soit complètement fermée et garder le commutateur relevé pendant deux secondes supplémentaires.
5. Effectuer cette opération pour chaque vitre.

Lunette arrière



Pour ouvrir et fermer les vitres arrière, pousser le levier et faire coulisser les vitres vers l'arrière ou l'avant.

1

2

3

4

5

6

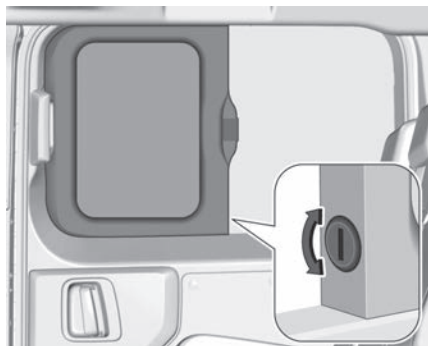
7

8

9

10

Sécurité enfants mécanique pour les vitres arrière



Pour activer, faire tourner la sécurité enfants vers le haut avec la clé. La vitre coulissante ne peut pas être ouverte depuis l'intérieur.

Pour désactiver, faire tourner la sécurité enfants vers le bas avec la clé. La vitre coulissante peut être ouverte depuis l'intérieur.

Vitre de hayon

La vitre de hayon peut être ouverte pour accéder au coffre sans ouvrir le hayon.

Le hayon et la vitre de hayon ne peuvent être ouverts simultanément.

⚠ ATTENTION

Ne pas utiliser l'essuie-glace arrière comme poignée pour ouvrir la vitre.

Ouverture



Après déverrouillage, appuyer sur le bouton et ouvrir la lunette arrière en la maintenant jusqu'à son ouverture complète.

Fermeture



Appuyer au centre de la lunette arrière jusqu'à la fermeture complète.

Lunette arrière chauffante

Pour les enclencher, appuyer sur . Selon la version, la lunette arrière chauffante fonctionne conjointement avec les rétroviseurs extérieurs chauffants.

Le chauffage s'arrête automatiquement après un certain temps en fonction de la température extérieure.

Selon le système de climatisation, se trouve à une position différente.



Pare-brise

Autocollants de pare-brise

Ne pas fixer d'autocollants sur le pare-brise comme des autocollants de péage ou tout autre élément identique dans la zone du rétroviseur intérieur du pare-brise. Sinon, la zone de détection du capteur et la zone de vision de la caméra dans le boîtier du rétroviseur peuvent être restreintes.

Remplacement du pare-brise

⚠ ATTENTION

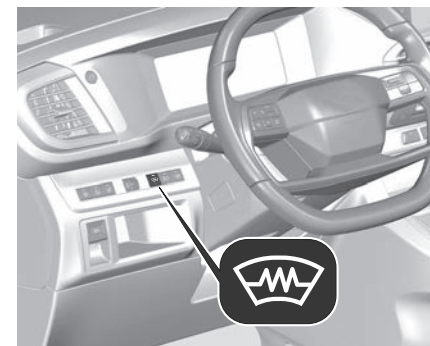
Si le véhicule est doté d'un capteur de caméra orienté vers l'avant pour les systèmes d'assistance au conducteur, il est très important que tout remplacement de pare-brise soit effectué précisément et conformément aux spécifications du Constructeur.

Faute de quoi ces systèmes peuvent ne pas fonctionner correctement et il existe un risque de comportement et/ou de messages inattendus de ces systèmes.

Pare-brise chauffant



Cette fonction réchauffe le bas et les deux côtés du pare-brise. Par conséquent, la fonction permet de décoller rapidement les balais d'essuie-glace du pare-brise s'ils sont gelés sur le pare-brise. En outre, une accumulation de neige causée par le fonctionnement de l'essuie-glace du pare-brise est évitée.



Le chauffage est activé en appuyant sur .

La LED s'allume dans le bouton.

Le chauffage fonctionne uniquement par très basses températures extérieures et se coupe automatiquement après un certain temps, en fonction de la température extérieure.

Appuyer de nouveau sur  pour arrêter l'opération de chauffage. La LED du bouton est éteinte.

Pare-soleil

Les pare-soleil peuvent être abaissés et pivotés latéralement pour éviter les éblouissements.

Les caches des miroirs doivent être fermés pendant la conduite.

Un porte-billet se trouve sur la face arrière du pare-soleil.

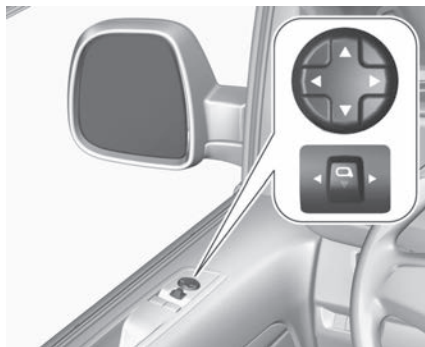
Rideaux d'occultation



Pour réduire l'exposition au soleil de la deuxième rangée de sièges, relever le store en utilisant la poignée et l'encliqueter sur le haut du cadre de porte.

Rétroviseurs

Rétroviseurs extérieurs électriques



Sélectionner le rétroviseur extérieur concerné en appuyant sur le bouton de rétroviseur  vers la gauche ou la droite.

Régler le rétroviseur correspondant avec la commande à quatre voies.

Rabattement des rétroviseurs



Pour la sécurité des piétons, les rétroviseurs extérieurs se rabattent s'ils sont violemment heurtés. Repositionner le rétroviseur en appuyant légèrement sur son boîtier.

Rabattement électrique



Tirer le bouton de rétroviseur  vers le bas.

Les deux rétroviseurs extérieurs sont rabattus.

Tirer de nouveau vers le bas sur le bouton de rétroviseur pour replacer les deux rétroviseurs extérieurs dans la position d'origine.

Si un rétroviseur rabattu électriquement est déployé manuellement, seul l'autre rétroviseur est déployé électriquement en tirant le bouton de rétroviseur vers le bas.

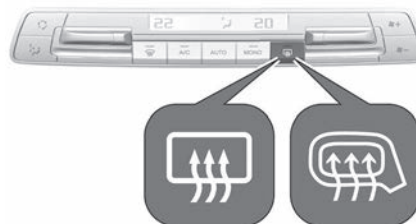
Rabattement automatique

Lors du verrouillage du véhicule, les deux rétroviseurs se replient.

Lorsque le véhicule est déverrouillé, les rétroviseurs reprennent leur position d'origine.

La fonction peut être désactivée dans la personnalisation du véhicule.

Rétroviseurs chauffants



Selon la version, le chauffage est commandé en appuyant sur  ou .

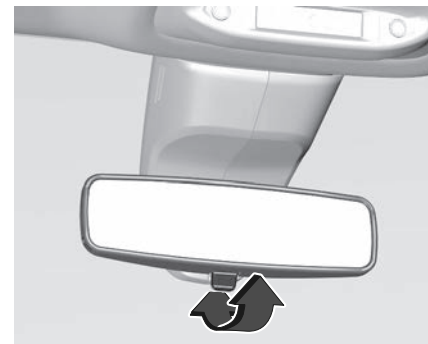
Le chauffage s'arrête automatiquement après un certain temps en fonction de la température extérieure.

Rétroviseurs convexes

La forme du miroir rend les objets d'apparence plus petite, ce qui rend plus difficile l'estimation des distances.

Rétroviseur intérieur

Position nuit manuelle



Pour réduire l'éblouissement, ajuster le levier sous le boîtier du rétroviseur.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Position nuit automatique

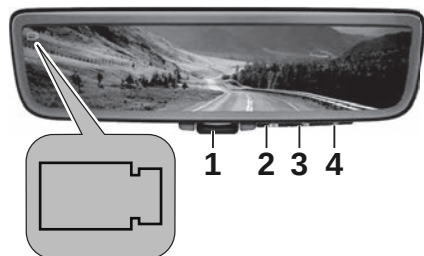


L'éblouissement causé par les véhicules qui suivent est automatiquement réduit en conduite de nuit.

Écran de vue arrière

Lorsque le contact est mis, ce système utilise une caméra pour afficher une vue de l'environnement arrière du véhicule sur le rétroviseur intérieur, de manière à améliorer la visibilité de l'arrière du véhicule.

En cas d'activation, un symbole de caméra apparaît dans le coin supérieur gauche pendant 5 secondes.



- 1 Appuyer sur le bouton pour activer et désactiver.
- 2 Appuyer sur le bouton pour ouvrir le mode réglage (angle du champ de vision ou réglage de la luminosité)
- 3 Appuyer sur le bouton pour diminuer la luminosité ou pour régler l'angle vers le bas (en fonction du contexte)
- 4 Appuyer sur le bouton pour augmenter la luminosité ou pour régler l'angle vers le haut (en fonction du contexte)



- **Vue arrière de surveillance** : permet de visualiser la zone arrière sur une longue distance.

⚠ AVERTISSEMENT

Contrôler systématiquement les rétroviseurs extérieurs en roulage et lors des manœuvres.

⚠ ATTENTION

Certains éléments sont susceptibles de ne pas être perçus par la caméra arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

Certains véhicules peuvent être difficilement visibles (couleurs sombres, feux éteints) lorsque la luminosité de l'écran est diminuée via le rhéostat d'éclairage du véhicule.

⚠ ATTENTION

La qualité d'image peut être altérée par l'environnement, les conditions extérieures (pluie, salissures, poussières), le mode de conduite, les

conditions d'éclairage (nuit, soleil rasant).

La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peut assombrir l'image.

AVERTISSEMENT

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité. Durant les manœuvres de stationnement et les changements de voies, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs. L'aide au stationnement arrière permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Activation / désactivation

À la mise du contact, le système se met en marche. Tirer ou pousser le levier 1 pour passer en mode Numérique ou Optique.

REMARQUE

Le mode Optique permet d'utiliser le rétroviseur intérieur sans la caméra.

Réglage du rétroviseur

REMARQUE

Veiller à ce que le réglage du rétroviseur soit effectué en mode Optique uniquement. Sinon, il y a un risque de double image en mode numérique.

REMARQUE

- Des reflets lumineux peuvent se produire dans le rétroviseur numérique, en particulier par le toit en verre.
- En mode Optique, le rétroviseur offre une vue directe à travers la vitre arrière.
- En mode Numérique, l'inclinaison de l'écran vers le bas peut permettre d'obtenir une image plus nette, mais elle peut également augmenter les reflets des passagers arrière la nuit lorsque l'éclairage intérieur est allumé.

Mode paramètres



Appuyer sur le bouton 2 pour afficher le menu Paramètres (en fonction du menu affiché)

Appuyer une fois sur le bouton 2 pour accéder au réglage de la luminosité.

Appuyer deux fois sur le bouton 2 pour accéder au réglage de l'angle du champ de vision.



réglage de l'intensité lumineuse : appuyer sur les boutons 3 et 4 pour régler le niveau de luminosité de l'écran.



angle du champ de vision : appuyer sur les boutons 3 et 4 pour régler l'angle de la caméra du haut vers le bas.

Le menu Paramètres se ferme automatiquement après 5 secondes si le bouton n'est pas enfoncé.

Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé (voire endommagé) et ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Installation d'un porte-vélos sur le hayon
- Branchement d'une remorque sur rotule d'attelage

Défaut



En cas de défaut, l'écran de restitution peut devenir noir, ce symbole s'affiche, suivi de l'affichage temporaire de l'explication graphique de la manière de procéder pour passer en mode Optique.



Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.



- Si le bouton se bloque, appuyer sur le bouton et le maintenir enfoncé 30 secondes.

⚠ ATTENTION

La caméra ne doit pas être masquée (par un autocollant, un porte-vélos, etc.).

i REMARQUE

Le champ de vision de la caméra arrière (**vue arrière de surveillance et aide visuelle au recul**) peut varier en fonction de la charge du véhicule.

i REMARQUE

En cas d'attelage d'une remorque sur rotule d'attelage, au passage de la marche arrière, l'**aide visuelle au recul** ne fonctionne plus jusqu'au dételage de la remorque. La **vue arrière de surveillance** devient la vue par défaut.

i REMARQUE

Si le système présente un dysfonctionnement, se rendre chez un concessionnaire afin d'éviter tout problème de sécurité.

- Passer en "Position Optique" si quelque'un reste dans le véhicule lorsque le véhicule est sur l'état électrique "Stop". Au bout d'un certain temps, l'image du moniteur disparaît, ce qui peut entraîner une gêne ou une confusion pour la personne qui se trouve à l'intérieur.
- Le moniteur de rétroviseur à écran numérique peut incommoder des personnes souffrant de presbytie en "Position Numérique".
- Le moniteur du rétroviseur à écran numérique peut incommoder des personnes souffrant du mal des transports en "Position Numérique".
- Ne pas se laisser distraire par le moniteur du rétroviseur avec écran, en raison de la qualité des images, en particulier de nuit, en ville.
- Le moniteur du rétroviseur avec écran peut potentiellement générer les artefacts suivants : "Tache", "Lu-

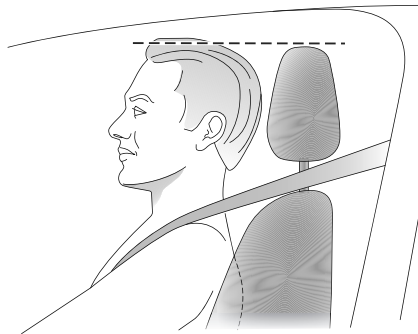
mière floue et diffuse" et "Points lumineux".

- Le moniteur du rétroviseur avec écran peut générer une vue arrière incorrecte en position numérique lorsque le hayon est ouvert.
- Faire attention au risque de mauvaise orientation de la caméra après un choc.
- Faire attention au risque de vue masquée du champ de la caméra par un porte-vélos ou une remorque.
- Le moniteur du rétroviseur à écran numérique reste activé une minute après le verrouillage du véhicule en "Position Numérique".

Appuie-tête

Position des appuie-tête

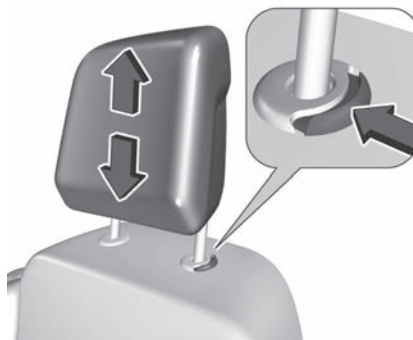
Le bord supérieur de l'appuie-tête doit toujours être au niveau du haut de la tête. Si cela s'avérait impossible pour des personnes de très grande taille, l'appuie-tête doit être réglé sur la position la plus haute. Pour des personnes de très petite taille, régler l'appuie-tête sur la position la plus basse.



⚠ AVERTISSEMENT

Conduire uniquement avec l'appuie-tête réglé dans la bonne position.

Réglage



Déplacer l'appuie-tête vers le haut ou le bas. Si l'appuie-tête est bloqué, appuyer sur le loquet et déplacer l'appuie-tête.

Dépose

Déplacer l'appuie-tête vers le haut et le retirer. Si l'appuie-tête est bloqué, appuyer sur le loquet et déplacer l'appuie-tête.

Les appuie-tête des sièges passagers à abattant amovible sont fixes. Ils ne peuvent être ni ajustés ni retirés.

Pose

Faire rentrer les tiges de l'appuie-tête dans les trous et pousser l'appuie-tête vers le bas.

Sièges

Position des sièges avant

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant, afin de permettre le déploiement de l'airbag en toute sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Par mesure de sécurité, les réglages doivent impérativement être effectués à l'arrêt.



Avant de prendre la route et pour profiter de l'ergonomie du poste de conduite, régler dans l'ordre suivant :

- S'asseoir avec les fesses aussi près que possible du dossier.
Ajuster la distance entre le siège et les pédales de sorte que les jambes soient légèrement fléchies en enfonceant les pédales. Reculer au maximum le siège du passager avant.
- Régler la hauteur de siège suffisamment haut que pour disposer d'un

champ de vision claire de tous les côtés et de tous les instruments. Respecter un écartement d'au moins une main entre la tête et le cadre du toit. Vos cuisses doivent reposer légèrement sur le siège sans s'y enfoncer.

- Régler l'appui-tête de façon à ce que son bord supérieur soit au niveau du haut de la tête.
- S'asseoir avec les épaules aussi près que possible du dossier.
Régler l'inclinaison du dossier de sorte qu'il soit possible d'atteindre le volant avec les bras légèrement fléchis. En tournant le volant, le contact entre les épaules et le dossier doit être maintenu. Ne pas trop incliner le dossier vers l'arrière. Angle d'inclinaison maximal recommandé d'environ 25°.
- Ajuster le siège et le volant de sorte que le poignet repose sur le dessus du volant avec le bras entièrement déplié et les épaules sur le dossier.
- Régler le soutien lombaire de manière à épouser la forme naturelle de la colonne vertébrale

la bonne visibilité du combiné d'instruments.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de reculer le siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège.
Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

Sièges avant manuels

Conduire uniquement le véhicule si les sièges et les dossiers sont correctement encliquetés.

⚠ AVERTISSEMENT

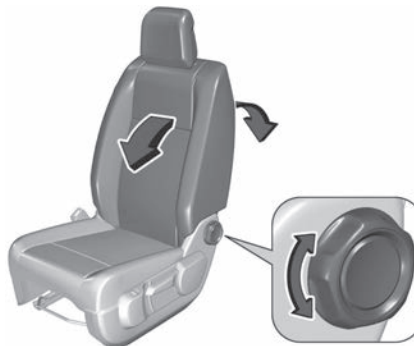
Une fois ces réglages effectués, vérifier depuis la position de conduite

Réglage longitudinal



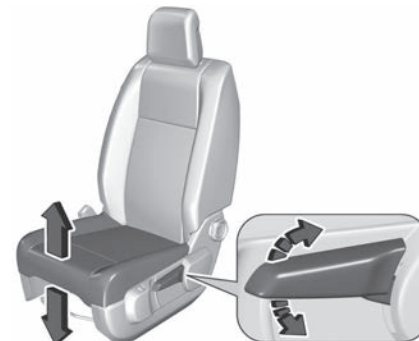
Tirer sur la poignée, faire glisser le siège puis relâcher la poignée. Essayer de déplacer le siège d'avant en arrière pour s'assurer qu'il est bien verrouillé en place.

Inclinaison du dossier



Tourner le volant pour régler l'inclinaison.
Ne pas s'appuyer sur le dossier pendant le réglage.

Hauteur de siège



Mouvement de pompage du levier.

vers le haut relever le siège
vers le bas abaisser le siège

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Soutien lombaire



Faire tourner la molette en fonction des exigences personnelles.

Sièges avant électriques

⚠ AVERTISSEMENT

Faire attention en actionnant les sièges électriques. Risque de blessures, en particulier pour les enfants. Des objets pourraient être piégés.

⚠ ATTENTION

Vérifier qu'aucun objet n'est rangé en dessous ou n'obstrue pas la zone de mouvement. Risque d'endomma-

ger les commandes ou d'entraver la course du siège.

Réglage longitudinal



Déplacer le bouton vers l'avant / l'arrière.

Hauteur de siège



Déplacer le bouton vers le haut / le bas.

Inclinaison du dossier



Incliner le bouton vers l'avant / l'arrière.

Soutien lombaire



Appuyer sur  en fonction des exigences personnelles.

Sièges chauffants



La molette de chauffage de siège se trouve au niveau du siège ou sur le ta-

bleau de bord.

Activer le chauffage de siège en faisant tourner la molette  du siège avant correspondant. Trois intensités de chauffage sont disponibles.

Pour désactiver le chauffage de siège, faire tourner la molette  jusqu'à 0. Le chauffage fonctionne uniquement lorsque la température extérieure est inférieure à 20°C.

Une utilisation prolongée au réglage maximum n'est pas recommandée pour les personnes à peau sensible.

Le chauffage des sièges n'est possible qu'avec le moteur en marche et pendant l'Autostop.

Sièges massants



Activer la fonction de massage du dos en appuyant sur . L'activation est signalée par l'éclairage de la LED dans le bouton.

La fonction de massage est activée pendant une période de 1 heure. Pendant ce temps, un massage est effectué en six cycles entrecoupés de pauses.

Pour régler l'intensité du massage, appuyer sur . Deux niveaux de massage sont proposés.

Appuyer sur  de nouveau désactive la fonction de massage. La LED s'éteint. La fonction de massage n'est possible qu'avec le moteur en marche et pendant l'Arrêt automatique.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Easy Entry

Pour faciliter l'accès à la troisième rangée de sièges, les sièges de la deuxième rangée peuvent basculer.



Tirer sur le levier de déblocage et basculer le siège vers l'avant. Pour rétablir la position d'origine, basculer le siège vers l'arrière jusqu'à ce qu'il se bloque.

Rabattement des sièges avant

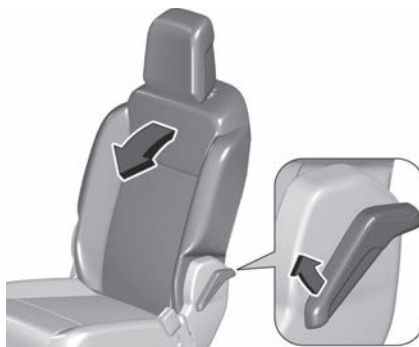
En fonction de la version, les sièges avant peuvent être rabattus entièrement à plat, en position tablette.

Dossier des sièges avant

Rabattement

Faire coulisser le siège avant le plus loin possible en arrière afin d'éviter tout contact avec le tableau de bord lors du rabattement.

Abaisser l'appuie-tête ou le retirer avant de rabattre le dossier.



Tirer sur le levier, abaisser complètement le dossier vers l'avant et relâcher le levier.

i REMARQUE

Remarque En cas d'accident, les passagers peuvent être évacués

de l'habitacle en rabattant complètement le siège conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système d'airbag de passager avant doit être désactivé si le siège du passager avant est en position rabattue.

Déploiement

Pour remettre le siège à la verticale, tirer sur le levier et soulever complètement le dossier. Relâcher ensuite le levier.

Banquette côté passager avant

Rabattement



Pour lever l'assise de siège, tirer sur la boucle et lever l'assise de siège contre le dossier.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais mettre la main sous la siège lors du rabattage du siège. Risque de blessure.

Déploiement

Pour replacer l'assise de siège dans sa position d'origine, abaisser l'assise de siège jusqu'à son blocage.

Accoudoir avant

Plusieurs réglages sont disponibles pour l'accoudoir.



1. Le soulever complètement.

2. L'abaisser complètement.
3. Soulever l'accoudoir lentement et le bloquer dans la position voulue.

Position des sièges arrière

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque les sièges sont en train d'être réglés ou rabattus, garder les mains et les pieds à l'écart du mouvement des sièges. Risque de blessure.

Veiller à ce qu'aucun objet ne se trouve sur les points d'ancrages ou les rails.

Ne jamais régler les sièges en roulant. Ils pourraient se déplacer de manière incontrôlée.

Conduire uniquement le véhicule si les sièges et les dossiers sont correctement encliquetés.

Selon la version, les leviers des sièges peuvent être placés à différents endroits.

Dossier de siège

Rabattement du dossier en position de tablette

1. Abaisser l'appuie-tête ou le retirer avant de rabattre le dossier
2. Le cas échéant, rabattre l'accoudoir



3. Tirer sur le levier avant ou pousser sur le levier arrière pour débloquer le dossier
4. Rabattre le dossier complètement

Déplier le dossier

1. Tirer sur le levier avant ou pousser sur le levier arrière.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

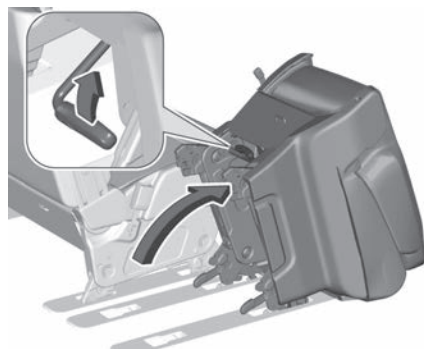
10

2. Soulever totalement le dossier jusqu'à ce qu'il se bloque.

Sièges arrière fixes

Position basculée

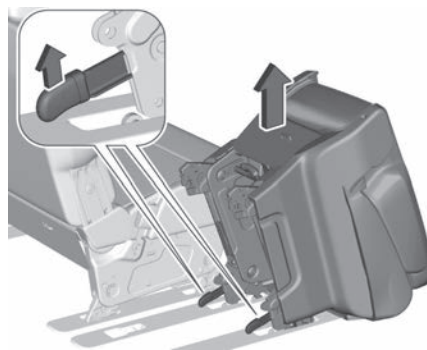
1. Rabattre le dossier en position de tablette.



2. Tirer sur le levier de déblocage et basculer le siège vers l'avant.

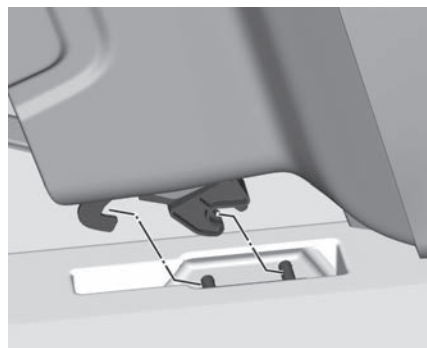
Dépose

1. Rabattre le dossier en position de tablette ;
2. Mettre le siège en position basculée.

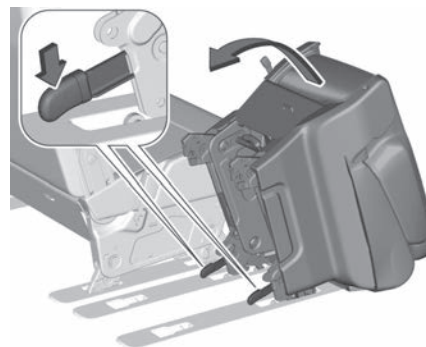


3. Dégager chaque support avant en tirant sur le levier concerné ;
4. Retirer le siège.

Pose



1. Insérer les supports avant dans les ancrages ;

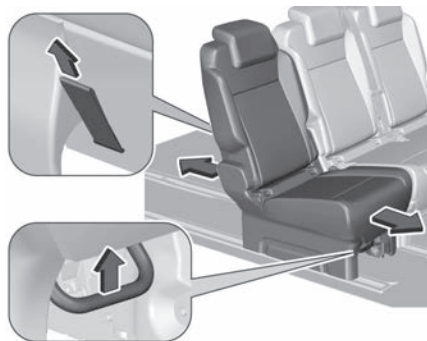


2. Pousser sur les leviers pour bloquer les supports avant et basculer le siège vers l'arrière jusqu'à ce qu'il soit bloqué ;
3. Déplier le dossier.

Sièges en vis-à-vis

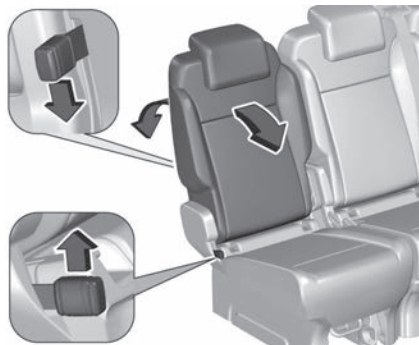
Réglage longitudinal

Les sièges individuels et la banquette peuvent être déplacés individuellement vers l'avant et l'arrière.



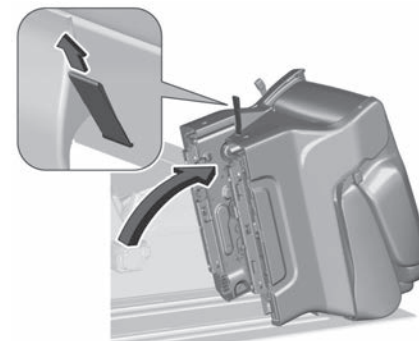
Pour débloquer le siège, tirer le levier avant vers le haut ou tirer sur la boucle à l'arrière sans dépasser le point de résistance. Faire coulisser le siège vers l'avant ou l'arrière.

Inclinaison du dossier



Tirer sur le levier avant ou pousser sur le levier arrière pour débloquer et régler le dossier. Relâcher le levier quand la position voulue est atteinte.

Dépose



1. Tirer la boucle à l'arrière au-delà du point de résistance et basculer le siège vers l'avant ;
2. Retirer le siège.

⚠ ATTENTION

Ne pas utiliser la boucle pour soulever le siège.

Pose

1. La boucle à l'arrière doit être en position de déblocage ;

1

2

3

4

5

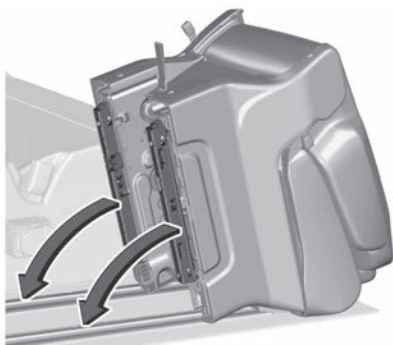
6

7

8

9

10



2. Placer l'avant du siège sur les rails puis basculer l'arrière vers le bas ;
3. Faire coulisser le siège jusqu'à ce qu'il s'engage.

⚠ ATTENTION

Éviter le contact entre deux sièges. Cela pourrait entraîner une usure significative des pièces en contact. Déplacer et verrouiller les sièges dos à la route de la deuxième rangée aussi près que possible du siège de la première rangée, en fonction de la position des sièges de la première rangée. La distance entre les sièges de la deuxième rangée

dos à la route et les sièges de la troisième rangée face à la route doit être aussi grande que possible.



Ceintures de sécurité

Introduction aux ceintures de sécurité



Les ceintures de sécurité sont bloquées lors d'accélération ou de décélération

fortes du véhicule, ce qui assure le maintien des occupants en position assise. Le risque de blessure est ainsi sensiblement réduit.

L'enrouleur peut se verrouiller lorsque la voiture est garée sur une pente abrupte : c'est parfaitement normal. En outre, le mécanisme d'enroulement bloque la ceinture de sécurité en cas de traction brutale ou de freinage brusque, de collision ou de virage à grande vitesse.

⚠ DANGER

Ne jamais placer une ceinture de sécurité autour d'un enfant assis sur les genoux d'un occupant. En cas de freinage brusque ou de collision, l'enfant peut subir des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Boucler la ceinture de sécurité avant chaque trajet. En cas d'accident, les personnes qui n'ont pas bouclé leur ceinture de sécurité mettent en danger les autres passagers et eux-mêmes.

Les ceintures de sécurité sont conçues pour n'être utilisées que par une seule personne adulte à la fois.

Vérifier régulièrement toutes les parties du système de ceinture pour s'assurer qu'elles fonctionnent bien, qu'elles ne sont pas endommagées ou ne présentent pas de saleté.

Faire remplacer les pièces endommagées. Après un accident, faire remplacer les ceintures et les rétracteurs de ceinture déclenchés dans un atelier.

i REMARQUE

S'assurer que les courroies ne sont pas endommagées par des chaussures ou des objets tranchants ou coincées. Veiller à ce que des saletés ne pénètrent pas dans les rétracteurs de ceintures de sécurité.

i REMARQUE

Utiliser la boucle de ceinture prévue pour boucler la ceinture de sécurité correspondante afin d'assurer un bon fonctionnement.

Rappel de ceinture de sécurité

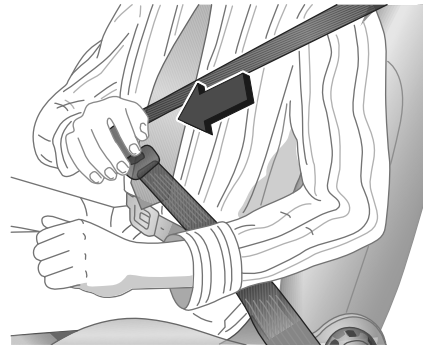
Les sièges non amovibles sont équipés d'un rappel de ceinture de sécurité, indiqué par un témoin  dans le combiné d'instruments et dans le vide-poches de pavillon.

Limiteurs d'effort

Ils réduisent la charge sur le corps grâce à un relâchement progressif de la ceinture pendant une collision.

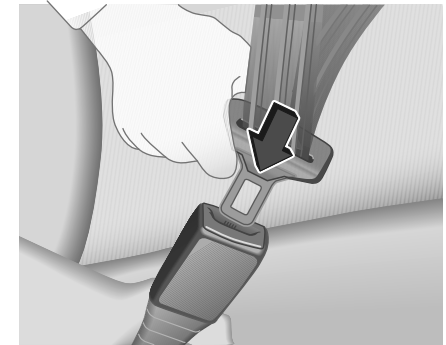
Ceintures de sécurité à trois points

Bouclage



Retirer la ceinture de sécurité de l'enrouleur, la guider sans la tordre sur le corps. Avec l'autre main, tirer la ceintu-

re de sécurité vers le bas et vers l'avant afin que la plaque de verrouillage puisse glisser sans résistance. Insérer la plaque de verrouillage dans la boucle. S'assurer que la ceinture de sécurité soit placée en travers de l'épaule et qu'elle est bien ajustée au corps pendant la conduite.



Le port de vêtements larges ou épais gêne la position tendue de la ceinture de sécurité. Ne pas placer d'objets, comme un sac à main ou un téléphone portable, entre la ceinture de sécurité et le corps.

1

2

3

4

5

6

7

8

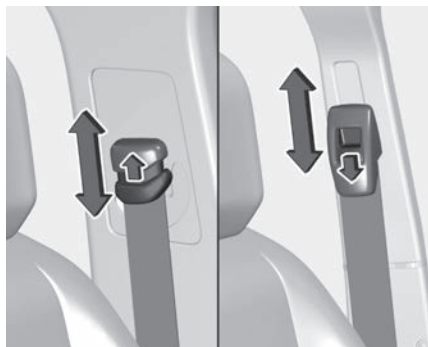
9

10

⚠ AVERTISSEMENT

La ceinture de sécurité ne doit pas reposer contre des objets durs ou fragiles dans les poches des vêtements.

Réglage en hauteur



Appuyer sur le bouton de déblocage et déplacer l'ajusteur de hauteur vers le haut ou le bas jusqu'à ce qu'il soit bloqué dans la position voulue.



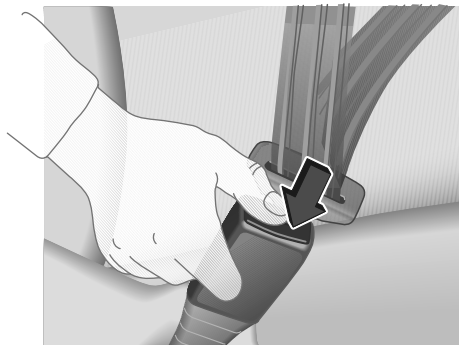
Régler la hauteur de sorte que la ceinture de sécurité repose sur l'épaule. Elle ne doit pas passer sur le cou ou le haut du bras. Ne pas procéder au réglage en roulant.

Ceintures de sécurité sur les sièges arrière et la banquette



Le rétracteur se trouve sur le dossier du siège.

Débouclage



Pour relâcher la ceinture de sécurité, appuyer sur le bouton rouge de la boucle de ceinture.

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse



⚠ AVERTISSEMENT

La ceinture sous-abdominale doit être placée aussi bas que possible sur le bassin pour éviter toute pression sur l'abdomen.

Rétracteur de ceinture de sécurité

En cas de collision frontale, arrière ou latérale d'une certaine gravité, les cein-

tures de sécurité de siège avant individuel et la ceinture de sécurité du siège latéral de la banquette avant sont tendues par les rétracteurs de ceinture de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Une manipulation incorrecte (par exemple la dépose ou la pose des ceintures) peut déclencher les rétracteurs de ceinture.

Le déclenchement des prétensionneurs de ceinture est indiqué par un voyant  qui est allumé continuellement. Faire remplacer les rétracteurs de ceinture déclenchés par un atelier. Les rétracteurs de ceinture ne se déclenchent qu'une seule fois.

ℹ REMARQUE

Ne pas fixer ou installer d'accessoires ou d'autres objets qui peuvent interférer avec le fonctionnement des rétracteurs de ceintures de sécurité. Ne pas apporter de changement aux composants des prétensionneurs de ceinture car cela annu-

lerait l'homologation d'usage du véhicule.

Système d'airbags

Introduction du système d'airbags

Le système d'airbags comporte une série de systèmes individuels en fonction de l'étendue de l'équipement. Une fois déclenché, les airbags se gonflent en quelques millisecondes. Il se dégonfle si rapidement que cela passe souvent inaperçu pendant la collision.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système d'airbags se déploie d'une manière explosive. Les réparations doivent être confiées exclusivement au personnel qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

L'ajout d'accessoires qui modifient le châssis du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle métallique à l'avant ou sur le côté, peut entraver le bon fonctionnement du système d'airbags. Le fonction-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

nement du système d'airbags peut également être affecté par la modification de parties des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic des airbags, du volant, du combiné d'instruments, des joints intérieurs de porte, y compris les haut-parleurs, d'un des modules d'airbag, du garnissage du plafond ou des montants, des capteurs avant, des capteurs de chocs latéraux ou du câblage des airbags.

AVERTISSEMENT

Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags.

AVERTISSEMENT

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (par ex. enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.

Ne rien fixer ou coller sur :

- Le volant et la planche de bord.
- Les dossiers des sièges (par ex. vêtements).
- Le pavillon.

Ce système est conçu pour renforcer la sécurité des occupants situés aux places avant et aux places latérales arrière, en cas de collision violente. Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort.

Des détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

- En cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants.
- En cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de sécurité contri-

bue à assurer la protection dans ces situations.

L'importance d'un choc dépend de la nature de l'obstacle et de la vitesse du véhicule au moment de la collision.

REMARQUE

Dans la zone de la console centrale se trouve l'électronique de commande du système d'airbags et de rétracteurs de ceinture.

Ne ranger aucun objet magnétique à cet endroit.

Ne fixer aucun objet sur les couvercles d'airbags et ne pas les couvrir d'autres matériaux. Faire remplacer les couvercles endommagés par un atelier.

Chaque airbag ne peut être déclenché qu'une seule fois

Faire remplacer les airbags déployés par un atelier. En outre, il peut être nécessaire de remplacer le volant, le combiné d'instruments, les parties du revêtement, les joints de porte, les poignées et les sièges.

Ne pas apporter de modifications au système d'airbags, car cela annule-

rait l'homologation d'usage du véhicule.

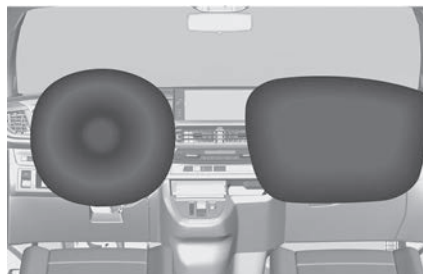
⚠️ AVERTISSEMENT

Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenchera plus.

Airbags frontaux

Le système d'airbag frontal se compose de deux airbags, un dans le volant et un autre dans le tableau de bord du côté du passager avant. Ils sont reconnaissables à l'inscription AIRBAG. Le système d'airbag avant se déclenche en cas de collision frontale d'une certaine gravité. Le contact doit être mis.



Les airbags gonflés amortissent l'impact, réduisant dès lors considérablement le risque de blessure du tronc et de la tête des occupants avant.

⚠️ AVERTISSEMENT

Une protection optimale n'est assurée que si le siège se trouve dans la position correcte. Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags. Fixer correctement la ceinture de sécurité et l'enclencher fermement. C'est indispensable pour que la protection de l'airbag soit efficace.

Airbags latéraux



Le système d'airbags latéraux se compose d'un airbag dans chacun des dossiers de siège avant.

Ils sont reconnaissables à l'inscription AIRBAG.

Le système d'airbag latéral se déclenche en cas de collision latérale d'une certaine gravité. Le contact doit être mis.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10



Les airbags gonflés amortissent l'impact, réduisant dès lors considérablement le risque de blessure du tronc en cas de collision latérale.

AVERTISSEMENT

Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags.

REMARQUE

N'utiliser que des housses de protection de siège qui sont homologuées pour le véhicule.
Ne pas couvrir les airbags.

Airbags rideaux

Le système d'airbags rideaux se compose d'un airbag de cadre de toit, de chaque côté du véhicule.

Le système d'airbag rideau se déclenche en cas de collision latérale d'une certaine gravité. Le contact doit être mis.



Les airbags gonflés amortissent l'impact, réduisant dès lors considérablement le risque de blessure de la tête en cas de choc latéral.

AVERTISSEMENT

Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags.
Les crochets dans les poignées de cadre de toit peuvent uniquement servir à suspendre des vêtements

légers, sans cintre. Ne pas garder d'objets dans ces vêtements.

Dysfonctionnement du système d'airbags

En cas de dysfonctionnement, ce voyant  s'allume au combiné d'instruments. S'adresser à un concessionnaire ou à un atelier qualifié pour faire vérifier le système.

Les airbags pourraient ne pas se déclencher en cas de choc violent.

AVERTISSEMENT

Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, les airbags peuvent ne pas se déclencher.
Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

Désactivation de l'airbag passager avant

L'airbag passager avant doit être réglé en fonction du type de dispositif de retenue pour enfants utilisé. Suivre le

tableau d'installation des dispositifs de retenue pour enfants.

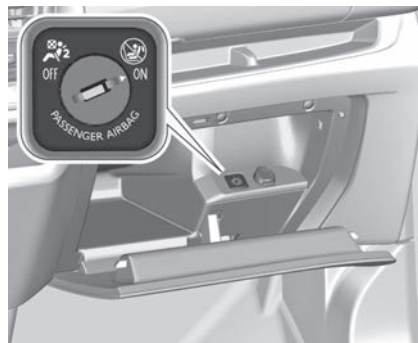
➡ 59

Les systèmes d'airbags rideau et latéral, les rétracteurs de ceinture et tous les systèmes d'airbags du conducteur restent actifs. Le système d'airbag passager avant peut être désactivé via un commutateur à clé situé dans la boîte à gants côté passager.

⚠ AVERTISSEMENT

Désactiver l'airbag passager uniquement en utilisation combinée avec un système de retenue pour enfants, selon les instructions et restrictions précisées dans le tableau d'installation des dispositifs de retenue pour enfants.

Le non-respect de cette consigne présente un risque de blessures mortelles pour la personne occupant un siège avec airbag passager avant désactivé.



Utiliser la clé de contact pour choisir la position :

OFF



L'airbag passager avant est désactivé et ne se gonfle pas en cas de collision. Le voyant s'allume en permanence dans la console centrale.

ON



L'airbag passager avant est activé

Activer/Désactiver l'airbag **uniquement avec le véhicule arrêté et le contact coupé.**



Après la mise du contact :

- Si le voyant **ON** s'allume pendant environ 60 secondes, le système d'airbag passager avant se déploie en cas de collision.
- Si le voyant **OFF** s'allume, le système d'airbag passager avant est désactivé. Il reste allumé tant que l'airbag est désactivé.

Consulter immédiatement un atelier :

- Si aucun des deux voyants n'est allumé.
- Si les deux voyants sont allumés en même temps, le système présente

1

2

3

4

5

6

7

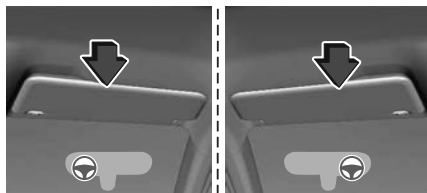
8

9

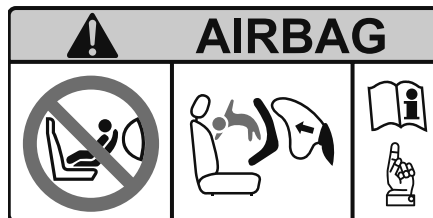
10

une défaillance. L'état du système ne peut pas être déterminé. Personne n'est autorisé à occuper le siège passager avant.

Étiquette d'avertissement - Airbag passager avant



Respecter impérativement la consigne suivante, rappelée par l'étiquette d'avertissement située de chaque côté du pare-soleil passager :



DANGER

Ne jamais utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un coussin gonflable actif placé devant lui, sous peine d'infliger des blessures graves, voire mortelles à l'enfant.

EN : NEVER use a rearward-facing child restraint on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it, DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur.

DE : Montieren Sie auf einem Sitz mit AKTIVIERTEM Front-Airbag NIE-MALS einen Kindersitz oder eine Babyschale entgegen der Fahrtrichtung,

das Kind Könnte schwere oder sogar tödliche Verletzungen erleiden.

FR : NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

ES : NO INSTALAR NUNCA un sistema de retención para niños de espaldas al sentido de la marcha en un asiento protegido mediante un AIRBAG frontal ACTIVADO, ya que podría causar lesiones GRAVES o incluso la MUERTE del niño.

IT : NON installare MAI seggiolini per bambini posizionati in senso contrario a quello di marcia su un sedile protetto da un AIRBAG frontale ATTIVATO. Ciò potrebbe provocare la MORTE o FERITE GRAVI al bambino.

Systèmes de retenue pour enfants

Consignes générales

AVERTISSEMENT

Pour transporter des enfants dans le véhicule, les installer dans un siège approprié. **Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.**

AVERTISSEMENT

La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Veiller à respecter les consignes ci-après et celles fournies avec le siège enfant.

REMARQUE

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans son pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, tous les enfants de moins de **12 ans ou d'une taille inférieure à 1 mètre 50 doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leurs taille ou poids**, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou d'ancrages ISOFIX.
- **Un enfant de moins de 15 mois doit obligatoirement être transporté en position dos à la route à l'avant comme à l'arrière.** L'utilisation de sièges "dos à la route" est recommandée pour les enfants jusqu'à l'âge de 3 ans.
- **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière du véhicule.**

AVERTISSEMENT

Ne rien fixer sur les systèmes de retenue pour enfants et ne pas les couvrir d'autres matériaux. Un système de retenue pour enfants soumis

à des contraintes en cas d'accident doit être remplacé.

REMARQUE

Ceintures de sécurité

Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, car cela pourrait le déstabiliser. Lors de l'installation d'un siège enfant sur un siège arrière, vérifier que le siège enfant n'interfère pas avec le fonctionnement de la ceinture de sécurité du siège central arrière. Veiller à positionner et boucler correctement la ceinture de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

AVERTISSEMENT

Appuie-têtes

Enlever l'appuie-tête avant d'installer un siège enfant avec dossier ou système Top Tether sur une place passager.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

S'assurer que l'appuie-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage brusque. Remettre l'appuie-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

⚠ AVERTISSEMENT

Protections complémentaires.

Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utiliser le dispositif "Sécurité enfants".

Veiller à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.

Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.

Par sécurité, ne pas laisser :

- Un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule.
- Un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées.
- Les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

Installation d'un dispositif de retenue pour enfants sur un siège avant

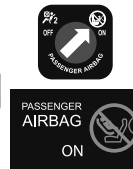
⚠ AVERTISSEMENT

L'airbag passager avant doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant dos à la route. Sinon **l'enfant risquerait d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.**



⚠ AVERTISSEMENT

L'airbag passager avant doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant face à la route.



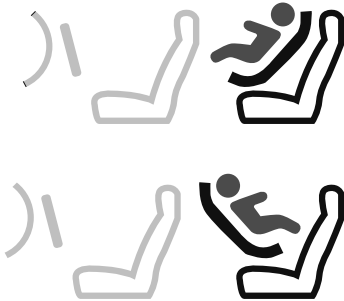
i REMARQUE

Régler le siège du passager avant à la **position de réglage la plus haute et la position longitudinale entièrement vers l'arrière avec le dossier redressé.**



Installation d'un dispositif de retenue pour enfants sur un siège arrière

Face à la route ou dos à la route



1. Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant face à la route ou que le siège enfant dos à la route ne touchent pas le siège avant du véhicule.
2. Vérifier que le dossier du siège enfant face à la route est le plus près possible du dossier du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.

Place arrière centrale

Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

Recommandations spécifiques aux sièges

⚠ AVERTISSEMENT

Installation d'un rehausseur

La partie thoracique de la ceinture de sécurité doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.

Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.

Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

⚠ AVERTISSEMENT

Installation d'un siège enfant avec béquille

Veiller à ce que la béquille soit en contact ferme et stable avec le sol. Un siège avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le système de retenue pour enfants n'est pas utilisé, attacher le siège avec la ceinture de sécurité ou les ancrages ISOFIX, ou le retirer du véhicule. Ne pas le laisser dans l'habitacle sans le fixer solidement. De cette façon, en cas de freinage brusque ou d'accident, les occupants ne seront pas blessés.

⚠ AVERTISSEMENT

L'appuie-tête doit toujours être présent dans le véhicule et installé si le siège est utilisé par un passager adulte ou un enfant assis dans le système de retenue sans dossier.

⚠ AVERTISSEMENT

Après avoir installé un système de protection pour enfants dans le véhicule, ne pas avancer ou reculer le siège car il pourrait desserrer les fixations. Retirer le système de protection pour enfants pour régler la position du siège. Réinstaller le sys-

tème de protection pour enfants une fois le siège réglé.

Pose des ceintures de sécurité

Les systèmes de retenue pour enfants peuvent être fixés à l'aide d'une ceinture de sécurité.

Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est bien positionnée et tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule.

Connecteurs d'ancrage ISOFIX

Les positions des systèmes de retenue pour enfant ISOFIX spécifiques au véhicule sont indiquées dans le tableau d'installation des systèmes de retenue pour enfants.

Les sièges extérieurs arrière sont équipés de points d'ancrage conformes à la norme ISOFIX.



Les points d'ancrage sont situés derrière les fermetures éclair entre le dossier et l'assise. Ils sont signalés par une étiquette sur le dossier.

Ouvrir la fermeture éclair pour accéder aux fixations.

REMARQUE

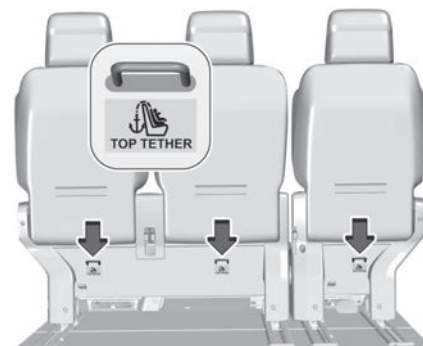
Lors de la fixation des systèmes de retenue pour enfants compatibles ISOFIX sur les sièges passager réglables, d'abord incliner le dossier autant que nécessaire vers l'arrière pour pouvoir accéder aux connecteurs d'ancrage ISOFIX.

Après la fixation correcte du système de retenue pour enfants ISOFIX,

incliner de nouveau le dossier vers l'avant.

Ancrages Top Tether

En plus des anneaux ISOFIX A, les sièges Top Tether doivent être fixés à un anneau supplémentaire, situé derrière le siège.



Avant d'installer un siège Top Tether :

1. Retirer et ranger l'appuie-tête du siège avant d'installer le siège enfant ;
2. Installer le siège enfant sur les fixations ISOFIX ;
3. Passer la sangle du siège enfant par-dessus le dossier et la fixer aux anneaux Top Tether.

4. Serrer la sangle conformément aux instructions du manuel fourni avec le siège enfant.

Les positions des systèmes de retenue pour enfants ISOFIX de catégorie universelle sont indiquées dans le tableau Installation des systèmes de retenue pour enfants.

Sièges enfants i-Size

Un système de retenue pour enfant i-Size est un système ISOFIX universel selon la réglementation n° 129 des Nations Unies.

Tous les systèmes de retenue pour enfants i-Size peuvent être utilisés sur un siège de véhicule convenant au système i-Size, comme indiqué dans le tableau Installation des systèmes de retenue pour enfants.



Les sièges enfant **i-Size** et sièges du véhicule homologués i-Size sont identifiés par le symbole i-Size.

i REMARQUE

Pour éviter que le siège ne bascule vers l'avant en cas de collision, il faut utiliser une sangle d'ancrage supérieure ou une jambe de force en plus des supports ISOFIX.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Sièges pour enfants recommandés

Taille de l'enfant (ECE R129)	Type d'installation	Système de retenue pour enfants	Remarque
Taille : 40 - 85 cm (de la naissance à 15 mois) (jusqu'à 13 kg)	Dos à la route 	"RÖMER Baby-Safe PRO"	Recommandé avec sa base ISOFIX(RÖMER Vario Base 5Z)
Taille : 61 - 105 cm (de 3 mois à 4 ans) (jusqu'à 18 kg)	Dos à la route Taille : 61 - 105 cm  Face à la route Taille : 76 - 105 cm 	"RÖMER Dualfix 5Z"	Installé avec sa base ISOFIX (RÖMER Vario Base 5Z) L'installation dos la route est recommandée
Taille : 100 - 150 cm (de 3,5 à 12 ans) (jusqu'à 36 kg)	Face à la route 	"RÖMER KidFix Pro"	Peut être installé avec ou sans supports ISOFIX. L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité. Acheté sur Stellantis & You, Sales and Services Il est recommandé d'utiliser un siège enfant avec dossier. En cas de dépose du dossier en présence d'un enfant de plus de 138 cm, il faut également enlever la protection de sécurité

⚠ DANGER

Si un système de retenue pour enfants ISOFIX universel n'est pas fixé sur les trois points d'ancrage, il ne pourra pas protéger correctement l'enfant. En cas d'accident, l'enfant peut être gravement ou mortellement blessé.

i REMARQUE

Suivre les instructions des fabricants de dispositifs de retenue pour enfants afin d'installer le dispositif de retenue pour enfants approprié dans le véhicule.

i REMARQUE

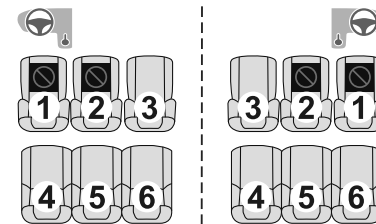
Pour le dispositif de retenue pour enfant semi-universel ou spécifique au véhicule (système de retenue pour enfant ISOFIX ou à ceinture), se reporter à la liste des véhicules fournie dans le manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfant.

i REMARQUE

S'assurer que l'emplacement d'installation du système de retenue pour enfants à l'intérieur du véhicule est correct.
Se référer au tableau récapitulatif pour l'installation des sièges enfants.



Emplacements de montage d'un système de retenue pour enfants



3		
2		
5		
4 6		

* Selon versions, voir le tableau des emplacements des sièges enfant.

⚠ AVERTISSEMENT

Respecter les restrictions et les indications du tableau Installation des

dispositifs de retenue pour enfants selon la réglementation européenne.

Clé



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Airbag passager avant **dés-activé** et voyant d'avertissement associé.



Airbag passager avant **activé** et voyant d'avertissement associé.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué **universellement "dos à la route"** (U) de groupes 0, 0+, 1, 2 ou 3, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué universellement "face à la route"** (UF) de groupes 1, 2 et 3, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.



Siège enfant **ISOFIX** dos à la route :

- **R1** : siège enfant ISOFIX pour **nourrisson**.
- **R2** : Siège enfant ISOFIX de **taille réduite**.
- **R3** : siège enfant ISOFIX de **grande taille**.



Siège enfant **ISOFIX** face à la route :

- **F2X** : Siège enfant ISOFIX pour **tout-petits**.
- **F2** : Siège enfant ISOFIX de **hauteur réduite**.
- **F3** : Siège enfant ISOFIX de **grande hauteur**.



Rehausseur de siège enfant, sécurisé par ceinture de sécurité ou fixations **ISOFIX** :

- **B2** : **siège rehausseur de largeur réduite**.



Siège enfant ISOFIX de type **"Nacelle"** :



- **L1** : orienté du côté gauche.
- **L2** : orienté du côté droit.



Place autorisant la fixation d'un siège enfant **ISOFIX**.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant **ISOFIX**.

Pour les réglages des sièges, se reporter au tableau **"Installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size"**.

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants fixés par la ceinture de sécurité et homologués universellement **(a)**, ainsi que les sièges les plus grands **ISOFIX** et **i-Size** sur les places assises équipées de fixations **ISOFIX** dans le véhicule.

	Numéro du siège					
	Sièges avant (b)				Sièges arrière (b) rangée 2	
	1	2 (g)		3		4
Airbag passager avant		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)	Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)	
Position compatible avec un siège enfant universel (a) dos à la route	non	non		oui (e)	non	oui (h)
Position compatible avec un siège enfant universel (a) face à la route	non	non		oui (f)		oui (h)
Position compatible avec un siège enfant i-Size dos à la route / face à la route	non	non		non		non
Place équipée d'une attache Top Tether	non	non		non		non

	Numéro du siège							
	Sièges avant (b)					Sièges arrière (b) rangée 2		
	1	2 (g)		3		4	5	6
Airbag passager avant		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)	Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)			
Siège enfant de type "Nacelle" (L1 / L2)	non	non		non		oui/non (g)	non	oui/non (g)
Siège enfant ISOFIX "dos à la route" (R1 / R2 / R3)	non	non		non		R3 (i)/non (g)	non	R3 (i)/non (g)
Siège enfant ISOFIX "face à la route" (F2 / F2X / F3)	non	non		non		F3	non	F3
Siège enfant "Rehausseur" (B2/ B3)	non	non		non		B2 (g)	non	B2 (g)

Règles

- Une place compatible **i-Size** est également compatible pour **R1**, **R2** et **F2X**, **F2**, **B2**.
 - Une place compatible **R3** est également compatible pour **R1** et **R2**.
 - Une place compatible **R2** est également compatible pour **R1**.
 - Une place compatible **F3** est également compatible pour **F2X** et **F2**.
- Une place compatible **B3** est également compatible pour **B2**.
 - (a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.
 - (b) Selon version, consulter la législation en vigueur dans le
 - (c) Pour installer un siège enfant "**dos à la route**" à cette place, désactiver "**OFF**" IMPÉRATIVEMENT l'airbag passager avant.
- pays avant d'installer un enfant à cette place.

- (d) Seul un siège enfant "**face à la route**" est autorisé à cette place avec l'airbag passager avant activé "**ON**".
- (e) Pour un siège enfant universel "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**" (**U**), de groupes **0**, **0+**, **1**, **2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.
- (f) Pour un siège enfant universel "**face à la route**" (**UF**) de groupes **1**, **2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.
- (g) Avec banquette fixe de la rangée 1 uniquement.
- (h) Pour installer un siège enfant en place arrière, dos ou face à la route, avancer les sièges situés devant, puis redresser les dossiers pour laisser suffisamment de place au siège enfant et aux jambes de l'enfant.
- (i) Le siège avant doit être réglé pour n'avoir aucun contact entre l'enfant en rang 2 et le siège juste devant (siège avant réglé 2 crans en avant du milieu de glissière).

1

2

3

4

5

6

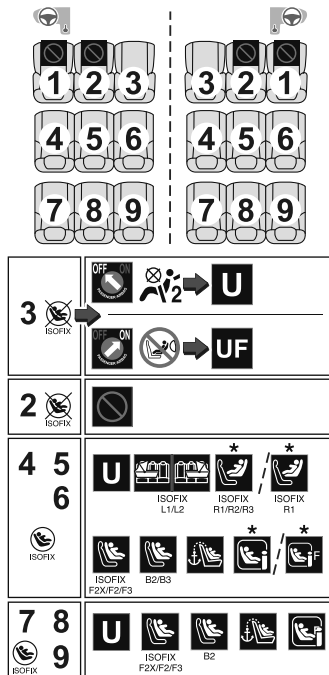
7

8

9

10

Version COMBI



* Selon versions, voir le tableau des emplacements des sièges enfant.

Clé



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Airbag passager avant **dés-activé** et voyant d'avertissement associé.



Airbag passager avant **activé** et voyant d'avertissement associé.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué **universellement "dos à la route" et/ou "face à la route"** (U) de groupes **0, 0+, 1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué universellement "face à la route"** (UF) de

groupes **1, 2** et **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.



Place autorisant la fixation d'un siège enfant **i-Size**.



Place autorisant l'installation d'un siège enfant **i-Size "face à la route"**.



Présence d'un ancrage **Top Tether** à l'arrière du dossier, autorisant la fixation d'un **siège enfant ISOFIX universel**.



Siège enfant **ISOFIX** dos à la route :

- **R1** : siège enfant **ISOFIX** pour **nourrisson**.
- **R2** : Siège enfant **ISOFIX** de **taille réduite**.
- **R3** : siège enfant **ISOFIX** de **grande taille**.



Siège enfant **ISOFIX** face à la route :

- **F2X : Siège enfant ISOFIX pour tout-petits.**
- **F2 : Siège enfant ISOFIX de hauteur réduite.**
- **F3 : Siège enfant ISOFIX de grande hauteur.**



Rehausseur de siège enfant, sécurisé par ceinture de sécurité ou fixations **ISOFIX** :

- **B2 : siège rehausseur de largeur réduite.**
- **B3 : Siège rehausseur de grande largeur.**



Siège enfant ISOFIX de type "**Nacelle**" :



- **L1 : orienté du côté gauche.**
- **L2 : orienté du côté droit.**



Place autorisant la fixation d'un siège enfant **ISOFIX**.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant **ISOFIX**.

Pour les réglages des sièges, se reporter au tableau **Installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size**.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants fixés par la ceinture de sécurité et homologués universellement **(a)**, ainsi que les sièges les plus grands **ISOFIX** et **i-Size** sur les places assises équipées de fixations **ISOFIX** dans le véhicule.

	Numéro du siège										
	Sièges avant (b)					Sièges arrière (b) rangée 2			Sièges arrière (b) rangée 3		
	1	2 (g)		3		4	5	6	7	8	9
Airbag passager avant		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)	Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)						
Position compatible avec un siège enfant universel (a) dos à la route	non	non		oui (e)	non	oui			oui		
Position compatible avec un siège enfant universel (a) face à la route	non	non		oui (f)		oui			oui		
Position compatible avec un siège enfant i-Size dos à la route	non	non		non		oui (k)/non (l)	oui (j) (k)/non (l)	oui (k)/non (j)	oui (n)	oui (j) (n)	oui (n)

	Numéro du siège										
	Sièges avant (b)					Sièges arrière (b) rangée 2			Sièges arrière (b) rangée 3		
	1	2 (g)		3		4	5	6	7	8	9
Airbag passager avant		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)	Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)						
Position compatible avec un siège enfant i-Size face à la route	non	non		non		oui	oui (j)	oui	oui (n)	oui (j) (n)	oui (n)
Place équipée d'une attache Top Tether	non	non		non		oui			oui		
Siège enfant de type " Nacelle " (L1 / L2)	non	non		non		oui (h) (i) (l)	oui (h) (i) (j) (l)	oui (h) (i) (l)	non		
Siège enfant ISOFIX "dos à la route" (R1 / R2 / R3)	non	non		non		R3 (k) (l)/R1 (m)	R3 (j) (k) (l)/R1 (j) (m)	R3 (k) (l)/R1 (m)	non		

	Numéro du siège										
	Sièges avant (b)					Sièges arrière (b) rangée 2			Sièges arrière (b) rangée 3		
	1	2 (g)		3		4	5	6	7	8	9
Airbag passager avant		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)	Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)						
Siège enfant ISOFIX "face à la route" (F2 / F2X / F3)	non	non		non		F3	F3 (j)	F3	F3	F3 (j)	F3
Siège enfant "Rehausseur" (B2/ B3)	non	non		non		B3	B3 (j)	B3	B2	B2 (j)	B2

Règles

- Une place compatible **i-Size** est également compatible pour **R1**, **R2** et **F2X**, **F2**, **B2**.
 - Une place compatible **R3** est également compatible pour **R1** et **R2**.
 - Une place compatible **R2** est également compatible pour **R1**.
 - Une place compatible **F3** est également compatible pour **F2X** et **F2**.
- Une place compatible **B3** est également compatible pour **B2**.
 - (a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.
 - (b) Selon version, consulter la législation en vigueur dans le pays avant d'installer un enfant à cette place.
 - (c) Pour installer un siège enfant "**dos à la route**" à cette place, désactiver "**OFF**" IMPÉRATIVEMENT l'airbag passager avant.
 - (d) Seul un siège enfant "**face à la route**" est autorisé à cette place avec l'airbag passager avant activé "**ON**".

- (e) Pour un siège enfant universel **"dos à la route"** et/ou **"face à la route" (U)**, de groupes **0, 0+, 1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.
- (f) Pour un siège enfant universel **"face à la route" (UF)** de groupes **1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.
- (g) Version banquette.
- (h) L'installation de la nacelle à cette place peut condamner l'utilisation d'une ou plusieurs places de la même rangée.
- (i) Installation possible uniquement derrière le siège le siège passager individuel de la rangée 1.
- (j) Le siège peut s'installer au centre du véhicule et condamne les places latérales.
- (k) Uniquement pour les sièges individuels de la rangée 1.
- (l) Non compatible si version avec banquette de la rangée 1.
- (m) Avec banquette de la rangée 1.
- (n) Le siège de rang 2 ne peut être utilisé quand un siège enfant de type i-Size est installé immédiatement derrière.

1

2

3

4

5

6

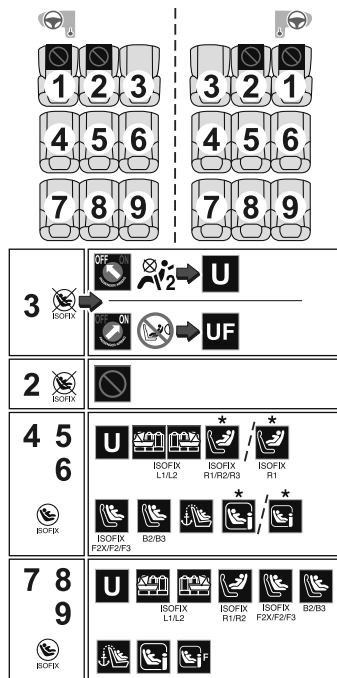
7

8

9

10

Business, Version Active



* Selon versions, voir le tableau des emplacements des sièges enfant.

Clé



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Airbag passager avant **dés-activé** et voyant d'avertissement associé.



Airbag passager avant **activé** et voyant d'avertissement associé.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué **universellement "dos à la route" et/ou "face à la route" (U)** de groupes 0, 0+, 1, 2 ou 3, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué **universellement "face à la route" (UF)** de

groupes 1, 2 et 3, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.



Place autorisant la fixation d'un siège enfant **i-Size**.



Place autorisant l'installation d'un siège enfant **i-Size "face à la route"**.



Présence d'un ancrage **Top Tether** à l'arrière du dossier, autorisant la fixation d'un **siège enfant ISOFIX universel**.



Siège enfant **ISOFIX** dos à la route :

- **R1** : siège enfant **ISOFIX** pour **nourrisson**.
- **R2** : Siège enfant **ISOFIX** de **taille réduite**.
- **R3** : siège enfant **ISOFIX** de **grande taille**.



Siège enfant **ISOFIX** face à la route :

- **F2X : Siège enfant ISOFIX pour tout-petits.**
- **F2 : Siège enfant ISOFIX de hauteur réduite.**
- **F3 : Siège enfant ISOFIX de grande hauteur.**



Rehausseur de siège enfant, sécurisé par ceinture de sécurité ou fixations **ISOFIX** :

- **B2 : siège rehausseur de largeur réduite.**
- **B3 : Siège rehausseur de grande largeur.**



Siège enfant ISOFIX de type "**Nacelle**" :



- **L1 : orienté du côté gauche.**
- **L2 : orienté du côté droit.**



Place autorisant la fixation d'un siège enfant **ISOFIX**.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant **ISOFIX**.

Pour les réglages des sièges, se reporter au tableau "**Installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size**".

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants fixés par la ceinture de sécurité et homologués universellement **(a)**, ainsi que les sièges les plus grands **ISOFIX** et **i-Size** sur les places assises équipées de fixations **ISOFIX** dans le véhicule.

	Numéro du siège										
	Sièges avant (b)					Sièges arrière (b) rangée 2			Sièges arrière (b) rangée 3		
	1	2 (g)		3		4	5	6	7	8	9
Airbag passager avant		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)	Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)						
Position compatible avec un siège enfant universel (a) dos à la route	non	non		oui (e)	non	oui			oui		
Position compatible avec un siège enfant universel (a) face à la route	non	non		oui (f)		oui			oui		
Position compatible avec un siège enfant i-Size dos à la route	non	non		non		oui (k)/non (l)	oui (j) (k)/non (l)	oui (k)/non (l)	oui (q)	oui (j) (n)	oui (q)

	Numéro du siège										
	Sièges avant (b)					Sièges arrière (b) rangée 2			Sièges arrière (b) rangée 3		
	1	2 (g)		3		4	5	6	7	8	9
Airbag passager avant		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)	Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)						
Position compatible avec un siège enfant i-Size face à la route	non	non		non		oui	oui (j)	oui	oui (q)	oui (j) (q)	oui (q)
Place équipée d'une attache Top Tether	non	non		non		oui			oui		
Siège enfant de type " Nacelle " (L1 / L2)	non	non		non		oui (h) (i) (l)	oui (h) (i) (j) (k)	oui (h) (i) (l)	oui (h) (o) (p)/non (n)	oui (h) (j) (o) (p)/non (n)	oui (h) (o) (p)/non (n)
Siège enfant ISOFIX "dos à la route" (R1 / R2 / R3)	non	non		non		R3 (k) (l)/R1 (m)	R3 (j) (k) (l)/R1 (j) (m)	R3 (k) (l)/R1 (m)	R2 (o) (p)/non (n)		

	Numéro du siège										
	Sièges avant (b)					Sièges arrière (b) rangée 2			Sièges arrière (b) rangée 3		
	1	2 (g)		3		4	5	6	7	8	9
Airbag passager avant		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)	Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)						
Siège enfant ISOFIX "face à la route" (F2 / F2X / F3)	non	non		non		F3	F3 (j)	F3	F3	F3 (j)	F3
Siège enfant "Rehausseur" (B2/ B3)	non	non		non		B3	B3 (j)	B3	B2	B2 (j)	B2

Règles

- Une place compatible **i-Size** est également compatible pour **R1**, **R2** et **F2X**, **F2**, **B2**.
 - Une place compatible **R3** est également compatible pour **R1** et **R2**.
 - Une place compatible **R2** est également compatible pour **R1**.
 - Une place compatible **F3** est également compatible pour **F2X** et **F2**.
- Une place compatible **B3** est également compatible pour **B2**.
 - (a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.
 - (b) Selon version, consulter la législation en vigueur dans le
- pays avant d'installer un enfant à cette place.
- (c) Pour installer un siège enfant "**dos à la route**" à cette place, désactiver "**OFF**" IMPÉRATIVEMENT l'airbag passager avant.
 - (d) Seul un siège enfant "**face à la route**" est autorisé à cette place avec l'airbag passager avant activé "**ON**".

- (e) Pour un siège enfant universel **"dos à la route"** (U), de groupes **0, 0+, 1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.
- (f) Pour un siège enfant universel **"face à la route"** (UF) de groupes **1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.
- (g) Version banquette.
- (h) L'installation de la nacelle à cette place peut condamner l'utilisation d'une ou plusieurs places de la même rangée.
- (i) Installation possible uniquement derrière le siège le siège passager individuel de la rangée 1.
- (j) Le siège peut s'installer au centre du véhicule et condamne les places latérales.
- (k) Uniquement pour les sièges individuels de la rangée 1.
- (l) Non compatible si version avec banquette de la rangée 1.
- (m) Avec banquette de la rangée 1.
- (n) Non compatible avec la banquette fixe monobloc de la rangée 3 ou le siège et la banquette arrière fixe de la rangée 3.
- (o) Compatible uniquement pour 3 sièges individuels de la rangée 3.
- (p) Le siège de la rangée 2 doit être réglé pour n'avoir aucun contact entre l'enfant de la rangée 3 et le siège juste devant.
- (q) Le siège de la rangée 2 ne peut être utilisé quand un siège enfant de type **i-Size** est installé immédiatement derrière.

1

2

3

4

5

6

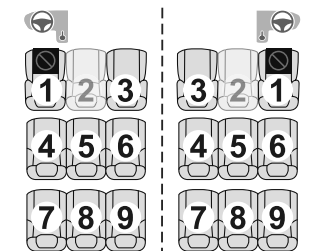
7

8

9

10

Allure, Business VIP



3									
									
4	5	6							
			ISOFIX R1/R2/R3	ISOFIX F2X/F2F3	B2/B3				
									
7	8	9							
			UF	ISOFIX R1/R2/R3	ISOFIX R1/R2	ISOFIX F2X/F2F3			
									
			B2/B3	B2		F			
									
			ISOFIX						

* Selon versions, voir le tableau des emplacements des sièges enfant.

Clé



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Airbag passager avant **dés-activé** et voyant d'avertissement associé.



Airbag passager avant **activé** et voyant d'avertissement associé.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué **universellement "dos à la route"** (U) de groupes 0, 0+, 1, 2 ou 3, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué **universellement "face à la route"** (UF) de

groupes 1, 2 et 3, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.



Place autorisant la fixation d'un siège enfant **i-Size**.



Place autorisant l'installation d'un siège enfant **i-Size "face à la route"**.



Présence d'un ancrage **Top Tether** à l'arrière du dossier, autorisant la fixation d'un **siège enfant ISOFIX universel**.



Siège enfant **ISOFIX** dos à la route :

- **R1** : siège enfant **ISOFIX** pour **nourrisson**.
- **R2** : Siège enfant **ISOFIX** de **taille réduite**.
- **R3** : siège enfant **ISOFIX** de **grande taille**.



Siège enfant **ISOFIX** face à la route :

- **F2X : Siège enfant ISOFIX pour tout-petits.**
- **F2 : Siège enfant ISOFIX de hauteur réduite.**
- **F3 : Siège enfant ISOFIX de grande hauteur.**



Rehausseur de siège enfant, sécurisé par ceinture de sécurité ou fixations **ISOFIX** :

- **B2 : siège rehausseur de largeur réduite.**
- **B3 : Siège rehausseur de grande largeur.**



Place autorisant la fixation d'un siège enfant **ISOFIX**.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant **ISOFIX**.

Pour les réglages des sièges, se reporter au tableau "**Installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size**".

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants fixés par la ceinture de sécurité et homologués universellement **(a)**, ainsi que les sièges les plus grands **ISOFIX** et **i-Size** sur les places assises équipées de fixations **ISOFIX** dans le véhicule.

	Numéro du siège										
	Sièges avant (b)					Sièges arrière (b) rangée 2			Sièges arrière (b) rangée 3		
	1	2 (g)		3		4	5	6	7	8	9
Airbag passager avant		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)	Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)						
Position compatible avec un siège enfant universel (a) dos à la route	non	oui (e)		non		non			non		
Position compatible avec un siège enfant universel (a) face à la route	non	oui (f)					oui (g)	oui (g) (j)	oui (g)	oui (g) (j)	oui (g)
Position compatible avec un siège enfant i-Size dos à la route	non	non					oui (m)/non (n)	oui (j)/non (n)	oui (m)/non (o)	oui (j) (m)/non (o)	oui (m)/non (o)

	Numéro du siège										
	Sièges avant (b)					Sièges arrière (b) rangée 2			Sièges arrière (b) rangée 3		
	1	2 (g)		3		4	5	6	7	8	9
Airbag passager avant		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)	Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)						
Position compatible avec un siège enfant i-Size face à la route	non	non				oui (f) (m) (p)	oui (f) (j) (m) (p)	oui (f) (m) (p)	oui (f) (p)	oui (f) (j) (p)	oui (f) (p)
Place équipée d'une attache Top Tether	non	non				oui			oui		
Siège enfant de type "Nacelle" (L1 / L2)	non	non				non			non		
Siège enfant ISOFIX "dos à la route" (R1 / R2 / R3)	non	non				R3 (h)	R3 (h) (j)	R3 (h)	R3 (i) (k)/R2 (i) (l)	R3 (i) (j) (k)/R2 (i) (j) (l)	R3 (i) (k)/R2 (i) (l)

	Numéro du siège										
	Sièges avant (b)					Sièges arrière (b) rangée 2			Sièges arrière (b) rangée 3		
	1	2 (g)		3		4	5	6	7	8	9
Airbag passager avant		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)	Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)						
Siège enfant ISOFIX "face à la route" (F2 / F2X / F3)	non	non				F3	F3 (j)	F3	F3	F3 (j)	F3
Siège enfant " Rehausseur " (B2/ B3)	non	non				B3	B3 (j)	B3	B3 (k)/B2 (l)	B3 (j) (k)/B2 (l)	B3 (k)/B2 (l)

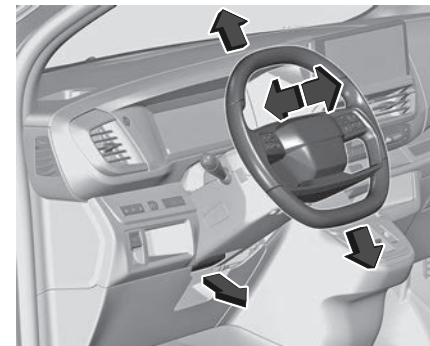
Règles

- Une place compatible **i-Size** est également compatible pour **R1**, **R2** et **F2X**, **F2**, **B2**.
 - Une place compatible **R3** est également compatible pour **R1** et **R2**.
 - Une place compatible **R2** est également compatible pour **R1**.
 - Une place compatible **F3** est également compatible pour **F2X** et **F2**.
- Une place compatible **B3** est également compatible pour **B2**.
- (a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.
- (b) Selon version, consulter la législation en vigueur dans le
- pays avant d'installer un enfant à cette place.
- (c) Pour installer un siège enfant "**dos à la route**" à cette place, désactiver "**OFF**" IMPÉRATIVEMENT l'airbag passager avant.
- (d) Seul un siège enfant "**face à la route**" est autorisé à cette place avec l'airbag passager avant activé "**ON**".

- (e) Pour un siège enfant universel **"dos à la route"** et/ou **"face à la route"** (U), de groupes **0, 0+, 1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.
- (f) Pour un siège enfant universel **"face à la route"** (UF) de groupes **1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.
- (g) Pour installer un siège enfant en place arrière, **"dos à la route"** ou **"face à la route"**, avancer les sièges situés devant, puis redresser les dossiers pour laisser suffisamment de place au siège enfant et aux jambes de l'enfant.
- (h) Le siège avant doit être réglé pour n'avoir aucun contact entre l'enfant en rang 2 et le siège juste devant.
- (i) Le siège de la rangée 2 doit être réglé pour n'avoir aucun contact entre l'enfant de la rangée 3 et le siège juste devant.
- (j) Le siège peut s'installer au centre du véhicule et condamner les places latérales.
- (k) Si 2 sièges individuels ou 1 siège individuel sont installés dans la rangée 3.
- (l) Si 3 sièges individuels sont installés dans la rangée 3.
- (m) Le siège de la rangée 2 ne peut être utilisé quand un siège enfant de type **i-Size** est installé immédiatement derrière.
- (n) Non compatible Si 2 sièges individuels ou 1 siège individuel sont installés dans la rangée 2.
- (o) Non compatible Si 2 sièges individuels ou 1 siège individuel sont installés dans la rangée 3.
- (p) Installer un dispositif de retenue pour enfant **i-Size** seulement si les sièges individuels sont installés face à la route.

Volant

Réglage du volant



- À l'arrêt, tirer la commande pour déverrouiller le volant.
- Régler la hauteur et la profondeur pour adapter la position de conduite.
- Pousser la commande pour verrouiller le volant.

Commandes au volant

Certains systèmes d'assistance au conducteur, le système d'infodivertissement et un téléphone portable connecté peuvent être commandés au volant.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10



Blocage du volant

Le blocage du volant s'active automatiquement lorsque :

- Le véhicule est à l'arrêt.
- Le contact a été coupé.

Pour débloquer la direction, ouvrir et fermer la porte conducteur, mettre le contact en mode alimentation ou faire démarrer directement le moteur du véhicule.

AVERTISSEMENT

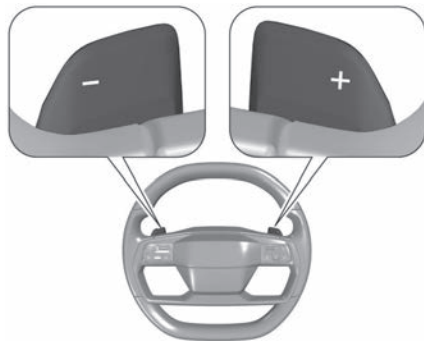
Le véhicule ne peut pas être remorqué lorsque la batterie est déchargée ou en cas de dysfonctionnement ou ne peut pas démarrer en

étant tracté car le volant ne peut pas être débloqué.

AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement de la pile de la clé, le blocage du volant reste engagé. Ne pas essayer de démarrer le véhicule en le poussant et ne pas le remorquer.

Palettes de changement de vitesse au volant (véhicules BEV)



Sur les véhicules à boîte automatique, le changement de rapport peut se faire via + ou -.

Sur les BEV, le mode de freinage régénératif peut être commandé par + ou -.

Chauffage du volant



Activer le chauffage en appuyant sur .

L'activation est signalée par la LED dans le bouton.

Le chauffage fonctionne uniquement lorsque la température extérieure est inférieure à 20°C.

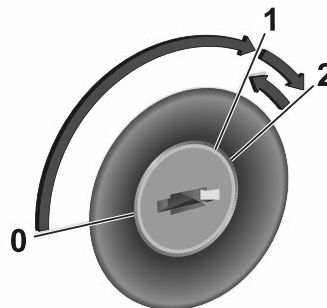
Avertisseur sonore



Appuyer sur .

L'avertisseur piéton fonctionne dès que le véhicule roule et jusqu'à 30 km/h (19 mph), en marche avant ou arrière. Cette fonction ne peut pas être désactivée.

Commutateur d'allumage

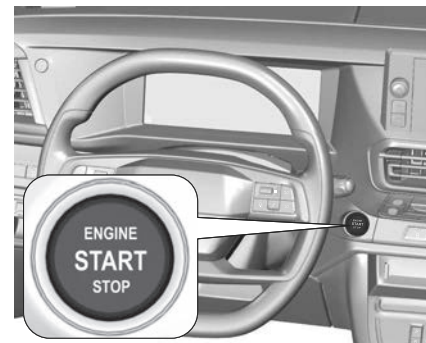


- 0 Contact coupé** : Certaines fonctions restent actives jusqu'à ce que la clé soit retirée ou que la porte du conducteur soit ouverte, pour autant que le contact ait été mis précédemment.
- 1 Allumage en mode Alimentation** : le contact est mis, le moteur diesel est préchauffé, des témoins s'allument et la plupart des fonctions électriques sont disponibles.
- 2 Démarrage du moteur** : Relâcher la clé une fois que le moteur a été démarré.

DANGER

Ne jamais retirer la clé du commutateur d'allumage pendant la roulage, car cela bloquerait le volant, selon version

Bouton d'alimentation



La clé électronique doit se trouver à l'intérieur du véhicule.

Se reporter à la rubrique **Démarrage et arrêt du moteur**. ➡ 153

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glace et lave-glace avant

i REMARQUE

Avec la manette d'essuie-glace en position **AUTO** ou **INT**, 1 ou 2 et le contact mis après plus d'une minute : Lorsque la température extérieure est inférieure à $+3^{\circ}\text{C}$, l'essuie-glace avant s'active uniquement à une vitesse supérieure à 10 km/h. Lorsque la température extérieure est supérieure à $+3^{\circ}\text{C}$, l'essuie-glace avant s'active immédiatement.

i REMARQUE

En position 1 ou 2, la fréquence de balayage est automatiquement réduite à une vitesse inférieure à 5 km/h et revient à la fréquence initiale à une vitesse supérieure à 10 km/h.

Essuie-glace avant à fréquence de balayage réglable



- 0** Arrêt
- 1** Normal
- 2** Fast
- INT** Balayage intermittent
- x1** Balayage simple

Ne pas mettre en marche lorsque les vitres sont givrées.
Les couper dans les stations de lavage de voiture.

Fréquence de balayage réglable



Avec le levier d'essuie-glace en position **INT**, il est possible de sélectionner cinq niveaux de fréquence en tournant la bague.

Quand une fréquence inférieure est sélectionnée, un balayage de confirmation est effectué.

Lave-glace avant



Tirer la manette. Le produit de lave-glace est pulvérisé sur le pare-brise et l'essuie-glace exécute quelques balayages.

Commande d'essuie-glace avec capteur de pluie

Essuie-glace avant avec capteur de pluie



- 0** Arrêt
- 1** Normal
- 2** Fast
- AUTO** Essuyage automatique
- x1** Balayage simple

En position **AUTO**, le détecteur de pluie détecte la quantité d'eau sur le pare-brise et règle automatiquement la vitesse de l'essuie-glace avant.

Ne pas mettre en marche lorsque les vitres sont givrées.
Les couper dans les stations de lavage de voiture.



Le champ du capteur de pluie doit rester propre, c'est-à-dire sans poussière, saletés, ni givre.

Sensibilité réglable du capteur de pluie



Tourner la molette pour régler la sensibilité.
Le trait le plus long indique la sensibilité maximale et le trait le plus court indique la sensibilité la plus faible.

Un cycle de balayage confirme la sélection.

Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière

Essuie-glace de lunette arrière



- 0** Arrêt
-  Balayage intermittent
-  Lave-glace

Ne pas mettre en marche lorsque la lunette arrière est gelée et si un porte-vélo est utilisé.

Les couper dans les stations de lavage de voiture.

L'essuie-glace de lunette arrière s'enclenche automatiquement si l'essuie-glace avant est en marche et que la marche arrière est engagée.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Cette fonction peut être activée ou dés-activée dans l'application Paramètres à l'écran tactile.

Pour activer l'essuie-glace arrière à la prochaine mise du contact, tourner en position 0 et revenir en position .

Lave-glace de lunette arrière

Sélectionner , le liquide de lave-glace est pulvérisé sur la lunette arrière et l'essuie-glace fonctionne tant que  est sélectionné.

Éclairage extérieur

AVERTISSEMENT

Ne pas regarder directement dans les phares à LED. Risque de lésion oculaire.

Commandes d'éclairage

Selon version, le levier de commande d'éclairage peut être équipé d'une ba-

gue d'éclairage à deux ou trois positions :

Trois positions



Deux positions



Pour activer l'éclairage extérieur, tourner le bouton extérieur du levier multifonction gauche dans l'une des positions suivantes :

AUTO

La commande automatique des feux passe automatique-

ment des feux de jour aux phares



Feux de position

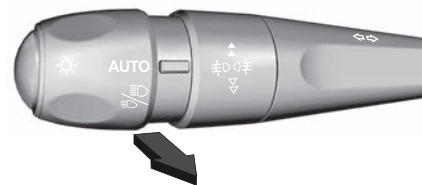


Feux de route



Feu de croisement

Éclairage automatique



Quand la molette de réglage est en position AUTO, le système bascule automatiquement entre les feux de jour et les phares, en fonction des conditions d'éclairage extérieur et des informations communiquées par le système d'essuie-glaces.

Allumage automatique des phares

Tourner la molette de réglage en position. **AUTO** En cas de mauvaises conditions d'éclairement, les phares s'allument automatiquement.

En outre, les phares sont allumés si les essuie-glaces de pare-brise ont effectué plusieurs balayages.

Éclairage automatique

Les systèmes d'éclairage automatiques utilisent une caméra de détection, située en haut du pare-brise.

Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé ou ne pas correctement fonctionner :

- Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (par exemple chute de neige, fortes précipitations).
- Si le pare-brise est encrassé, embué ou masqué (par exemple par un autocollant) devant la caméra.
- Si le véhicule est face à certains panneaux ou à des dispositifs rétro-réfléchissants de glissières de sécurité.

Le système n'est pas en mesure de détecter :

- Les usagers qui n'ont pas d'éclairage propre tels que les piétons.
- Les véhicules avec éclairage occulté (par exemple circulant derrière une barrière de sécurité sur autoroute).
- Les véhicules se trouvant au sommet ou en bas d'une pente raide, dans des virages sinueux, dans des carrefours en croix.

⚠ ATTENTION

Nettoyer régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra.

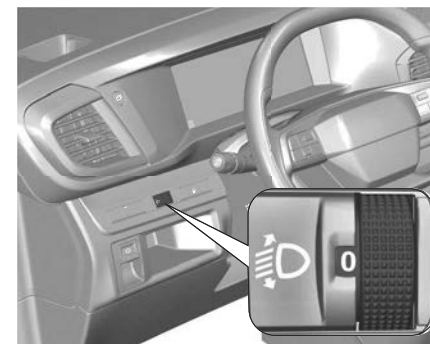
La face interne du pare-brise peut être également embuée au niveau de la caméra.

Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Ne pas laisser la neige s'accumuler sur le capot moteur ou sur le toit du véhicule, car elle pourrait masquer la caméra.

Réglage du site des projecteurs

Réglage manuel



Pour adapter la portée des phares en fonction du chargement du véhicule afin d'éviter l'éblouissement : tourner la molette  dans la position souhaitée.



- 0** Sièges avant occupés
- 1** Première et troisième rangées occupées ;
Toutes les rangées occupées.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

- 2, 3 Toutes les rangées de sièges occupées plus chargement dans le coffre
- 4, 5 Conducteur et chargement max. autorisé dans le coffre



- 0 Siège conducteur occupé
- 2, 3, 4 Conducteur et chargement max. autorisé

i REMARQUE

Déplacement à l'étranger

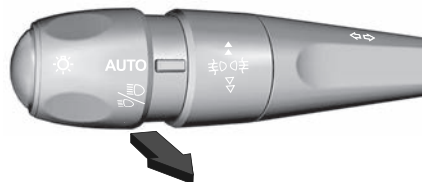
Pour conduire dans un pays où la circulation est inverse à celle du pays de commercialisation du véhicule, adapter le réglage des feux de croisement afin de ne pas éblouir les conducteurs des véhicules venant d'en face. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Phares pour conduite à l'étranger

Pour conduire dans un pays où la circulation est inverse à celle du pays de

commercialisation du véhicule, adapter le réglage des feux de croisement afin de ne pas éblouir les conducteurs des véhicules venant d'en face. Contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Feux de route



Pour activer ou désactiver les feux de route, tirer le levier au-delà du point de résistance.

Feux de route automatiques

Le système bascule entre feux de croisement et feux de route et vice-versa pour éviter l'éblouissement. Une fois activés, les feux de route automatiques restent actifs et s'allument et s'éteignent selon les conditions environnantes. Le dernier réglage des feux de route automatiques restera mémorisé après avoir remis le contact.

Activation

L'assistance aux feux de route peut être activée via le menu des paramètres du véhicule, à l'écran tactile. Les feux de route s'allument automatiquement dans l'obscurité à une vitesse supérieure à 45 km/h. Les feux de route s'éteignent à une vitesse inférieure à 35 km/h, mais les feux de route automatiques restent actifs.

Le voyant vert  s'allume en permanence quand les feux de route automatiques sont activés ; le voyant bleu  s'allume quand les feux de route sont allumés.

Les feux de route automatiques passent automatiquement en feux de croisement lorsque :

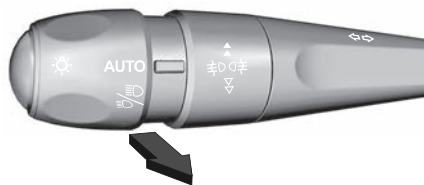
- Le véhicule se trouve en zone urbaine.
- La caméra détecte un brouillard épais.
- Le feu antibrouillard arrière est activé.
- La caméra détecte des véhicules qui viennent en sens inverse ou qui précèdent.

Si ces dernières conditions ne sont plus rencontrées, le système repasse en feux de route.

Désactivation

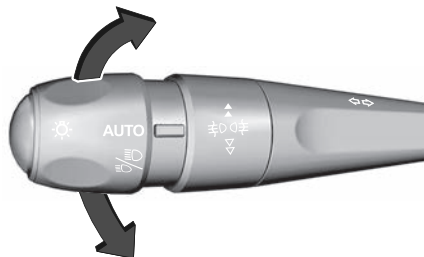
Le système peut être désactivé via le menu Paramètres du véhicule, à l'écran tactile.

Appel de phares



Pour activer l'appel de phares, tirer brièvement sur la manette sans dépasser le point de résistance.

Clignotants



Vers le haut Clignotant droit

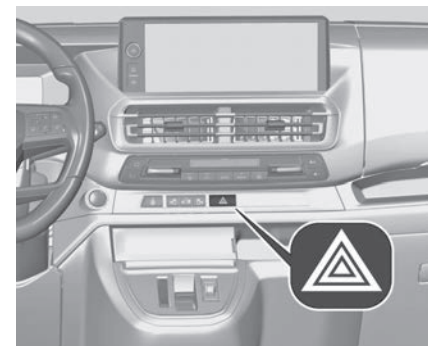
Vers le bas Clignotant gauche

Un point de résistance peut être ressenti lors du déplacement du levier des clignotants.

Un clignotement continu débute lorsque le levier des clignotants est déplacé au-delà du point de résistance. Il s'arrête lorsque le volant est tourné dans la direction opposée ou lorsque le levier des clignotants est replacé manuellement en position neutre. Après 20 secondes, le volume du signal sonore augmente si la vitesse est supérieure à 50 mph.

Activer un clignotement temporaire en maintenant le levier des clignotants juste avant le point de résistance. Les clignotants resteront actifs jusqu'à ce que le levier des clignotants soit relâché. Pour activer trois clignotements, appuyer brièvement sur le levier des clignotants sans passer le point de résistance.

Signaux d'urgence



Pour les enclencher, appuyer sur . Les feux de détresse sont activés automatiquement dans les situations suivantes :

- Freinage d'urgence (dépend de la force de décélération).
- En cas d'accident.

Ils s'éteignent à la première accélération ou en appuyant sur .

1

2

3

4

5

6

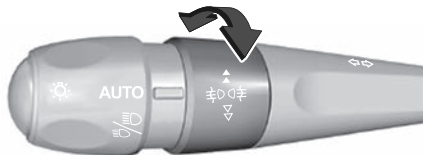
7

8

9

10

Phares antibrouillard avant

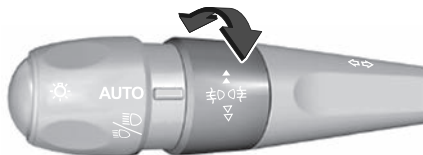


Faire tourner la bague de commande une fois pour activer ou désactiver le feu antibrouillard avant.

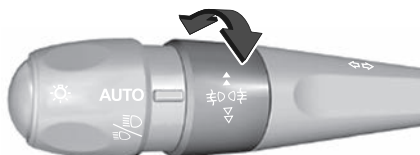
Commutateur d'éclairage en position **AUTO** : l'enclenchement des phares antibrouillard fera automatiquement s'allumer les phares.

Feux antibrouillard arrière

En fonction de la version :



Tourner la molette de réglage vers l'avant/l'arrière pour allumer/éteindre le feu antibrouillard arrière.



Tourner la molette de réglage vers l'avant/l'arrière pour allumer/éteindre les phares antibrouillard.
Tourner deux fois la molette de réglage vers l'avant/l'arrière pour allumer/éteindre le feu antibrouillard arrière.

Commutateur d'éclairage en position **AUTO** : l'enclenchement du feu antibrouillard arrière fera automatiquement s'allumer les phares.

Commutateur d'éclairage en position  : les feux antibrouillard arrière peuvent uniquement être allumés avec les phares antibrouillard.

Feux de recul

Le feu de recul s'allume lorsque le contact est mis et que la marche arrière est engagée.

Feux de jour

Les feux de jour augmentent la visibilité du véhicule pendant la journée.

Ils sont allumés automatiquement quand le moteur tourne ou en réglant **0** ou **AUTO**.

Le système passe automatiquement des feux de jour et des feux de position, en fonction des conditions d'éclairage.

Commutation automatique des feux

Disponible uniquement sur les versions équipées de projecteurs à technologie Full LED.

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position **AUTO** et la fonction activée à l'écran tactile, ce système permute automatiquement les feux de route et les feux de croisement en fonction des conditions d'éclairage et de circulation, grâce à une caméra située en haut du pare-brise.

AVERTISSEMENT

Ce système est une aide à la conduite.

Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de lumi-

nosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

i REMARQUE

Le système devient opérationnel lorsque le véhicule dépasse 25 km/h.

En repassant en dessous de 15 km/h, le système n'est plus opérationnel.

Éclairage d'accueil

Une ou plusieurs des lampes suivantes sont allumées pendant un court instant lors du déverrouillage du véhicule avec la télécommande radio :

- Phares ;
- Feux arrière ;
- Éclairage intérieur ;

Le nombre de lampes allumées dépend de l'éclairage environnant.

Les éclairages s'éteignent dès que le contact est en position de marche.

Les lampes suivantes s'allument en plus quand la porte conducteur est ouverte :

- Éclairage de quelques commutateurs ;
- Combiné d'instruments.

Éclairage de sortie du véhicule

Les éclairages suivants sont allumés lorsque le contact est coupé :

- Phares ;
- Éclairage intérieur ;
- Éclairage de console centrale.

Ils s'éteignent automatiquement après un certain temps. Cette fonction n'est active que dans le noir.

Cette fonction peut être activée ou désactivée dans l'application Paramètres à l'écran tactile.

Feux d'angle



Activé à une vitesse jusqu'à 40 km/h lors de la mise hors tension. Selon l'angle de braquage ou l'activation des feux de direction, les phares antibrouillard avant éclairent la trajectoire. Cette fonction peut être activée ou désactivée dans la personnalisation du véhicule.

Éclairage intérieur

Éclairage de courtoisie

Les plafonniers avant et central s'allument automatiquement en montant et descendant du véhicule et s'éteignent au bout d'un certain temps.

Lampes de courtoisie avant et arrière



Actionner le commutateur à bascule :



Allumage et extinction automatiques



Appuyer pour allumer la lumière



Appuyer pour éteindre la lumière



La lampe de courtoisie arrière est illustrée.

Lampes de lecture



Pour les actionner, appuyer sur et sur les lampes de courtoisie.



Les lampes de courtoisie arrière sont illustrées

Éclairage de localisation du véhicule

Cette fonction permet de localiser le véhicule dans la pénombre en utilisant la télécommande.

Les phares s'allument et les feux de direction clignotent pendant dix secondes.

Appuyer sur de la télécommande.

Éclairage d'ambiance

La luminosité des phares suivants peut être réglée dans l'application Paramètres à l'écran tactile, quand les feux extérieurs sont allumés :

- Éclairage du tableau de bord ;
- Écran tactile ;
- Commutateurs et éléments de commande éclairés.

Éclairage du coffre

L'éclairage du compartiment de chargement inférieur s'allume lorsque le compartiment de chargement est ouvert.



L'une des lampes de l'éclairage du coffre peut être utilisée comme lampe de poche.
Retirer la lampe de poche du haut du renforcement.

Lampes de pare-soleil

S'allument quand le couvercle est ouvert.

Toit ouvrant

Panneau vitré

Pare-soleil



Les pare-soleil sont actionnés manuellement.
Faire coulisser le pare-soleil approprié dans la position voulue.

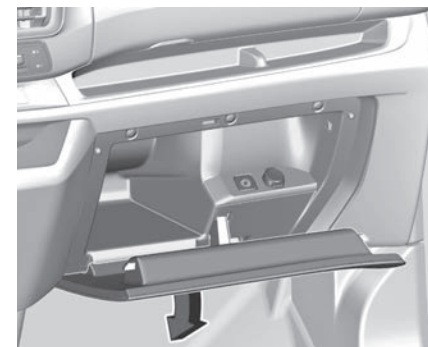
Espace de rangement intérieur / Caractéristiques intérieures

Espaces de rangement

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas stocker des objets lourds ou pointus dans les espaces de rangement.

Boîte à gants



Pour ouvrir la boîte à gants tirer la poignée.

Sur certaines versions, l'espace de rangement contient une prise de courant et

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

l'interrupteur de désactivation de l'air-bag passager.
En roulant, la boîte à gants doit rester fermée.

Porte-gobelets

Porte-gobelets avant



Les porte-gobelets se trouvent sur les côtés du tableau de bord.

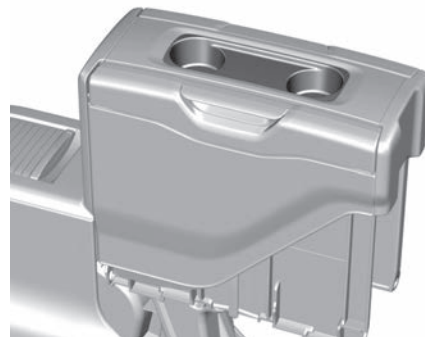
Porte-gobelets arrière



Un porte-gobelet pour le siège de la deuxième rangée se trouve dans l'espace de rangement au niveau des pieds.

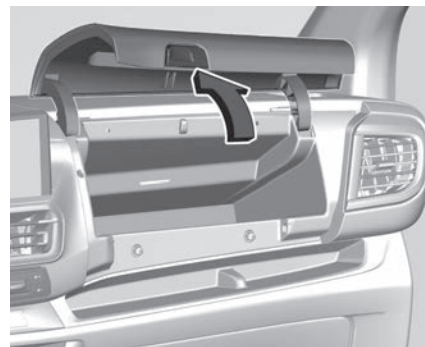


Selon version, les porte-gobelets de la troisième rangée de sièges se trouvent sur les côtés du coffre.



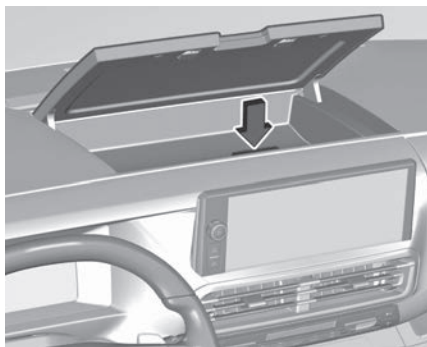
Rabattre la tablette multifonctions.

Rangement à l'avant



Pour ouvrir l'espace de rangement, appuyer sur le bouton et ouvrir le couvercle.

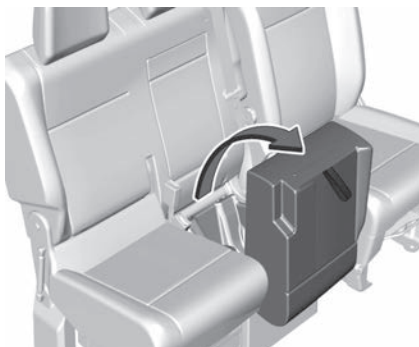
Sur certaines versions, l'espace de rangement comporte un refroidisseur de boîte à gants.



Pour ouvrir l'espace de rangement, appuyer sur le bouton et ouvrir le couvercle.

Rangement au dos des sièges

Boîte de rangement



Une boîte de rangement peut être placée sous la banquette centrale à côté du siège conducteur. Lever l'assise de siège en tirant sur la poignée.



Il peut exister une boîte de rangement sous la banquette centrale et la banquette de gauche. Soulever l'assise du siège.

Selon la version, la boîte de rangement peut être retirée depuis l'arrière pour laisser passer de longs objets.

1

2

3

4

5

6

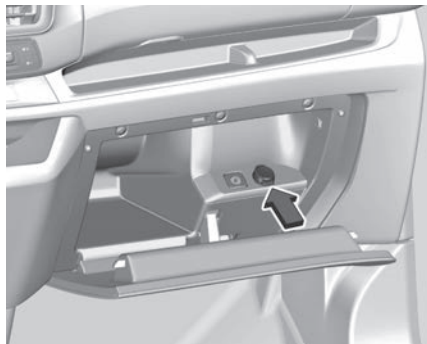
7

8

9

10

Prises 12 V



Une prise de courant 12 V se trouve dans la boîte à gants.



Une prise de courant 12 V peut se trouver sur la garniture gauche de la troisième rangée.

La puissance maximale absorbée ne doit pas dépasser 120 W.



Une prise de courant 220 V peut se trouver sous le siège passager avant.

La puissance maximale absorbée ne doit pas dépasser 120 W. Quand le contact est coupé, les prises de courant sont désactivées. En outre, les prises de courant sont aussi désactivées si la tension de la batterie du véhicule est trop faible.

Les accessoires électriques branchés doivent répondre à la norme DIN VDE 40 839 en matière de compatibilité électromagnétique.

Ne pas y raccorder d'accessoires fournissant du courant, tels que chargeurs ou batteries.

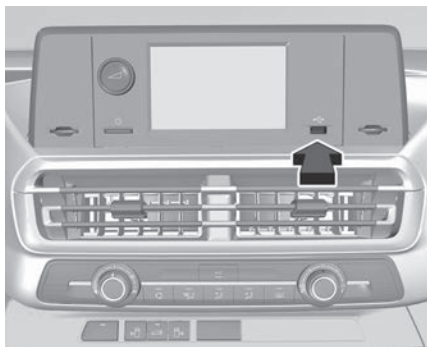
Ne pas endommager la prise en utilisant des fiches inadaptées.

Ports USB



Selon la version, le tableau de bord peut comporter deux ports USB.

Le port USB de gauche sert à charger des appareils externes et offre une connexion aux données du système d'infodivertissement. Le port USB de droite ne peut que charger des appareils externes.



Selon version, un port USB peut être prévu à côté de l'écran tactile. Il permet de charger des appareils externes et fournit une connexion de données au système d'infodivertissement.



Deux ports USB peuvent se trouver du côté inférieur gauche du montant B. Les deux ports USB ne peuvent que charger des appareils externes.

i REMARQUE

Les prises doivent toujours rester propres et sèches.

Chargeur de téléphone sans fil

⚠ AVERTISSEMENT

Le chargement inductif peut affecter le fonctionnement des stimulateurs cardiaques ou des autres dispositifs médicaux implantés. Le cas échéant, demander un avis médical avant d'utiliser un chargeur inductif.

⚠ AVERTISSEMENT

Éliminer tous les objets métalliques du chargeur avant de charger un appareil mobile, car ils peuvent devenir très chauds.

Pour charger un appareil mobile :



1. Enlever tous les objets du chargeur.
2. Placer l'appareil mobile sur la surface de recharge. Noter que l'appareil mobile doit être placé entre les dispositifs d'aide au positionnement.

Les appareils portables compatibles Qi peuvent être chargés de manière inductive.

Sur certains appareils mobiles, un couvercle arrière avec bobine intégrée ou une pochette peut être nécessaire pour le chargement inductif.

Le couvercle de protection de l'appareil mobile pourrait avoir une incidence sur le fonctionnement du chargement inductif.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Dans le cas où l'appareil mobile ne charge pas correctement, le faire pivoter de 180° et le replacer sur le dispositif de recharge.

LED d'état



La LED signale l'état actuel du chargement.

S'il s'allume en vert

L'appareil mobile est en cours de chargement.

S'il clignote en jaune

L'appareil mobile n'a pas été centré correctement dans la zone de chargement ou un objet inconnu a été détecté dans la zone de chargement.

S'il s'allume en jaune

Un problème de batterie de l'appareil mobile ou une défaillance du chargeur inductif se sont produits. Si le problème persiste, contacter un atelier.

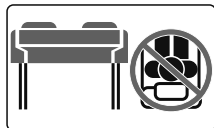
Coffre

Selon la version, le volume du coffre peut être agrandi en rabattant ou en retirant les sièges des deuxième et troisième rangées.

Version du véhicule avec banquettes dans la deuxième et la troisième rangée

Lors du chargement, faire attention aux éléments suivants :

- N'entreposer des objets sur les sièges de la troisième rangée rabattus en position de tablette que quand les sièges de la deuxième rangée sont également rabattus en position de tablette.



- Banquette dans la deuxième ou troisième rangée en position basculée : le siège latéral ne doit pas être occupé.



- Banquette unique dans la deuxième ou troisième rangée en position basculée : le siège central ne doit pas être occupé.



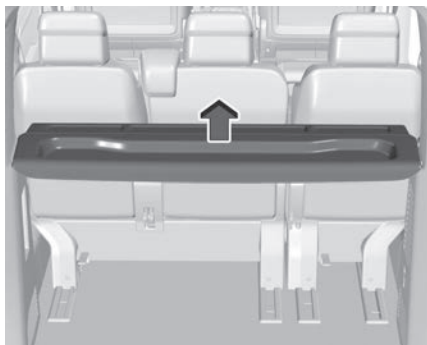
- Siège dans la deuxième rangée rabattu en position de tablette : le siège correspondant dans la troisième rangée ne doit pas être occupé.



- Siège dans la deuxième rangée en position basculée : le siège correspondant dans la troisième rangée ne doit pas être occupé.

Cache-bagages

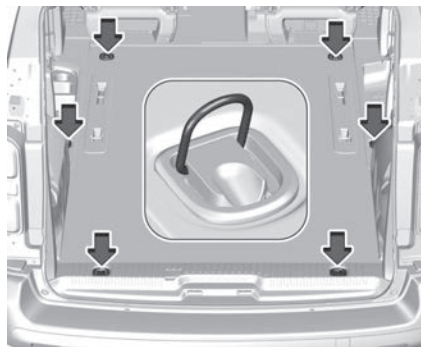
Ne pas poser d'objets sur le cache-bagages.



Soulever le cache-bagages pour le retirer.

Pour mettre en place le cache-bagages, l'insérer dans les fixations des deux côtés.

Anneaux d'arrimage



Les anneaux d'arrimage servent à sécuriser les objets pour éviter qu'ils ne glissent, par exemple avec des sangles de serrage ou le filet à bagages.

Les anneaux d'arrimage peuvent être placés sur le plancher du véhicule. Le nombre et l'emplacement des anneaux d'arrimage peuvent varier en fonction du véhicule.

Système flexible de compartimentage du coffre

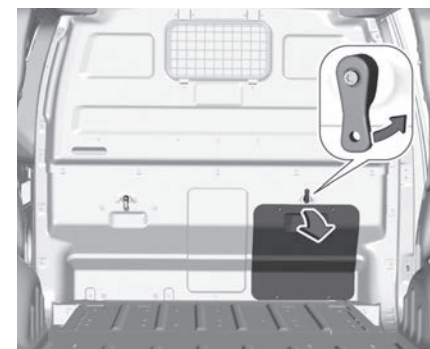
Volet derrière le siège passager

Selon la version, une partition derrière les sièges avant protège le conducteur et les passagers avant contre le risque de déplacement du chargement.

Il peut exister un volet dans la partition derrière le siège de passager qui peut être retiré pour transporter de longs objets.

Si le siège passager latéral est rabattu et si le volet est ouvert, le siège central doit rester libre.

Dépose du volet (type A)



1. Relâcher le dispositif de verrouillage, abaisser le volet puis le retirer ;
2. Ranger le volet derrière le siège conducteur ;
3. Faire tourner le dispositif de verrouillage vers le haut ;
4. Placer les charnières sur le volet dans leur logement, lever le volet et fermer le dispositif de verrouillage.

1

2

3

4

5

6

7

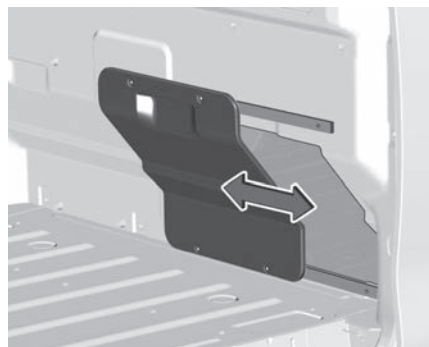
8

9

10



Coulissement du volet (type B)



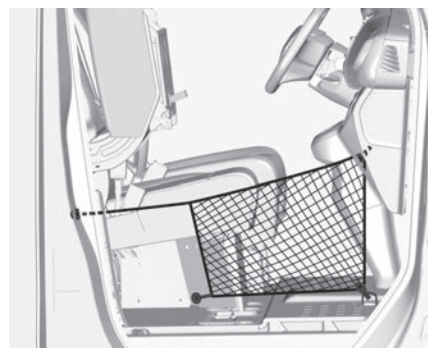
Faire coulisser le volet sur le côté. Il est maintenu en place par des aimants.

Montage du filet de protection

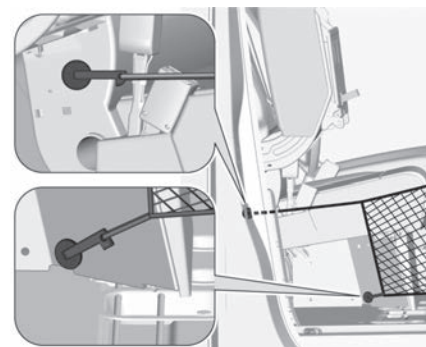
Le filet de protection doit être mis en place chaque fois que la banquette du côté passager avant est rabattue et que le volet de séparation est ouvert.

1. Soulever le coussin de la banquette du côté du passager avant.

Voir la section concernant le rabattement des sièges dans le chapitre Sièges avant.



2. Fixer le filet comme indiqué sur l'image.



3. Insérer l'attache dans l'ouverture. Pour fixer l'attache, la faire tourner d'un quart de tour dans le sens horaire.



4. Attacher les crochets aux anneaux d'arrimage dans la boîte à gants et sur le plancher.

Après le transport, retirer le filet de protection et rabattre le siège.

Banquette de deuxième rangée dans le véhicule commercial

La banquette de la deuxième rangée peut être rabattue pour agrandir le coffre.



AVERTISSEMENT

Lorsque les sièges sont en train d'être réglés ou rabattus, garder les mains et les pieds à l'écart du mouvement des sièges. Risque de blessure.

Veiller à ce qu'aucun objet ne se trouve sur les points d'ancrages ou les rails.

Ne jamais régler les sièges en roulant. Ils pourraient se déplacer de manière incontrôlée.

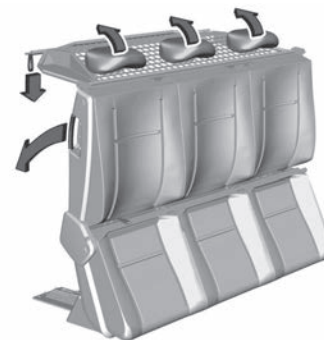
Conduire uniquement le véhicule si les sièges et les dossiers sont correctement encliquetés.

Rabattement



1. Faire basculer les appuis-tête vers l'avant ;
2. Tirer la boucle vers le haut pour débloquer la banquette ;
3. Soulever la banquette en prenant la poignée et rabattre la banquette vers l'avant jusqu'à ce qu'elle soit bloquée.

Déploiement



1. Pour rétablir la position d'origine de la banquette, tirer sur la boucle pour la débloquer ;
2. Prendre la poignée pour plier la banquette vers l'arrière jusqu'à ce qu'elle soit bloquée dans sa position d'origine ;
3. Faire basculer les appuie-têtes vers le haut.

Filet de sécurité

Filet de sécurité derrière les sièges

Selon la version, le filet de sécurité peut être positionné derrière les sièges de la deuxième rangée, les sièges de la troisième rangée ou les sièges avant.

Pour accroître la capacité de chargement, les sièges derrière le filet de sécurité peuvent être rabattus ou retirés. Les dossiers à l'avant du filet de sécurité doivent être levés. Le transport de personnes est interdit derrière le filet de sécurité.

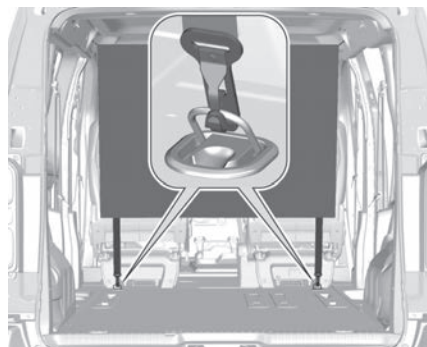
Mise en place dans le cadre de toit



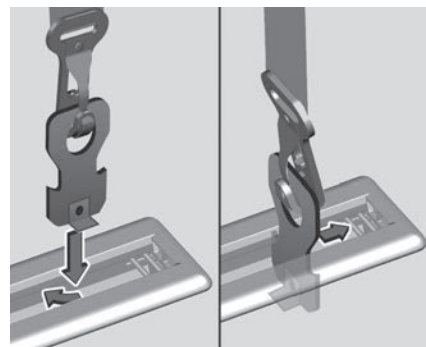
1. Des ouvertures de pose sont placées des deux côtés du cadre de toit. Ouvrir les couvercles s'ils sont présents.
2. Suspendre et engager la tige de filet d'un côté, comprimer la tige, suspendre et engager l'autre côté.

Mise en place sur le plancher

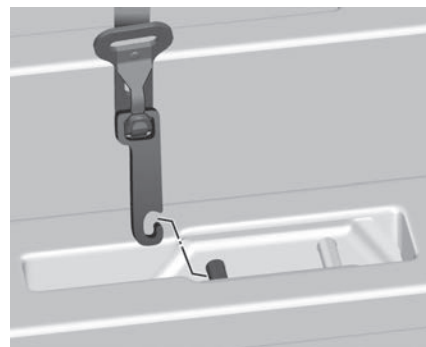
1. a) Mise en place avec anneaux d'arrimage.
Fixer les crochets des sangles du filet de sécurité dans les anneaux d'arrimage.



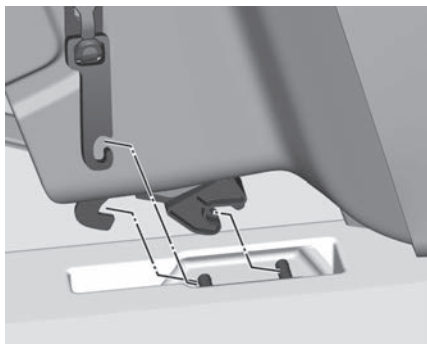
- b) Mise en place avec des sièges arrière sur rails
Insérer les fixations dans les ancrages du plancher des deux côtés. Pour bloquer les fixations, les faire tourner d'un quart de tour dans le sens horaire. Les placer aussi près que possible de l'extrémité du rail.



- c) Mise en place avec des sièges arrière fixes
Insérer les fixations dans les ancrages du plancher des deux côtés.

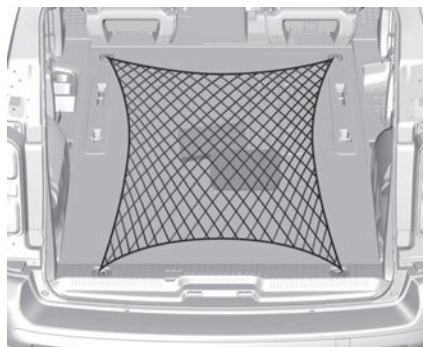


Il est possible de mettre en place le filet de sécurité avec des sièges rabattus.



2. Tendre les deux sangles en tirant sur l'extrémité libre.

Filet de sécurité sur le plancher



Attaché aux anneaux d'arrimage sur le plancher arrière, il permet de maintenir les objets en place.

1

2

3

4

5

6

7

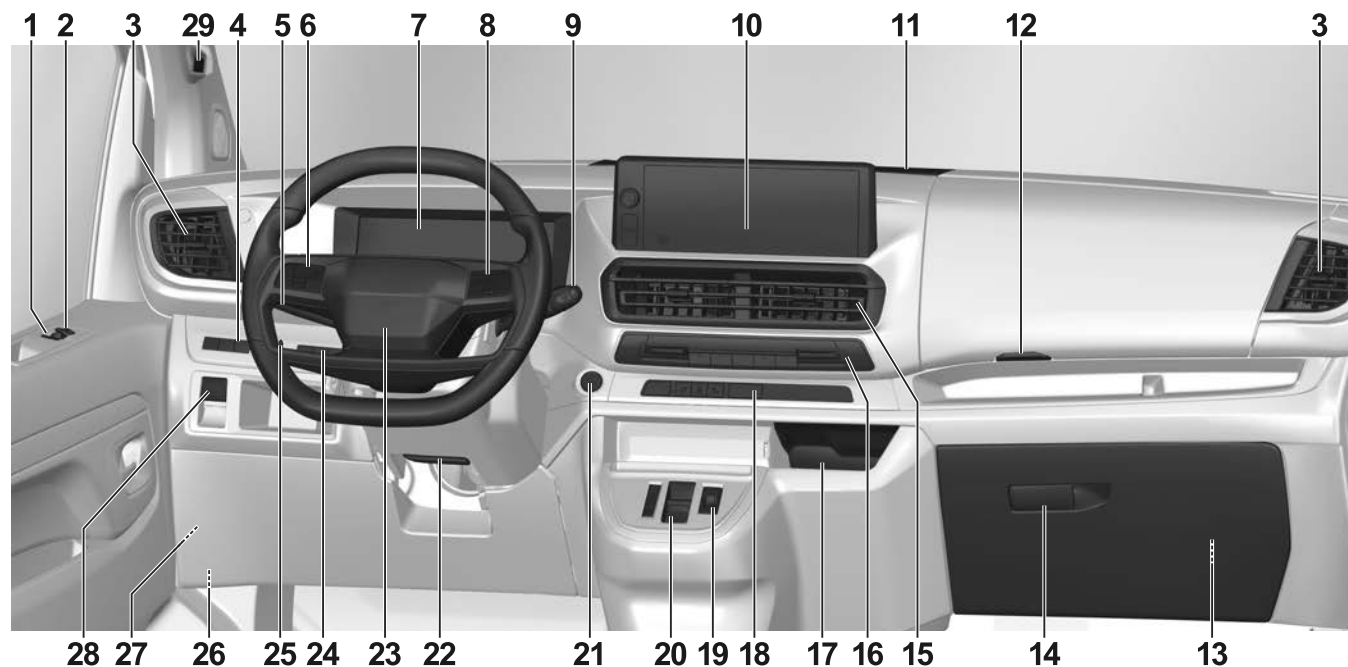
8

9

10

INSTRUMENTS ET COMMANDES DU TABLEAU DE BORD

Combiné d'instruments



1	Lève-vitres électriques	10	Écran tactile	21	Bouton d'alimentation
2	Rétroviseurs extérieurs	11	Rangement avant	22	Réglage du volant
3	Bouches d'aération latérales	12	Rangement avant	23	Avertisseur sonore
4	Assistance au maintien de trajectoire, Système d'adhérence en descente, Volant chauffant	13	Désactivation d'airbag, Prise de courant	24	Préconditionnement thermique, Système antivol, Pare-brise chauffant
5	Feux de route, appel de phares, feux de direction, feux antibrouillard, feux de stationnement	14	Boîte à gants	25	Réglage de la portée des phares
6	Régulateur de vitesse, limiteur de vitesse, atténuateur de choc mobile	15	Bouches d'aération centrales	26	Poignée de déverrouillage du capot
7	Combiné d'instruments	16	Climatisation automatique	27	Boîte à fusibles
8	Commandes d'infodivertissement	17	Chargement inductif	28	Frein de stationnement électrique
9	Essuie-glace et lave-glace avant, essuie-glace et lave-glace arrière	18	Verrouillage centralisé, Verrouillage automatique, Verrouillage électrique pour enfants, Feux de détresse, Portes coulissantes électriques	29	Caméra de détection de perte d'attention du conducteur
		19	Modes de conduite		
		20	Boîtier de traction à sélecteur, Transmission automatique à sélecteur		

1

2

3

4

5

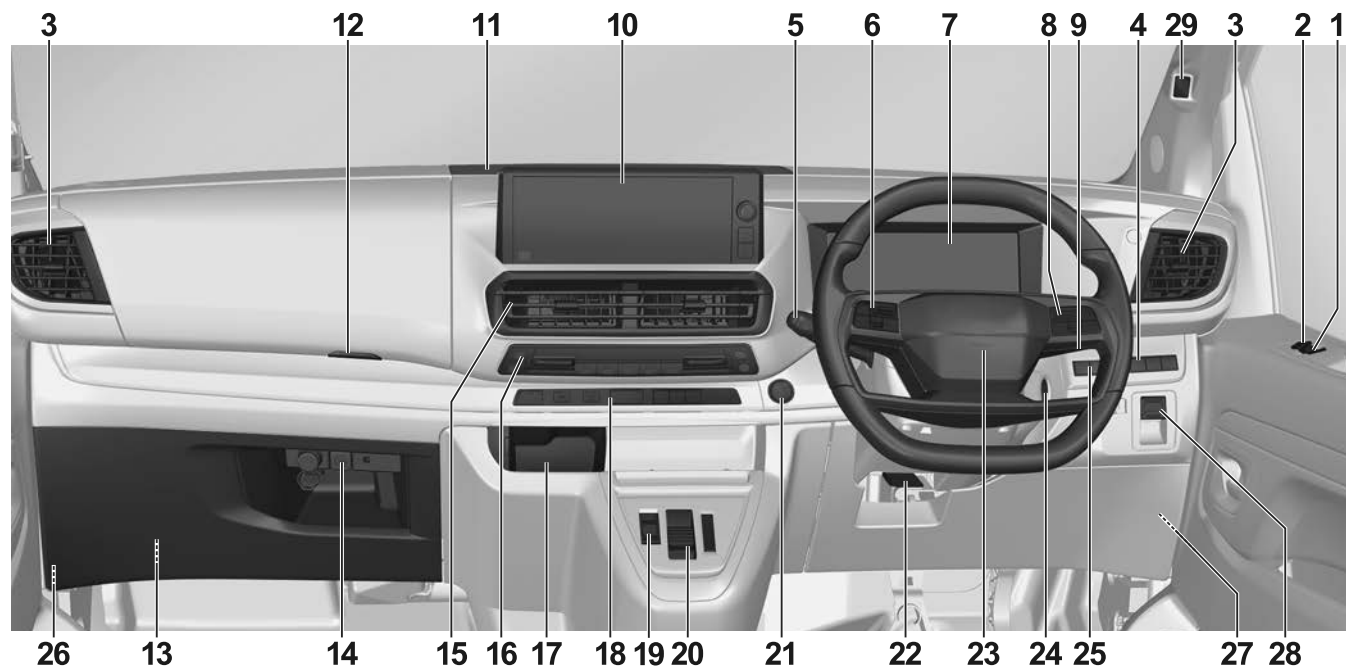
6

7

8

9

10



- 1 Lève-vitres électriques
- 2 Rétroviseurs extérieurs
- 3 Bouches d'aération latérales

- 4 Assistance au maintien de trajectoire, Système d'adhérence en descente, Volant chauffant
- 5 Feux de route, appel de phares, feux de direction, feux an-

- 6 Régulateur de vitesse, limiteur de vitesse, atténuateur de choc mobile

- 7 Combiné d'instruments
- 8 Commandes d'infodivertissement
- 9 Essuie-glace et lave-glace avant, essuie-glace et lave-glace arrière
- 10 Écran tactile
- 11 Rangement avant
- 12 Rangement avant
- 13 Désactivation d'airbag, Prise de courant
- 14 Boîte à gants
- 15 Bouches d'aération centrales
- 16 Climatisation automatique
- 17 Chargement inductif
- 18 Verrouillage centralisé, Verrouillage automatique, Verrouillage électrique pour enfants, Feux de détresse, Portes coulissantes électriques
- 19 Modes de conduite
- 20 Boîtier de traction à sélecteur, Transmission automatique à sélecteur

- 21 Bouton d'alimentation
- 22 Réglage du volant
- 23 Avertisseur sonore
- 24 Préconditionnement thermique, Système antivol, Pare-brise chauffant
- 25 Réglage de la portée des phares
- 26 Poignée de déverrouillage du capot
- 27 Boîte à fusibles
- 28 Frein de stationnement électrique
- 29 Caméra de détection de perte d'attention du conducteur

Combiné d'instruments

Type A



Type B



- Compteur kilométrique journalier ;
- Indication de rapport de vitesse ;
- Informations sur l'entretien ;
- Messages véhicule et avertissement ;
- Messages d'aide au conducteur ;
- Messages instantanés ;
- Informations sur l'infodivertissement.

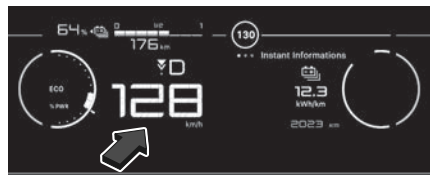
Indicateur de vitesse

Affiche la vitesse du véhicule.

Type A



Type B



Totalisateur kilométrique

La distance totale enregistrée est affichée en km.

Type A



Type B



Compteur kilométrique journalier

La distance enregistrée depuis la dernière réinitialisation s'affiche au combiné d'instruments.

Deux pages de compteur kilométrique journalier peuvent être sélectionnées dans le menu d'informations sur le trajet / l'autonomie pour différents trajets.

Le compteur kilométrique journalier compte jusqu'à 9 999 km.

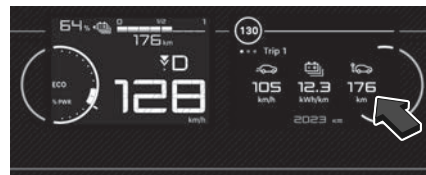


Appuyer sur bouton et le maintenir enfoncé pendant deux secondes pour remettre à zéro le compteur kilométrique journalier.

Type A



Type B



Compte-tours

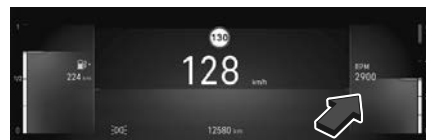
Affiche le régime du moteur.

Si possible, conduire dans la plage de régime inférieure sur chaque rapport.

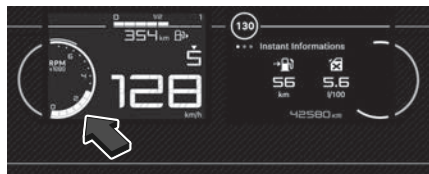
⚠ ATTENTION

Le régime maximal autorisé est dépassé si l'e témoin atteint la zone d'avertissement rouge. Le moteur peut être endommagé.

Type A



Type B



Tachygraphe

Pour plus d'informations sur le fonctionnement et l'utilisation du tachygraphe, se reporter au manuel d'utilisation fourni par le fabricant de l'appareil. Le véhicule doit être équipé d'un tachygraphe lorsque son poids total, avec ou sans remorque, dépasse 2,5 tonnes.

REMARQUE

Quiconque modifie le dispositif de surveillance ou le système de transmission des signaux d'une manière qui affecte l'enregistrement des données par l'instrument de surveillance, notamment à des fins frauduleuses, peut faire l'objet de sanctions pénales ou administratives en vertu des réglementations nationales applicables.

REMARQUE

Si le véhicule est équipé d'un tachygraphe et qu'il reste stationné pendant plus de 5 jours, il est recommandé de débrancher la borne négative de la batterie afin de préserver la charge de la batterie.

ATTENTION

Ne pas utiliser de nettoyants abrasifs ou de solvants pour nettoyer l'appareil.

Pour nettoyer l'appareil à l'extérieur, utiliser un chiffon humide ou des produits spéciaux pour l'entretien des matériaux synthétiques.

ATTENTION

Le tachygraphe est installé et scellé par du personnel autorisé. Ne pas essayer d'accéder à l'appareil, à l'alimentation électrique ou aux câbles d'enregistrement de quelque manière que ce soit. Le propriétaire du véhicule dans lequel le tachygraphe est installé est tenu de veiller à

ce que l'appareil soit vérifié régulièrement.

L'inspection doit être effectuée au moins tous les deux ans et un test de fonctionnement doit être réalisé. Après chaque inspection, vérifier que l'étiquette de données est renouvelée et qu'elle contient toutes les informations requises.

Jauge de niveau de carburant

Le voyant  ou  s'allume en jaune si le niveau de carburant est bas.

Ne jamais rouler jusqu'à ce que le réservoir de carburant soit vide.

La flèche indique le côté du véhicule où se trouve le volet de remplissage de carburant.

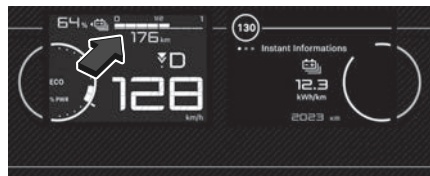
La quantité d'appoint peut être inférieure à la capacité spécifiée du réservoir de carburant, du fait du carburant restant dans le réservoir.

Type A



Type B**État de charge de la batterie haute tension**

Affiche l'état de charge de la batterie haute tension.

Type A**Type B****Ordinateur de bord**

L'ordinateur de bord affiche les informations du trajet actuel depuis la dernière réinitialisation.



Une pression sur le bouton permet d'afficher tour à tour les onglets suivants :

- Informations instantanées
 - Autonomie totale ;
 - Consommation instantanée ;
 - Compteur de temps pour le mode Stop&Start ;
 - Totalisateur kilométrique.
- Trajet 1
 - Vitesse moyenne ;
 - Consommation moyenne ;
 - Distance parcourue.
- Trajet 2
 - Vitesse moyenne ;
 - Consommation moyenne ;
 - Distance parcourue.

Le compteur horaire est réinitialisé chaque fois que le contact est mis.

Pour remettre à zéro un trajet, enfoncer le bouton pendant plus de deux secondes quand le trajet souhaité est affiché.

Flux d'énergie

L'indicateur d'alimentation informe sur la situation actuelle d'énergie du véhicule.

CHARGE

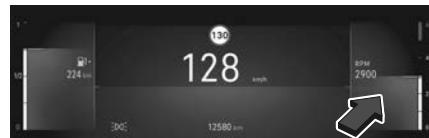
La batterie haute tension est en cours de chargement avec l'énergie résultant du freinage ou de la décélération du véhicule.

ECO

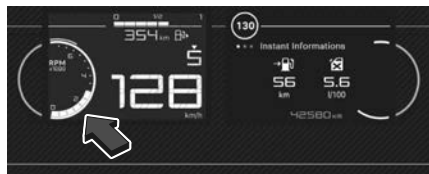
Énergie optimale accessible dans tous les modes de conduite.

POWER

Le véhicule est conduit avec un style de conduite dynamique axé sur les performances.

Type A

Type B



Indicateur de consommation de confort

L'indicateur de consommation de confort informe sur la consommation électrique actuelle des appareils consommateurs thermiques suivants :

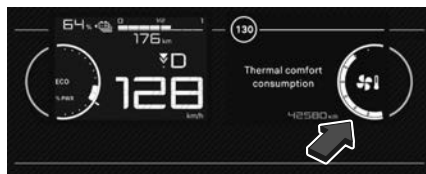
- Chauffage ;
- Air conditionné ;
- Pare-brise chauffant ;
- Lunette arrière chauffante ;
- Sièges chauffants.

Si le mode Eco est sélectionné, les performances des appareils consommateurs thermiques sont réduites.

Type A



Type B



Jauge de température de liquide de refroidissement du moteur

Affiche la température du liquide de refroidissement.

La zone rouge indique que la température de fonctionnement du moteur est trop élevée.

⚠ ATTENTION

Si la température de liquide de refroidissement du moteur est trop élevée, arrêter le véhicule, couper le

moteur. Danger pour le moteur. Vérifier le niveau de liquide de refroidissement.

Type A



Type B



Surveillance du niveau d'huile moteur

L'état du niveau d'huile moteur s'affiche dans le combiné d'instruments pendant les quelques secondes qui suivent les informations sur l'entretien après avoir mis le contact.

Un niveau d'huile moteur normal est confirmé.

Si le niveau d'huile moteur est bas,  clignote et un message d'avertissement est affiché dans le combiné d'instruments.

Selon la version,  clignote dans le centre d'information du conducteur. Vérifier le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge d'huile et faire l'appoint d'huile moteur en conséquence.

Une défaillance de mesure est indiquée par  ou un message dans le combiné d'instruments avec . Vérifier le niveau d'huile moteur manuellement à l'aide de la jauge.

Affichage de service

Le système de service informe lorsque le remplacement de l'huile moteur et du filtre ou un entretien du véhicule est nécessaire. L'intervalle de vidange de l'huile moteur et de remplacement de filtre requis peut fortement varier en fonction des conditions de conduite.

Un entretien nécessaire s'affiche dans le combiné d'instruments pendant plusieurs secondes lorsque le contact est mis.

Si aucun entretien n'est requis pour les prochains 3000 km ou plus, aucune information d'entretien ne s'affiche.

Si un entretien est nécessaire dans les prochains 3000 km, la distance restante avant le prochain entretien, la distance parcourue depuis le dernier entretien ou la période qui reste jusqu'au prochain entretien est indiquée pendant quelques secondes. Simultanément, le symbole  s'allume temporairement en guise de rappel.

Si un entretien est nécessaire dans moins de 1000 km, la distance restante avant le prochain entretien, la distance parcourue depuis le dernier entretien ou la période qui reste jusqu'au prochain entretien est indiquée pendant quelques secondes. Simultanément,  s'allume en permanence en guise de rappel.

Une échéance dépassée d'entretien est indiquée par un message au combiné d'instruments, avec la distance dépassée.  clignote puis reste fixe jusqu'à ce que l'entretien soit exécuté.

Réinitialisation de l'intervalle d'entretien

Après chaque entretien, le voyant de service doit être réinitialisé pour fonctionner correctement. Il est recommandé de demander l'aide d'un atelier.

Récupération des informations de service

Le statut des informations sur l'entretien peut être retrouvé à tout moment, via l'écran tactile. Appuyer sur **Vérifier** dans le menu des réglages du véhicule. Les informations de service s'affichent pendant quelques secondes.

Widgets

Un widget est l'indication d'une information ou d'une jauge spécifique, par exemple des informations radio, des informations de navigation ou la jauge de température de liquide de refroidissement du moteur.



Le combiné d'instruments peut afficher un widget par page, l'écran d'information peut contenir plusieurs widgets. Pour ajouter un widget sur une page, appuyer sur .

Voyants d'avertissement et indicateurs

Témoins

Les voyants décrits ne se retrouvent pas sur tous les véhicules. La description s'applique à toutes les versions d'instruments.

L'emplacement des voyants peut varier en fonction de l'équipement. Lors de la mise du contact, la plupart des voyants s'allument brièvement pour effectuer un test de fonctionnement.

Signification des couleurs des voyants :

Rouge	Danger, rappel important
Jaune	Avertissement, information, défaillance
Vert	Confirmation d'activation
Bleu	Confirmation d'activation
Blanc	Confirmation d'activation
Gris	Système mis en pause, au moins une limite du système détectée

Les témoins sont situés dans le combiné d'infodivertissement. ➞ 107

Vue d'ensemble

Les numéros dans le tableau récapitulatif indiquent ce qu'il faut faire lorsqu'un voyant s'allume ou clignote.

- (1) Uniquement pour information
- (2) Pour information et avertissement : une action peut être nécessaire
- (3) Faire appel à l'assistance d'un atelier qualifié
- (4) Arrêter le moteur et demander l'assistance d'un atelier qualifié
- (5) Faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier qualifié

Témoins de couleur rouge



- (4) Arrêt du moteur



- (4) Température de liquide de refroidissement du moteur élevée



- (4) Pression de l'huile moteur



- (5) Prochain entretien du véhicule



- (2) Câble de recharge BEV branché



- (4) Température élevée de la batterie haute tension



- (4) Système de charge batterie 12 V



- (2) Porte ouverte



- (2) Rappel de ceinture de sécurité



- (1) / (5) Frein de stationnement électrique



- (5) Système de freinage



- (1) Détecteur de pluie

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10



(2) **Alerte d'angle mort latéral**



(2) **Airbag activé**



(2) **Airbag désactivé**



(2) **Changement de rapport**



(2) **Niveau bas de carburant**



(2) **Niveau de batterie HT bas**



(2) **Réduction de la puissance moteur BEV (mode Tortue)**



(3) **Défaillance de l'alerte de sécurité pour piétons HV**



(4) **Freinage**



(2) / (3) **Freinage d'urgence actif**



(2) **Antiblocage de sécurité (ABS)**



(2) / (5) **Contrôle électronique de stabilité et système antipatinage**



(2) **Contrôle électronique de stabilité et système antipatinage désactivés**



(2) / (3) **Assistant de détection des panneaux routiers**



(2) **Assistance au maintien de trajectoire**



(2) / (3) **Alerte du conducteur**



(5) **Airbags et rétracteurs de ceinture**

Témoins de couleur orange



(5) **Prochain entretien du véhicule**



(4) **Direction assistée**



(1) **Préchauffage**



(1) / (3) **Filtre d'échappement**



(2) **Présence d'eau dans le filtre à carburant**



(5) **Voyant de dysfonctionnement**



(4) **Vérification de système**



(1) **AdBlue**



(1) **Fonctionnement automatique du frein de stationnement désactivé**



(5) **Panne du frein de stationnement électrique**



- (2) / Système de détection
(3) de dégonflage des
pneus



- (1) / Aide au stationnement
(3)



- (1) Système Stop & Start
désactivé



- (1) Feu antibrouillard arri-
re



- (2) Surchauffe de la trans-
mission

Témoins de couleur verte



- (1) Stop & Start



- (1) Véhicule prêt



- (2) Système d'adhérence
en descente



- (1) Feux de direction



- (1) Feux de jour / Feux de
position



- (1) Feu de croisement



- (1) Feux de route automati-
ques



- (1) Feux antibrouillard

Témoins de couleur bleue



- (1) Feu de route

Témoins de couleur rouge

Défaillance majeure - Arrêter le véhicule



- S'allume en rouge.

Fixe, associé à un autre voyant d'aler-
te, accompagné de l'affichage d'un
message et d'un signal sonore.
Une défaillance grave du moteur, du
système de freinage, de la direction as-

sistée, de la boîte de vitesses automa-
tique ou une défaillance électrique ma-
jeure est détectée.

Témoin d'avertissement d'airbag



- S'allume en rouge.
Fixe.

L'airbag passager avant est activé.

La commande est actionnée sur la po-
sition "ON".

**Dans ce cas, ne pas installer de siè-
ge enfant "dos à la route" sur le siè-
ge passager avant - Risque de bles-
sures graves !**



- S'allume en rouge.
Fixe.

L'airbag passager avant est neutralisé.

La commande est actionnée sur la po-
sition "OFF".

Il est possible d'installer un siège en-
fant "dos à la route", sauf en cas de
dysfonctionnement des airbags (voyant
d'avertissement Airbags allumé).

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10



S'allume en orange.
Fixe.

L'un des airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité présente une défaillance.

Témoin d'avertissement des freins



S'allume en rouge.
Fixe.

Le frein de stationnement électrique est serré.



S'allume en rouge.
Clignotant.

Le serrage/desserrage présente une défaillance.



S'allume en rouge.
Fixe.

Le frein de stationnement est serré ou mal desserré.



S'allume en rouge.
Fixe.

La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante.



S'allume en orange.
Fixe.

Une défaillance mineure du système de freinage est détectée.
Rouler prudemment.

Témoin d'avertissement de charge de batterie



S'allume en rouge.
Fixe.

Le circuit de charge de la batterie présente une défaillance (par exemple, bornes encrassées, courroie d'alternateur desserrée ou coupée).

Témoin d'avertissement de porte ouverte



S'allume en rouge.

Fixe, associé à un message indiquant l'accès qui est ouvert.

Un signal sonore complète l'alerte si la vitesse est supérieure à 10 km/h.

Une porte, le coffre, le volet de coffre ou la lunette de volet est resté(e) ouvert(e) (selon version).

Fermer l'accès qui est ouvert.

Si le véhicule est équipé d'une porte battante droite, son ouverture ne sera **pas** signalée par ce témoin.

Témoin d'avertissement de détection de somnolence du conducteur



S'allume en orange.
Fixe.

Le système est désactivé.



S'allume en orange.

Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système présente une défaillance.



S'allume en orange. Fixe, accompagné de l'affichage du message **"Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation"**.

Le capteur est occulté.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.

Témoin d'avertissement de température du liquide de refroidissement moteur



S'allume en rouge.
Fixe.

La température du circuit de refroidissement est trop élevée.

Témoin d'avertissement de pression d'huile



S'allume en rouge.
Fixe.

Le circuit de lubrification du moteur présente une défaillance.

Témoin de connexion du câble de charge



S'allume en rouge.

Fixe dès la mise du contact.
Le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.



S'allume en rouge.

Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un message.
Le démarrage du véhicule est impossible tant que le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.
Débrancher le câble de charge et refermer la trappe.

Témoin d'anomalie du système



S'allume en rouge.
Fixe.

Une défaillance est détectée sur le moteur électrique ou sur la batterie de traction.

Témoin d'avertissement de température de la batterie de traction



S'allume en rouge.
Fixe, associé au voyant STOP, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.



La température de la batterie de traction est trop élevée.

Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.

Témoin d'avertissement de rappel de ceinture de sécurité



S'allume en rouge.
Fixe ou clignotant, accompagné d'un signal sonore croissant.

Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée (selon version).

Voyant d'avertissement de défaillance de la batterie de traction



S'allume en rouge.

Fixe, associé au voyant STOP, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.



La batterie de traction présente une défaillance.

Témoin d'avertissement de répartiteur électronique de force de freinage (EBFD)



Fixe.

Le répartiteur électronique de freinage (EBFD) présente une défaillance.



Témoins de couleur orange

Voyant d'avertissement de défaillance de direction assistée



S'allume en orange.

Fixe.

Une défaillance mineure de la direction assistée est détectée. Rouler prudemment à vitesse modérée.

Témoin d'avertissement d'entretien



S'allume en orange.

Allumé temporairement, accompagné d'un message.

Une ou plusieurs défaillances mineures, sans voyant d'avertissement spécifique, sont détectées.

Identifier la cause de la défaillance à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments.

Il est possible de traiter soi-même certaines défaillances, comme le changement de la pile de la télécommande.



S'allume en orange.

Fixe, accompagné d'un message.

Une ou plusieurs défaillances majeures, sans voyant d'avertissement spécifique, sont détectées.

Identifier la cause de la défaillance à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments.



S'allume en orange. Fixe, accompagné de l'affichage du message **"Défaillance du système d'avertissement sonore : Réparation nécessaire"**.

Le système d'avertissement sonore est en panne.

Les aides à la conduite suivantes peuvent être perturbées ou indisponibles

- Reconnaissance des panneaux.
- Frein de sécurité actif/Alerte risque de collision.
- Aide au maintien de la position dans la voie.
- Alerte Attention Conducteur.



S'allume en orange. Fixe, accompagné du message S'allume en orange. Fixe, accompagné du message **"Défaillance du frein de stationnement"**.

Le desserrage automatique du frein de stationnement électrique est indisponible.

Témoin d'avertissement du système antiblocage des roues (ABS)



S'allume en orange.
Fixe.

Le système d'antiblocage des roues est défaillant.

Le véhicule conserve un freinage classique.

Rouler prudemment à vitesse modérée.

Témoin d'engagement du frein de stationnement électrique



S'allume en orange.
Fixe.

Les fonctions "serrage automatique" (à la coupure du moteur) et "desserrage automatique" (à l'accélération) sont désactivées.

Si le serrage / desserrage automatique n'est plus possible :

- Démarrer le moteur.
- Serrer, avec la commande, le frein de stationnement électrique.
- Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.

- Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage entre 10 et 15 secondes.
- Relâcher la commande.
- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.
- Relâcher la commande et la pédale de frein.

Témoin d'avertissement du frein de stationnement électrique



Allumage en orange. Fixe, accompagnés du message **Défaut frein de stationnement**.



Le véhicule ne peut pas être immobilisé moteur tournant. Si les demandes de serrage et de desserrage manuelles sont inopérantes, la commande du frein de stationnement électrique est défaillante. Les fonctions automatiques doivent être utilisées en toutes circonstances et sont automatiquement réactivées en cas de défaillance de la commande.



Fixe, accompagnés du message **Défaut frein de stationnement**.



Si les demandes de serrage et de desserrage manuelles sont inopérantes, la commande du frein de stationnement électrique est défaillante.

À l'arrêt, pour immobiliser le véhicule :

- Tirer la commande du frein de stationnement électrique et la maintenir pendant 7 à 15 secondes environ, jusqu'à l'apparition du témoin au combiné d'instruments.

Si cette procédure ne fonctionne pas, sécuriser le véhicule :

- Stationner sur un endroit plat.
- Avec une boîte de vitesses manuelle, engager un rapport.

Témoin de freinage d'urgence actif



Allumage en orange.
Clignotant.

Le système s'active, puis freine brièvement le véhicule, afin de réduire la vitesse de collision frontale avec le véhicule qui précède.



Allumage en orange.
Fixe, accompagné d'un message.
Le système a été désactivé via l'écran tactile.



Allumage en orange.
Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Le système présente une défaillance.



Allumage ou allumage accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.



Allumage en orange.
Fixe.



À l'allumage de ces témoins après un arrêt du moteur, puis un redémarrage.



Fixe.
Le système est temporairement désactivé car le conducteur et/ou le passager avant (selon version) est détecté présent, mais la ceinture de sécurité correspondante n'est pas bouclée.



Témoin d'engagement du contrôle électronique de stabilité (ESC) / système antipatinage (TC)



S'allume en orange.
Clignotant.
La régulation du système ESC/TC s'active en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire.



S'allume en orange.
Fixe.
Le système ESC/TC présente une défaillance.

Témoin d'arrêt du contrôle électronique de stabilité (ESC) / système antipatinage (TC)



S'allume en orange.
Fixe.

Le système est désactivé.
Le système ESC/TC est automatiquement réactivé au redémarrage du véhicule, et à partir d'environ 50 km/h (31 mph).
En deçà de 50 km/h (31 mph), il est possible de le réactiver manuellement.

Témoin d'avertissement de l'aide au maintien dans la voie (LKA)



Allumage en orange.
Clignotant.

Le franchissement d'une ligne discontinue sans activation du clignotant est imminent.
Le système est activé, puis corrige la trajectoire s'il détecte un risque de fran-

chissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).



Allumage en orange.
Fixe.

Le système est automatiquement désactivé ou en veille.



Allumage ou allumage accompagné de l'affichage du message **"Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation"**.

Le capteur est occulté.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Nettoyer la caméra avant.

Témoin d'avertissement de l'aide au maintien dans la voie de service



Le système présente une défaillance.



Témoin d'avertissement de bas niveau de carburant



Allumage en orange.

Fixe, avec les blocs clignotant, accompagné d'un signal sonore (avec le tableau de bord matriciel) ou Fixe, avec le niveau de réserve affiché en rouge, accompagné d'un signal sonore et d'un message (sauf avec le tableau de bord matriciel).

Au premier allumage, il reste environ **5 litres de carburant** dans le réservoir (réserve).

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, cette alerte se répète à chaque mise du contact et, à une cadence qui croît au fur et à mesure que le niveau baisse et se rapproche de zéro.

Compléter rapidement le niveau de carburant pour éviter la panne.

Ne jamais rouler jusqu'à la panne sèche, cela risquerait d'endommager les systèmes d'antipollution et d'injection.

Témoin d'alerte AdBlue®



Allumé en orange pendant 30 secondes environ à chaque démarrage du véhicule, accompagné d'un message indiquant l'autonomie.

L'autonomie est comprise entre 2 400 et 800 km (1 500 et 500 miles).
Faire l'appoint d'AdBlue®.



Allumage en orange. Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie est comprise entre 800 et 100 km.

Faire **rapidement** l'appoint d'AdBlue®.



Allumage en orange. Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est inférieure à 100 km (62 miles).

Faire **impérativement** un appoint en AdBlue® pour **éviter le blocage du démarrage du moteur**.



Allumé en orange, clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'interdiction du démarrage.

Le réservoir d'AdBlue® est vide : le dispositif d'antidémarrage réglementaire empêche le redémarrage du moteur. Pour redémarrer le moteur, faire l'appoint en AdBlue®.

Il est impératif de verser une quantité minimale de 5 litres d'AdBlue® dans le réservoir.



Allumage en orange. Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message.



Un dysfonctionnement du système d'antipollution SCR (réduction catalytique sélective) est détecté.



Cette alerte disparaît dès que le niveau d'émission des gaz d'échappement redevient conforme.



Allumage en orange. Témoin d'AdBlue® clignotant dès la mise du contact, associé aux



témoins de Service et d'Autodiagnostic moteur fixes, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie.



Selon le message affiché, il est possible de parcourir jusqu'à 850 km avant le déclenchement du dispositif d'antidémarrage du moteur.



Allumage en orange. Témoin d'AdBlue® clignotant dès la mise du contact, associé aux témoins de Service et d'Autodiagnostic moteur fixes, accompagné d'un signal sonore et d'un message informant de l'interdiction de démarrage.



Le dispositif d'antidémarrage empêche le redémarrage du moteur (dépassement de la limite de roulage autorisée après confirmation du dysfonctionnement du système d'antipollution).



Témoin d'avertissement Voyant d'anomalie (MIL) contrôle moteur



S'allume en orange. Clignotant.

Le système du contrôle moteur présente une défaillance.

Risque de destruction du catalyseur.



S'allume en orange. Fixe.

Le système d'antipollution présente une défaillance.

Le voyant doit s'éteindre au démarrage du moteur.



S'allume en orange. Fixe.

Une défaillance mineure du moteur est détectée.



S'allume en orange. Fixe.

Une défaillance majeure du moteur est détectée.



Témoin de préchauffage du moteur



S'allume en orange.
(jusqu'à environ 30 secondes
en conditions hivernales sé-
vères).

À la mise du contact, si les conditions climatiques et la température du moteur le nécessitent.

Attendre l'extinction du voyant avant de démarrer.

À l'extinction du témoin, le démarrage est immédiat en maintenant l'appui :

- sur la pédale d'embrayage avec une boîte de vitesses manuelle.
 - sur la pédale de frein avec une boîte de vitesses automatique.
- Si le moteur ne démarre pas, renouveler la demande de démarrage en maintenant le pied sur la pédale.

Témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression (TPMS)



Allumage en orange.
un signal sonore et un mes-
sage. Allumé temporairement
(jusqu'à environ 30 secondes

en conditions hivernales sé-
vères).

La pression est insuffisante dans un ou plusieurs pneus.
Contrôler la pression des pneus le plus rapidement possible.

Réinitialiser le système de détection après ajustement de la pression.



Voyant de sous-gonflage cli-
gnotant puis fixe et voyant
Service fixe.



Le système de surveillance de la pres-
sion des pneus est défaillant.
La détection de sous-gonflage n'est
plus assurée.
Vérifier la pression des pneus dès que possible.

Témoin d'avertissement du système de reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR)



Allumage en orange.
Allumé temporairement.

L'alerte sonore de survitesse a été dés-
activée.



Allumage en orange.
Fixe, accompagné d'un mes-
sage et d'un signal sonore.

Le système présente une défaillance.



Allumage en orange. Fixe, ac-
compagné de l'affichage du
message "**Capteur occulté
d'aide à la conduite : Net-
toyer le capteur, voir le ma-
nuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.

Stationner dans les meilleures condi-
tions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.

Témoin d'avertissement des capteurs de stationnement



S'allume en orange.
Clignotant.
Le système détecte un obsta-
cle.



S'allume en orange. Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Le système présente une défaillance.



S'allume en orange. Fixe, accompagné du message "**Capteur occulté d'aide au stationnement : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté. Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Nettoyer les capteurs avant et/ou arrière.

Témoin d'avertissement du mode Tortue



S'allume en orange. Fixe.

Le niveau de charge de la batterie de traction est critique. La diminution de puissance moteur est progressive. Mettre impérativement le véhicule en charge.

Témoin d'avertissement de l'avertisseur sonore pour piétons



S'allume en orange. Fixe. Une défaillance de l'avertisseur est détectée.

Témoin d'avertissement de présence d'eau dans le filtre à carburant



S'allume en orange. Fixe.

Le filtre à gazole contient de l'eau. Risque d'endommager le système d'injection de carburant !

Témoin d'avertissement du filtre à particules



S'allume en orange. Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message de risque de colmatage du filtre à particules.

Le filtre à particules commence à saturer. Dès que les conditions de circulation le permettent, régénérer le filtre en roulant

à une vitesse d'au moins 60 km/h, avec un régime moteur supérieur à 2 500 tr/min, jusqu'à l'extinction du témoin.



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message signalant le niveau insuffisant de l'additif du filtre à particules.

Le niveau minimum du réservoir d'additif est atteint.

Voyant d'avertissement de surchauffe de la transmission



S'allume en orange. Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.



Surchauffe de la transmission. S'arrêter et laisser tourner au ralenti en position Park. Jusqu'au refroidissement et disparition de l'alerte.

Indique que le liquide de transmission a dépassé les températures de sécurité. Performances réduites S'arrêter en toute sécurité. Passer en position Park et laisser tourner le moteur au ralenti pour qu'il refroidisse.

Témoins de couleur verte

Témoin de feu de croisement automatique



S'allume en vert.
Fixe.
Les feux sont allumés.

Voyant d'avertissement du contrôle de descente en pente



S'allume en vert.
Fixe.

La fonction a été activée, mais les conditions de régulation ne sont pas réunies (pente, vitesse trop élevée, rapport de boîte de vitesses).



S'allume en vert.
Clignotant.

La fonction entre en régulation.
Le véhicule est freiné ; les feux de stop s'allument pendant la descente.

Témoin de clignotant



S'allume en vert.
Clignotants avec signal sonore.

Les feux clignotants sont allumés.

Témoin Stop-Start actif



S'allume en vert.
Fixe.
À l'arrêt du véhicule, le système Stop & Start a mis le moteur en mode STOP.



S'allume en vert.
Clignotant temporairement.
Le mode STOP est momentanément indisponible ou le mode START s'est automatiquement déclenché.

Témoin Véhicule prêt à la conduite



S'allume en vert. Fixe, accompagné d'un signal sonore lors de son allumage. Clignotement temporaire.

Le véhicule est prêt à rouler et les équipements de confort thermique sont disponibles.

Le témoin s'éteint au-delà de 5 km/h environ et se rallume à l'arrêt du véhicule.

Arrêter le moteur pour éteindre le témoin et quitter le véhicule.

Témoin de feu de route automatique



S'allume en vert.
Fixe.

La fonction a été activée via le menu de configuration du véhicule.
La commande d'éclairage est sur la position "AUTO".

Voyants d'avertissement des phares antibrouillard avant



S'allume en vert.
Fixe.
Les phares antibrouillard avant sont allumés.

Témoins de couleur bleue

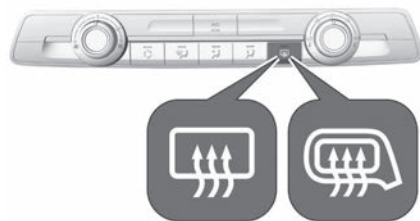
Témoin de feu de route



S'allume en bleu.
Fixe.
Les feux sont allumés.

Commandes de climatisation

Commande marche-arrêt de la climatisation



Commandes pour :

- Température ;
- Distribution d'air et ;
- Vitesse de soufflerie ;
- Refroidissement **A/C** ;
- Recyclage d'air ;
- Lunette arrière chauffante ou rétroviseurs extérieurs chauffants .

Température

Ajuster la température en tournant sur la température souhaitée.

HI : Chaud

LO : Froid

Le chauffage n'est vraiment efficace que lorsque le moteur a atteint sa température normale de fonctionnement.

Diffusion d'air



Vers le pare-brise avant



Vers la tête via les bouches d'aération réglables



Vers les pieds et le pare-brise

Toutes les combinaisons sont possibles.

Refroidissement A/C

Appuyer sur **A/C** pour mettre le refroidissement en marche. L'activation est signalée par l'éclairage de la LED dans le bouton. Le refroidissement ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche et le ventilateur aussi.

Appuyer de nouveau sur **A/C** pour arrêter le refroidissement.

Le système de climatisation refroidit et déshumidifie l'air dès que la tempéra-

re extérieure est légèrement supérieure au point de gel. Par conséquent, de la condensation peut se former et les condensats s'écoulent alors sous le véhicule.

Si aucun refroidissement ou déshumidification n'est requis, désactiver le système de refroidissement pour économiser le carburant.

Commande marche maximale-arrêt de la climatisation

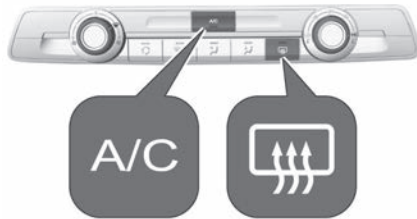


Ouvrir brièvement les vitres pour évacuer rapidement l'air chaud.

- Enclencher le refroidissement **A/C** ;
- Appuyer sur pour activer le système de recyclage de l'air ;
- Appuyer sur pour la répartition d'air ;

- Régler la température  sur le niveau le plus froid ;
- Régler la vitesse de ventilation  au maximum ;
- Ouvrir toutes les bouches d'aération.

Désembuage et dégivrage des vitres

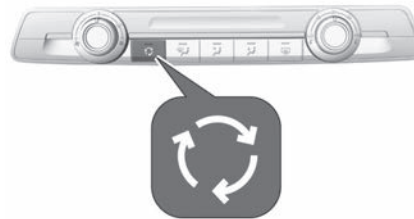


- Régler la vitesse de ventilation  au maximum.
- Régler la température  sur le niveau le plus chaud.
- Mettre en fonction la climatisation **A/C**, si nécessaire.
- Activer la lunette arrière chauffante  ou les rétroviseurs extérieurs chauffants .
- Allumer le pare-brise chauffant .
- Ouvrir les bouches d'aération latérales selon les besoins et les diriger vers les vitres latérales.

REMARQUE

Si les réglages de désembuage et de dégivrage sont sélectionnés, un Autostop peut être inhibé.
Si les réglages de désembuage et de dégivrage sont sélectionnés pendant que le moteur est en Autostop, le moteur redémarre automatiquement.

Commande de recyclage



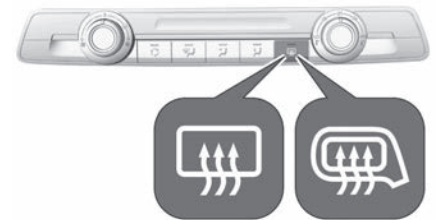
Appuyer sur  pour activer le mode de recyclage de l'air. L'activation est signalée par l'éclairage de la LED dans le bouton.
Appuyer de nouveau sur  pour désactiver le mode de recyclage d'air.

AVERTISSEMENT

Le mode recyclage de l'air de l'habitacle réduit le renouvellement de l'air intérieur.
En utilisation sans refroidissement, l'humidité de l'air augmente et les vitres peuvent se recouvrir de buée.
On observe une baisse de la qualité de l'air, ce qui peut se traduire par des signes de fatigue chez les passagers.

Dans des conditions d'air ambiant chaud et très humide, le pare-brise peut s'embuer de l'extérieur quand l'air froid y est dirigé. Si le pare-brise s'embue depuis l'extérieur, enclencher l'essuie-glace avant et désactiver .

Système de chauffage et de ventilation



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Commandes pour :

- température
- répartition d'air et
- vitesse de soufflerie
- recyclage d'air
- Lunette arrière chauffante ou rétroviseurs extérieurs chauffants

Température

Ajuster la température en tournant sur la température souhaitée.

HI : chaud

LO : froid

Le chauffage n'est vraiment efficace que lorsque le moteur a atteint sa température normale de fonctionnement.

Diffusion d'air



Vers le pare-brise avant



Vers la tête via les bouches d'aération réglables



Vers les pieds et le pare-brise

Toutes les combinaisons sont possibles.

Vitesse de soufflerie



Régler le débit d'air en tournant sur la vitesse souhaitée.

sens horaire : pour l'augmenter

sens anti-horaire : pour le diminuer

Recyclage d'air



Appuyer sur pour activer le mode de recyclage de l'air. L'activation est signalée par l'éclairage de la LED dans le bouton.

Appuyer de nouveau sur pour désactiver le mode de recyclage d'air.

⚠ AVERTISSEMENT

Le mode recyclage de l'air de l'habitacle réduit le renouvellement de l'air intérieur.

En utilisation sans refroidissement, l'humidité de l'air augmente et les vitres peuvent se recouvrir de buée. On observe une baisse de la qualité de l'air, ce qui peut se traduire par des signes de fatigue chez les passagers.

Dans des conditions d'air ambiant chaud et très humide, le pare-brise peut s'embuer de l'extérieur quand l'air froid y est dirigé. Si le pare-brise s'embue depuis l'extérieur, enclencher l'essuie-glace avant et désactiver .

Désembuage et dégivrage



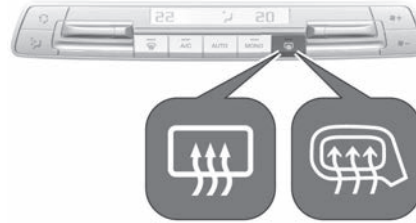
- Appuyer sur pour diriger l'air vers le pare-brise.

- Régler la température 🌡 sur le niveau le plus chaud.
- Régler la vitesse de ventilation 🌀 au maximum.
- Activer la lunette arrière chauffante et les rétroviseurs extérieurs 🔧 ou activer les rétroviseurs extérieurs chauffants 🔧.
- Allumer le pare-brise chauffant 🌡.
- Ouvrir les bouches d'aération latérales selon les besoins et les diriger vers les vitres latérales.

Commande de climatisation automatique

La climatisation à zone double permet des températures différentes entre le côté conducteur et le côté passager avant.

En mode automatique, la température, la vitesse de la soufflerie et la répartition de l'air sont réglées automatiquement.



Commandes pour :

- recyclage d'air 🔄
- répartition de l'air 🌬
- commutateur à bascule de réglage de la température côté conducteur et côté passager avant

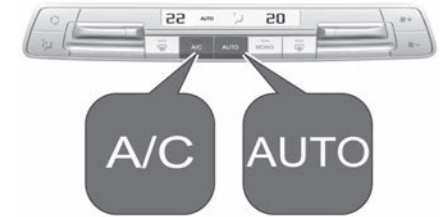


- désembuage et dégivrage 🌡
- refroidissement **A/C**
- mode automatique **AUTO**
- synchronisation de température double zone **MONO**
- Lunette arrière chauffante 🔧 ou rétroviseurs extérieurs chauffants 🔧
- vitesse de soufflerie 🌀+🌀-

Les fonctions activées sont signalées par la LED des commandes concernées.

Le système de climatisation automatique fonctionne uniquement avec le moteur en marche.

Mode Automatique AUTO



Réglage de base en vue d'un confort maximum :

- Appuyer sur le bouton **AUTO**, la répartition de l'air et le régime du ventilateur seront réglés automatiquement.
- Ouvrir toutes les bouches d'aération pour permettre une meilleure répartition d'air en mode automatique.
- La climatisation doit être activée pour un fonctionnement optimal du refroidissement et du désembuage. Appuyer sur **A/C** pour activer la clima-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

tisation. La LED du bouton signale l'activation.

- Régler les températures souhaitées pour le conducteur et le passager avant à l'aide de la bague rotative des côtés gauche et droit. La température recommandée est de 22°C.

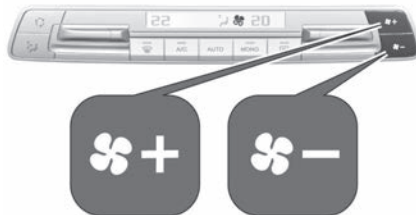
Appuyer successivement sur **AUTO** pour sélectionner les réglages automatiques désirés :

- **Soft Auto** pour une répartition d'air douce et silencieuse.
- **Auto** pour un confort thermique et une répartition d'air silencieux.
- **Auto Fast** pour une répartition d'air dynamique et efficace.

Réglages manuels

Les réglages de la climatisation peuvent être modifiés en activant les fonctions suivantes :

Vitesse de soufflerie + -



Appuyer sur  + pour augmenter ou sur  - pour diminuer le débit d'air.

Pour revenir au mode automatique, appuyer sur **AUTO**.

Répartition de l'air



Appuyer sur  successivement jusqu'à ce que le sens désiré de répartition de l'air soit affiché :



: vers le pare-brise et les vitres latérales avant



: vers la tête et les sièges arrières via les bouches d'aération réglables



: vers l'espace pour les pieds avant et arrière



: vers le pare-brise et les vitres de porte avant, vers la zone de la tête et les sièges arrière via les bouches d'aération réglables, vers l'espace pour les pieds avant et arrière

Les combinaisons des différentes options de répartition d'air peuvent être sélectionnées en appuyant successivement sur .

Pour revenir à une distribution automatique de l'air, appuyer sur **AUTO**.

Présélection de la température



Régler séparément les températures présélectionnées pour le conducteur et le passager avant à la valeur désirée en utilisant le commutateur des côtés gauche et droit pour le réglage de la température.

La température recommandée est de 22°C.

La température est affichée à côté des commutateurs pour le réglage de température.

Si la température minimale Lo est réglée, le système de climatisation fonctionne à sa capacité maximale de refroidissement, si le refroidissement **A/C** est activé.

Si la température maximale Hi est réglée, le système de climatisation fonctionne à sa capacité maximale de chauffage.

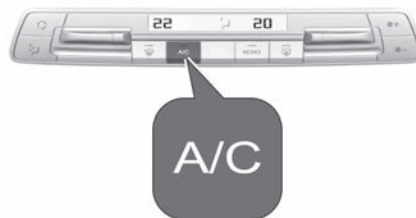
REMARQUE

Si la climatisation **A/C** est activée, le fait de diminuer la température d'habitacle réglée peut provoquer le redémarrage du moteur après un Autostop ou neutraliser la fonction Autostop.

Synchronisation de température bizonale MONO

Appuyer sur **MONO** pour lier le réglage de température côté passager au côté conducteur / pour supprimer la liaison du réglage de température du côté passager et du côté conducteur. Le réglage de température côté passager est lié au côté conducteur si la LED du bouton **MONO** est éteinte.

Climatisation A/C



Appuyer sur **A/C** pour mettre le refroidissement en marche.

Le refroidissement ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche et que le ventilateur de commande de climatisation est en fonction.

Appuyer de nouveau sur **A/C** pour arrêter le refroidissement.

La climatisation refroidit et déshumidifie (sèche) l'air quand la température extérieure est au-dessus d'une valeur donnée.

Il peut alors se former de la condensation qui se traduit par un écoulement sous le véhicule.

Si aucun refroidissement ou déshumidification n'est requis, désactiver le système de refroidissement pour économiser le carburant.

Recyclage d'air manuel



Appuyer sur  pour activer le mode de recyclage de l'air.  s'affiche à l'écran pour indiquer l'activation.

Appuyer de nouveau sur  pour désactiver le mode de recyclage.

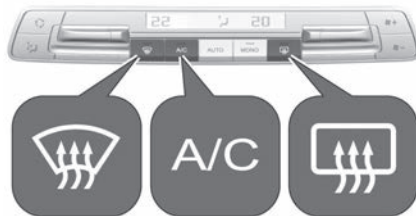
AVERTISSEMENT

Le mode recyclage de l'air de l'habitacle réduit le renouvellement de l'air intérieur.

En utilisation sans refroidissement, l'humidité de l'air augmente et les vitres peuvent se recouvrir de buée. On observe une baisse de la qualité de l'air, ce qui peut se traduire par des signes de fatigue chez les passagers.

Dans des conditions d'air ambiant chaud et très humide, le pare-brise peut s'embuer de l'extérieur quand l'air froid y est dirigé. Si le pare-brise s'embue depuis l'extérieur, enclencher l'essuie-glace avant et désactiver .

Désembuage et dégivrage des vitres



- Appuyer sur . L'activation est signalée par l'éclairage de la LED dans le bouton.
- La climatisation et le mode automatique sont automatiquement commutés en position de marche. La LED du bouton **A/C** s'allume, **AUTO** s'affiche à l'écran.
- La température et la répartition d'air se règlent automatiquement et la soufflerie fonctionne à grande vitesse.
- Activer la lunette arrière chauffante .
- Allumer le pare-brise chauffant .
- Pour revenir au mode précédent, appuyer de nouveau sur .

REMARQUE

Une pression sur  quand le moteur est en marche empêche tout arrêt automatique jusqu'à ce que le bouton  soit de nouveau enfoncé. Si  est enfoncé pendant un arrêt automatique du moteur, le moteur redémarre automatiquement.

Désactivation de la climatisation électronique

Appuyer sur  - successivement jusqu'à ce que le système de commande électronique de climatisation soit désactivé.

Réglage de la température

Le préconditionnement thermique permet de réchauffer l'habitacle et de le ventiler avec l'air ambiant.

Le préconditionnement thermique peut être programmé à l'aide du système d'infodivertissement.

Cette fonction est également disponible via l'application MyOpel.

i REMARQUE

Le préconditionnement thermique s'active uniquement si le contact est coupé et que véhicule est verrouillé.

Si le niveau de charge de la batterie haute tension est inférieur à 30 %, le préconditionnement thermique n'est pas activé.

Lorsque le véhicule est branché, le chargement de la batterie est prioritaire sur le préconditionnement.

Par conséquent, il ne peut être activé que si la batterie est chargée au-delà d'un seuil fixé à 80 %.

Si un chauffage/ventilation récurrent est programmé et que deux procédures de chauffage/ventilation sont effectuées sans que le véhicule ne fonctionne, la programmation est désactivée.

Réglage de la minuterie**i REMARQUE**

Plusieurs minuteries peuvent être programmées et enregistrées. Il est recommandé de programmer le préconditionnement thermique avec le véhicule branché, afin d'optimiser

les performances à long terme de la batterie haute tension.

Système de navigation / Multimédia

Appuyer sur **MENU** sur le panneau de commande de climatisation ou toucher  sur l'écran d'information pour ouvrir les réglages de climatisation.

Cliquer sur  , puis sélectionner le menu des paramètres du préconditionnement.

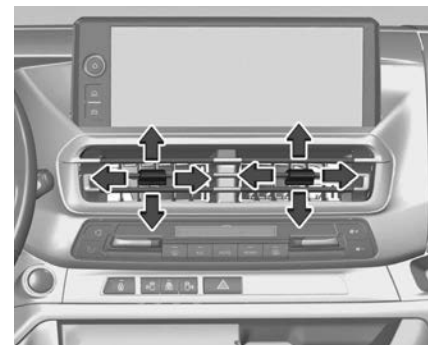
Sélectionner **+** pour définir une nouvelle minuterie ou toucher  à côté d'une minuterie pour la modifier.

Activer la minuterie.

Pour supprimer une minuterie, sélectionner la minuterie souhaitée et appuyer sur  dans le coin inférieur gauche de l'écran.

La procédure de chauffage/ventilation commence environ 45 minutes avant l'heure programmée lorsque le véhicule est branché, ou 20 minutes avant l'heure programmée lorsqu'il n'est pas

branché et elle est maintenue ensuite pendant dix minutes.

Bouches d'aération**Bouches d'aération réglables****Bouches d'aération du tableau de bord**

Régler la direction du flux d'air en faisant basculer et pivoter les lamelles. Pour fermer la bouche d'aération, faire pivoter les lamelles vers l'intérieur.

Bouches extérieures d'aération du tableau de bord



Régler la direction du flux d'air en faisant basculer et pivoter les lamelles. Pour fermer la bouche d'aération, faire pivoter les lamelles vers l'extérieur. Au moins deux bouches d'aération doivent être ouvertes pendant que le refroidissement fonctionne.



AVERTISSEMENT

Ne pas fixer d'objets aux lames des aérateurs. Risque de dommages et de blessures en cas d'accident.

Bouche d'aération de la boîte à gants

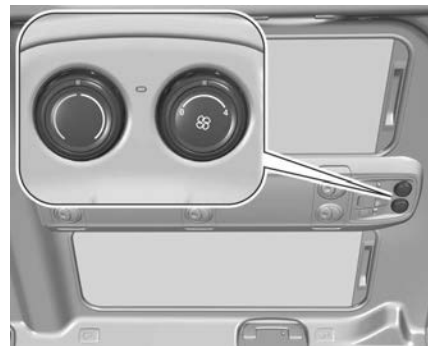


Faire tourner le curseur vers le haut ou le bas pour fermer ou ouvrir la bouche d'aération.

Bouches d'aération arrière au plafond



Pour activer la répartition de l'air climatisé / préchauffé via les bouches d'aération arrière, appuyer sur .



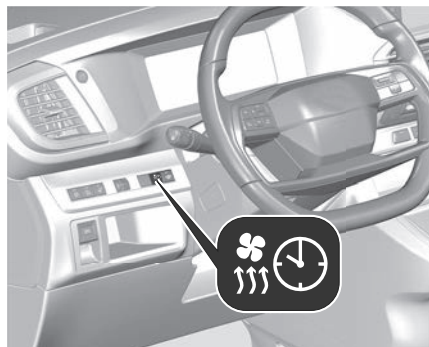
Régler la direction du flux d'air en faisant basculer et pivoter les lamelles. Régler le débit d'air à la vitesse désirée.

Bouches d'aération fixes

D'autres bouches d'aération se trouvent sous le pare-brise et les vitres latérales, ainsi que dans les caves à pieds.

Système de chauffage / ventilation additionnel

Le système de chauffage / ventilation additionnel permet de chauffer ou de ventiler l'habitacle avec l'air ambiant.



Chauffage

Le chauffage est allumé lorsque le système est programmé ou mis en fonction à distance via la télécommande.

Il clignote pendant toute la durée du chauffage et s'éteint en fin de chauffage ou à l'arrêt par la télécommande.

Ventilation

Ce système permet de ventiler l'habitacle avec de l'air extérieur afin d'améliorer la température ressentie en entrant dans le véhicule lorsqu'il fait chaud à l'extérieur.

Programmation

Avec écran tactile et radio Bluetooth



L'activation / désactivation et la programmation de la température de climatisation se font à l'écran tactile.

Avec système multimédia

1. Appuyer sur pour accéder au mur des applications.
2. Dans l'application Climatisation de l'écran tactile, sélectionner l'onglet Préconditionnement.
3. Sélectionner la page **Chauffage** ou **Ventilation**.
4. Appuyer sur **+** pour ajouter une programmation.
5. Sélectionner l'heure d'entrée du véhicule et les jours souhaités, puis appuyer sur **OK**.
6. Appuyer sur **ON** pour activer le programme.
7. Appuyer sur à côté d'un minuteur pour le modifier.



AVERTISSEMENT

Selon la température extérieure, un certain temps de pré-conditionne-

ment est nécessaire pour que la température programmée soit atteinte à l'heure d'activation mémorisée. Ce temps de pré-conditionnement dure jusqu'à 45 minutes



ATTENTION

Attendre au moins de 60 minutes entre les opérations de programmation.

Télécommande longue portée

Elle permet d'allumer / d'éteindre le chauffage de l'habitacle à distance. La portée de la télécommande est d'environ 1 km, en terrain découvert.



Mise en marche

Un appui maintenu sur  lance immédiatement le chauffage.

Le témoin vert de la télécommande s'allume brièvement pour confirmer l'activation.

Arrêt

Un appui maintenu sur **OFF** arrête immédiatement le chauffage.

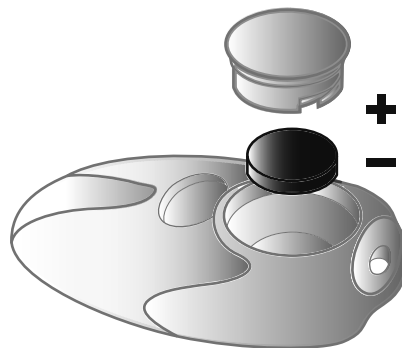
Le témoin rouge de la télécommande s'allume brièvement pour confirmer la désactivation.

Le témoin de la télécommande clignote pendant environ 2 secondes si le véhicule n'a pas reçu le signal.

Changer d'endroit, puis répéter la commande.

Changement de la pile

Si le témoin de la télécommande devient jaune, sa pile est déchargée. Si la lampe indicatrice ne s'allume plus, la pile complètement déchargée doit être remplacée.



1. Retirer le capuchon de la télécommande en le dévissant au moyen d'une pièce de monnaie et retirer la pile.
2. Remplacer la pile par une pile du même type. Veiller à la position lors de la repose.
3. Visser le capuchon en place.



Ne pas jeter les piles de la télécommande à la poubelle ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.

⚠ AVERTISSEMENT

Le chauffage programmable est alimenté par le réservoir à carburant du véhicule. Avant utilisation, s'assurer que la quantité de carburant restante est suffisante. Si le réservoir à carburant est en réserve, il est fortement recommandé de ne pas programmer le chauffage.



Le chauffage additionnel doit être impérativement éteint pendant l'approvisionnement en carburant pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter les risques d'intoxication et d'asphyxie, le chauffage additionnel ne doit pas être utilisé, même pour de courtes périodes, en milieu fermé comme un garage ou un atelier non équipés de système d'aspiration des gaz d'échappement.

i REMARQUE

Si le système est mis en marche avec la télécommande longue portée, la durée maximale de chauffage est d'environ 45 min.

i REMARQUE

La ventilation s'active lorsque la charge de la batterie est suffisante. Le chauffage s'active lorsque :

- la charge de la batterie et le niveau de carburant sont suffisants ;
- un démarrage du moteur a été effectué entre deux demandes de chauffage ;
- 60 minutes se sont écoulées entre deux demandes de chauffage.

Affichage

Combiné d'instruments

Le combiné d'instruments se trouve dans le combiné d'instruments. Selon version, différents combinés d'instruments sont disponibles.

Outre les témoins d'avertissement, jauge et indicateurs, les informations suivantes sont disponibles :

- Compteur kilométrique journalier ;
- Indication de rapport de vitesse ;
- Informations sur l'entretien ;
- Messages véhicule et avertissement ;
- Messages d'aide au conducteur ;
- Messages instantanés ;
- Informations infodivertissement

Type A



Type B



Pages



Appuyer sur le bouton pour faire défiler plusieurs pages intégrées ou fermer un message contextuel.

Les messages apparaissent dans le combiné d'instruments. Dans certains cas, ils s'accompagnent d'un signal sonore d'avertissement.

Appuyer pour confirmer un message.

Messages de véhicule et d'entretien

Les messages du véhicule sont affichés sous forme de textes. Suivre les instructions données dans les messages.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Messages à l'écran d'information

Certains messages importants peuvent également s'afficher à l'écran d'information. Certains messages n'apparaissent que pendant quelques secondes.

Véhicules équipés d'un système de navigation

Le véhicule reconnaît les zones basses émissions. Un message sonore est émis à l'entrée ou à la sortie d'une zone basses émissions et une icône apparaît sur la carte de navigation.

Écran d'information

L'écran d'information peut indiquer :

- l'heure
- la température extérieure
- date
- système d'infodivertissement
- indication de caméra arrière
- indication du système de vision panoramique
- navigation
- messages de véhicule et de système
- les réglages de personnalisation du véhicule

Radio (système d'infodivertissement)



Appuyer sur  pour allumer l'écran. Toucher  pour sélectionner les réglages système (unités, langue, heure et date). Toucher  pour sélectionner les réglages de véhicule ou les fonctions de conduite. Confirmer une fonction ou une sélection la touchant. Toucher  à l'écran pour retourner à la page précédente.

Système de navigation / Multimédia



Sélection des menus et des paramètres

Il existe trois possibilités d'utilisation de l'écran :

- via les boutons à côté de l'écran
- en touchant l'écran tactile du doigt
- via l'assistant vocal

Utilisation des boutons et fonctionnement tactile

Appuyer sur  pour allumer l'écran. Appuyer sur  pour afficher l'écran d'accueil.

Appuyer sur  pour sélectionner les réglages de véhicule ou les fonctions de conduite.

Toucher l'icône d'affichage de menu désirée ou une fonction au moyen du doigt.

Confirmer une fonction ou une sélection la touchant.

Toucher  ou  à l'écran pour quitter un menu sans changer de réglage.

Personnalisation

L'écran d'information peut être personnalisé via le menu de personnalisation.



Plusieurs pages peuvent être créées en choisissant des widgets à afficher.

Flux d'énergie

Ce menu affiche le flux d'énergie actuel dans le système électrique.

Les composants sont mis en évidence lorsqu'ils sont actifs.

1. Appuyer sur  ;

2. Appuyer sur  ;

3. Sélectionner **Flux d'énergie**.

Différentes couleurs indiquent le moteur qui est utilisé et si l'énergie est régénérée.

- Vert : régénération de l'énergie
- Bleu : moteur électrique en marche

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT

Présentation du système d'infodivertissement

⚠ AVERTISSEMENT

Le système d'infodivertissement doit être utilisé sans jamais compromettre la sécurité de conduite. Par mesure de sécurité, il est préférable d'arrêter le véhicule avant d'utiliser le système d'infodivertissement.

Menu



Pression brève : pour activer/désactiver le système ou couper le son.



Pression longue : pour passer en mode d'attente.
Tourner : régler le volume.

Affiche l'écran d'accueil.



Affiche le menu des systèmes d'assistance au conducteur.



Affiche le menu des réglages de climatisation.



Affiche le menu audio.



Affiche le menu du téléphone.
Affiche l'écran de projection du téléphone lorsque celle-ci est active.



Affiche le menu de navigation.



Appui long : mise en marche/arrêt.

Appui : activation/désactivation du son



Rotation : réglage du volume/désactivation du son.



Affiche le menu de la radio.



Affiche le menu des médias pour les périphériques.



Affiche le menu du téléphone si un téléphone portable est connecté.

Affiche une liste de tous les périphériques appairés si aucun téléphone n'est connecté.



Port USB pour périphériques externes.



Affiche le menu des réglages du système.



Affiche le menu des paramètres du véhicule.

Profils

Plusieurs profils d'utilisateur peuvent être créés.

En raison de l'option de création de profils, le système d'infodivertissement peut être adapté à plusieurs conducteurs. Des paramètres différents ainsi que les stations radio et destinations enregistrées seront connectés à un profil spécifique. Ainsi, il n'est pas utile d'effectuer les réglages à chaque fois qu'une personne conduit le véhicule.

Pour afficher les paramètres de profil, ouvrir l'application Paramètres  et appuyer sur le menu Profil.

Création d'un profil

Pour créer un nouveau profil, appuyer sur .

Les paramètres suivants peuvent être réglés pour chaque profil :

- nom du profil
- avatar
- périphérique associé

Une fois qu'un nouveau profil est créé, les paramètres du profil peuvent être modifiés à tout moment en appuyant sur .

Suppression d'un profil

Pour supprimer un profil, appuyer sur  à côté du profil correspondant et sélectionner . Le profil invité ne peut pas être supprimé.

Le profil invité est un profil par défaut. Il est actif lorsque aucun autre profil n'a été créé ou n'est actif.

Mise à jour du système

Le logiciel et le firmware sont gérés et mis à jour à distance par la technologie "Over the Air". Il met à jour le véhicule

par le biais d'une connexion sécurisée au serveur du fabricant (réseau mobile ou Wi-Fi).

Indépendamment d'un abonnement valide à un service connecté, la gestion à distance des appareils relative à ou en lien avec la sécurité des appareils et les mises à jour des logiciels et micrologiciels seront effectuées lorsque y procéder est nécessaire pour le respect d'une obligation légale s'appliquant au Fabricant (par exemple, la loi applicable en matière de responsabilité des produits, la réglementation sur l'e-call) ou lorsque cela est nécessaire pour protéger les intérêts vitaux respectifs des utilisateurs et passagers du véhicule.

Vérifier que :

- Une connexion Internet stable est établie via le réseau WiFi ou le réseau mobile. ➡ 150
- Les paramètres de confidentialité ne sont pas réglés sur le mode privé.
- Le véhicule est garé sur terrain plat.
- Le moteur est éteint.
- Le contact est mis.
- BEV / PHEV : Le câble de recharge a été débranché pendant au moins quatre heures.

Téléchargement de la mise à jour automatique



Cette fonction est disponible lorsque les téléchargements automatiques sont activés dans l'application Paramètres.

Le véhicule vérifie automatiquement les mises à jour en arrière-plan lorsque le moteur est en marche. Lorsqu'une nouvelle mise à jour du logiciel est disponible, un message s'affiche sur l'écran tactile après l'arrêt du moteur.

REMARQUE

Pour que ce message apparaisse, le moteur doit être coupé et la porte conducteur fermée.

Vérification manuelle des mises à jour disponibles

1. Ouvrir l'application Paramètres  à l'écran tactile.
2. Sélectionner l'onglet de mise à jour.
3. Sélectionner une mise à jour disponible à télécharger en cliquant dessus.

Lorsque le téléchargement a réussi, un message de confirmation s'affiche sur l'écran tactile.

Les mises à jour disponibles s'affichent à l'écran. Si aucune mise à jour n'est affichée, attendre cinq minutes. Si une mise à jour n'est toujours pas affichée, cela signifie qu'aucune nouvelle mise à jour n'est disponible.

Pose

ATTENTION

Le moteur doit être arrêté lors de l'installation. Le véhicule doit rester déconnecté du câble de charge-ment.

Choisir une option :

- Lancer immédiatement l'installation de la mise à jour.
- Reporter l'installation.

En cas de report, le message s'affichera lors de la prochaine coupure du moteur.

La durée d'installation peut prendre de quelques minutes à deux heures maximum. Un message contextuel donnera une estimation de la durée et une description de la mise à jour.

L'installation d'une mise à jour se poursuit même si le véhicule est vide de tout occupant et fermé.

Au démarrage suivant du moteur, un message à l'écran indiquera si l'installation s'est terminée avec succès.

Si l'installation échoue, contacter un centre d'assistance via l'application MyOpel ou un atelier qualifié.

Personnalisation

Le combiné d'instruments et l'écran d'information peuvent être personnalisés.

Pour afficher le menu Personnalisation, ouvrir l'application Paramètres  et appuyer sur le menu Personnalisation.

Couleur de l'écran

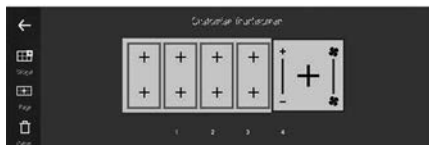
La couleur de l'arrière-plan du combiné d'instruments et de l'écran d'information peut être choisie. La couleur de l'arrière-plan choisie s'affiche immédiatement dans le combiné d'instruments et sur l'écran d'information.

Ambiance sonore

Un son sport actif pour le mode Sport peut être activé ou désactivé.

Pages

Plusieurs pages personnalisées peuvent être créées pour le combiné d'instruments et l'écran d'information.



Chaque page peut être personnalisée en choisissant les widgets à afficher.

Pour ajouter une page, appuyer sur .

Pour supprimer une page, faire glisser et déposer la page correspondante sur .

Utilisation de l'écran

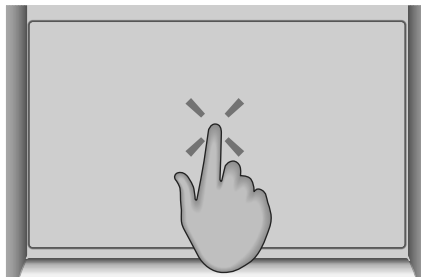
L'écran du système d'infodivertissement est doté d'une surface tactile permettant une interaction directe avec les commandes de menu affichées.

ATTENTION

Ne pas utiliser d'objets pointus ou durs comme des stylos à bille, crayons ou tout autre objet sur l'écran tactile.

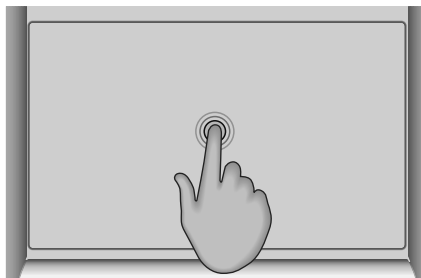
Utiliser les mouvements de doigts suivants pour commander le système d'infodivertissement.

Appui



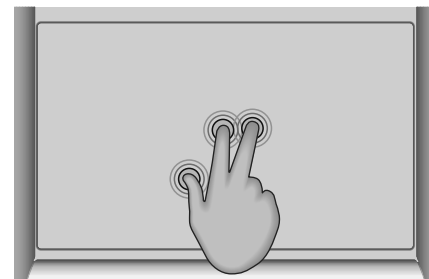
Pour ouvrir un menu ou sélectionner une option, toucher l'écran.

Appui et maintien



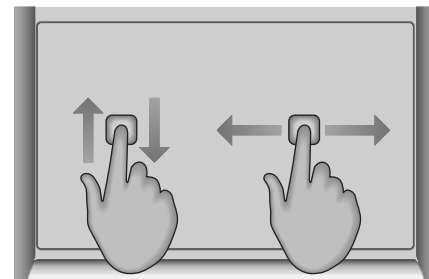
Pour sauvegarder des stations de radio, toucher et maintenir appuyé.

Accès rapide à trois doigts



La touche sert à afficher l'aperçu des applications.

Balayage



Le balayage sert à faire défiler un menu ou à effectuer un panoramique sur une carte.

Retour à l'écran précédent

Pour retourner à l'écran précédent, toucher  dans le coin supérieur gauche de l'écran.

L'écran audio s'affiche en touchant  sur l'écran d'accueil.

Retour à l'écran d'accueil

Pour retourner à l'écran d'accueil, toucher .

Radio

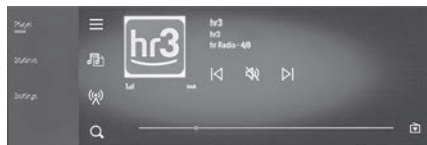
Barre supérieure

La barre supérieure de l'écran indique l'information suivante :

- Heure ;
- Température.

Choix des médias

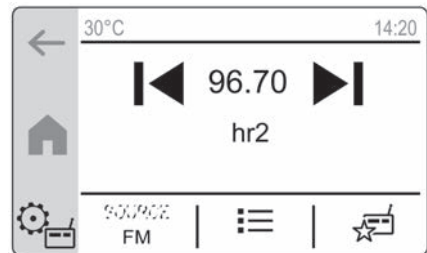
Afficher l'écran audio en appuyant sur  dans l'aperçu des applications. Appuyer sur  pour basculer entre la radio et un périphérique externe connecté comme source audio.



Choix de la fréquence radio

Pour régler une fréquence radio spécifique, appuyer sur . Un pavé numérique s'affiche. Entrer la fréquence désirée et appuyer sur  pour confirmer. Pour sélectionner la gamme d'ondes, appuyer sur .

Sélection d'une station de radio



Toucher pour accéder à la station/chanson précédente

ou maintenir effleuré pour un retour rapide.

96.70

Toucher pour saisir une fréquence.



Toucher pour accéder à la station/chanson suivante ou maintenir effleuré pour une avance rapide.



Ajuster les réglages audio.

SOURCE

Sélectionner la source audio.



Afficher la liste des stations / la liste des pistes.



Afficher la liste des favoris.

Sources

Toucher **SOURCE** et sélectionner la source audio désirée. La source audio actuellement active est indiquée.

Quand un périphérique externe est connecté, l'Infotainment System sélectionne automatiquement le périphérique

externe comme source audio. Lorsque le périphérique externe est déconnecté, la source audio précédente est sélectionnée.

Syntonisation de station

Pour syntoniser une station de radio donnée, ouvrir la liste des stations .

et toucher **ABC**. Tous les émetteurs radio disponibles sont classés en fonction de la première lettre.

Pour une fréquence spécifique, toucher l'indication de fréquence à l'écran principal de la radio. Un nouvel écran s'affiche avec un patin numérique. Une fréquence peut être saisie.

Liste des stations

Pour afficher la liste des stations, toucher . La station de radio active actuellement est indiquée par .

Les stations de radio favorites sont indiquées par .

Pour mettre à jour la liste des stations, toucher  et sélectionner **Mettre à jour la liste**.

Mémorisation d'une station radio

Jusqu'à 16 émetteurs radio peuvent être sauvegardés comme favoris. Cliquer sur  pour afficher la liste des favoris.

Pour sauvegarder l'émetteur radio actif actuellement comme favori, faire un clic prolongé sur la ligne désirée dans la liste des favoris.

Paramètres audio

Pour régler les paramètres audio, cliquer sur  à l'écran audio et sélectionner **Paramètres audio**. Les paramètres suivants peuvent être ajustés :

- Activer / désactiver le volume compensé par rapport à la vitesse.
- Activer / désactiver les sons du clavier.
- Régler la répartition sonore.
- Régler l'ambiance, les basses et les aigus.

Activation des annonces trafic

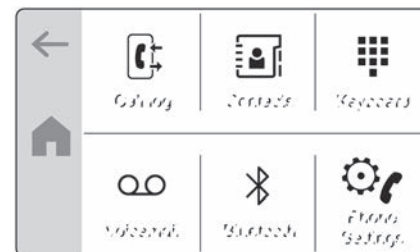
L'annonce de circulation est un service des émetteurs radio FM. Lorsque les informations routières sont activées, la

source audio en cours de lecture est interrompue si une station de radio FM diffuse des informations sur le trafic. La source audio est rétablie une fois les informations de trafic terminées. Les annonces de circulation peuvent être activées ou désactivées dans les réglages radio .

Téléphone

Certains téléphones portables ne prennent pas complètement en charge la fonction de téléphone. Par conséquent, des différences avec la gamme des fonctions décrites ci-dessous est possible.

Menu principal Téléphone





Afficher la liste d'appel.



Afficher la liste des contacts.



Afficher le pavé numérique.



Appeler la messagerie vocale si un numéro de message vocal est configuré.



Afficher une liste de tous les appareils appairés.



Régler le téléphone.

i REMARQUE

Sur certains téléphones mobiles, les autorisations d'accès aux listes de contacts et d'appels peuvent devoir être définies lors de la connexion du téléphone mobile au système d'infodivertissement.

Passer un appel téléphonique.

Pour effectuer un appel téléphonique, choisir un contact de la liste de contacts ou composer un numéro de téléphone via le pavé numérique.

Réglage du téléphone

Pour accéder au menu des réglages du téléphone, aller au menu téléphone et sélectionner .

Paramètres disponibles :

- Placer automatiquement les appels en attente
- Définition d'un numéro de messagerie vocale

Appairage d'un téléphone

Pour appairer un téléphone portable, procéder comme suit :

1. Activer le Bluetooth sur le téléphone portable et s'assurer que le téléphone est visible pour les autres appareils ;
2. À l'écran tactile, sélectionner **Téléphone** ➞ **Gérer les appareils** ;
3. Cliquer sur **Ajouter**, les téléphones portables sont recherchés ;
4. Sélectionner le téléphone portable souhaité ;

5. Sélectionner le système d'infodivertissement dans la liste des appareils Bluetooth affichée sur le téléphone portable ;
6. Comparer et confirmer le code indiqué sur le téléphone portable et sur l'écran tactile. Cliquer **OK** sur l'écran tactile. Alternativement, un pavé numérique peut apparaître sur l'écran tactile. Saisir le code qui s'affiche sur le téléphone portable. Certains téléphones portables exigent de pouvoir accéder à certaines fonctions du téléphone ; suivre les instructions ;
7. Déterminer si le téléphone portable doit être connecté pour la fonction téléphonique et la musique en streaming.

Dès que le téléphone portable est correctement appairé, il se connecte automatiquement et sa connexion s'affiche. Si le téléphone portable est connecté pour la fonction téléphonique,  s'affiche dans la liste des appareils appairés.

Si le téléphone portable est connecté pour la musique en streaming,  s'affiche dans la liste des appareils appairés.

Déconnexion et connexion d'un téléphone portable

1. Dans le menu du téléphone sur l'écran d'information, sélectionner **Bluetooth**.
2. Pour déconnecter le téléphone portable connecté actuellement, cliquer sur le téléphone portable correspondant sur l'écran et sélectionner **Oui**. Le téléphone portable est déconnecté.
3. Pour connecter un autre téléphone portable appairé, toucher le téléphone portable correspondant sur l'écran et sélectionner **Oui**. Le téléphone portable est connecté.

Suppression d'un téléphone portable appairé

1. Au menu du téléphone à l'écran tactile, sélectionner **Bluetooth** ➡ **Gérer les appareils** ;
2. Cliquer sur **Effacer** ;
3. Sélectionner le téléphone portable souhaité ;
4. Cliquer sur **Oui**, le téléphone portable est supprimé.

Reconnaissance vocale

L'application d'intercommunication vocale de l'Infotainment System permet d'accéder aux commandes de reconnaissance vocale d'un smartphone. Consulter les consignes d'utilisation du fabricant du smartphone pour savoir si le smartphone prend en charge cette fonction.

Pour utiliser l'application vocale, le smartphone doit être connecté via Bluetooth.

Activation de la reconnaissance vocale

Maintenir  enfoncé au volant de direction jusqu'à ce qu'une session de reconnaissance vocale débute.

Réglage du volume des invites vocales

Faire tourner  sur le panneau de commande ou appuyer sur le bouton de volume du volant de direction vers le haut (augmentation de volume)  ou vers le bas (diminution de volume) .

Désactivation de la reconnaissance vocale

Appuyer sur  au volant. La session de reconnaissance vocale est terminée.

Périphériques externes

Un port USB pour la connexion de périphériques externes est situé près de l'écran d'information.

Lorsqu'une source audio externe (USB ou Bluetooth) est connectée et sélectionnée comme source audio, les symboles suivants s'affichent sur l'écran audio :



Interrompre la lecture.



Reprendre la lecture.



Afficher la liste de suivi.



Afficher la bibliothèque (dossiers, artistes, albums, listes de lecture, chansons).

Dans la bibliothèque , les pistes peuvent être triées par artiste, album, etc. Lorsqu'un dossier est sélectionné dans la bibliothèque , seules les pistes du dossier correspondant s'affichent dans la liste de suivi .

Les fonctions de lecture suivantes peuvent être activées dans les paramètres média  :

Répéter Répéter les pistes de la liste actuelle.

Lecture aléatoire Lire les plages dans un ordre aléatoire.

Paramètres

Pour afficher le menu des paramètres du système, aller à l'écran d'accueil et sélectionner .

Les sous-menus suivants sont disponibles :

- **Affichage** : Régler la luminosité de l'écran et le défilement de texte ou la désactivation de l'écran.
- **Date / Heure** : Régler la date et l'heure.
- **Système** : Régler les paramètres de confidentialité pour le partage des données et la position du véhicule, réinitialiser le système aux paramètres d'usine, régler les unités et consulter les informations du système.
- **Langues** : Modifier la langue du système.

- **Bluetooth** : Afficher une liste de tous les appareils appairés.
- **Audio** : Activer / désactiver le volume compensé par rapport à la vitesse et toucher les tonalités puis régler la répartition sonore, l'ambiance, les basses et les aigus.

Système multimédia

Informations générales

Barre d'état

La barre d'état est la barre en haut de l'écran. Elle peut indiquer :

- Heure ;
- Température extérieure ;
- État de la connexion Wi-Fi ;
- Activation du Bluetooth ;
- Réception mobile .
- Fonctions activées, par exemple climatisation.

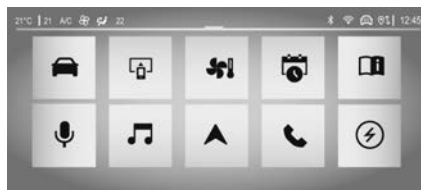
Commandes au volant



- 1 Basculer vers le haut ou le bas : sélectionner la station de radio ou la piste précédente/suivante ou parcourir la liste des appels récents.
Appui court : afficher un menu ou valider une sélection.
- 2 Appui court : régler le volume ou rétablir le son.
Appui long sur  : couper le son.

- 3 Appui court : accepter un appel entrant, raccrocher, afficher la liste des appels récents ou afficher l'écran de projection du téléphone.
Appui long : refuser un appel entrant.
- 4 Appui court : activer l'assistance vocale du système d'infodivertissement.
Appui long : activer l'assistance vocale du téléphone portable connecté.

Applications



Pour afficher une liste de toutes les applications disponibles, appuyer sur . Autrement, l'aperçu des applications peut être affiché en appuyant sur l'écran avec 3 doigts.

Commandes vocales

REMARQUE

Les réponses fournies par le système de reconnaissance vocale peuvent être générées par une intelligence artificielle.

Appuyer sur  et le maintenir enfoncé sur le volant et dire la commande vocale d'activation correspondante de l'assistant vocal du smartphone pour l'utiliser via le système d'infodivertissement.

Reconnaissance vocale

La reconnaissance vocale intégrée peut être utilisée pour actionner le système d'infodivertissement via les commandes vocales. Il existe trois façons d'activer la reconnaissance vocale :

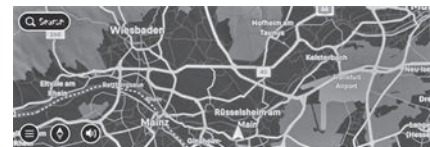
- Appuyer sur  au volant
- Toucher  à l'écran d'information
- Dire "Hey Opel"

Après avoir appuyé sur  au volant ou avoir touché  à l'écran d'information, attendre le bip avant d'énoncer une commande vocale.

Pour afficher des exemples de commandes vocales, ouvrir le menu d'aide  à l'écran d'information. Les exemples sont triés par catégories, par exemple radio ou navigation.

Navigation

Appuyer sur  à l'écran d'information pour ouvrir l'application Navigation.



Démarrage d'un guidage d'itinéraire

Pour démarrer un guidage d'itinéraire, appuyer sur  pour saisir une adresse à l'aide d'un clavier.

Après avoir saisi les premières lettres de l'adresse, les adresses correspondantes s'affichent.

Une fois l'adresse saisie, plusieurs itinéraires peuvent s'afficher sur la carte. En choisir un avant de lancer le guidage d'itinéraire.

Guidage d'itinéraire actif

Pendant un guidage d'itinéraire actif, des informations concernant l'itinéraire, par exemple l'heure d'arrivée prévue et la distance, s'affichent à l'écran.

Pour activer ou désactiver les invites vocales du guidage d'itinéraire, appuyer sur .

Pour modifier l'itinéraire, ajouter un arrêt, par exemple un restaurant ou une station-service, ou pour afficher des instructions, toucher les trois points sur la barre latérale de l'écran.

Paramètres d'itinéraire

Pour ouvrir le menu Paramètres, toucher les trois points sur la barre latérale

de l'écran, puis toucher le menu Paramètres .

Appuyer sur  pour afficher les téléchargements de carte, pour définir la couleur de la carte, pour définir les points d'intérêt affichés sur la carte et d'autres paramètres de carte, pour définir les informations d'arrivée, pour configurer la barre latérale sur l'écran de guidage d'itinéraire, pour définir l'orientation de la carte ou pour afficher l'autonomie du véhicule sur la carte.

Appuyer sur  pour définir les options de changement d'itinéraire, pour définir les types d'itinéraire préférés (rapide, court, écologique) ou pour éviter des itinéraires spécifiques (routes à péage, routes non goudronnées, etc.).

Appuyer sur  pour définir les types d'invites vocales, d'alertes et de sons. Appuyer sur  pour définir les informations privées (conserver l'historique du trajet, les destinations fréquentes, etc.).

Mises à jour de carte

Lorsque les services connectés sont activés, la carte de la région actuelle est automatiquement mise à jour.

Lorsque le système est connecté à un réseau Wi-Fi, les cartes de toutes les autres régions peuvent être mises à

jour via le menu Cartes et affichage  dans le menu Paramètres .

Connectivité

Pour afficher le menu Connectivité, ouvrir l'application Paramètres  et appuyer sur le menu Connectivité.

Paramètres disponibles :

- périphériques sans fil : afficher tous les périphériques appairés, connecter ou déconnecter un périphérique, choisir les préférences de connexion pour chaque périphérique (Bluetooth ou projection téléphonique) et rechercher les périphériques à proximité
- réseaux Wi-Fi : activer ou désactiver le Wi-Fi, rechercher des réseaux Wi-Fi à proximité et connecter le système à un réseau Wi-Fi
- paramètres de renseignements privés : activer ou désactiver le partage des données et de la localisation pour les services autorisés

Connexion Bluetooth

Appuyer sur  à l'écran tactile pour ouvrir l'application Téléphone.

Une fois qu'un téléphone portable est connecté au système d'infodivertissement via Bluetooth, les fonctions sui-

vantes sont disponibles via l'application téléphone :

- afficher la liste des contacts
- afficher la liste des appels récents
- composer un numéro de téléphone sur un clavier

Duplication d'écran

Les applications Apple CarPlay et Android Auto de projection de téléphone affichent des applications sélectionnées depuis un smartphone à l'écran tactile et permettent leur fonctionnement directement via les commandes d'infodivertissement.

Vérifier avec le fabricant de l'appareil si cette fonction est compatible avec le smartphone et si cette application est disponible dans le pays où l'on se trouve.

Préparation du smartphone

iPhone® : S'assurer que Siri® est activé sur le téléphone.

Téléphone Android : Télécharger l'application Android Auto sur le téléphone depuis la boutique Google Play™.

Connexion du smartphone

Connecter le téléphone au port USB ou connecter le téléphone via Bluetooth. S'assurer que la projection du téléphone est activée dans les paramètres de connectivité.

Démarrage de la projection du téléphone

Toucher l'application Apple CarPlay ou Android Auto sur l'écran tactile.

L'écran de projection du smartphone affiché dépend du smartphone et de la version du logiciel.

Téléphone

Appairage d'un téléphone portable

Pour appairer un téléphone portable, ouvrir le menu Paramètres dans l'application Téléphone de l'écran tactile. Ouvrir le menu Bluetooth sur le téléphone portable et activer la fonction. Sélectionner le téléphone portable dans la liste à l'écran tactile. Suivre les instructions qui s'affichent sur le téléphone portable. Dès que le téléphone portable est correctement appairé, il se connecte automatiquement et sa connexion s'affiche.

Un deuxième téléphone portable peut être connecté dans le menu des paramètres de l'application du téléphone.

Passage d'un appel

Pour effectuer un appel, sélectionner l'un des contacts de la liste de contacts, composer un numéro de téléphone via le clavier ou sélectionner un numéro dans la liste des appels récents.

Réception d'un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un message à l'écran tactile.

Pour accepter un appel entrant ou raccrocher l'appel actif, appuyer sur le bouton correspondant à l'écran tactile ou appuyer sur  sur le volant.

Pour refuser un appel entrant, appuyer sur le bouton correspondant à l'écran tactile ou appuyer sur 6  sur le volant et le maintenir enfoncé.

Paramètres

Pour afficher le menu Paramètres du système, ouvrir l'application Paramètres  et appuyer sur le menu Paramètres du système .



Les paramètres du système suivants peuvent être réglés :

- langue
- date et heure, format de l'heure, format de la date
- unité de distance et de consommation
- unité de température extérieure
- rétablir les paramètres d'usine
- voir les informations du système

Paramètres audio

Dans le menu Paramètres de l'application radio, les paramètres suivants peuvent être effectués :

- réglages du son : son d'ambiance, égaliseur, équilibre
- paramètres de la radio : ordre de la liste des stations, activation ou désactivation du suivi des stations et des annonces de circulation et d'actualités
- paramètres de volume : voix du système, sonnerie, appel téléphonique,

sons du système, avertissements de navigation

Luminosité

Pour régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord et de l'éclairage intérieur, ouvrir l'application des réglages et toucher le menu du réglage de luminosité.

L'éclairage intérieur peut également être activé ou désactivé.

Confidentialité

Les paramètres de confidentialité peuvent être réglés via le menu Connectivité dans l'application Paramètres et toucher le menu du réglage de confidentialité. Sinon, il est possible de régler les paramètres de confidentialité via la barre d'état en appuyant sur l'icône de confidentialité.

Les paramètres de confidentialité peuvent être réglés pour chaque profil. Les paramètres de confidentialité suivants peuvent être réglés :

- partage des données et de la position
- partage des données
- mode privé

Pour utiliser tous les services connectés disponibles sans restrictions, il est nécessaire de partager les données et la position.

Lorsque le mode privé est activé, les services connectés n'effectueront qu'un traitement local à l'intérieur du véhicule, avec des fonctions limitées.

Services connectés

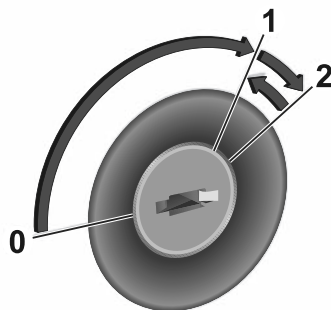
Pour afficher le menu des services connectés, ouvrir l'application Paramètres et appuyer sur l'option de menu correspondante.

DÉMARRAGE ET UTILISATION

Démarrage et arrêt du moteur

Démarrage du moteur

Véhicules avec commutateur d'allumage



1. Tourner la clé en position 1 pour libérer le volant.

a. Boîte de vitesses manuelle

Enfoncer la pédale d'embrayage et de frein.

b. Boîte de vitesses automatique

Enfoncer la pédale de frein et déplacer le levier sélecteur sur **P** ou **N**.

Ne pas accélérer.

Moteurs diesel : attendre que le témoin  s'éteigne.

2. Tourner brièvement la clé sur la position 2 et la relâcher une fois que le moteur a été démarré.

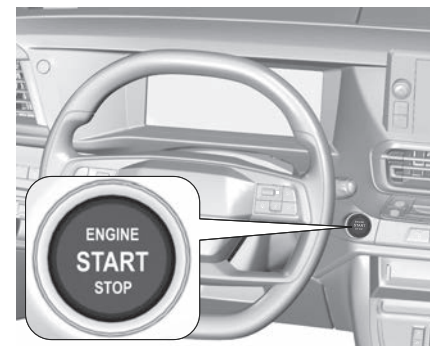
a. Boîte de vitesses manuelle

Pendant un arrêt automatique (Stop & Start), enfoncer la pédale d'embrayage pour démarrer le moteur.

b. Boîte de vitesses automatique

Pendant un arrêt automatique (Stop&Start), relâcher la pédale de frein pour démarrer le moteur.

Véhicules avec bouton d'alimentation



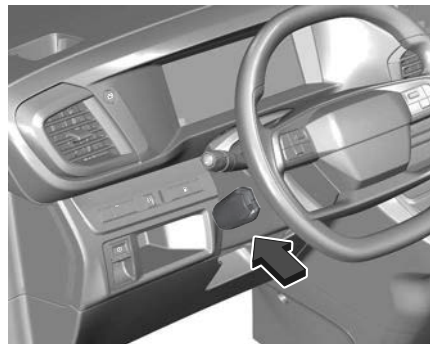
- Boîte manuelle : actionner la pédale d'embrayage et de frein.
- Transmission automatique : actionner la pédale de frein et déplacer le levier sélecteur en **P** ou **N**.
- Ne pas accélérer.
- Appuyer sur le bouton **Start/Stop**.
- Relâcher le bouton après le début du démarrage. Le moteur diesel démarre après l'extinction du témoin de préchauffage .

- Avant un redémarrage ou pour couper le moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyer brièvement une fois sur **Start/Stop**.

Pour faire démarrer le moteur du véhicule pendant un arrêt automatique :

- Boîte manuelle : pendant un Auto-stop, enfoncer la pédale d'embrayage pour démarrer le moteur.
- Boîte automatique : pendant un Auto-stop, relâcher la pédale de frein pour démarrer le moteur.

Fonctionnement en cas de panne



Maintenir la clé électronique avec les boutons extérieurs à la marque du capot de la colonne de direction comme illustré.

Sur les véhicules à **boîte de vitesses manuelle** :

1. Sélectionner la vitesse neutre ;
2. Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée ;
3. Appuyer sur le bouton **Engine Start/Stop**.

Sur les véhicules à **boîte de vitesses automatique** :

1. Mettre le sélecteur en position **P** ;
2. Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée ;
3. Appuyer sur le bouton **Engine Start/Stop**.

Arrêt d'urgence en cours de route

Si le moteur du véhicule doit être arrêté en roulant en situation d'urgence, appuyer sur Start/Stop pendant cinq secondes.

DANGER

La mise à l'arrêt du moteur pendant la conduite peut provoquer une perte de transfert de la puissance aux systèmes de frein et de direction.

Les systèmes d'assistance et les systèmes d'airbag sont désactivés. L'éclairage et les feux de stop s'éteignent. Le moteur ne doit être arrêté et le contact ne doit être coupé pendant la conduite que dans les cas d'urgence.

Démarrage du véhicule à basses températures

Le démarrage du moteur sans chauffage auxiliaire est possible jusqu'à -25 °C pour les moteurs diesel et -30 °C pour les moteurs essence. Il faut juste choisir une huile moteur de viscosité adaptée, le carburant correct, effectuer les entretiens prescrits et avoir une batterie du véhicule suffisamment chargée.

À des températures inférieures à -30°C la boîte automatique a besoin d'un temps de chauffage d'environ cinq minutes. Le levier sélecteur doit se trouver en position **P**.

Réchauffement du moteur turbo

Après le lancement, le couple moteur disponible peut être réduit pendant quelques instants, notamment lorsque le moteur est froid. Cette limitation per-

met au système de lubrification de protéger totalement le moteur.

Blocage du volant

Selon la version, le véhicule peut être équipé d'un blocage de la direction. Dans ce cas, retirer la clé du contact et faire tourner le volant jusqu'à ce qu'il s'engage.

AVERTISSEMENT

Ne jamais retirer la clé du commutateur d'allumage pendant la roulage, car cela bloquerait le volant, selon version

AVERTISSEMENT

Le véhicule ne peut pas être remorqué lorsque la batterie est déchargée ou ne peut pas démarrer en étant tracté car le volant ne peut pas être débloqué.

AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement de la pile de la clé, le blocage du volant reste engagé. Ne pas essayer de

démarrer le véhicule en le poussant et ne pas le remorquer.

Fonction automatique Stop & Start

Système Stop/Start

Le système Stop/Start permet d'économiser du carburant et de réduire les émissions à l'échappement. Lorsque les conditions le permettent, il coupe le moteur dès que le véhicule roule lentement ou est à l'arrêt, par exemple, devant un feu rouge ou dans un bouchon.

Activation

Le système Stop/Start est disponible dès que le moteur démarre, que le véhicule se met en mouvement et que les conditions décrites dans cette section sont remplies.

Le système peut être désactivé dans la personnalisation du véhicule. Si le système Stop/Start est temporairement indisponible, le témoin (A) clignote pendant quelques secondes.

Désactivation

Le système Stop/Start peut être désactivé dans la personnalisation du véhicule.

Si le système est désactivé lors d'un arrêt automatique, le moteur redémarre immédiatement.

Autostop

Véhicules à boîte manuelle

Un arrêt automatique peut être activé à l'arrêt ou à une vitesse inférieure à 20 km/h.

Activer un Autostop de la manière suivante :

- Enfoncer la pédale d'embrayage.
- Placer le levier sélecteur au neutre.
- Relâcher la pédale d'embrayage.

Le moteur sera coupé pendant que le contact reste mis.

Véhicules à boîte automatique

Si le véhicule est immobile avec la pédale de frein enfoncée ou le levier de changement de rapport sur **N**, l'arrêt automatique est automatiquement activé.

Dans le cas des véhicules à boîte automatique de type B, un arrêt automati-

que peut aussi être activé à une vitesse inférieure à 20 km/h.

Le moteur sera coupé pendant que le contact reste mis.

Indication



Un Autostop est signalé par le témoin.

Lors d'un Autostop, les performances de freinage et du chauffage sont conservées.

Conditions pour un Autostop

Le système Stop/Start vérifie si toutes les conditions suivantes sont remplies.

- Le système Stop/Start n'est pas désactivé manuellement ;
- La porte conducteur est fermée ou la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée ;
- Les portes coulissantes sont fermées ;
- La batterie du véhicule est suffisamment chargée et en bon état ;
- Le moteur est chaud ;
- La température ambiante n'est ni trop basse ni trop élevée ;
- La température de liquide de refroidissement moteur n'est pas trop élevée ;

- La température des gaz d'échappement n'est pas trop élevée, par exemple après avoir conduit le véhicule avec une charge moteur élevée ;
- Le système de commande de climatisation permet un Autostop ;
- La dépression de frein est suffisante ;
- La fonction d'auto-nettoyage du filtre d'échappement n'est pas activée ;
- Le véhicule a été conduit au moins à une vitesse de marche à pied depuis le dernier Autostop.

Sinon, l'Autostop sera inhibé.

i REMARQUE

Autostop peut être inhibé plusieurs heures après le remplacement ou le rebranchement d'une batterie.

Certains réglages du système de climatisation peuvent empêcher un Autostop. Immédiatement après avoir roulé à une vitesse plus élevée, un arrêt automatique peut être inhibé.

Protection contre le déchargement de la batterie du véhicule

Pour assurer le redémarrage fiable du moteur, le système Stop/Start intègre

plusieurs fonctions de protection contre la décharge de la batterie du véhicule.

Mesures d'économie d'énergie

Pendant un Autostop, plusieurs équipements électriques tels que le chauffage électrique d'appoint ou le chauffage de lunette arrière sont désactivés ou commutés en mode d'économie d'énergie. La vitesse de soufflerie du système de climatisation est réduite pour économiser de l'énergie.

Redémarrage du moteur par le conducteur

Véhicules à boîte manuelle

Enfoncer la pédale d'embrayage sans enfoncer la pédale de frein pour redémarrer le moteur.

Véhicules à boîte automatique

Type A : Le moteur est redémarré si

- le levier de changement de rapport est en position **D** avec **M** activé ou non et la pédale de frein est relâchée
- le levier de changement de rapport est en position **N**, la pédale de frein est relâchée et le levier de changement de rapport est mis en position **D** avec **M** activé ou non

- le levier de changement de rapport est en position **P**, la pédale de frein est enfoncée et le levier de changement de rapport est mis en position **R**, **N** ou **D** avec **M** activé ou non
- la marche arrière est engagée

Type B : Le moteur est redémarré si

- le levier de changement de rapport est en position **D** ou **M** et la pédale de frein est relâchée
- le levier de changement de rapport est en position **N**, la pédale de frein est enfoncée et le levier de changement de rapport est mis sur **D** ou **M**
- la marche arrière est engagée

Redémarrage du moteur par le système Stop/Start

Le levier sélecteur doit être en position neutre pour qu'un redémarrage automatique soit possible.

Si l'une des conditions suivantes se produit pendant un Autostop, le système Stop/Start redémarre automatiquement le moteur :

- selon le moteur, vitesse du véhicule dépassant 3 km/h ou 25 km/h (boîte manuelle)

- vitesse du véhicule dépassant 3 km/h (boîte automatique)
- système Stop/Start désactivé manuellement
- porte conducteur ouverte
- porte coulissante ouverte
- ceinture de sécurité du conducteur détachée
- température du moteur trop basse
- niveau de charge de la batterie du véhicule inférieur au niveau prédéfini
- dépression de frein insuffisante
- le véhicule est conduit au moins à une vitesse de marche à pied
- démarrage du moteur sollicité par le système de climatisation
- climatisation activée manuellement

Si un accessoire électrique, un lecteur CD portable par exemple, est branché sur la prise de courant, une brève chute de tension au redémarrage peut être perçue.

Freins

Le système de freinage possède deux circuits indépendants l'un de l'autre. Si un circuit de freinage est défaillant, le véhicule peut toujours être freiné grâce à l'autre circuit de freinage. Toute-

fois, le freinage n'est obtenu qu'en enfonçant la pédale de frein fermement. Un effort nettement supérieur doit être exercé. La distance de freinage est plus longue qu'habituellement. Rechercher l'assistance d'un atelier avant de poursuivre le trajet.

Quand le moteur ne tourne pas, l'assistance du servofrein disparaît une fois que la pédale de frein a été actionnée une ou deux fois.

Le freinage n'est pas réduit, mais il nécessite une force beaucoup plus grande. Il est particulièrement important de garder cela à l'esprit quand le véhicule est remorqué.

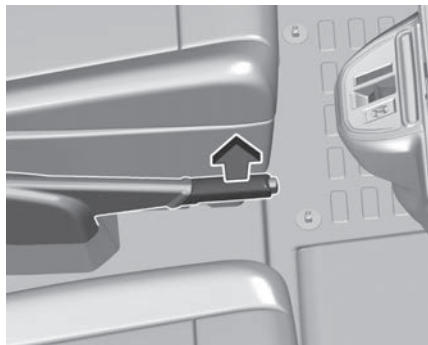
Frein de stationnement

AVERTISSEMENT

Avant de quitter le véhicule, s'assurer que le frein de stationnement est serré.

Le voyant (Ⓢ) s'allume en permanence lorsque le frein de stationnement est serré.

Frein de stationnement manuel



⚠ AVERTISSEMENT

Serrer toujours le frein de stationnement sans actionner le bouton de déverrouillage. Dans une pente ou dans une côte, le serrer aussi fort que possible. Pour desserrer le frein de stationnement, soulever un peu le levier, appuyer sur le bouton de déverrouillage et abaisser complètement le levier. Pour réduire les efforts d'actionnement du frein de stationnement, enfoncer en même temps la pédale de frein.

Frein de stationnement électrique



Serrage quand le véhicule est à l'arrêt

⚠ AVERTISSEMENT

Tirer le commutateur (P) pendant une seconde au minimum, jusqu'à ce que le voyant (P) s'allume et que le frein de stationnement électrique soit appliqué. Le frein de stationnement électrique fonctionne automatiquement avec une force appropriée. Avant de quitter le véhicule, vérifier l'état du frein de stationnement électrique.

Le frein de stationnement électrique peut toujours être actionné, même avec le contact coupé.

Ne pas actionner le frein de stationnement électrique trop souvent sans faire tourner le moteur, car cela déchargera la batterie du véhicule.

Desserrage

Mettre le contact. Garder la pédale de frein enfoncée, puis pousser le commutateur (P).

Aide au démarrage

Véhicules à boîte manuelle : En enfonçant la pédale d'embrayage, puis en la relâchant légèrement et en enfonçant légèrement la pédale d'accélérateur, le frein de stationnement électrique se desserre alors automatiquement. Ceci est uniquement possible si le fonctionnement automatique du frein électrique de stationnement est activé. Ceci n'est pas possible lorsque l'on tire simultanément sur le commutateur (P).

Véhicules à boîte automatique : L'engagement de **R**, **D** ou **M** et l'enfoncement de la pédale d'accélérateur relâchent automatiquement le frein de stationnement. Ceci est uniquement possible si le fonctionnement automatique du frein électrique de stationnement est activé.

Ceci n'est pas possible lorsque l'on tire simultanément sur le commutateur (P).

Véhicules électriques : La sélection de **R**, **D** ou **B** et l'enfoncement de la pédale d'accélérateur relâchent automatiquement le frein de stationnement. Ceci est uniquement possible si le fonctionnement automatique du frein électrique de stationnement est activé. Ceci n'est pas possible lorsque l'on tire simultanément sur le commutateur (P).

Freinage en roulant

Quand le véhicule roule et que le commutateur (P) est maintenu tiré, le frein de stationnement électrique décélère le véhicule. Dès que le commutateur (P) est relâché, le freinage s'arrête.

Le système antiblocage de sécurité et la fonction de contrôle électronique de stabilité stabilisent le véhicule pendant que le commutateur (P) reste tiré. En cas d'erreur du frein électrique de stationnement, un message d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments. Si le système antiblocage de sécurité et la fonction de contrôle électronique de stabilité échouent, un des témoins (ABS) et  ou les deux s'allument au combiné d'instruments. Dans cas, la stabilité peut uniquement être obtenue en tirant et en poussant de

manière répétitive sur le commutateur (P) jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

Fonctionnement automatique

Le fonctionnement automatique comprend l'application automatique et le relâchement automatique du frein de stationnement électrique.

Le frein de stationnement électrique peut également être serré ou relâché manuellement à l'aide du commutateur (P).

Application automatique :

- Le frein de stationnement électrique est appliqué automatiquement lorsque le véhicule est immobile et avec le contact coupé.
- (P) s'allume sur le combiné d'instruments et un message s'affiche pour confirmer l'application.

Déverrouillage automatique :

- Le frein de stationnement est relâché automatiquement après le départ.
- (P) s'éteint sur le combiné d'instruments et un message s'affiche pour confirmer le relâchement.

Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique et que le frein n'est pas relâché automatiquement,

s'assurer que les portes avant sont correctement fermées.

Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, comme par temps très froid ou en remorquage, il faut désactiver le fonctionnement automatique du frein de stationnement électrique.

1. Démarrer le moteur ;
2. Si le frein de stationnement est relâché, appliquer le frein de stationnement en tirant le commutateur (P) ;
3. Retirer le pied de la pédale de frein ;
4. Appuyer sur le commutateur (P) pendant au moins dix secondes et au maximum 15 secondes ;
5. Relâcher le commutateur (P) ;
6. Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée ;
7. Tirer le commutateur (P) pendant deux secondes.

La désactivation du fonctionnement automatique du frein de stationnement électrique est confirmée par l'allumage de  sur le combiné d'instruments. Le frein de stationnement électrique ne

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

peut s'appliquer et se relâcher que manuellement.
Pour réactiver le mode automatique, répéter les étapes décrites plus haut.

AVERTISSEMENT

- Ne pas garer le véhicule sur une surface facilement inflammable. La température élevée du système d'échappement pourrait enflammer la surface.
- Serrer le frein de stationnement.
- Lorsque le véhicule est sur une route plane ou en côte, engager la première ou mettre le levier sélecteur sur la position P (boîte automatique de type A) / N (boîte automatique de type B). Dans une côte, diriger les roues avant à l'opposé de la bordure du trottoir.
- Lorsque le véhicule est sur une pente descendante, engager la marche arrière ou mettre le levier sélecteur sur la position P (boîte automatique de type A) / N (boîte automatique de type B). Diriger les roues avant vers la bordure du trottoir.
- Fermer les vitres.
- Arrêter le moteur.

- Retirer la clé de contact du commutateur d'allumage ou couper l'allumage des véhicules avec le bouton d'alimentation. Tourner le volant jusqu'à ce que le blocage de la direction s'enclenche (anti-vol).

Contrôle fonctionnel

Quand le véhicule ne roule pas, le frein de stationnement électrique peut ne pas serrer automatiquement. Le but est de contrôler le système.

Défaut

Le mode défaillance du frein de stationnement électrique est signalé par un témoin (Ⓟ) et par un message du véhicule affiché au combiné d'instruments. Le voyant (Ⓟ) clignote : le frein de stationnement électrique n'est pas totalement serré ou desserré. En cas de clignotement permanent, desserrer le frein de stationnement électrique, puis essayer à nouveau de le serrer.

Freinage régénératif

AVERTISSEMENT

En cas de températures extrêmes ou si la batterie haute tension est presque complètement chargée, la force du freinage régénératif peut être momentanément réduite. Si la force de freinage n'est pas suffisante, le conducteur doit être prêt à utiliser la pédale de frein.

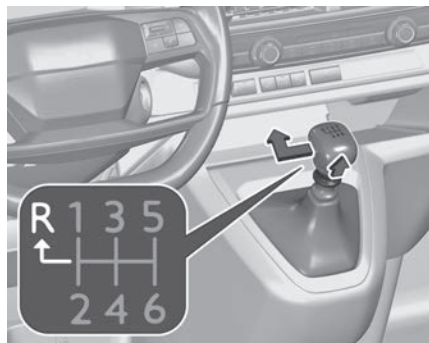
AVERTISSEMENT

Les feux de stop s'allument en fonction de la force de freinage.

Le freinage régénératif produit de l'énergie électrique à partir du freinage du moteur pour charger la batterie haute tension.

Transmission

Boîte manuelle



Pour engager la marche arrière :

1. Enfoncer la pédale d'embrayage ;
2. Tirer vers le haut l'anneau situé sous le levier de vitesse ;
3. Engager la marche arrière.

Si le rapport ne s'engage pas, amener le levier sélecteur au neutre, relâcher la pédale d'embrayage puis débrayer de nouveau. Ensuite, répéter la sélection de rapport.

Ne pas faire glisser l'embrayage inutilement.

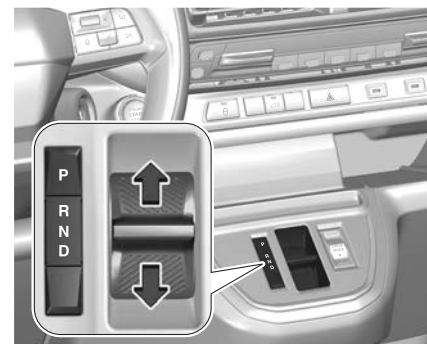
Lors de la manœuvre, enfoncer la pédale d'embrayage à fond. Ne pas utiliser la pédale comme repose-pied. Lorsqu'un glissement de l'embrayage est détecté pendant une durée spécifique, la puissance du moteur est réduite. Un avertissement est affiché dans le combiné d'instruments. Relâcher l'embrayage.

⚠ ATTENTION

Il est déconseillé de conduire avec la main qui repose sur le levier de vitesses.

Boîte de vitesses automatique

La boîte automatique permet de changer de vitesse automatiquement (mode automatique).



Le sélecteur de conduite est un sélecteur à impulsion permettant d'engager les différentes positions **R**, **N**, **D**, ainsi que deux boutons-poussoirs pour activer **P**. Déplacer le sélecteur au-delà du point de résistance pour ignorer le mode de neutre **N**.

Le mode sélectionné est confirmé sur le combiné et par l'allumage du voyant correspondant sur le sélecteur de mode de conduite.

Lorsque **D** ou **R** est engagé, le véhicule commence à avancer lentement dès que le frein est relâché.

⚠ ATTENTION

Ne jamais actionner en même temps la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.

P Mode Stationnement

R Mode Marche arrière

N Mode Neutre

D Mode de conduite (automatique)

Mode Parking (P) ⇄ 164

Mode marche arrière (R)

Pour engager ou désengager **R**, le véhicule doit être à l'arrêt et la pédale de frein doit être enfoncée.

⚠ ATTENTION

L'engagement de **R** lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager le boîtier de traction électrique. Ne sélectionner **R** qu'après l'arrêt du véhicule.

Mode neutre (N)

Dans ce mode, le système de propulsion ne transfère pas le couple aux roues.

Mode automatique (D)

Ce mode est celui de la conduite normale.

i REMARQUE

En cas de conditions glissantes, conduire le véhicule en **D** pour améliorer la conduite et la tenue de route.

Kickdown

Enfoncer la pédale d'accélérateur au-delà du cran de kickdown maximise l'accélération en mode **D**. La transmission rétrograde en fonction du régime moteur.

Indication de rapport de vitesse

Le symbole ▲ ou ▼ avec un chiffre à côté apparaît quand un changement de vitesse est recommandé pour des raisons d'économie de carburant. L'indication du rapport apparaît uniquement en mode manuel

Défaut

En cas de défaut,  s'allume au combiné d'instruments avec un message. La commande de transmission automatique n'active que la troisième vitesse. La boîte de vitesses ne change plus automatiquement. Ne pas dépasser 100 km/h. Contacter un atelier.

Sélecteur de mode de conduite (BEV)

Le véhicule utilise un boîtier de traction électrique avec une transmission à 1 vitesse.

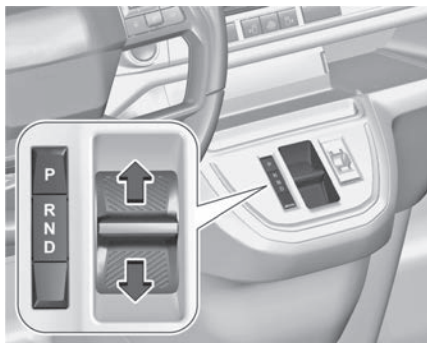
⚠ ATTENTION

Si le véhicule semble accélérer lentement ou ne répond pas en essayant d'accélérer, ne pas poursuivre le trajet. Le sélecteur de mode de conduite peut être endommagé. Contacter un atelier dès que possible.

⚠ ATTENTION

Faire patiner les pneus ou maintenir le véhicule sur place en côte en utilisant uniquement la pédale d'accé-

lérateur peut endommager le sélecteur de mode de conduite. Si le véhicule est calé, ne pas faire patiner les roues. En cas d'arrêt en côte, utiliser les freins pour maintenir le véhicule en place.



Le sélecteur de conduite est un sélecteur à impulsion permettant d'engager les différentes positions **R**, **N**, **D**, ainsi que deux boutons-poussoirs pour activer **P**. Déplacer le sélecteur au-delà du point de résistance pour ignorer le mode neutre **N**.

Le mode sélectionné est confirmé sur le combiné et par l'allumage du voyant correspondant sur le sélecteur de mode de conduite.

Lorsque **D** ou **R** est engagé, le véhicule commence à avancer lentement dès que le frein est relâché.

⚠ ATTENTION

Ne jamais actionner en même temps la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.

- P** Mode Stationnement
- R** Mode Marche arrière
- N** Mode Neutre
- D** Mode de conduite (automatique)

Mode Parking (P) ⇄ 164

Mode marche arrière (R)

Pour engager ou désengager **R**, le véhicule doit être à l'arrêt et la pédale de frein doit être enfoncée.

Mode neutre (N)

Dans ce mode, le système de propulsion ne transfère pas le couple aux roues.

Mode automatique (D)

Ce mode est celui de la conduite normale.

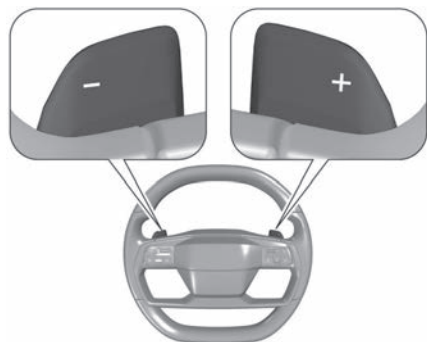
Mode de freinage régénératif avec conduite à une pédale (BEV)

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de températures extrêmes ou si la batterie haute tension est presque complètement chargée, la force du freinage régénératif peut être momentanément réduite. Si la force de freinage n'est pas suffisante, le conducteur doit être prêt à utiliser la pédale de frein.

La vitesse du véhicule est fortement réduite en relâchant la pédale d'accélérateur, sans actionner la pédale de frein.

Trois niveaux de freinage régénératif peuvent être sélectionnés à l'aide des palettes du volant :

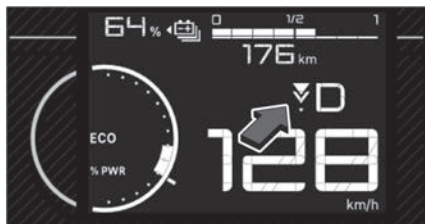


- Tirer la palette de gauche (-) pour augmenter la force de freinage
- Tirer la palette de droite (+) pour diminuer la force de freinage

Utiliser le niveau de freinage maximum en conduisant :

- Sur des descentes raides
- Dans la neige profonde
- Sur les surfaces boueuses
- En cas d'arrêts/redémarrages fréquents

Le niveau freinage sélectionné est mémorisé à la coupure du contact.



Le niveau en cours est indiqué par un à trois segments en triangle au combiné.

Mode Parking (P)

Pour engager le mode Parking, appuyer sur le bouton **P** lorsque le véhicule est à l'arrêt.

En position **P**, les roues avant sont bloquées mécaniquement.

Pour désengager **P**, enfoncer la pédale de frein et sélectionner le mode de conduite désiré. **P** est automatiquement engagé lorsque :

- Le contact est coupé ;
- La porte conducteur est ouverte alors que le véhicule roule à moins de 5 km/h ;
- le mode **N** (Neutre) a été sélectionné pendant une période prolongée.

Roue libre

Dans certaines situations, par exemple dans une station de lavage automatique, etc., les roues du véhicule doivent pouvoir bouger librement lorsque le moteur est arrêté.

Pour permettre le mouvement des roues, le véhicule doit être à l'arrêt, le moteur doit tourner et la porte du conducteur doit être fermée.

ICE, BEV

1. Enfoncer la pédale de frein et sélectionner **N**.
2. Dans les 5 secondes, appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée, couper le contact (véhicules équipés d'un bouton d'alimentation : appuyer sur le bouton d'alimentation et le maintenir enfoncé) et déplacer le sélecteur vers l'avant et l'arrière.
3. Relâcher la pédale de frein et mettre le contact.
4. Enfoncer la pédale de frein et la maintenir enfoncée et appuyer sur le commutateur (**P**).
5. Relâcher la pédale de frein et couper le contact.

Une fois que le mode **Roue libre** est activé :

- Un message s'affiche sur le **combiné d'instruments** pour indiquer le temps d'activation restant ;
- Un bip d'avertissement est émis toutes les minutes pendant le compte à rebours ;
- Le mode reste actif pendant 15 minutes (avec le contact sur ON ou OFF).
- Pendant cette période, les indicateurs **P** et **N** restent allumés sur l'affichage du sélecteur (l'un d'eux peut clignoter).
- Au bout de 15 minutes, la transmission se remet automatiquement en position **P** sans avertissement supplémentaire.

Pour revenir au fonctionnement normal, appuyer sur la pédale de frein, mettre le moteur en marche et sélectionner **P**.

Pour revenir au fonctionnement normal sur les véhicules équipés d'une clé électronique, mettre le contact, puis couper le contact, sans enfoncer la pédale de frein.

Modes de conduite

Sélecteur de mode de conduite

Selon le type de véhicule, les modes de conduite suivants sont disponibles :

ICE, BEV

- Mode normal
- Mode d'alimentation
- Mode Éco

Chaque mode de conduite correspond à un réglage différent du véhicule.



Pour sélectionner le mode de conduite correspondant, utiliser le commutateur à bascule indiqué. Les modes de conduite peut également être sélectionnés

à la page Menu qui s'ouvre à l'écran d'informations après avoir actionné le commutateur à bascule.

Normal

Les paramètres du mode normal sont prédéfinis par défaut et sont automatiquement sélectionnés à chaque fois que le contact est mis.

Ce mode offre un compromis équilibré entre les performances et la consommation de carburant/l'autonomie.

Power

Le mode Power permet de maximiser les performances du véhicule en améliorant la réactivité et en fournissant la puissance disponible la plus élevée. Ce mode est recommandé lorsque :

- Le véhicule est à pleine charge ou remorque une lourde charge ;
- Dans les descentes, la sensibilité à la pente est activée pour augmenter le frein moteur.

Eco

Optimise le fonctionnement du véhicule pour réduire la consommation de carburant. Ce mode ajuste la réponse du moteur et limite les performances de certains systèmes, tels que le chauffa-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

ge et la climatisation, afin d'améliorer l'efficacité globale.

BEV : Pour optimiser l'autonomie, la puissance du moteur électrique et le chauffage sont réduits.

Si le niveau de charge de la batterie haute tension descend en dessous de 35 %, le système passe en mode de puissance limitée. L'accélération et la vitesse maximale sont alors limitées.

Modes Traction

⚠ ATTENTION

Le véhicule est conçu pour rouler principalement sur route, mais peut rouler occasionnellement en tout-terrain.

Toutefois, ne pas emprunter des terrains susceptibles d'endommager le véhicule en raison de la présence d'obstacles, comme des pierres ou des terrains en forte pente et avec une mauvaise adhérence.
Ne pas traverser des gués.

⚠ ATTENTION

En tout-terrain, un mouvement et des manœuvres brusques peuvent provoquer une collision ou une perte de contrôle.

⚠ ATTENTION

Lors de la sélection d'un mode de traction, veiller à sélectionner uniquement le mode qui convient au terrain emprunté.

Les modes Traction sont conçus pour optimiser la traction dans des conditions de mauvaise adhérence (neige, boue et sable).

Les modes Traction permettent de choisir entre trois modes à l'aide du commutateur à bascule :



Mode Neige



Mode Boue



Mode Sable

Mode Neige

Ce mode optimise le patinage des roues en garantissant la meilleure accélération possible en fonction de la traction disponible.

Ce mode est actif jusqu'à une vitesse de 80 km/h.

Mode Boue

Ce mode permet un patinage considérable des roues qui adhèrent le moins au démarrage, pour éliminer la boue et rétablir la traction.

En même temps, le couple maximum est transféré à la roue qui adhère le plus.

Lors de l'avancement, le système optimise et permet un plus grand patinage des roues afin d'augmenter la propulsion.

Ce mode est actif jusqu'à une vitesse de 60 km/h.

Mode Sable

Au début, ce mode permet un léger patinage simultané sur les deux roues motrices, pour permettre au véhicule d'avancer et pour réduire le risque de s'enliser.

Lors de l'avancement, le système permet d'augmenter le patinage des roues afin d'augmenter la propulsion.

Ce mode est actif jusqu'à une vitesse de 60 km/h.

Gaz d'échappement

DANGER

Les gaz d'échappement du moteur contiennent du monoxyde de carbone toxique, incolore et inodore, qui peut être mortel en cas d'inhalation. Si des gaz d'échappement pénètrent dans l'habitacle, ouvrir les vitres. Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

Éviter de conduire avec un compartiment de chargement ouvert, sinon les gaz d'échappement pourraient pénétrer dans le véhicule.

Filtre d'échappement

Processus de nettoyage automatique

Le système de filtre d'échappement filtre les particules de suie dans les gaz d'échappement du moteur.

Le début de saturation du filtre d'échappement est indiqué par l'allumage temporaire de  ou , accompagné d'un message au combiné d'instruments et d'un carillon.

Dès que la circulation le permet, régénérer le filtre en roulant à une vitesse de véhicule d'au moins 60 km/h jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.

REMARQUE

Sur un véhicule neuf, la première régénération du filtre d'échappement peut s'accompagner d'une odeur de brûlé, ce qui est normal. Après le fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, de la vapeur d'eau peut être émise à

l'échappement en accélération. Ceci n'affecte ni le comportement du véhicule ni l'environnement.

Processus de nettoyage imposé

Si  ou  reste allumé, avec un signal sonore et un message, ceci indique que le niveau d'additif du filtre d'échappement est trop bas. Du produit doit être immédiatement ajouté au réservoir. Prendre contact avec un atelier.

Catalyseur

Le catalyseur réduit la quantité de substances nocives dans les gaz d'échappement.

ATTENTION

Des qualités de carburant autres que celles mentionnées pourraient endommager le catalyseur ou les composants électroniques. L'essence non brûlée surchauffe et endommage le catalyseur. Il faut donc éviter d'utiliser excessivement le démarreur, de rouler jusqu'à ce que le réservoir soit vide et

de démarrer le moteur en poussant le véhicule ou en le remorquant.

En cas de ratés, de fonctionnement irrégulier du moteur, de réduction des performances du moteur ou d'autres problèmes inhabituels, faire remédier à la cause de la défaillance dès que possible. En cas d'urgence, il est possible de continuer à rouler pendant une brève période, à faible régime et à vitesse réduite.

Carburant

Ravitaillement en diesel

Les moteurs diesel sont compatibles avec les biocarburants conformes aux normes européennes actuelles et futures, disponibles dans les pompes de remplissage :

B7

Carburant diesel conforme à la norme EN590 mélangé à un biocarburant conforme à la norme EN14214 (pouvant contenir jusqu'à 7% d'ester méthylique d'acide gras)

B10

Carburant diesel conforme à la norme EN16734 mélangé à un biocarburant conforme à la norme EN14214 (pouvant contenir jusqu'à 10% d'ester méthylique d'acide gras)

XTL

Carburant diesel paraffiné conforme à la norme EN15940 mélangé à un biocarburant conforme à la norme EN14214 (pouvant contenir jusqu'à 7 % d'ester méthylique d'acide gras).

B20

L'utilisation d'un carburant B20 ou B30 respectant la norme EN16709 est possible.

Toutefois, cette utilisation, même occasionnelle, exige une application stricte des conditions d'entretien spéciales décrites comme "conditions difficiles". Pour plus d'informations, contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

B30

ATTENTION

L'utilisation de tout autre type de (bio)carburant (huiles végétales ou animales, pur ou dilué, carburant domestique, etc.) est strictement interdite (risque de dommages pour le moteur et le circuit d'alimentation).

REMARQUE

Les seuls additifs diesel autorisés sont ceux qui respectent la norme B715000.

Fonctionnement à basse température

À des températures inférieures à 0 °C, certains produits diesel avec des mélanges de biodiesel peuvent se colmater, geler ou se gélifier, ce qui peut nuire au circuit d'alimentation en carburant. Le démarrage et le fonctionnement du moteur peuvent ne pas être corrects. Veiller à utiliser du carburant diesel d'hiver à des températures ambiantes inférieures à 0 °C.

Du carburant diesel de qualité arctique peut être utilisé pour des températures extrêmement basses, inférieures à -20

°C. L'utilisation de cette qualité de carburant par temps chaud ou pour des climats chauds n'est pas recommandée et peut faire caler le moteur, rendre le démarrage difficile ou endommager le circuit d'injection du carburant.

Ravitaillement

⚠ DANGER

Avant de faire le plein, couper le contact ainsi que les chauffages externes avec chambres de combustion.

Lors du remplissage du réservoir, respecter les prescriptions d'utilisation et de sécurité de la station-service.

⚠ DANGER

Le carburant est inflammable et explosif.

Ne pas fumer. Pas de flamme nue ou de formation d'étincelles.

Si une odeur de carburant est présente à l'intérieur du véhicule, faire réparer la cause du problème immédiatement par un atelier.

Une étiquette comportant des symboles de la trappe de remplissage de carburant indique les carburants autorisés. En Europe, les pistolets des pompes de remplissage sont marqués au moyen de ces symboles. N'utiliser que le type de carburant autorisé.

⚠ ATTENTION

En cas d'erreur de carburant, ne pas mettre le contact.

La trappe à carburant se trouve sur le côté arrière gauche du véhicule.

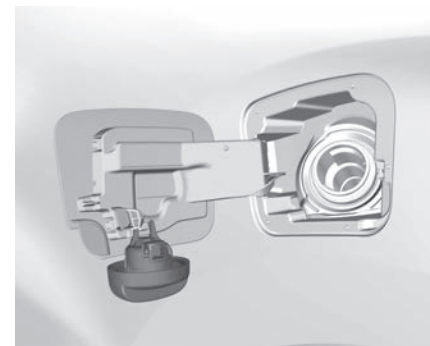


Si le véhicule est équipé d'un système de clé électronique, la trappe à carburant peut uniquement être ouverte si

le véhicule est déverrouillé. Selon version, relâcher la trappe à carburant en appuyant sur le volet ou en tirant dans le coin inférieur droit.

Selon version, placer la clé dans la serrure et déverrouiller le bouchon.

- Pour ouvrir, tourner lentement le capuchon dans le sens anti-horaire.



Le bouchon de remplissage de carburant peut être fixé au crochet sur la trappe à carburant.

- Placer l'absorbeur en position verticale sur le goulot de remplissage et presser légèrement pour l'insérer.
- Pour l'appoint, mettre en marche le pistolet de la pompe.

Après une coupure automatique, l'ap-
point peut être fait en opérant la buse
de pompe deux fois de plus au maxi-
mum.

⚠ ATTENTION

Nettoyer immédiatement le carbu-
rant qui a débordé.

- Pour fermer, tourner le bouchon de remplissage dans le sens horaire jus-
qu'au déclic.
- Fermer la trappe et laisser s'engager.

Bouchon de remplissage

N'utiliser que des bouchons de remplis-
sage d'origine.

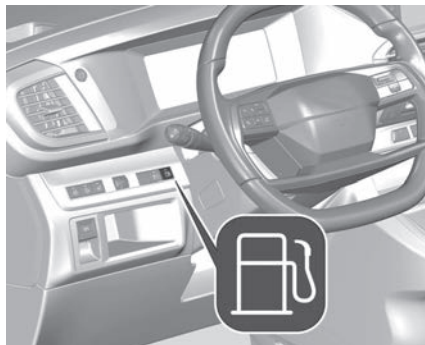
Les véhicules avec moteur diesel sont
équipés d'un bouchon de remplissage
spécifique.

Avant de faire le plein

Pour commencer à faire le plein, les
conditions préalables ci-dessous doi-
vent être remplies :

- Le contact est coupé.
- Le frein de stationnement est serré.
- Le sélecteur de rapport est en posi-
tion **P**.

Ravitaillement



1. Faire un appui long sur . Le système procède à une vérifica-
tion des conditions préalables.
Cette opération peut prendre
jusqu'à une minute. Si les con-
ditions préalables sont remplies,
la trappe à carburant est alors
déverrouillée, un message est
affiché dans le centre d'informa-
tions du conducteur et un signal
sonore est émis.



2. Ouvrir la trappe à carburant en
tirant sur le coin inférieur droit.
La trappe à carburant se trouve
sur le côté arrière gauche du
véhicule.

i REMARQUE

Si la trappe de remplissage de car-
burant a été refermée par erreur,
elle doit être rouverte dans la minu-
te suivante, sinon le processus de
remplissage de carburant doit être
relancé.

3. Enlever le bouchon de la trappe à carburant et faire le plein du véhicule en suivant les instructions indiquées par la station-service.
4. Après le plein, replacer le bouchon de la trappe à carburant et refermer la trappe à carburant jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.

Charge

Charge de la batterie

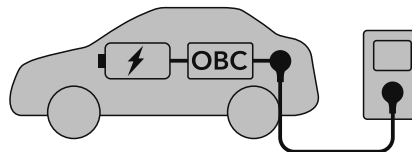
Remarques générales



AVERTISSEMENT

Les porteurs d'un pacemaker ou équivalent doivent se renseigner auprès d'un médecin sur les précautions éventuelles à prendre.

En cas de doute, pendant la charge, ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de recharge ou encore du boîtier de charge.



- batterie haute tension du véhicule
- chargeur embarqué interne (OBC)
- câble de recharge
- dispositif de recharge externe

Le câble de recharge permet de raccorder le véhicule à un chargeur externe fournissant une alimentation électrique. Ce peut être une prise électrique domestique, une prise Green'Up, une Wallbox ou une borne de recharge publique.

La batterie haute tension est chargée uniquement en courant continu (DC). Lors de la recharge du véhicule avec du courant alternatif (AC), le AC doit être converti en DC. Cette opération est effectuée par le chargeur embarqué du véhicule. Le chargeur embarqué est disponible en 7,4 kW (monophasé) et 11 kW (triphasé).

Si le véhicule est chargé à une borne de recharge publique en DC, la conversion en DC n'est pas nécessaire. La batterie haute tension peut être directe-

ment chargée avec du DC fourni par la borne de recharge DC

La vitesse de recharge de la batterie haute tension du véhicule dépend de l'élément le plus faible de la chaîne de recharge. Pour obtenir la vitesse maximale de recharge, un câble de recharge et un chargeur doivent être coordonnés.

REMARQUE

Vérifier que le câble de charge utilisé est bien adapté au chargeur embarqué du véhicule.

Consommation d'énergie électrique et autonomie

La consommation d'énergie électrique et l'autonomie du véhicule n'étaient pas disponibles au moment de la mise sous presse.

Pour les valeurs spécifiques à votre véhicule, consulter le certificat de conformité fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

La détermination de la consommation d'énergie électrique est régie par la directive R (CE) n° 715/2007 et n°

2017/1151 (dans sa dernière version en vigueur).

Types de recharge

Il existe différents types de recharge de la batterie haute tension du véhicule.

Recharge sur des Wallbox

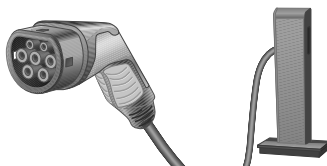


Une Wallbox est une unité de recharge pour foyers privés. Elle contient un câble de recharge qui doit être connecté au port de recharge du véhicule. Certaines Wallbox ne disposent pas de câble de recharge. Dans ce cas, un câble de recharge est nécessaire et doit être connecté à la Wallbox et au port de recharge du véhicule.

Le temps de chargement peut être d'environ 5 à 7 heures avec une puissance de chargement de 11 kW ; ou de 7,5 à 9 heures avec une puissance de chargement de 7,4 kW.

Recharge sur des bornes de recharge

Les bornes de charge peuvent fournir du courant alternatif (AC) ou du courant continu (DC). Le temps de recharge peut varier selon la borne de recharge. Les bornes de recharge DC permettent une recharge le plus rapide. Le câble de chargement de la station doit être branché au port de chargement du véhicule.



- Borne de recharge AC : Le temps de chargement peut être d'environ 5 à 7 heures avec une puissance de chargement de 11 kW ; ou de 7,5 à 9 heures avec une puissance de chargement de 7,4 kW.



- Borne de recharge DC : La batterie peut être chargée jusqu'à environ 80 % de sa capacité en environ 30 minutes, à une puissance de recharge de 100 kW.

Recharge sur des prises électriques domestiques



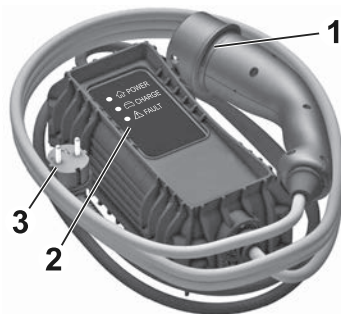
Pour charger sur une prise électrique domestique, brancher le câble de chargement au port de chargement du véhicule et à la prise électrique domestique. Le temps de chargement peut prendre de 30 à 38 heures environ, avec une puissance de chargement de 1,8 kW.

Câbles de charge

Le câble de charge livré avec le véhicule est compatible avec les systèmes électriques du pays de commercialisation. En cas de départ à l'étranger, vérifier la compatibilité des installations électriques locales avec les câbles de charge.

Pour plus d'informations et pour se procurer le(s) câble(s) de charge adéquat(s), consulter le concessionnaire ou un atelier qualifié.

Câble domestique de base (Mode 2) / Câble domestique amélioré (Mode 2)

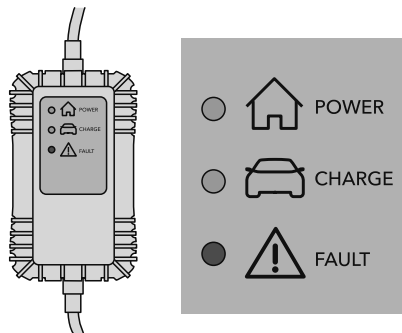


- 1 Fiche véhicule
- 2 Témoins d'état
- 3 Fiche murale

Les câbles domestiques de base (Mode 2) sont utilisés pour la recharge sur des prises électriques domestiques. Un câble domestique de base (Mode 2) se compose d'une fiche côté véhicule, d'un boîtier de commande et d'une

fiche pour la prise électrique domestique. Le boîtier de commande possède un contrôleur de charge intégré et plusieurs LED indiquant l'état de recharge. Les câbles domestiques améliorés (Mode 2) sont similaires aux câbles domestiques de base (Mode 2). Toutefois, les performances de recharge des câbles domestiques améliorés (recharge Mode 2) sont meilleures que celles des câbles domestiques de base (Mode 2). Les câbles domestiques améliorés (Mode 2) sont utilisés sur des prises Green'Up qui doivent être installées par un électricien certifié chez le client.

Indicateurs d'état du câble de recharge



Après avoir branché le câble de recharge, un auto-diagnostic rapide est réalisé et tous les indicateurs d'état s'allument pendant un moment. Pour les fonctions des indicateurs d'état, se reporter au manuel du fabricant du câble de recharge.

Informations importantes sur la recharge portable des BEV

- La recharge d'un BEV peut solliciter le système électrique d'un bâtiment plus qu'un appareil ménager typique.
- Avant tout branchement à une prise électrique, demander à un électricien qualifié de procéder à une inspection et de vérifier si le circuit électrique (prise électrique, câblage, jonctions et dispositifs de protection) peut supporter un service intensif à une charge continue de 10 A.
- Les prises électriques peuvent s'user avec l'usage normal ou être endommagées avec le temps, ce qui les rend inadaptées à la recharge des BEV.
- Contrôler la prise/fiche électrique lors de la recharge et interrompre leur utilisation si la prise/fiche électrique est chaude, puis faire réparer la prise électrique par un électricien qualifié.

- À l'extérieur, effectuer le branchement à une prise électrique étanche.
- Monter le câble de recharge de manière à réduire les tensions sur la prise / fiche.

Câble de recharge Mode 3



- 1 Fiche véhicule
- 2 Fiche pour Wallbox / borne de recharge AC

Les câbles de recharge Mode 3 sont utilisés pour la recharge sur des Wallbox murales et sur les bornes de recharge AC. Un câble de recharge Mode 3 dispose d'une fiche côté véhicule et d'une fiche côté Wallbox / borne de recharge AC. Les Wallbox murales / bornes de recharge AC peuvent disposer

d'un câble de recharge Mode 3 intégré. Pour plus d'informations sur le câble de recharge Mode 3, se reporter au manuel du fabricant du câble de recharge.

Câble de recharge Mode 4

i REMARQUE

Utiliser uniquement des câbles de recharge DC de moins de 30 mètres.

Les câbles de recharge Mode 4 sont utilisés pour la recharge DC. Si des câbles de recharge Mode 4 sont intégrés aux bornes de recharge DC, ils ne présentent qu'une fiche côté véhicule.

Étiquettes d'identification sur les prises / connecteurs de charge

Les étiquettes d'identification collées sur le véhicule, le câble de charge et le chargeur permettent à l'utilisateur de savoir quels appareils utiliser.



Connecteur de charge côté véhicule (mode 2 ou mode 3)



Prise de charge côté chargeur (mode 3)



Connecteur de charge côté véhicule (mode 4)

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter de laisser entrer du liquide dans le port de charge du véhicule, la fiche côté véhicule du câble de recharge et la prise électrique domestique.

Pour charger sur une borne de recharge publique en AC / borne de recharge publique en DC, suivre les instructions d'utilisation de la borne de recharge correspondante. Les bornes de recharge publiques en AC risquent de ne pas disposer d'un câble de recharge intégré. Dans ce cas, un câble de recharge Mode 3 portable est nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors de la charge sur une prise électrique domestique, utiliser uniquement une prise correctement reliée à la terre et protégée par un commutateur différentiel de 30 mA. Utiliser uniquement une prise électrique domestique protégée par un disjoncteur adapté à l'ampérage du circuit électrique.

Faire vérifier par un électricien qualifié l'installation électrique à utiliser. L'installation doit être conforme aux normes nationales et doit être compatible avec le véhicule. Pour utiliser une prise électrique domestique spécifique, la faire installer par un électricien qualifié.

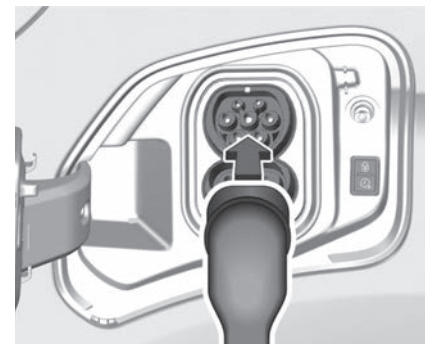
S'assurer que la prise électrique, la fiche et le câble ne supportent pas le poids du boîtier de commande.

Charge

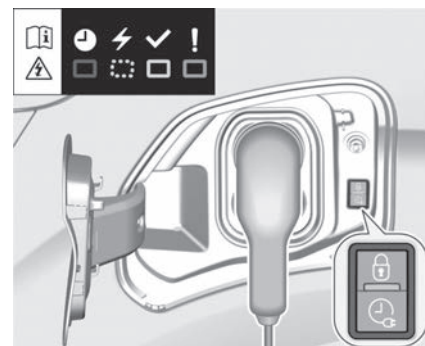
1. Sélectionner **P** et couper le contact.



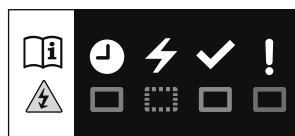
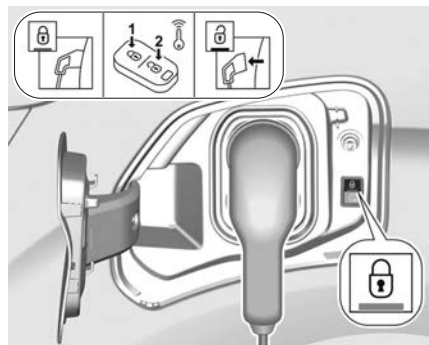
2. Appuyer sur la trappe du port de charge pour le dégager.
3. Si nécessaire, sortir le câble de recharge du coffre.
4. Si nécessaire, brancher la fiche du câble de recharge dans le port correspondant de la source d'alimentation externe.



5. Brancher la fiche côté véhicule du câble de recharge dans le port de charge du véhicule.



Lorsque la charge commence, le connecteur du véhicule est verrouillé sur le port de recharge et ne peut être débranché quand la charge est en cours. Le voyant  s'allume.



Le début de la charge est indiqué par le clignotement en vert de l'indicateur d'état sur le port de charge et sur son boîtier de commande, le cas échéant.

État du voyant de charge	Signification
Blanc fixe	Éclairage d'accueil à l'ouverture de la trappe et au débranchement du câble de charge.
Blanc clignotant	Initialisation de la charge.
Bleu fixe	Charge différée.
Vert clignotant	Charge en cours.
Vert fixe	Charge terminée.
Rouge fixe	Dysfonctionnement.

AVERTISSEMENT

En cas d'impact, même léger, au niveau de la trappe de recharge, ne pas utiliser le système.
Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie !
Contacter le Réseau STELLANTIS.

Annulation du processus de recharge

REMARQUE

Aux bornes de recharge publiques, l'annulation suivie de la reprise du processus de recharge peut entraîner des coûts supplémentaires. Une fois le processus de recharge commencé, il n'est pas possible de verrouiller les portes sans annuler le processus de chargement en actionnant au préalable le déverrouillage sélectif.

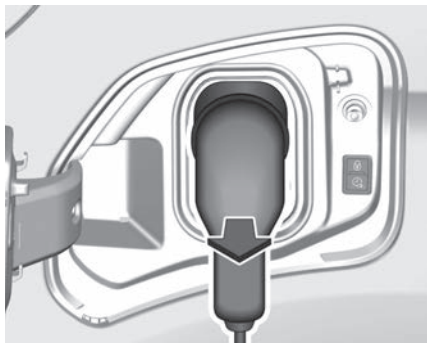
Appuyer sur  de la télécommande pour annuler le processus de recharge à tout moment.

Appuyer deux fois sur  pour annuler le processus de recharge à tout moment si le verrouillage sélectif est activé.

Arrêt de la recharge

La batterie haute tension est complètement rechargée si l'indicateur d'état sur le port de charge s'allume de façon permanente en vert.

1. Déverrouiller le véhicule avant de retirer la fiche du véhicule du port de charge.
Si le véhicule est déjà déverrouillé, le verrouiller et le déverrouiller à nouveau.



2. Débrancher du port de charge la fiche côté véhicule du câble de recharge dans les **30 secondes** suivant le déverrouillage.
3. Fermer la trappe du port de charge en appuyant fermement au centre pour la verrouiller correctement.

4. Débrancher le câble de recharge de la source d'alimentation externe.
5. Si nécessaire, ranger le câble de recharge dans le coffre.

Lorsque le câble de recharge est branché dans le véhicule, il est impossible de conduire le véhicule.

Recharge programmable

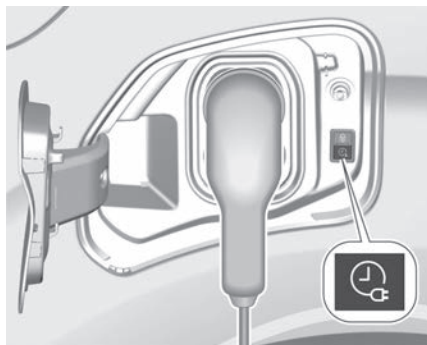
Par défaut, la recharge commence dès que le câble de recharge est raccordé au port de charge du véhicule.

La recharge programmable n'est possible qu'en chargeant sur une prise électrique domestique / prise Green'Up ou sur une Wallbox.

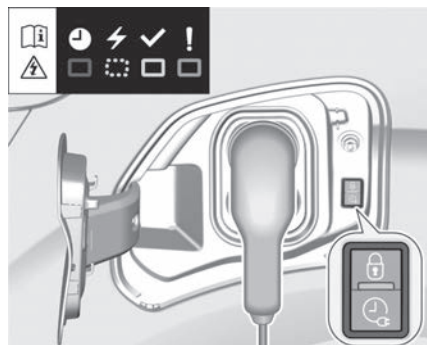
En fonction du système d'infodivertissement, il existe deux façons différentes d'utiliser la recharge programmable via l'écran d'information



1. Appuyer sur .
2. Toucher .
3. Sélectionner **Charge**.
4. Toucher .
5. Définir le nombre d'heures et de minutes après lesquelles le processus de charge commence.
6. Toucher **OK**.
7. Brancher le véhicule.



8. En moins d'une minute, appuyer sur  pour activer la recharge programmable.
9. Selon version, verrouiller le véhicule.

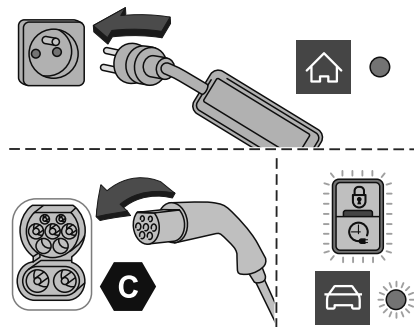


L'indicateur d'état s'allume en bleu pour indiquer que la programmation de recharge est active.

Branchement

- Avant la charge, vérifier que le sélecteur de marche est en mode P, sinon la charge est impossible.
- Ouvrir la trappe de charge en appuyant sur le poussoir et s'assurer de l'absence de tout corps étranger sur le connecteur de charge.

Charge domestique, mode 2



- Brancher le câble de charge côté boîtier sur la prise domestique.

Au branchement, tous les voyants du boîtier de contrôle s'allument, puis seul le voyant **POWER** reste allumé en vert.

- Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement des voyants **CHARGE** verts dans la trappe, puis sur le boîtier de contrôle.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procé-

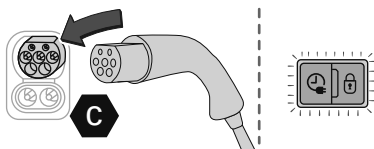
ture en vérifiant que tous les branchements sont corrects.

L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

i REMARQUE

Charge terminée et câble de charge toujours branché, l'ouverture de la porte conducteur rappelle l'affichage du niveau de charge au combiné pendant une vingtaine de secondes.

Charge accélérée, mode 3



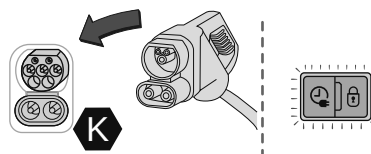
- Suivre les consignes d'utilisation du boîtier de charge accélérée (Wall-box).
- Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du voyant de charge dans la trappe.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.

L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Charge super rapide, mode 4



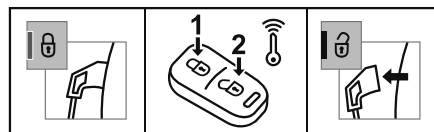
- Selon version, retirer le cache de protection sur la partie basse du connecteur.
- Suivre les consignes d'utilisation et brancher le câble du chargeur rapide public sur le connecteur du véhicule.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du témoin de charge dans la trappe.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.

L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Débranchement



Avant de débrancher le pistolet du connecteur de charge :

- Si le véhicule est déverrouillé, le verrouiller puis le déverrouiller.
- Si le véhicule est verrouillé, le déverrouiller.

L'extinction du témoin rouge dans la trappe de charge confirme le déverrouillage du pistolet de charge.

- En modes 2 et 3, retirer le pistolet de charge dans les 30 secondes.

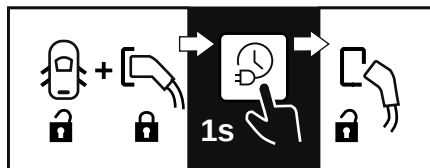
Le voyant de charge s'allume en blanc.

i REMARQUE

Déverrouillage sélectif des portes activé, appuyer 2 fois sur le bouton de déverrouillage pour débrancher le pistolet de charge.

i REMARQUE

Charge terminée, le voyant de charge vert dans la trappe s'éteint au bout d'environ 2 minutes.

Déverrouillage manuel du connecteur de charge

Avant de débrancher le pistolet du connecteur de charge :

- Si le véhicule est verrouillé, le déverrouiller.
- Si le véhicule est déverrouillé, **le verrouiller puis le déverrouiller.**

L'extinction du voyant rouge dans la trappe confirme le déverrouillage du pistolet de charge.

- Dans les **30 secondes**, retirer le pistolet de charge.

Système haute tension

Le circuit de traction électrique, d'une tension d'environ 400 V, est identifié par des câbles de couleur orange et ses éléments repérés par ce symbole :

**⚠ AVERTISSEMENT**

Le système de motorisation du véhicule électrique peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact.

Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes, notamment dans la trappe de charge.

Batterie haute tension**⚠ AVERTISSEMENT**

La détérioration de la batterie haute tension ou du système haute tension peut présenter un risque de choc électrique, de surchauffe ou d'incendie.

Si le véhicule a été endommagé ou impacté par un choc modéré à grave, le faire inspecter dès que possible par le personnel qualifié. Tant que l'inspection technique n'est pas terminée, stationner le véhicule en extérieur, à au moins 5 mètres de distance de toute structure ou de tous autres objets inflammables. Si le véhicule a été endommagé ou impacté par une inondation ou un incendie, le laisser sur place et le faire inspecter dès que possible par le personnel qualifié.

Pour préserver l'autonomie et la durée de vie de la batterie haute tension, il est recommandé de :

- Charger la batterie haute tension à 100 % une fois par semaine afin d'optimiser les performances et la santé à long terme de la batterie. Si le véhicule n'a pas été complètement rechargé pendant 1 500 km, un message s'affiche sur le combiné d'instruments pour vous rappeler de le faire dès que possible. Si le véhicule a été garé pendant plus d'une semaine sans être rechargé, démarrer le véhicule comme d'habitude et charger la

batterie haute tension à un niveau de charge de 100 % dès que possible.

- BEV : ne pas décharger complètement la batterie haute tension.
- BEV : ne pas laisser le véhicule pendant une période prolongée sans l'utiliser (plus de douze heures) lorsque le niveau de charge de la batterie haute tension est faible ou élevé. Préférer un niveau de charge entre 20 et 40 %.
- Limiter l'utilisation de la charge rapide.
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30 °C et supérieures à 60 °C pendant plus de 24 heures.
- Éviter de recharger le véhicule à basse température (sauf si le véhicule a roulé plus de 20 minutes) ou au-dessus de 30 °C.
- Ne pas utiliser la batterie haute tension comme générateur d'énergie.
- Ne pas utiliser un générateur pour recharger la batterie haute tension.

Fuite

Si la batterie haute tension est endommagée, il peut s'en suivre une fuite de gaz ou de liquides toxiques, immédia-

tement ou ultérieurement. Il est recommandé de :

- En cas d'incident, toujours informer les services d'incendie et d'urgence que le véhicule est équipé d'une batterie haute tension.
- Ne jamais toucher les liquides qui s'échappent de la batterie haute tension.
- Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie haute tension qui sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident ; les gaz émis sont inflammables et peuvent provoquer un incendie.
- Un niveau insuffisant de liquide de refroidissement doit être complété et la cause de la perte de liquide de refroidissement réparée par un atelier qualifié.

Chargement du véhicule

Barres de toit

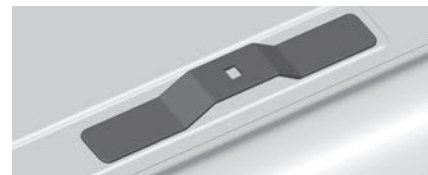
Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est recommandé d'utiliser le système de galerie de toit homologué pour le véhicu-

le. Pour plus d'informations, consulter l'atelier.

Suivre les instructions d'installation et enlever la galerie de toit lorsqu'elle n'est pas utilisée.

La masse sur le toit est la somme des masses de la galerie de toit et de la charge.

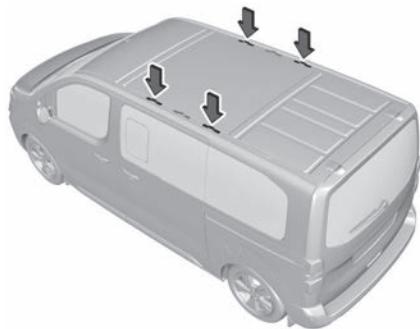
Fixation



Fixer la galerie de toit conformément aux instructions d'installation fournies avec la galerie.

Le nombre et l'emplacement des points d'ancrage peuvent varier en fonction du véhicule :

Véhicules avec panneau vitré



Fixer deux barres de toit en utilisant les points de fixation indiqués sur l'image. Poids admissible sur le toit, L1, L2, L3, max. 100 kg.

Véhicules sans panneau vitré



Fixer trois barres de toit en utilisant les points de fixation indiqués sur l'image. Poids admissible sur le toit, L1, L2, L3, max. 150 kg.



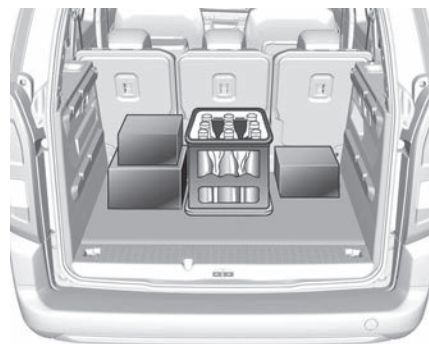
Fixer la galerie de toit en utilisant les points de fixation indiqués sur l'image. Poids admissible sur le toit, L1 max. 140 kg. Poids admissible sur le toit, L2, L3, max. 170 kg.

Mode Délestage

AVERTISSEMENT

Veiller à toujours bien fixer la charge dans le véhicule.

Dans le cas contraire, les objets risquent d'être projetés dans le véhicule et de blesser des occupants ou endommager la charge ou le véhicule.



- Placer les objets lourds dans le coffre contre les dossiers. S'assurer que les dossiers sont correctement encliquetés. Dans le cas d'objets empilés, placer les plus lourds en bas.
- Éviter le glissement des objets non fixés en les fixant au moyen des sangles fixées aux anneaux d'arrimage.
- Le chargement ne doit pas dépasser le bord supérieur des dossiers.
- Ne placer aucun objet sur le cache-bagages arrière, ni sur le tableau de bord. Ne pas recouvrir le capteur sur le haut du tableau de bord.
- Le chargement ne doit pas gêner l'utilisation des pédales, du frein de stationnement et du levier de vitesses et ne doit pas gêner le conducteur dans ses mouvements. Ne pas laisser des objets non arrimés dans l'habitacle.
- Ne pas conduire avec le coffre ouvert.
- La charge utile est la différence entre le poids brut autorisé du véhicule (voir la plaquette d'identification) et le poids en ordre de marche. Pour calculer le poids à vide, saisir les données de votre véhicule indiquées dans le tableau des poids au début de ce manuel.

Le poids en ordre de marche comprend le poids du conducteur (68 kg), les bagages (7 kg) et tous les liquides (réservoir de carburant rempli à 90 %).

Les équipements et accessoires en option augmentent le poids à vide.

- La charge sur le toit augmente la sensibilité au vent latéral du véhicule et altère la tenue de route du fait de l'élévation du centre de gravité du véhicule.

Répartir la charge de manière uniforme et l'arrimer fermement avec des sangles afin qu'elle ne glisse pas. Adapter la pression des pneus et la vitesse du véhicule à l'état de charge. Contrôler régulièrement les fixations et les resserrer.

Ne pas dépasser 120 km/h.

Traction d'une remorque

Utiliser uniquement un dispositif d'attelage homologué pour le véhicule.

Nous vous recommandons de confier tout montage ultérieur d'un dispositif d'attelage à un atelier. Faire effectuer toute modification du véhicule qui concerne le système de refroidissement,

les plaques de protection thermiques ou d'autres organes du véhicule.

Dispositif d'attelage

Les charges admissibles remorquables sont des valeurs maximales qui dépendent du moteur et qui ne doivent pas être dépassées. La charge remorquable réelle est la différence entre le poids total en charge réel de la remorque et le poids à la flèche réel avec la remorque accrochée.

Les charges remorquables admissibles sont spécifiées dans les papiers du véhicule. En général, ces valeurs sont valides pour des pentes jusqu'à 12 %.

La charge autorisée pour les remorques s'applique à la pente spécifiée et au niveau de la mer. Comme la puissance du moteur décroît quand l'altitude augmente en raison de la raréfaction de l'air, les performances en montagne sont réduites ; le poids total roulant autorisé est également réduit de 10 % par 1 000 mètres d'altitude. Le poids total roulant ne doit pas être réduit quand le véhicule roule sur des routes à faible déclivité (moins de 8 %, par exemple des autoroutes).

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Le poids total roulant autorisé ne doit pas être dépassé. Ce poids est mentionné sur la plaquette signalétique. Lors de la répartition des charges dans la remorque, les objets lourds doivent être placés aussi près que possible de l'essieu.

Charge verticale à l'attelage

La charge verticale à l'attelage est la charge exercée par la remorque sur la boule d'attelage. Elle peut varier en modifiant la répartition du poids lors du recharge de la remorque.

La charge verticale à l'attelage maximale admissible est spécifiée sur la plaque signalétique du dispositif d'attelage et dans les papiers du véhicule. Toujours essayer d'être proche de la charge maximale d'accouplement vertical, en particulier dans le cas de lourdes remorques. La charge verticale à l'attelage ne doit jamais descendre sous 25 kg.

Charge sur l'essieu arrière

Quand la remorque est accrochée et que le véhicule tracteur est chargé au maximum, la charge admissible sur l'essieu arrière (voir plaquette d'identification ou papiers du véhicule) peut être

dépassée de 60 kg, le poids total autorisé en charge ne doit pas être dépassé. Si la charge admissible sur l'essieu arrière est dépassée, la vitesse maximale est de 100 km/h.

Dispositif d'attelage

Selon la version, le véhicule peut être équipé d'une barre d'attelage amovible ou fixe.

Type A

⚠ ATTENTION

Lorsqu'elle n'est pas utilisée, retirer la barre d'attelage.

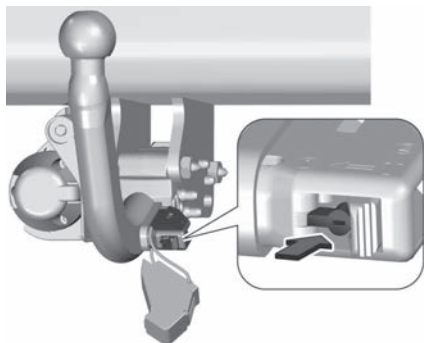
Montage de la barre d'attelage



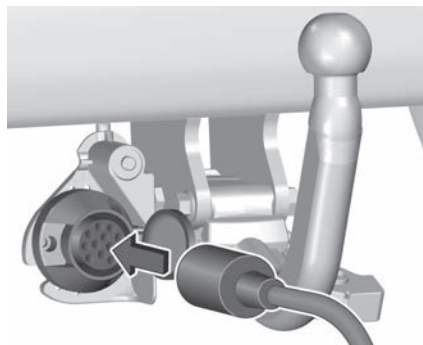
1. Incliner la prise de raccordement vers le bas. Retirer le capuchon.



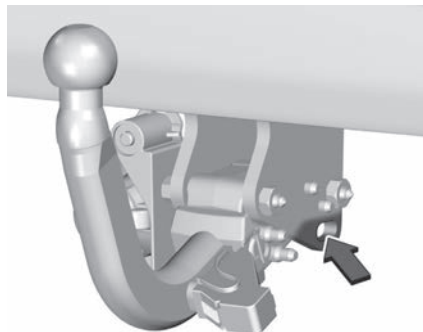
2. Insérer la barre d'attelage dans l'ouverture et pousser fermement jusqu'à la butée.



3. Insérer le verrou d'obturation dans l'ouverture et le verrouiller avec la clé correspondante.
4. Placer le capuchon.
5. Fixer la remorque.



6. Connecter la prise de remorque à la douille.



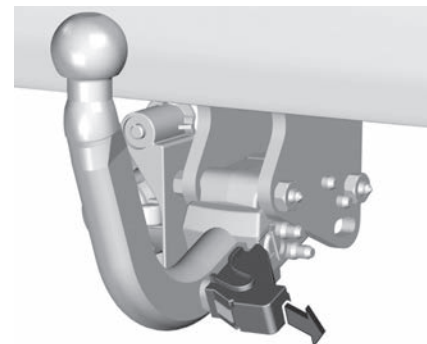
7. Fixer le câble d'arrêt de rupture à l'œillet sur le support.

⚠ AVERTISSEMENT

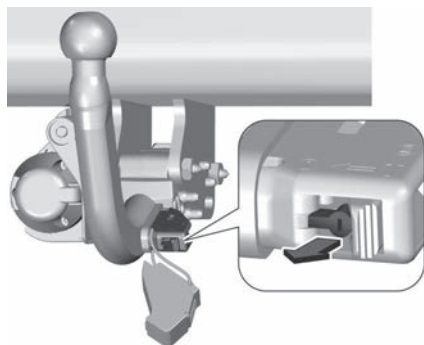
Une remorque ne peut être tractée que si une boule d'attelage est montée correctement. Si la boule d'attelage ne s'engage pas correctement, prendre contact avec un atelier.

Démontage de la barre d'attelage

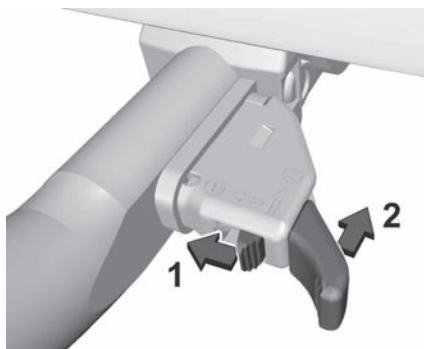
1. Débrancher la prise de remorque.
2. Desserrer le câble d'arrêt de rupture.
3. Détacher la remorque.



4. Retirer le capuchon.



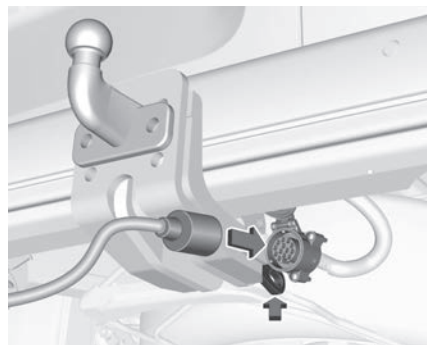
5. Insérer la clé dans le verrou d'obturation, le déverrouiller et le retirer de l'ouverture.



6. Déplacer 1 vers la gauche et le maintenir enfoncé, pousser 2 vers l'arrière et retirer la boule d'attelage.
7. Incliner la prise de raccordement vers le haut. Placer le capuchon.

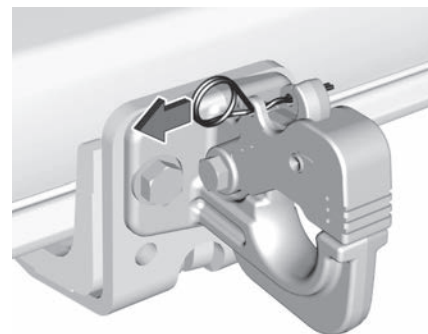
Type B

1. Incliner la prise de raccordement vers le bas.
2. Fixer la remorque.

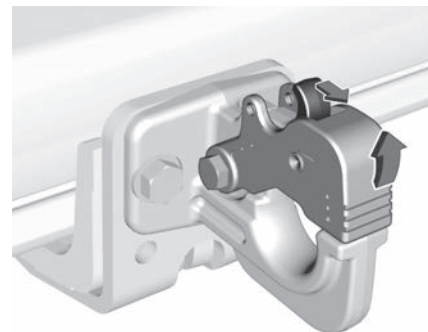


3. Connecter la prise de remorque à la douille et fixer le câble d'arrêt de rupture à l'œillet sur le support.

Type C

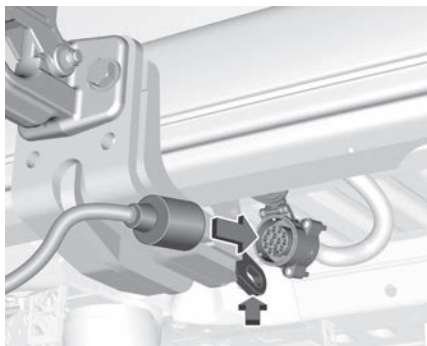


1. Retirer la goupille de sécurité.



2. Tirer sur le levier et ouvrir l'anneau de remorquage.

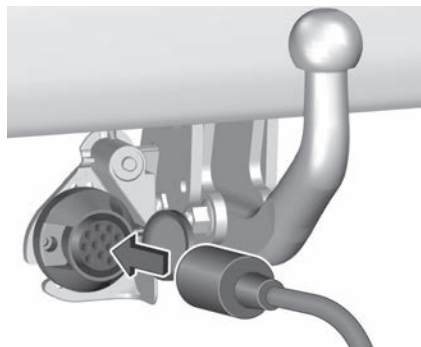
3. Incliner la prise de raccordement vers le bas.
4. Fixer la remorque, fermer l'anneau de remorquage et fixer la goupille.



5. Connecter la prise de remorque à la douille et fixer le câble d'arrêt de rupture à l'œillet sur le support.

Type D

1. Incliner la prise de raccordement vers le bas.
2. Fixer la remorque.



3. Connecter la prise de remorque à la douille et fixer le câble d'arrêt de rupture à l'œillet sur le support.

Programme de stabilité de la remorque

Si le système détecte un fort mouvement de lacet, la puissance du moteur est réduite et l'attelage est freiné de manière déterminée jusqu'à la disparition du lacet. Quand le système est en

action, garder le volant aussi immobile que possible.

Le programme de stabilité de la remorque est une fonction du contrôle de stabilité électronique (ESC).

Recommandations pour le remorquage

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué.

Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.

Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.

Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

SYSTÈMES AVANCÉS D'AIDE À LA CONDUITE (ADAS)

Présentation des systèmes d'aide

Informations générales

AVERTISSEMENT

Les systèmes d'aide au conducteur sont conçus pour aider le conducteur et ne remplacent en aucun cas l'attention du conducteur. Le conducteur accepte la pleine responsabilité de la conduite du véhicule.

En cas d'utilisation des systèmes d'assistance au conducteur, rester toujours vigilant aux conditions de circulation.

REMARQUE

Pour répondre aux réglementations européennes générales en matière de sécurité, certains systèmes d'assistance au conducteur ne peuvent être désactivés à l'écran d'information que jusqu'à la prochaine remi-

se sous contact. Le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du moteur.

BEV

Le conducteur doit être particulièrement vigilant en raison du faible bruit émis en circulation.

Système d'aide à la régulation de vitesse

Limiteur de vitesse

Le limiteur de vitesse empêche le véhicule de dépasser une vitesse maximale prédéfinie.

La vitesse maximale peut être réglée à des vitesses supérieures à 30 km/h.

Le conducteur peut accélérer jusqu'à la vitesse présélectionnée. Les écarts par rapport à la vitesse limite peuvent se produire lors de la conduite du véhicule en descendant une pente.

Activation du système



Appuyer sur .

Selon version, l'écran du limiteur de vitesse ou seulement  s'affiche.

 est gris, ce qui indique que le système n'est pas encore actif.

Activation

Appuyer sur la touche **OK** ou  pour activer le limiteur.  s'allume en vert ou en blanc.

Réglage de la vitesse par le conducteur



La vitesse présélectionnée peut être modifiée en déplaçant la molette sur pour augmenter ou sur pour diminuer la vitesse. Déplacer la molette à plusieurs reprises pour modifier la vitesse par petits incréments ; déplacer et maintenir pour modifier la vitesse par grands incréments.

Définition de la vitesse par la reconnaissance de la limitation

Une limite de vitesse détectée peut servir de nouvelle vitesse mémorisée pour le limiteur de vitesse.

Selon version, l'assistant de signalisation doit être activé pour détecter les panneaux de limitation de vitesse.

En dépassant le panneau de limitation de vitesse

Lorsque le limiteur de vitesse est activé, le message **OK ?** s'affiche automatiquement.

Appuyer sur **OK** au volant pour enregistrer la vitesse suggérée.

La vitesse suggérée s'affiche comme nouveau réglage de vitesse.

Après avoir dépassé le panneau de limitation de vitesse

Lorsque le limiteur de vitesse est activé, appuyer sur la touche **OK** du volant.

OK? s'affiche.

Appuyer sur **OK** pour enregistrer la vitesse suggérée.

La vitesse suggérée s'affiche comme nouveau réglage de vitesse.

Dépassement de la limitation de vitesse

En cas d'urgence, il est possible de dépasser la limite de vitesse en enfonçant fermement la pédale d'accélérateur jusqu'au bout. Dans ce cas, la valeur de consigne de vitesse clignote.

Relâcher la pédale d'accélérateur et la fonction de limitation de vitesse est ré-

activée dès qu'une vitesse inférieure à la vitesse limite est atteinte.

Lorsque le dépassement de la vitesse pré-réglée n'est pas causé par l'enfoncement de la pédale d'accélérateur, par exemple en descendant une pente raide, un signal sonore est émis.

AVERTISSEMENT

Dans une descente abrupte ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse pré-réglée. Si nécessaire, enfoncer la pédale de frein pour contrôler la vitesse du véhicule.

Désactivation

Appuyer sur le limiteur de vitesse est en mode pause. s'allume en gris. Le véhicule est conduit sans limiteur de vitesse.

Le limiteur de vitesse est désactivé, mais n'est pas coupé. La dernière vitesse enregistrée reste en mémoire pour être reprise automatiquement ultérieurement.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Reprise de la vitesse limite

Appuyer sur  ou **OK** : la limite de vitesse enregistrée est récupérée.

Désactivation du système

Appuyer sur , le mode limiteur de vitesse est désactivé et l'écran du limiteur de vitesse est masqué dans le combiné d'instruments ou  s'éteint.

Défaut

La reconnaissance de limitation de vitesse peut ne pas fonctionner correctement si des panneaux de circulation ne sont pas conformes à la convention de Vienne sur les panneaux et signaux routiers.

En cas de défaillance du limiteur de vitesse, la vitesse est effacée, résultant dans un clignotement de tirets. Faire contrôler le système par un atelier.

Régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse peut mémoriser et maintenir des vitesses supérieures à 40 km/h.

Pour les véhicules équipés d'une transmission manuelle, un rapport quelconque doit être sélectionné. Pour les véhicules équipés d'une boîte automa-

tique, sélectionner la position **D** ou la deuxième, ou un rapport plus élevé en position **M**.

Descentes et montées peuvent provoquer des écarts par rapport à la vitesse mémorisée.

Le système maintient la vitesse du véhicule à la vitesse présélectionnée par le conducteur sans aucune action sur la pédale d'accélérateur.

La vitesse présélectionnée peut être dépassée temporairement en appuyant fermement sur la pédale d'accélérateur. L'état et la vitesse présélectionnée s'affichent au combiné d'instruments.

Ne pas activer le régulateur de vitesse lorsqu'une vitesse constante n'est pas conseillée.

Activation du système



Appuyer sur .

Selon version, l'écran du régulateur de vitesse ou seulement  s'affiche.

 est gris, ce qui indique que le système n'est pas encore actif.

Activation

Si toutes les conditions de fonctionnement sont réunies, **OK?** s'affiche.

Appuyer sur **OK** pour mémoriser la vitesse actuelle du véhicule comme consigne et activer le régulateur de vitesse.

 passe du gris au vert ou au blanc, indiquant que le système est actif. La pédale d'accélérateur peut être relâchée.

Autrement, déplacer la molette sur  + pour augmenter la vitesse ou sur  - pour la réduire et mémoriser cette vitesse comme consigne. Le régulateur de vitesse est immédiatement activé si la molette est déplacée vers le haut ou vers le bas.

 passe du gris au vert ou au blanc.

Réglage de la vitesse par le conducteur



Si le système est actif, la vitesse pré-sélectionnée peut être modifiée en plaçant la molette sur  + pour augmenter la vitesse ou sur  - pour la réduire. Déplacer la molette à plusieurs reprises pour modifier la vitesse par petits incréments ; déplacer et maintenir

pour modifier la vitesse par grands incréments.

Définition de la vitesse par la reconnaissance de la limitation

Une limite de vitesse détectée peut servir de nouvelle vitesse mémorisée pour le régulateur de vitesse.

Selon version, l'assistant de signalisation doit être activé pour détecter les panneaux de limitation de vitesse.

En dépassant le panneau de limitation de vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse est activé, le message **OK ?** s'affiche automatiquement.

Appuyer sur **OK** au volant pour enregistrer la vitesse suggérée.

La vitesse suggérée s'affiche comme nouveau réglage de vitesse.

Après avoir dépassé le panneau de limitation de vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse est activé, appuyer sur la touche **OK** du volant.

OK ? s'affiche. Appuyer sur **OK** pour enregistrer la vitesse suggérée.

La vitesse suggérée s'affiche comme nouveau réglage de vitesse.

Dépassement de la vitesse sélectionnée

Il est toujours possible de conduire plus vite que la vitesse réglée en appuyant sur la pédale de l'accélérateur. Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée, le véhicule reprend la vitesse mémorisée.

Lorsque la vitesse mémorisée est dépassée, le réglage de la vitesse mémorisée clignote.

Désactivation

Appuyer sur . Le régulateur de vitesse est en mode pause.  s'allume en gris. Le véhicule est conduit sans régulateur de vitesse.

Le régulateur de vitesse est désactivé, mais n'est pas coupé. La dernière vitesse enregistrée reste en mémoire pour être reprise automatiquement ultérieurement.

Le régulateur de vitesse peut être désactivé automatiquement dans les cas suivants :

- pédale de frein enfoncée
- le système antipatinage ou le contrôle électronique de stabilité fonctionne

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

- marche arrière engagée, **N** sélectionné ou aucun rapport engagé
- pédale d'embrayage enfoncée pendant plus de cinq secondes
- frein de stationnement électrique engagé

Reprise de la vitesse mémorisée

Appuyer sur **||▶** ou **OK**, la vitesse enregistrée sera appliquée.

Désactivation du système

Appuyer sur , le mode régulateur de vitesse est désactivé et l'écran du régulateur de vitesse est masqué dans le combiné d'instruments ou .

Limitations du système

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- En circulation dense.
- Sur route sinueuse ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.
- En cas de conditions météorologiques défavorables.
- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.
- Conduite sur un anneau de vitesse.

- Roulage sur banc à rouleau.
- Utilisation de chaînes à neige, de chaussettes à neige ou de pneus cloutés.

En descendant une forte pente, le système ne peut pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse mémorisée. Freiner si nécessaire.

En montant une pente raide ou lors d'un remorquage, la vitesse mémorisée peut ne pas être atteinte ou maintenue.

Défaut

La reconnaissance de limitation de vitesse peut ne pas fonctionner correctement si des panneaux de circulation ne sont pas conformes à la convention de Vienne sur les panneaux et signaux routiers.

En cas de défaillance de régulateur de vitesse, la vitesse est effacée résultant dans un clignotement de tirets. Faire contrôler le système par un atelier.

Atténuateur de choc mobile (ACC)

L'atténuateur de choc mobile est une amélioration du régulateur de vitesse avec une fonction supplémentaire per-

mettant de maintenir une certaine distance de suivi par rapport au véhicule qui précède.



Il utilise un radar situé dans le pare-chocs avant pour détecter les véhicules qui précèdent.

Si aucun véhicule n'est détecté sur la trajectoire, l'atténuateur de choc mobile se comportera comme un régulateur de vitesse conventionnel.

L'atténuateur de choc mobile ralentit automatiquement le véhicule lorsqu'il approche un véhicule se déplaçant plus lentement. Il règle alors la vitesse du véhicule pour suivre le véhicule précédent, en respectant la distance vers l'avant sélectionnée. La vitesse du véhicule augmente ou diminue pour suivre le véhicule à l'avant, mais ne dépassera pas la vitesse définie. Il peut appliquer un freinage limité avec les feux stop activés.

Si le véhicule précédent accélère ou change de voie, le régulateur de vitesse adaptatif accélère progressivement le véhicule pour revenir à la vitesse enregistrée. Si le conducteur actionne les

clignotants pour dépasser un véhicule plus lent, l'atténuateur de choc mobile permet au véhicule d'approcher temporairement le véhicule à l'avant pour le dépassement.

Cependant, la vitesse réglée n'est jamais dépassée.

Si le véhicule qui précède se déplace trop lentement et si la distance de suivi sélectionnée ne peut être maintenue davantage, un signal sonore retentit et un message s'affiche. Le message invite le conducteur à reprendre le contrôle du véhicule. Sur les véhicules à transmission manuelle, le système peut freiner le véhicule jusqu'à 30 km/h. Sur les véhicules à transmission automatique, le système peut freiner le véhicule jusqu'à l'arrêt complet. Selon version, le système peut accélérer le véhicule automatiquement après un arrêt complet.



AVERTISSEMENT

Toute décélération du véhicule allume les feux de stop.
Si les feux stop sont défectueux, le système ne fonctionne pas.

Activation du système



Appuyer sur  plusieurs fois, jusqu'à ce que le mode régulateur de vitesse adaptatif soit sélectionné. L'écran du régulateur de vitesse adaptatif s'affiche. Le système n'est toujours pas activé.

Conditions d'activation

Le système peut être activé si les conditions suivantes sont réunies :

- vitesse du véhicule comprise entre 30 km/h et 180 km/h pour les véhicules avec boîte manuelle, entre 0 km/h et 180 km/h pour les véhicules avec boîte automatique
- porte du conducteur fermée

- ceinture de sécurité du conducteur bouclée
- **D** sélectionné ou deuxième rapport ou un rapport supérieur engagé
- frein de stationnement desserré
- pédale de frein enfoncée si le véhicule est à l'arrêt

Activation

Si toutes les conditions de fonctionnement sont réunies, **OK?** s'affiche.

Appuyer sur **OK** pour mémoriser la vitesse actuelle du véhicule et activer le régulateur de vitesse.

Sur l'écran d'atténuateur de choc mobile, la vitesse réglée et un élément de la route s'affichent en vert. La pédale d'accélérateur peut être relâchée.

Autrement, déplacer la molette sur  + pour augmenter la vitesse ou sur  - pour la réduire et la mémoriser.

Le régulateur de vitesse est immédiatement activé si la molette est déplacée vers le haut ou vers le bas. Sur l'écran d'atténuateur de choc mobile, la vitesse réglée et l'élément de la route s'affichent en vert.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Réglage de la vitesse par le conducteur



La vitesse de consigne peut être modifiée en déplaçant la molette sur + pour augmenter ou sur - pour diminuer la vitesse. Déplacer la molette à plusieurs reprises pour modifier la vitesse par petits incréments ; déplacer et maintenir pour modifier la vitesse par grands incréments.

Définition de la vitesse par la reconnaissance de la limitation

Une limite de vitesse détectée peut servir de nouvelle valeur pour le régulateur de vitesse adaptatif.

En dépassant le panneau de limitation de vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, le message **OK ?** s'affiche automatiquement.

Appuyer sur **OK** au volant pour enregistrer la vitesse suggérée.

La vitesse suggérée s'affiche comme nouveau réglage de vitesse.

Après avoir dépassé le panneau de limitation de vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, appuyer sur la touche **OK** du volant.

OK? s'affiche. Appuyer sur **OK** pour enregistrer la vitesse suggérée. La vitesse suggérée s'affiche comme nouveau réglage de vitesse.

Dépassement de la vitesse sélectionnée

Il est toujours possible de conduire plus vite que la vitesse réglée en appuyant sur la pédale de l'accélérateur. Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée, le véhicule reprend la vitesse mémorisée. Si le véhicule qui précède se déplace plus lentement, la distance de

suiti sélectionnée par le conducteur est restaurée.

Lorsque la vitesse réglée est dépassée, la vitesse mémorisée clignote sur l'écran du régulateur de vitesse adaptatif.

AVERTISSEMENT

Une accélération de la part du conducteur désactive le freinage automatique par le système. Le conducteur est averti par un message contextuel qui s'affiche au centre d'information conducteur.

Reprise de la vitesse mémorisée

Appuyer sur ou sur **OK** pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif à la vitesse mémorisée.

Atténuateur de choc mobile sur les véhicules équipés d'une boîte automatique

Pour les véhicules équipés d'une boîte automatique, l'atténuateur de choc mobile permet de maintenir la distance sélectionnée derrière un véhicule qui freine jusqu'à l'arrêt complet.

Si le système a arrêté le véhicule derrière un autre véhicule, le témoin vert

(A) s'affiche à côté du réglage de la vitesse mémorisée. Ce symbole signale que le véhicule est maintenu automatiquement à l'arrêt.

Lorsque le véhicule est maintenu à l'arrêt, les recommandations suivantes doivent être respectées :

- Ne pas quitter le véhicule.
- Ne pas ouvrir le coffre.
- Ne pas engager la marche arrière.
- Ne pas déposer ni prendre des passagers.

Dans les trois secondes après l'arrêt du véhicule par le système, le véhicule se déplace de nouveau lentement. Après trois secondes, accélérer ou appuyer sur **||▶** pour repartir. Surveiller les alentours du véhicule en repartant.

Si le véhicule reste arrêté pendant plus de cinq minutes sans aucune action du conducteur, le frein de stationnement électrique est activé. Le voyant (P) s'allume. Pour relâcher le frein de stationnement électrique, appuyer sur la pédale d'accélérateur.



AVERTISSEMENT

Avec le système désactivé ou annulé, le véhicule n'est plus maintenu

immobile et peut commencer à se déplacer. Toujours être prêt à serrer manuellement le frein pour maintenir le véhicule immobile.

Ne pas laisser le véhicule sans surveillance s'il est maintenu immobile par le régulateur de vitesse adaptatif. Toujours engager la position **P** et couper le contact avant de quitter le véhicule.

Réglage de distance vers l'avant

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif détecte un véhicule se déplaçant plus lentement dans la voie, il règle la vitesse du véhicule pour maintenir la distance de sécurité sélectionnée par le conducteur.

La distance de suivi peut être réglée sur proche (1 bar), normale (2 bars) ou lointaine (3 bars).

Si le moteur tourne et que le régulateur de vitesse adaptatif est activé (gris) ou

actif (vert), le réglage de la distance de sécurité peut être modifié :



Appuyer sur le bouton pour afficher le réglage de la distance de sécurité actuel dans le combiné d'instruments. Appuyer sur le bouton plusieurs fois pour sélectionner le réglage de sécurité. La distance de sécurité sélectionnée est indiquée par des barres entières sur l'écran du régulateur de vitesse adaptatif.



AVERTISSEMENT

Le conducteur endosse la pleine responsabilité de la distance de suivi en se basant sur les conditions

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

de visibilité, météorologiques et de circulation.

La distance de suivi doit être réglée ou le système doit être désactivé selon les besoins en fonction des conditions existantes.

Détection d'un véhicule à l'avant

Si le système détecte un véhicule sur la voie de circulation, l'écran du régulateur de vitesse adaptatif change en conséquence.

Désactivation

Appuyer sur , le régulateur de vitesse est en mode pause. La vitesse pré-réglée est éclairée en gris.

Le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé mais n'est pas mis hors fonction. La dernière vitesse de consigne mémorisée reste enregistrée pour usage ultérieur.

Le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé automatiquement dans les cas suivants :

- pédale de frein enfoncée
- le système antipatinage ou le contrôle électronique de stabilité fonctionne
- marche arrière engagée, **N** sélectionné ou aucun rapport engagé

- la vitesse descend en dessous de 30 km/h pour un véhicule avec boîte manuelle
- risque de calage du moteur dans le cas d'un véhicule à transmission manuelle
- pédale d'embrayage enfoncée pendant plus de dix secondes
- frein de stationnement électrique engagé
- ceinture de sécurité détachée
- porte du conducteur ouverte

Désactivation du système

Appuyer successivement sur  pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif.

Limites du système

AVERTISSEMENT

La force de freinage automatique du système peut ne pas permettre un freinage assez fort et une manœuvre suffisante pour éviter une collision.

- Après un changement de file inattendu, le système a besoin d'un certain temps pour détecter le véhicule sui-

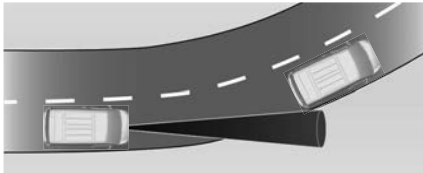
vant en avant. Donc si un nouveau véhicule à l'avant est détecté, le système peut accélérer au lieu de ralentir.

- Le régulateur de vitesse adaptatif ne prend en compte que les véhicules roulant dans la même direction.
- Le régulateur de vitesse adaptatif ne prend pas en compte les piétons, les cyclistes et les animaux pour freiner et partir.
- Le régulateur de vitesse adaptatif ne prend pas en compte les véhicules à l'arrêt.

Sachant que le champ de détection du radar est assez étroit, il est possible que le système ne détecte pas :

- véhicules de faible largeur (par exemple des motos, des scooters)
- véhicules ne circulant pas au centre de la voie
- véhicules entrant dans un virage
- véhicules démarrant brusquement
- véhicules qui précèdent freinant de manière excessive

Désactiver le système dans les situations suivantes :



- dans un virage serré
- à l'approche d'un rond-point
- en suivant un véhicule non détecté par le système, par exemple une moto
- lorsque le véhicule qui précède ralentit brusquement
- lorsqu'un véhicule braque brusquement

En montagne



AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de régulateur de vitesse adaptatif sur les routes de montagne escarpées.

La performance du système sur route vallonnée est fonction de la vitesse du véhicule et de sa charge, des conditions de circulation et de la pente de la route. Il peut ne pas détecter un véhicule dans la même voie lors de la conduite sur route vallonnée. Sur des côtes raides, il faudra peut-être utiliser l'accélérateur pour maintenir la vitesse du véhicule.

En descente, il sera peut-être nécessaire de freiner pour maintenir ou réduire la vitesse.

Bien noter que l'application des freins désactive le système.

Radar



Le radar est situé au centre du pare-chocs avant.



AVERTISSEMENT

L'unité de radar a été alignée avec précision en usine.

Par conséquent, en cas de choc frontal, ne pas utiliser le système. Le pare-chocs avant peut sembler intact, mais le capteur derrière le pare-chocs peut être affecté et ne pas réagir correctement. Après un accident, se rendre dans un atelier pour vérifier et régler la position du radar.



AVERTISSEMENT

L'utilisation d'un support de plaque d'immatriculation sur le pare-chocs avant peut affecter le fonctionnement du radar.

En cas d'utilisation d'un support de plaque d'immatriculation, suivre les marquages et indications sur le pare-chocs avant

Défaut

En cas de défaut du régulateur de vitesse adaptatif, un témoin d'avertissement s'allume sur le combiné d'instruments et un message d'avertissement

s'affiche sur le combiné d'instruments, accompagnés d'un signal sonore.

La reconnaissance de limitation de vitesse peut ne pas fonctionner correctement si des panneaux de circulation ne sont pas conformes à la convention de Vienne sur les panneaux et signaux routiers.

Faire contrôler le système par un atelier.

Par mesure de sécurité, ne pas utiliser le système si les feux stop sont défectueux.

Ne pas utiliser le système si le pare-chocs avant est endommagé.

Système anti-collision

Freinage d'urgence actif (AEB)

Le freinage d'urgence actif peut aider à réduire les dommages matériels et corporels lors d'une collision directe avant avec des véhicules et des piétons, lorsque le conducteur n'agit pas par freinage manuel ou braquage. Sur les véhicules équipés d'une caméra et d'un radar, le freinage d'urgence actif détecte également les cyclistes. Avant que le freinage d'urgence actif n'intervienne, le

conducteur peut être averti par l'alerte de collision frontale.



AVERTISSEMENT

Ce système n'est pas destiné à remplacer la responsabilité du conducteur pour la conduite du véhicule et l'observation de la route. Il avertit le conducteur si le véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui précède, un piéton ou un cycliste. Juste avant la collision imminente, il réduit la vitesse du véhicule pour éviter la collision ou pour en limiter la gravité.

Le système peut également réagir à la présence d'animaux. Les animaux de moins de 0,5 m ou les objets sur la chaussée ne sont toutefois pas détectés.

Après un changement de file inattendu, le système a besoin d'un certain temps pour détecter le véhicule suivant en avant.

Le conducteur doit toujours être prêt à agir et à freiner et braquer afin d'éviter les collisions.

Activation/désactivation du système

Le freinage d'urgence actif est activé / désactivé sur l'écran d'information.

En fonction de la version, cette désactivation est uniquement possible à l'arrêt. S'il est désactivé, (☹) s'allume et un message s'affiche au combiné d'instruments.

Selon version, le système peut être activé automatiquement par défaut à chaque démarrage du moteur.

Fonctionnement

Selon la configuration du véhicule et les objets détectés, il existe plusieurs plages de vitesse opérationnelle.

Le freinage d'urgence actif fonctionne jusqu'à 80 km/h lorsqu'un piéton a été détecté.

Sur les véhicules équipés d'un capteur radar et d'une caméra avant, le freinage d'urgence actif fonctionne jusqu'à 80 km/h lorsqu'un véhicule à l'arrêt ou un cycliste a été détecté.

Sur les véhicules équipés uniquement d'une caméra avant, le freinage actif d'urgence fonctionne entre 5 km/h et 85 km/h lorsqu'un véhicule en mouvement a été détecté.

Sur les véhicules équipés d'un capteur radar et d'une caméra avant, le freinage d'urgence actif fonctionne de 5 km/h à 140 km/h lorsqu'un véhicule en mouvement a été détecté.

Le système se compose de :

- alerte de collision avant
- de l'assistance au freinage intelligente
- freinage automatique

Alerte de collision avant

L'alerte de collision avant avertit le conducteur s'il y a un risque de collision avec le véhicule qui précède, avec un cycliste ou un piéton.

Alerte conducteur

Le conducteur est averti par les alertes suivantes :

- Niveau 1 : Un message d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, lorsque la distance par rapport au véhicule précédent se réduit trop.
- Niveau 2 : Un message d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments et un signal sonore retentit lorsqu'une collision est imminente et

qu'une action immédiate du conducteur est requise.

- Niveau 3 : Selon version, le véhicule peut produire un bref coup de frein pour confirmer le risque de collision. Le conducteur doit réagir immédiatement.

AVERTISSEMENT

En approchant trop rapidement d'un véhicule qui précède, une alerte de niveau 2 peut s'afficher sans alerte de niveau 1 préalable.

Les alertes de niveau 1 dépendent de la sensibilité définie pour les alertes. Ce type d'alerte ne s'affiche que dans le cas de véhicules en mouvement. Elle est désactivée à faible vitesse.

Sélection de la sensibilité de l'alerte

REMARQUE

Si la sensibilité de l'alerte est réglée pour la distance la plus longue, le système avertit le conducteur plus tôt. Cela contribue à renforcer la sécurité, mais augmente le nombre d'alertes si la distance légale de sé-

curité n'est pas respectée. Pour réduire le nombre d'alertes, sélectionner un réglage de sensibilité sur une distance plus courte.

Trois sensibilités d'alerte peuvent être sélectionnées dans le menu des systèmes d'assistance au conducteur. Le réglage choisi est mémorisé lorsque le contact est coupé. La sensibilité des alertes varie en fonction du réglage d'alerte sélectionné.

Assistance au freinage intelligente

Si le conducteur freine, mais pas suffisamment pour éviter une collision, ce système renforce le freinage. Cette assistance n'est possible que si le conducteur appuie sur la pédale de frein. L'assistance au freinage intelligente se désactive automatiquement lorsque la pédale de frein est relâchée.

Freinage automatique

Juste avant la collision imminente, cette fonction applique automatiquement un freinage limité pour réduire la vitesse d'impact de la collision ou empêcher un accident.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Si le freinage d'urgence actif est appliqué, (Ⓜ) clignote au combiné d'instruments. Si le freinage d'urgence actif est terminé, (Ⓜ) clignote pendant quelques secondes. Pendant ce temps, le freinage actif d'urgence ne peut pas être appliqué s'il y a un risque de nouvelle collision.

Selon version, à des vitesses inférieures à 30 km/h ou 50 km/h, un freinage automatique peut entraîner le ralentissement du véhicule jusqu'à l'arrêt complet. Si la vitesse dépasse cette limite, le freinage automatique réduit la vitesse. Cependant, le conducteur doit freiner pour pouvoir s'arrêter complètement.

- Boîte automatique : Si le véhicule s'arrête complètement, le freinage automatique est maintenu pendant un certain temps. Maintenir la pédale de frein enfoncée pour éviter un nouveau déplacement du véhicule.
- Boîte manuelle : Si le véhicule s'arrête complètement, le moteur peut caler. Maintenir la pédale de frein enfoncée pour empêcher le véhicule de rouler.

Le régulateur de vitesse est désactivé lorsqu'un freinage automatique d'urgence se produit.

Dans certains cas, le conducteur peut vouloir annuler le freinage automatique fourni par le système de freinage d'urgence actif. Appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur ou tourner fermement le volant pour neutraliser le freinage automatique si la situation et l'environnement le permettent.



AVERTISSEMENT

Ne pas compter sur le système pour freiner le véhicule. Le système de freinage d'urgence actif ne freine pas automatiquement en dehors de sa plage de vitesses de fonctionnement.

Conditions de fonctionnement

Le freinage d'urgence actif fonctionne uniquement si :

- le système de freinage est opérationnel
- le contrôle électronique de stabilité et l'antipatinage sont activés

- les ceintures de sécurité des sièges avant et, selon version, des sièges arrière sont bouclées
- le véhicule roule à vitesse constante sur routes en ligne droite

Le freinage d'urgence actif est automatiquement désactivé dans les cas suivants :

- Une roue de secours de diamètre inférieur est détectée.
- Un défaut du commutateur de la pédale de frein ou du feu stop gauche ou droit est détecté.
- Un défaut du système de freinage d'urgence actif, de l'électronique ou du système de freinage est détecté.
- Un accident grave, par exemple avec déploiement d'un airbag, est détecté.

Limitations du système

Les performances du système peuvent être dégradées ou indisponibles dans les cas suivants :

- capteur recouvert de neige, de givre, de neige fondue, de boue ou de saleté
- pare-brise endommagé ou maculé, avec une vue floue ou couvert d'éléments étrangers, par exemple

- des autocollants
- pare-chocs avant endommagé ou déformé ou pare-chocs avant recouvert d'éléments étrangers, par exemple d'autocollants
- l'unité de radar n'est pas dans sa position normale suite à un impact sur le pare-chocs avant
- caméra avant hors de sa position normale
- freinage automatique indisponible, par exemple refroidissement des disques de frein en cours
- pédale de frein utilisée de manière continue pendant une longue période, par exemple sur une longue route en descente
- Routes sinueuses ou vallonnées
- processus d'initialisation du système après le débranchement de la batterie
- lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflétant directement dans la lentille de la caméra
- des conditions environnementales défavorables, par exemple la pluie, le brouillard ou la neige
- véhicule qui précède créant des projections sur la route

Après un choc ou lorsque les dommages sont visibles, faire contrôler le véhicule par un atelier.
Les performances du système peuvent être affectées par :

- contrôle électronique de stabilité et antipatinage en cours
- tension de la batterie du véhicule hors des limites
- route mouillée réfléchissant les éclairages
- véhicules proches à l'avant
- tracteurs, véhicules boueux ou véhicules avec remorque
- routes inclinées
- mauvaises conditions d'éclairage
- changements soudains d'éclairage
- modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- surcharge du véhicule

Le conducteur ne doit pas surcharger le coffre ni le toit du véhicule.

Si un capteur est couvert, un message s'affiche indiquant que les capteurs doivent être nettoyés.

Si le système est temporairement affecté et qu'aucune action du conducteur n'est requise, aucun message n'est affiché.

Une grande vigilance est toujours nécessaire en conduisant et il faut être prêt à intervenir pour éviter une collision.

Nous recommandons de désactiver le système dans la personnalisation du véhicule dans les cas suivants :

- en tirant une remorque ou une caravane
- en transportant de longs objets sur des barres de toit ou une galerie de toit
- lorsque le véhicule est remorqué
- lors de l'exécution d'un entretien avec le contact mis
- lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige
- lorsqu'une roue de secours plus petite que les autres roues est placée
- avant d'utiliser une station de lavage automatique
- avant de placer le véhicule sur un tapis roulant d'atelier
- si le pare-brise a été endommagé près de la caméra
- si le pare-chocs avant a été endommagé ou déformé
- si le radar n'est pas dans sa position normale à la suite d'un impact sur le pare-chocs avant

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

- si les feux stop ne fonctionnent pas

Défaut

Si le système a été désactivé,  s'allume au combiné d'instruments.

Si le système présente un défaut,  s'allume au combiné d'instruments, un message s'affiche et un signal sonore est émis. Prendre contact avec un atelier qualifié. Si aucun message ne s'affiche, arrêter le véhicule et vérifier si les capteurs ou la caméra avant sont masqués.

Si le système ne fonctionne pas correctement ou n'est pas disponible, par exemple pendant l'initialisation,  s'allume au combiné d'instruments.

 peut également s'allumer si le système d'infodivertissement rencontre un problème.

Si  et  s'allument au combiné d'instruments après que le moteur a été coupé puis redémarré, consulter un atelier qualifié.

Assistance au freinage (BA)

Si la pédale de frein est enfoncée rapidement et avec force, l'effort de freinage maximal sera automatiquement appliqué.

Le fonctionnement de l'assistance au freinage peut se faire ressentir par une impulsion dans la pédale de frein et une résistance plus importante à l'enfoncement de la pédale de frein.

Maintenir une pression constante sur la pédale de frein tant qu'un freinage maximal est nécessaire. La force de freinage maximale se réduit automatiquement quand la pédale de frein est relâchée.

Système d'aide à la stabilité du véhicule

Antipatinage des roues (ASR)

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore aussi la stabilité directionnelle du véhicule.

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la

trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.

Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.

En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche (confirmé par le clignotement de  au combiné d'instruments).

Désactivation / Réactivation

La désactivation du système ASR est signalée par l'allumage de ce témoin  au combiné d'instruments et l'affichage d'un message.

Le système ASR se réactive automatiquement après chaque coupure de contact ou à partir de 50 km/h. En dessous de 50 km/h, le système doit être réactivé manuellement.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, ce voyant  s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Contrôle électronique de stabilité (ESC) et Système antipatinage (TC)

Le contrôle électronique de stabilité (ESC) améliore la stabilité de la conduite lorsque c'est nécessaire, quel que soit le type de surface de revêtement ou l'adhérence des pneus.

Dès que le véhicule menace de dérapier (sous-virage, survirage), la puissance du moteur est réduite et les roues sont freinées individuellement.

L'ESC fonctionne en combinaison avec le système antipatinage (TC). Il limite le patinage des roues motrices.

Le TC est un composant de l'ESC.

Le système antipatinage (TC) améliore la stabilité de conduite lorsque c'est nécessaire, quels que soient le type de revêtement ou l'adhérence des pneus, en réduisant le patinage des roues motrices.

Lorsque le patinage d'au moins une roue dépasse un certain seuil, la puissance du moteur est réduite et la roue qui patine le plus est freinée individuellement. Ainsi, même sur chaussée glissante, la stabilité du véhicule est considérablement améliorée.



ESC et TC fonctionnent après chaque démarrage du moteur, dès que le témoin  s'éteint.

Lorsque ESC et TC fonctionnent,  clignote.

Après avoir rebranché la batterie du véhicule, le système doit être recalibré en parcourant une courte distance.

AVERTISSEMENT

Ce dispositif particulier ne doit pas inciter à adopter un style de conduite dangereux.

Adapter la vitesse aux conditions routières.

Désactivation

Le TC peut être désactivé via l'écran d'information à des vitesses inférieures à 50 km/h.

 s'allume au combiné d'instruments.

Un message d'état apparaît sur le combiné d'instruments lorsque le système antipatinage (TC) est désactivé.

Il peut également être réactivé via l'écran d'information. Le TC est également réactivé la prochaine fois que le contact est mis.

Défaut

En cas de défaut du système, le témoin  s'allume en continu et un message s'affiche sur le combiné d'instruments. Le système n'est pas opérationnel. Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

Système d'aide à la performance de freinage

Antiblocage des roues (ABS) / Répartiteur électronique de freinage (REF)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.

Le système ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Le répartiteur électronique de la force de freinage assure une gestion intégrale de la pression de freinage roue par roue.

- En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.

i REMARQUE

Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.

L'allumage fixe de ce voyant signale une défaillance du système ABS.

Le véhicule conserve un freinage classique. Rouler prudemment à vitesse modérée.

L'allumage de ce voyant d'avertissement, couplé aux voyants d'avertissement STOP et ABS, accompagné d'un message et d'un signal sonore, signale un dysfonctionnement du répartiteur électronique de la force de freinage.

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Témoin d'avertissement du système antiblocage des roues

() s'allume en jaune.

Il s'allume pendant quelques secondes après avoir mis le contact. Le système est opérationnel dès que le voyant s'éteint.

Si () ne s'éteint pas au bout de quelques secondes ou s'il s'allume en cours de route, le système ABS présente une défaillance. Le dispositif de freinage continue à fonctionner, mais sans régulation ABS.

Si () s'allume en même temps que () , une défaillance dans la répartition de la force du frein électronique a été détectée.

Arrêter immédiatement le moteur et prendre contact avec un atelier.

Système d'aide à l'amélioration de la visibilité

Alerte d'angle mort latéral (SBSA)

Le système d'alerte d'angle mort latéral détecte et rapporte les objets d'un côté ou de l'autre du véhicule, dans une zo-

ne spécifiée "d'angle mort". Le système affiche une alerte visuelle dans chaque rétroviseur extérieur en cas de détection d'objets qui pourraient ne pas être visibles dans les rétroviseurs intérieurs et extérieurs.

L'alerte d'angle mort latéral utilise certains des capteurs du système d'assistance au stationnement, situés sur les pare-chocs avant et arrière, des deux côtés du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

L'alerte d'angle mort ne remplace pas la vision du conducteur. Le système ne détecte pas :

- les véhicules hors de la zone d'angle mort qui approchent rapidement
- les piétons, cyclistes ou animaux

Avant de changer de file, vérifier tous les rétroviseurs, regarder par-dessus l'épaule et utiliser le clignotant.

Activation

Le système peut être activé via le menu Paramètres du véhicule, à l'écran tactile.

Fonctionnement



Lorsque le système détecte un véhicule dans la zone aveugle en roulant en avant, une diode s'allume dans le rétroviseur concerné.

La LED s'allume immédiatement pendant le dépassement du véhicule.

La LED s'allume avec un délai lorsque en cas de dépassement lent d'un autre véhicule.

Conditions de fonctionnement

Le fonctionnement exige les conditions suivantes :

- déplacement de tous les véhicules dans le même sens et dans des voies adjacentes

- la vitesse du véhicule est comprise entre 12 km/h et 140 km/h
- dépassement d'un véhicule avec une différence de vitesse de moins de 10 km/h
- un autre véhicule dépasse avec une différence de vitesse inférieure à 25 km/h
- la circulation est normale
- conduite en ligne droite ou dans de grandes courbes
- le véhicule ne tire pas de remorque
- capteurs non obstrués par de la boue, du givre ou de la neige
- les zones d'avertissement des rétroviseurs extérieurs ou les zones de détection sur les pare-chocs arrière et avant ne sont pas couvertes

Aucune alerte dans les situations suivantes :

- en présence d'objets immobiles (par exemple des véhicules arrêtés, des barrières, l'éclairage public, des panneaux routiers)
- dans le cas d'une circulation très dense, quand les véhicules en mouvement peuvent être confondus avec un objet immobile

- avec les véhicules se déplaçant dans le sens opposé
- sur une route sinueuse ou à angle droit
- en dépassant ou en étant dépassé par un très long véhicule (par exemple camion, autocar) qui est détecté simultanément à l'arrière dans la zone aveugle et présent dans le champ de vision du conducteur
- en dépassant trop rapidement

Désactivation

Le système peut être activé via le menu Paramètres du véhicule, à l'écran tactile.

L'état du système est mémorisé après avoir coupé le contact.

Le système est désactivé quand une fiche est branchée dans la prise de courant de l'attelage de remorque.

En présence de conditions météorologiques défavorables telles que de fortes pluies, de fausses détections peuvent survenir.

Défaut

En cas de défaut,  s'allume au tableau de bord, avec un message. Faire appel à l'assistance d'un atelier qualifié.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Limitations du système

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Une caméra recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou impactée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants
- chargement lourd ou réparti de façon inégale
- véhicules proches à l'avant
- routes inclinées.
- routes sinueuses ou vallonnées
- mauvaises conditions d'éclairage
- changements soudains d'éclairage
- lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflétant directement dans la lentille de la caméra
- conditions d'environnement défavorables, comme une forte pluie, du brouillard ou de la neige
- modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- mauvaise pression des pneus
- routes avec des marquages de voies peu visibles

lorsque le véhicule roule sur une longue ligne droite sur une chaussée lisse, même si le conducteur tient le volant correctement.

Désactiver le système s'il est perturbé par des traces de goudron, des ombres, des fissures sur la chaussée, des marquages de voie temporaires ou de chantier, ou d'autres imperfections de la route.

AVERTISSEMENT

Toujours maintenir son attention sur la route et son véhicule en bonne position sur la voie, pour éviter tout dommage matériel au véhicule ou des accidents corporels graves ou mortels. Le système peut ne pas maintenir le véhicule dans la voie ou produire une alerte, même si un marquage au sol est détecté. La direction du système peut ne pas être suffisante pour éviter une sortie de voie. Le système peut ne pas détecter que le volant a été lâché pour des causes externes (état de la route ou du revêtement, conditions météorologiques, etc.). Le conducteur est pleinement responsable du contrôle de son véhicule et doit toujours

garder ses mains sur le volant en roulant. L'utilisation du système sur des routes glissantes peut faire perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident. Désactiver le système

Caméra côté passager

La caméra côté passager surveille le côté du véhicule.



La caméra est montée au bas du rétroviseur extérieur côté passager. La zone affichée par la caméra est limitée. La distance de l'image qui s'affiche sur l'écran est différente de la distance réelle.

Caméra avec vue arrière

La caméra indique la zone d'angle mort du côté passager.

Mise en service



La caméra est mise en marche lorsque le véhicule roule et que la vue côté passager est sélectionnée depuis l'écran de vue arrière ou en appuyant sur le bouton du levier.

Arrêt

La caméra est désactivée lorsqu'un autre type de vue est sélectionné.

Limitations du système

La caméra côté passager peut ne pas fonctionner correctement lorsque :

- la zone alentour est sombre
- le soleil ou le faisceau des phares se reflète directement dans les lentilles de la caméra
- les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité

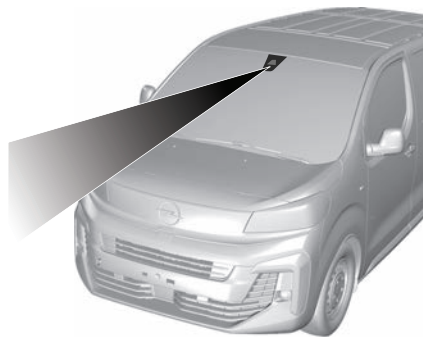
- les lentilles de la caméra sont aveuglées par de la neige, de la glace, de la neige fondue, de la boue, de la saleté.

Nettoyer la lentille, rincer à l'eau et essuyer avec un chiffon doux

- il y a des changements de température extrêmes
- la porte passager est ouverte

Système d'aide au maintien dans la voie

Aide au maintien dans la voie (LKA)



L'assistance au maintien de trajectoire aide le conducteur à éviter une sortie de voie accidentelle. La caméra fronta-

le observe les bords de la route, ainsi que les marquages des voies entre lesquelles circule le véhicule.

Si le véhicule approche d'un bord de la chaussée ou d'un marquage de voie, le volant tourne doucement pour remettre le véhicule dans la voie. Le conducteur remarque un mouvement de rotation du volant. Tourner le volant dans le même sens, si le système ne le fait pas suffisamment. Tourner doucement le volant dans la direction opposée, si l'on souhaite changer de voie.

Lorsque le système contrôle la direction pour corriger la trajectoire du véhicule,  clignote en jaune au combiné d'instruments. L'assistance au maintien de trajectoire ne dirige pas en permanence le véhicule.

Le système ne détecte pas une sortie de voie involontaire lorsque les clignotants sont actionnés et pendant quelques secondes après leur extinction. Le système informe le conducteur par un message et un signal sonore en cas de correction continue pendant plus de dix secondes. Si le conducteur n'est toujours pas en mesure de maintenir le véhicule dans la voie, la correction s'interrompt après un court moment. Lorsque la conduite sans les mains est détectée pendant une correction,

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

un message d'avertissement apparaît dans le combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore. Chaque nouvelle détection de conduite sans les mains prolonge la durée du signal sonore.

Un avertissement de franchissement de ligne avertit lorsque le système ne peut pas maintenir le véhicule dans la voie et qu'une action immédiate du conducteur est requise.

i REMARQUE

Le système peut être désactivé s'il détecte des voies trop étroites, trop larges ou trop courbées.

Pour que le système fonctionne correctement, les conditions préalables suivantes doivent être satisfaites :

- la vitesse du véhicule doit être comprise entre 65 et 180 km/h.
- les feux de direction ne sont pas activés
- la fonction de contrôle électronique de stabilité est activée et ne fonctionne pas
- aucune fiche branchée à la prise de courant de l'attelage de remorque.

- aucune conduite dynamique, c'est-à-dire une pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- les limites des voies peuvent être clairement détectées par le système
- aucune roue de secours temporaire n'est utilisée
- le véhicule ne roule pas dans un virage serré
- aucun défaut système n'est présent empêchant les corrections

Selon version, seul le système d'avertissement de franchissement de ligne est actif, lorsqu'un défaut du système est présent, lorsqu'une roue de secours est utilisée, que le contrôle électronique de stabilité n'est pas activé ou par exemple, lorsqu'une remorque est attachée.

Indisponibilité après déconnexion de la batterie

L'aide au maintien dans la voie peut être temporairement indisponible ou inactive lorsque l'alimentation du véhicule est rebranchée.

Activation



Si le système est activé, la LED du bouton  ne s'allume pas. Pour activer le système lorsqu'il est désactivé, appuyer sur .

Le système peut également être activé à l'écran d'information dans les paramètres du véhicule .

Selon la version, le système est toujours en fonction, même s'il a été désactivé lors du dernier cycle de conduite. Le système peut être activé ou désactivé dans la personnalisation du véhicule, dans les paramètres du véhicule .

En raison des exigences légales, le système ne peut être désactivé que

lors de la personnalisation du véhicule jusqu'à la prochaine remise du contact. Le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du moteur.

REMARQUE

Selon version, le système est automatiquement réactivé au démarrage suivant du moteur.

Désactivation

Pour désactiver le système, appuyer sur  jusqu'à ce que le voyant de la touche s'allume ou désactiver le système sur l'écran d'information via les paramètres du véhicule . Le système LKA est désactivé par le conducteur lorsque le véhicule est remorqué.

Défaut

En cas de défaut,  et  apparaissent au combiné d'instruments, accompagné d'un message affiché et d'un signal sonore. Faire appel à l'assistance d'un atelier qualifié.

Si un capteur est occulté,  s'allume au combiné et un message s'affiche

pour indiquer que les capteurs doivent être nettoyés.

Si le système d'avertissement sonore ne fonctionne pas correctement ou n'est pas disponible,  s'allume au combiné et un message s'affiche. Prendre contact avec un atelier.

Limitations du système

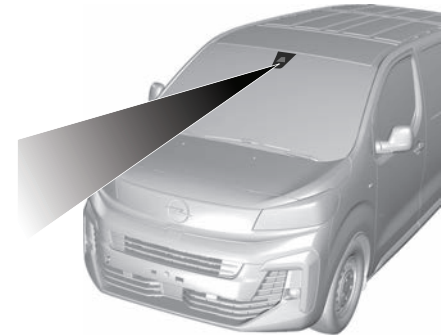
Les performances du système peuvent être affectées par les virages serrés et les chantiers.

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Une caméra recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou impactée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants
- chargement lourd ou réparti de façon inégale
- véhicules proches à l'avant
- routes inclinées.
- routes sinueuses ou vallonnées
- mauvaises conditions d'éclairage
- changements soudains d'éclairage
- lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflétant directement dans la lentille de la caméra

- conditions environnementales défavorables, par exemple fortes pluies, brouillard ou neige
- modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- mauvaise pression des pneus
- routes avec des marquages de voies peu visibles

Alerte de franchissement involontaire de ligne (LDW)



Le système d'avertissement de franchissement de ligne aide le conducteur à éviter une sortie de voie involontaire. La caméra frontale observe les bords de la route, ainsi que les marquages des voies entre lesquelles circule le véhicule. Si le véhicule franchit un bord

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

de route ou un marquage de voie, le système avertit le conducteur. Le système ne détecte pas une sortie de voie involontaire lorsque les clignotants sont actionnés et pendant quelques secondes après leur extinction. Aucun avertissement ne sera notifié en cas de conduite dynamique, c'est-à-dire pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur ou direction lourde. Lorsque le système reconnaît un franchissement involontaire de la voie, le voyant  clignote rapidement en jaune.

AVERTISSEMENT

Ce système est une aide à la conduite qui ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Pour que le système fonctionne correctement, les conditions préalables suivantes doivent être satisfaites :

- la vitesse du véhicule doit être comprise entre env. 65 km/h et 180 km/h
- les feux de direction ne sont pas activés

- aucune conduite dynamique, c'est-à-dire une pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- les limites des voies peuvent être clairement détectées par le système
- le véhicule ne roule pas dans un virage serré
- aucun défaut système n'est présent empêchant les corrections

Activation



Si le système est activé, la LED du bouton  ne s'allume pas. Pour activer le système lorsqu'il est désactivé, appuyer sur . Le système peut être activé ou désactivé à l'écran d'information dans les Paramètres du véhicule .

Selon la version, le système est toujours en fonction, même s'il a été désactivé lors du dernier cycle de conduite. Le système peut être activé ou désactivé dans les paramètres de personnalisation du véhicule . En raison des exigences légales, le système ne peut être désactivé que lors de la personnalisation du véhicule jusqu'à la prochaine remise du contact. Le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du moteur.

REMARQUE

Selon la version, le système est automatiquement réactivé au démarrage suivant du moteur.

Désactivation

Pour désactiver le système, appuyez sur le bouton «  OFF » jusqu'à ce que le témoin intégré au bouton s'allume, ou désactivez le système dans l'écran d'information via les paramètres du véhicule . Le système LDW est désactivé par le conducteur lorsque le véhicule est remorqué.

Défaut

En cas de défaut,  et  apparaissent au combiné d'instruments, accompagné d'un message affiché et d'un signal sonore. Faire appel à l'assistance d'un atelier qualifié.

Si un capteur est occulté,  s'allume au combiné et un message s'affiche pour indiquer que les capteurs doivent être nettoyés.

Si le système d'avertissement sonore ne fonctionne pas correctement ou n'est pas disponible,  s'allume au combiné et un message s'affiche. Prendre contact avec un atelier.

Limitations du système

Les performances du système peuvent être affectées par les virages serrés et les chantiers.

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Une caméra recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou impactée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants
- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- routes inclinées.

- routes sinueuses ou vallonnées
- mauvaises conditions d'éclairage
- changements soudains d'éclairage
- lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflétant directement dans la lentille de la caméra
- conditions d'environnement défavorables, comme une forte pluie, du brouillard ou de la neige
- modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- routes avec des marquages de voies peu visibles

Système d'aide au stationnement et à la marche arrière

Aide au stationnement automatique

Remarques générales

Le système arrière est désactivé quand une fiche est branchée dans la prise de courant de l'attelage de remorque.



AVERTISSEMENT

Le conducteur reste pleinement responsable de la manœuvre de stationnement. Toujours vérifier les environs lors de l'utilisation du système d'aide au stationnement en faisant une marche avant ou arrière.

Aide au stationnement arrière

Le système utilise des signaux sonores et une indication d'affichage pour avertir le conducteur de la présence d'obstacles potentiellement dangereux derrière le véhicule pendant que la marche arrière est engagée.

Le système fonctionne avec des capteurs à ultra-sons d'aide au stationnement dans le pare-chocs arrière.

Activation

Après avoir engagé la marche arrière, un signal sonore est émis par les haut-parleurs arrière et une indication est affichée sur l'écran. Si aucun signal sonore n'est émis, si l'indication n'est pas affichée sur l'écran ou si un message d'avertissement apparaît, le système est en panne.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Désactivation

Le système est désactivé lorsque la marche arrière est désengagée

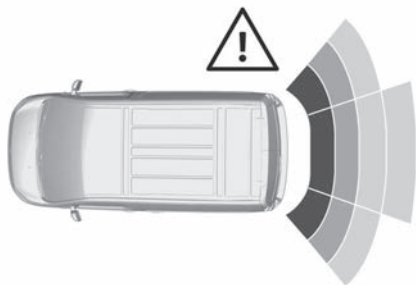
Indication

Dès qu'un obstacle se rapproche du véhicule, un signal sonore est émis et le symbole $\text{P} \Delta$ peut clignoter. L'intervalle entre les signaux sonores se réduit au fur et à mesure que le véhicule se rapproche de cet obstacle. Lorsque la distance est inférieure à environ 30 cm, le signal sonore est continu.

Si le véhicule s'arrête pendant plus de trois secondes, si la boîte automatique est en position **P** ou si aucun autre obstacle n'est détecté, aucun signal sonore n'est émis.

i REMARQUE

Un signal sonore n'est pas émis si le son a été coupé ou si l'affichage de la caméra arrière indiqué à l'écran a été désactivé.



En outre, la distance jusqu'aux obstacles situés à l'arrière est indiquée en modifiant les lignes de distance à l'écran tactile. Lorsque l'obstacle est très proche, Δ s'affiche en signe de danger.

Coupage du son / fermeture de l'indication de l'écran

Si le signal sonore est coupé ou si l'affichage de la caméra arrière est fermé et qu'un obstacle se rapproche, seul le $\text{P} \Delta$ clignote.

En engageant la marche avant et en roulant à plus de 10 km/h, le signal sonore et l'affichage reprennent automatiquement.

Aide au stationnement avant-arrière

L'aide au stationnement avant-arrière mesure la distance entre le véhicule et les obstacles présents devant et derrière le véhicule. Il informe et avertit le conducteur par des signaux sonores et des indications sur l'écran.

Il utilise deux signaux sonores différents pour les zones de surveillance avant et arrière, chacun avec une fréquence de tonalité différente.

Le système possède des capteurs de stationnement à ultrasons dans les pare-chocs arrière et avant.

Activation

Lorsqu'un rapport de marche avant a été sélectionné, l'aide au stationnement avant est activée, dès qu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h. Lorsque la marche arrière est engagée, l'aide au stationnement arrière et l'aide au stationnement avant sont activées. Après avoir engagé la marche arrière, un signal sonore est émis par les haut-parleurs arrière et une indication est affichée sur l'écran. Si aucun signal sonore n'est émis, si l'indication n'est pas affichée sur l'écran ou si un message

d'avertissement apparaît, le système est en panne.

Désactivation

Le système se désactive automatiquement lorsque la marche arrière est désengagée ou lorsque la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

Indication

Dès qu'un obstacle se rapproche du véhicule, un signal sonore est émis et le symbole  peut clignoter. L'intervalle entre les signaux sonores se réduit au fur et à mesure que le véhicule se rapproche de cet obstacle. Lorsque la distance est inférieure à environ 30 cm, le signal sonore est continu.

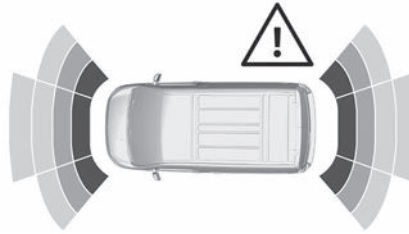
Des signaux sonores sont émis par les haut-parleurs avant ou arrière selon l'obstacle détecté le plus proche du véhicule.

Si le véhicule s'arrête pendant plus de trois secondes, si la boîte automatique est en position P ou si aucun autre obstacle n'est détecté, aucun signal sonore n'est émis.

REMARQUE

Un signal sonore n'est pas émis si le son a été coupé ou si l'affichage de

la caméra arrière indiqué à l'écran a été désactivé.



En outre, la distance jusqu'aux obstacles avant et arrière est affichée par les lignes de distance qui changent à l'écran tactile. Lorsque l'obstacle est très proche,  s'affiche en signe de danger.

Coupage du son / fermeture de l'indication de l'écran

Si le signal sonore est coupé ou si l'affichage de la caméra arrière est fermé et qu'un obstacle se rapproche, seul le  clignote.

En engageant la marche avant et en roulant à plus de 10 km/h, le signal sonore et l'affichage reprennent automatiquement.

Limitations du système

En cas de défaillance ou d'interruption momentanée du système, par exemple en cas de niveau de bruit externe élevé ou d'autres interférences,  s'allume au combiné d'instruments. Un message s'affiche au combiné d'instruments et un signal sonore est émis.

Dans le cas d'un défaut permanent, demander l'assistance d'un atelier.

AVERTISSEMENT

Différentes surfaces réfléchissantes d'objets ou de vêtements ainsi que des sources externes de parasites peuvent, dans des conditions particulières, empêcher le système de reconnaître des obstacles.

Une attention particulière doit être accordée aux obstacles bas qui peuvent endommager la partie inférieure du pare-chocs.

ATTENTION

Dans le cas d'une panne grave du véhicule avec nécessité d'arrêter le véhicule, le système est désactivé.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Dans le cas d'une panne de la boîte de vitesses, le système d'aide au stationnement n'est pas actif, lorsque la marche arrière est engagée. En cas de panne du haut-parleur, les signaux sonores peuvent ne pas être émis.

Les performances du système peuvent être dégradées par la présence de glace ou de neige, par exemple, sur le capteur.

Si un capteur est couvert, un message s'affiche indiquant que les capteurs doivent être nettoyés.

Les performances du système d'aide au stationnement peuvent être limitées ou la fonctionnalité peut ne pas être disponible du tout si  s'allume ou si l'image affichée sur l'écran d'information est figée ou si l'écran est noir.

Les performances du système d'aide au stationnement peuvent être réduites en raison de la charge élevée.

Des conditions spécifiques s'appliquent si des véhicules de plus grande taille sont à proximité (ex. : véhicules tout terrain, fourgonnette, camionnette). L'identification d'objet et l'indication de distance correcte

dans la partie supérieure de ces véhicules ne peuvent pas être garanties.

Des objets offrant une section transversale de réflexion fort étroite, des objets étroits ou des matériaux souples par exemple, peuvent ne pas être détectés par le système.

Les systèmes d'aide au stationnement ne détectent pas les objets situés en dehors de la plage de détection, par exemple sous le pare-chocs ou sous le véhicule.

Pendant une manœuvre de stationnement en marche arrière, le système ne prend pas en compte une barre à boule d'attelage montée. Le conducteur doit tenir compte de cette longueur supplémentaire.

REMARQUE

Il est possible que le capteur détecte un objet inexistant causé par la perturbation de l'écho d'un bruit externe ou de mauvais alignements mécaniques (de faux avertissements peuvent survenir sporadiquement). Vérifier que la plaque d'immatriculation avant est installée correctement (pas pliée et pas d'écartement par

rapport au pare-chocs gauche ou droit) et que les capteurs sont bien fixés. Les performances du système d'aide au stationnement peuvent être réduites si la plaque d'immatriculation est pliée ou si un support de plaque d'immatriculation est utilisé. Les trottoirs bas ou les irrégularités de surface, par exemple sur les chantiers, ne sont pas détectés par le système. Le conducteur en accepte la responsabilité.

Vision panoramique

Ce système permet d'afficher les abords du véhicule sur l'écran tactile, à presque 180°, comme dans une vue de dessus.

AVERTISSEMENT

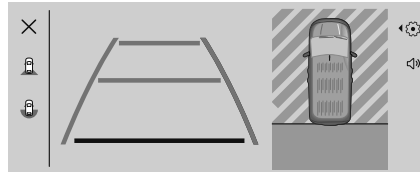
Le système de vision panoramique ne remplace pas la vision du conducteur. Il n'affiche pas les enfants, les piétons, les cyclistes, la circulation transversale, les animaux ou tout autre objet se trouvant hors de vue de la caméra, par exemple en dessous du pare-chocs ou sous le véhicule.

Ne pas conduire ou stationner le véhicule en s'aidant uniquement du système de vision panoramique. Toujours vérifier les alentours du véhicule avant de commencer à rouler et pendant la conduite. Les images affichées peuvent être plus éloignées ou plus proches qu'elles n'apparaissent. La zone affichée est limitée et les objets proches de l'un des bords du pare-chocs ou sous le pare-chocs ne sont pas affichés à l'écran. L'inclinaison du véhicule peut être modifiée en fonction du chargement du véhicule, y compris la vue de la caméra.

Le système peut utiliser :

- caméra arrière, installée dans le hayon
- des capteurs ultrasoniques d'aide au stationnement dans le pare-chocs arrière.

Visualisation à l'écran d'informations



L'écran est divisé en quatre zones, de gauche à droite :

- vues sélectionnables : vue standard et vue à 180°
- visualisation
- vue de dessus
- réglages ⚙️, mise en sourdine et rétablissement du signal sonore

Les capteurs de stationnement complètent l'information sur la vue depuis le haut du véhicule.

Activation

Le système de vue panoramique est activé en :

- engageant la marche arrière lorsque le moteur est mis en marche
- l'activant manuellement à l'écran tactile quand la vitesse du véhicule est inférieure à 16 km/h

Fonctionnement

Différentes vues peuvent être sélectionnées dans la partie gauche de l'affichage. Changer le type de vue à tout moment pendant une manœuvre en sélectionnant une vue.

- vue standard
- Vue à 180°

L'affichage est immédiatement mis à jour avec le type de vue sélectionné. La vue standard est activée par défaut. Ce réglage peut être modifié dans les paramètres du système de vue panoramique à l'écran tactile. Selon version, le mode automatique est activé par défaut. Dans ce mode, le système sélectionne la meilleure vue, normale ou zoom, pour un affichage conforme à l'information provenant des capteurs de stationnement. L'état du système n'est pas mémorisé lors de la coupure du contact.

Vue Standard

La zone derrière le véhicule est affichée à l'écran. Les lignes verticales représentent la largeur du véhicule avec les rétroviseurs dépliés. La direction des lignes change avec la position du volant de direction.

1

2

3

4

5

6

7

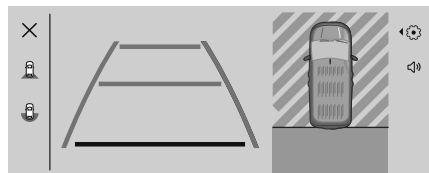
8

9

10

Cette vue est disponible en mode automatique ou au menu de sélection de vue.

Lignes de guidage



La première ligne horizontale représente une distance d'environ 30 cm au-delà du bord du pare-chocs arrière du véhicule. Les lignes horizontales supérieures représentent des distances d'environ 1 et 2 m derrière le bord du pare-chocs arrière.

Vue à 180°



La vue à 180° facilite le recul hors d'un emplacement de stationnement, rendant possible d'observer l'approche

des véhicules, des piétons et des cyclistes.

Cette vue n'est pas recommandée pour une manœuvre complète.

Cette vue est disponible uniquement depuis le menu de sélection de vue.

Vue avec zoom



La caméra enregistre les environs du véhicule pendant la manœuvre pour reconstruire une vue depuis le haut du véhicule dans son environnement proche. Le véhicule peut alors être manœuvré autour des obstacles proches. Cette vue s'affiche automatiquement dès que le véhicule s'approche d'un obstacle pendant une manœuvre.

Désactivation

Le système de vue panoramique est désactivé dans les cas suivants :

- une vitesse de marche avant définie est dépassée ou, selon version, si la marche arrière n'est pas engagée pendant sept secondes.
- en appuyant sur l'icône  dans le coin supérieur gauche de l'écran tactile.

Limitations du système

ATTENTION

Pour un fonctionnement optimal du système, il est important de garder l'objectif de toutes les caméras toujours propre. Pour la caméra arrière, un gicleur de lavage est activé lorsque le lave-glace de lunette arrière fonctionne.

Si les objectifs des caméras sont nettoyés à la main, les rincer à l'eau et les essuyer avec un chiffon doux. Ne pas nettoyer les objectifs avec un jet de vapeur ou d'eau sous haute pression.

Le système de vision panoramique peut ne pas fonctionner correctement si :

- la zone alentour est sombre
- le soleil ou le faisceau des phares se reflète directement dans les lentilles de la caméra
- lors de la conduite de nuit
- les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité
- les lentilles de la caméra sont aveu-
glées par de la neige, de la glace,
de la neige fondue, de la boue, de la saleté
- le véhicule tire une remorque connectée électriquement, un support de vélo, etc.
- le véhicule a été accidenté. Contacter un atelier qualifié.
- il y a des changements de température extrêmes
- la porte passager est ouverte

⚠ ATTENTION

Il est très important d'effectuer avec précision toutes réparations du système de vision panoramique conformément aux spécifications du fabri-

cant. Faute de quoi le système peut ne pas fonctionner correctement et il existe un risque de comportement et/ou de messages inattendus de ces systèmes.

Caméra arrière (RVC)

Selon version, la caméra est montée au-dessus de la plaque d'immatriculation sur le hayon / la porte arrière gauche ou en haut de la porte arrière gauche.

⚠ AVERTISSEMENT

La caméra arrière ne remplace pas la vision du conducteur. Il est à noter que les objets se trouvant à l'extérieur du champ de vision de la caméra et des capteurs du système d'assistance au stationnement, par exemple sous le pare-chocs ou sous le véhicule ne sont pas affichés. Ne pas reculer ou stationner le véhicule en s'aidant uniquement de la caméra arrière. Toujours vérifier les alentours du véhicule avant de commencer à rouler et pendant la conduite.

Caméra au-dessus de la porte arrière gauche



La vue de la caméra s'affiche dans l'écran de vue arrière.

Mise en service



La caméra de vision arrière est activée lorsque le véhicule roule et que la vue arrière est sélectionnée à partir de l'affichage de la vue arrière ou en appuyant sur le bouton du levier.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Lorsqu'une remorque est attelée, la vue arrière rapprochée n'est plus sélectionnable.

Arrêt

La caméra de vision arrière est désactivée lorsque l'écran de marche arrière est désactivé.

Caméra au-dessus de la plaque d'immatriculation sur le hayon



La caméra est montée dans le pare-chocs arrière au-dessus de la plaque d'immatriculation.

Activation

La caméra arrière est activée lorsque la marche arrière est enclenchée.

Fonctionnement

La zone affichée par la caméra est limitée. La distance de l'image qui s'affiche sur l'écran est différente de la distance réelle.

Lignes de guidage

La première ligne horizontale représente une distance d'environ 30 cm au-delà du bord du pare-chocs arrière du véhicule. Les lignes horizontales supérieures représentent les distances d'environ 1 m et 2 m.

La trajectoire du véhicule est affichée en fonction de l'angle de braquage. Selon version, les lignes directrices extérieures peuvent également être statiques et l'écart entre les deux lignes représente la largeur du véhicule, rétroviseurs extérieurs compris. Les lignes directrices intérieures incurvées représentent l'angle de braquage maximal dans les deux directions.

Désactivation

La caméra située dans le pare-chocs arrière est désactivée lorsque :

- une fiche est branchée dans la prise de courant de l'attelage de remorque
- une vitesse en marche avant de 10 km/h est dépassée.

- en appuyant sur l'icône ☒ dans le coin supérieur gauche de l'écran tactile.

Limitations du système

La caméra de vision arrière peut ne pas fonctionner correctement si :

- les alentours sont dans l'obscurité
- le soleil ou le faisceau des phares se reflètent directement sur l'objectif de la caméra
- les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité
- l'objectif de la caméra est obstrué par de la neige, de la glace, de la neige fondue, de la boue, de la saleté. Nettoyer la lentille à l'aide du gicleur de lave-glace comme décrit.
- le hayon sera ouvert
- le véhicule est connecté électriquement à une remorque, un porte-vélo, etc.
- l'arrière du véhicule est accidenté
- la température varie de façon extrême

Système de détection de perte d'attention du conducteur

Le système de détection de perte d'attention du conducteur surveille le temps de conduite et la vigilance du conducteur. La surveillance de la vigilance du conducteur consiste à analyser les écarts de trajectoire du véhicule par rapport aux marquages de voie.

Le système ne peut pas se substituer à la vigilance dont doit faire preuve le conducteur.

Il est recommandé de faire une pause dès que la fatigue se fait sentir ou au moins toutes les deux heures. Ne pas conduire si l'on se sent fatigué.

Activation ou désactivation

En fonction de la version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, même s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact.

Le système peut être activé ou désactivé à l'écran d'information dans les paramètres du véhicule .

Quand le système est désactivé,  peut s'allumer au combiné.

Alerte de durée de conduite

Le conducteur est avisé par un symbole de rappel instantané  au combiné et simultanément par une alerte sonore s'il n'a pas pris de pause après deux heures de conduite à une vitesse supérieure à 65 km/h. L'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à ce que le véhicule soit arrêté, quelle que soit l'évolution de la vitesse du véhicule.

Le décompte de l'alerte de temps de conduite est remis à zéro lorsque le contact a été coupé pendant quelques minutes ou que la ceinture de sécurité du conducteur a été détachée et que la porte du conducteur a été ouverte.

Si la vitesse du véhicule passe sous les 65 km/h, le système est mis en pause. Le temps de conduite est de nouveau comptabilisé dès que la vitesse est supérieure à 65 km/h.

Détection de somnolence du conducteur (DDD)

Selon version, le système utilise différentes caméras pour surveiller le niveau de vigilance du conducteur :

- Une caméra orientée vers l'avant à l'extérieur du véhicule sur le haut du pare-brise
- Une caméra de surveillance du conducteur à l'intérieur du véhicule côté conducteur à côté du pare-brise, orientée vers le conducteur

AVERTISSEMENT

Pour éviter le risque de lésion oculaire : Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant.

Détection de somnolence avec la caméra avant

Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 65 km/h.

Le système peut effectuer une procédure d'apprentissage pendant un maximum de 30 minutes après le début de

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

la surveillance. Durant cette période, le comportement de conduite individuel du conducteur est analysé et aucune alerte n'est émise. La caméra détecte les écarts de trajectoire par rapport aux marquages de voie.

Si la trajectoire du véhicule laisse supposer un certain niveau de somnolence ou d'inattention du conducteur, l'alerte se déclenche.

Dans certaines conditions routières (revêtement de chaussée dégradé ou vents forts, etc.), le système peut déclencher des alertes indépendamment du niveau de vigilance du conducteur.

Alerte conducteur

Le conducteur est alerté par un message,  s'allume et un signal sonore retentit.

Après trois alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte associée à un message, accompagnée d'un signal sonore plus accentué et par .

Détection de somnolence avec la caméra de surveillance du conducteur

Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 20 km/h.

Le système surveille et analyse les signes visuels et la somnolence et la distraction du conducteur en surveillant les mouvements du visage, de la tête et des yeux. Le système n'enregistre pas de vidéo et n'est pas non plus capable d'identifier le conducteur.

Les signes visuels de somnolence et de distraction du conducteur peuvent être les suivants :

- Le conducteur détourne plus longtemps et plus souvent son regard du trafic
- Ses paupières se ferment ou clignent
- Signes de micro-sommeil

Si le système détecte certains mouvements faciaux, par exemple une fermeture complète des yeux pendant un certain temps, ou s'il analyse un certain niveau de somnolence ou de distraction, une alerte est déclenchée.

Alerte conducteur

Le conducteur est alerté par un message et un signal sonore retentit. De plus,  s'allume.

Si un niveau grave de somnolence ou de distraction est détecté, par exemple micro-sommeil, endormissement, le conducteur est immédiatement alerté par un message, accompagné de  et d'un signal sonore plus prononcé.

Les alertes de somnolence et de micro-sommeil ne se déclenchent qu'après quelques minutes de conduite et à partir d'une certaine vitesse.

Réinitialisation

Selon version, la de somnolence et de distraction du conducteur est réinitialisée dans les situations suivantes :

- L'allumage a été coupé pendant quelques minutes
- La vitesse reste inférieure à 65 km/h pendant quelques minutes
- la ceinture de sécurité du conducteur a été détachée et la porte du conducteur a été ouverte
- Le conducteur a changé
- Le système est resélectionné

Limitations du système

Le système avec caméra avant peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- Faible visibilité consécutive à un éclairage insuffisant de la chaussée, des chutes de neige, de fortes précipitations, du brouillard dense, etc. Éblouissement provoqué par les phares des véhicules approchant en sens inverse, lever/coucher de soleil, réflexions lumineuses les routes humides, sortie de tunnel, alternances d'ombre et de lumière, etc.
- Aucun marquage de voie détecté ou marquages de voie trop nombreux en raison de travaux routiers
- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- Routes sinueuses ou étroites
- Assistance avancée au maintien de trajectoire active
- Caméra avant recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saletés, ou affectée par des dommages du pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants

La caméra de surveillance du conducteur peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- Caméra de surveillance du conducteur recouverte de saletés ou d'objets étrangers, par exemple des autocollants
- Conducteur portant des lunettes de soleil avec une transmission infrarouge solaire de moins de 70 %

Défaut

En cas d'anomalie du système,  s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Prendre contact avec un atelier.

 s'allume au combiné, accompagné d'un message pour signaler que la caméra est peut-être occultée. Arrêter le véhicule et vérifier si la caméra a besoin d'être nettoyée.

Si  est toujours allumé après avoir nettoyé la caméra, prendre contact avec un atelier.

 s'allume au combiné, accompagné d'un message pour signaler que le visage du conducteur n'a pas pu être détecté par la caméra de surveillance du conducteur, par exemple parce qu'il porte des lunettes de soleil.

Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente

Contrôle en descente (HDC)

Le contrôle d'adhérence en descente permet au véhicule de se déplacer à basse vitesse sans actionner la pédale de frein.

Le véhicule décélère automatiquement jusqu'à une faible vitesse, qu'il conserve tant que le système est activé. Il arrive que le système de freinage émette du bruit ou des vibrations lorsqu'il fonctionne

ATTENTION

À utiliser uniquement sur les descentes raides en tout-terrain. Ne pas utiliser pour rouler sur surfaces routières normales. L'utilisation inutile de la fonction de contrôle en descente, par exemple en conduisant sur des routes normales, peut endommager le système de freinage et la fonction ESC.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Activation

REMARQUE

Le système s'active sur les pentes dont la déclivité est supérieure à cinq pour cent. Le système peut être utilisé avec la boîte de vitesses au point mort.

À défaut, sélectionner un rapport correspondant à la vitesse pour éviter que le moteur cale. Pour les véhicules à boîte automatique ou les BEV, le système peut être utilisé avec le levier de sélection en position **N**, **D** ou **R**.



À des vitesses inférieures à environ 50 km/h, appuyer sur . Le système

peut également être activé lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le moteur tourne.

Le témoin  du combiné d'instruments s'allume en vert pour indiquer l'activation du système.

Lorsque le véhicule commence sa descente, le système commande la vitesse du véhicule. Les pédales d'accélérateur et de frein peuvent être relâchées.

- Si la boîte de vitesses est en première ou en seconde, la vitesse du milieu et le témoin du combiné d'instruments clignotent rapidement.
- Si la boîte de vitesses est au neutre ou si la pédale d'embrayage est enfoncée, la vitesse diminue et le témoin du combiné d'instruments clignote lentement.

Si le système fonctionne, le feu de stop s'allume automatiquement.

Si la vitesse dépasse 30 km/h, la régulation est interrompue. Le témoin  du combiné d'instruments devient gris. Cependant, la LED du bouton  reste allumée.

La régulation se reprend automatiquement si la vitesse tombe sous 30 km/h, si la pente dépasse 5 % et si les condi-

tions de relâchement de la pédale sont réunies.

Désactivation

Appuyer de nouveau sur  jusqu'à l'extinction de la LED du bouton. Le témoin vert du combiné d'instruments s'éteint aussi.

Si la vitesse dépasse 70 km/h, le système est désactivé automatiquement. La LED du bouton s'éteint.

Défaut

Si le témoin vert  ne s'allume pas ou clignote après une pression sur le bouton, une défaillance est présente dans le système.

Faire appel à l'assistance d'un atelier qualifié.

Système d'assistance au démarrage en côte (HSA)

Ce système maintient le véhicule immobilisé un court instant (environ 2 secondes) lors d'un démarrage en pente, le temps de passer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur.

Le système est actif uniquement lorsque :

- Le véhicule a été complètement immobilisé pied sur la pédale de frein.
- Certaines conditions de pente sont réunies.
- La porte conducteur est fermée.

AVERTISSEMENT

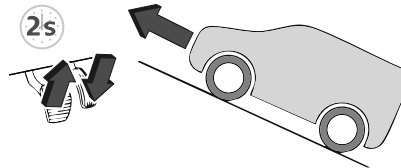
Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente.

Si quelqu'un doit sortir du véhicule moteur tournant, serrer manuellement le frein de stationnement. Puis vérifier que le voyant de frein de stationnement et le voyant **P** de la commande sont allumés de manière fixe.

AVERTISSEMENT

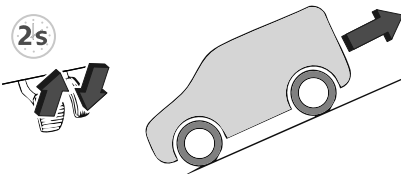
L'aide au démarrage en pente ne peut pas être désactivée. Cependant, l'utilisation du frein de stationnement pour immobiliser le véhicule interrompt son fonctionnement.

Fonctionnement



En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein :

- Si la première vitesse ou le point mort est engagé sur la boîte de vitesses manuelle.
- Si le mode **D** ou **M** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.
- Si le mode **D** est sélectionné sur le sélecteur de marche.



En pente descendante, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule est maintenu un court ins-

tant dès que le conducteur relâche la pédale de frein.

Défaut

En cas de dysfonctionnement, ces témoins   s'allument de manière fixe au combiné d'instruments, accompagnés d'un message.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Autres fonctions d'aide à la conduite

Assistant de détection des panneaux routiers (TSA)

AVERTISSEMENT

Le panneau routier réel a toujours priorité sur le panneau routier affiché au centre d'information conducteur.

Selon version, deux systèmes différents sont disponibles.

Limiteur de vitesse 1

En utilisant la caméra située en haut du pare-brise et le système de navigation intégré au véhicule, ce système fournit

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

les limites de vitesse et la fin des limites de vitesse dans le combiné d'instruments.

Ce système peut être activé ou désactivé dans la personnalisation du véhicule.

Si le système est activé, mais ne détecte pas de panneau de limitation de vitesse, le panneau suivant est affiché :



Si le véhicule dépasse la limite de vitesse d'au moins 5 km/h, la limite de vitesse affichée clignote pendant une dizaine de secondes.

Mise à jour des données cartographiques de navigation

Pour maintenir les performances du système, la carte de navigation doit être mise à jour à des intervalles périodiques. Une mise à jour de la carte de navigation est disponible deux fois par an.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique Système d'infodivertissement.

Système de limite de vitesse 2 (conforme à la réglementation générale de sécurité européenne)

Ce système affiche en permanence les informations relatives aux limitations de vitesse dans le combiné d'instruments indépendamment de la vitesse du véhicule.

En fonction de la version, la fourniture de l'information sur les limites de vitesse implique les systèmes suivants :

- la caméra montée en haut du pare-brise
- le système de navigation intégré du véhicule
- service de télématique

En cas de déplacement sur une route sans limitation de vitesse, par exemple

sur les autoroutes allemandes, le panneau suivant est affiché :



Si aucune information de limite de vitesse ne peut être obtenue, le panneau suivant est affiché :



Si une nouvelle limite de vitesse est fournie, un signal sonore de confirmation est émis. Le signal sonore de confirmation peut être activé/désactivé à l'écran tactile.

Si le véhicule est conduit à une vitesse d'au moins 20 km/h et que la limite de vitesse est dépassée, la limite de vitesse affichée dans le centre d'information conducteur clignote après un certain temps et un signal sonore est émis après un certain temps. La durée de

l'événement varie. Le clignotement et le signal sonore s'arrêtent après quelques secondes. En raison des exigences légales, le signal sonore ne peut être désactivé que jusqu'à la prochaine mise du contact. La désactivation peut être effectuée à l'écran tactile ou avec le raccourci 3x  s'il est configuré dans les paramètres du véhicule. Si le signal sonore est désactivé,  s'allume pendant quelques secondes. En cas d'anomalie,  s'allume de manière permanente. Prendre contact avec un atelier.

Conditions de fonctionnement

Pour pouvoir fournir des informations sur les limites de vitesse spécifiques à chaque pays, le véhicule doit identifier le pays où il est utilisé. Si une liste correspondante de pays est disponible à l'écran tactile, le pays doit être sélectionné manuellement. Sinon, le pays est sélectionné automatiquement. Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement. Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible.

REMARQUE

Il est possible de signaler une information erronée permanente sur les limites de vitesse sur notre site Internet.

Mise à jour des données

Pour maintenir les performances du système, le logiciel du véhicule et la carte de navigation doivent être mis à jour à intervalles réguliers. Une mise à jour de la carte de navigation est disponible au moins une fois par an. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique Système d'infodivertissement. Pour la mise à jour du logiciel du véhicule, consulter un atelier.

Autres panneaux routiers

Le système détecte les panneaux de signalisation et les affiche sur une page spécifique du combiné d'instruments.



Ce système peut être activé ou désactivé dans la personnalisation du véhicule.

Limitations du système

L'assistant de détection des panneaux routiers peut ne pas fonctionner correctement lorsque :

- La conduite se fait sur route venteuse ou sur route vallonnée.
- Conduite avec des chaînes à neige.
- La zone du pare-brise dans laquelle est située la caméra avant n'est pas propre ou est obstruée par des objets étrangers, par exemple des autocollants.
- La visibilité est limitée à cause des intempéries, comme le brouillard, la pluie ou la neige.
- Le véhicule qui précède crée des projections sur la route.
- Une lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflète directement dans la lentille de la caméra.
- La limitation de vitesse est peinte sur la surface de la route.
- Les panneaux routiers sont totalement ou partiellement recouverts ou sont difficilement identifiables.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

- Les panneaux routiers sont mal installés ou sont endommagés ou ont été enlevés.
- Les panneaux routiers ne sont pas conformes à la convention de Vienne sur la signalisation routière.
- Selon version, les données de la carte de navigation peuvent être obsolètes.

ATTENTION

Le système est conçu pour aider le conducteur à reconnaître certains signaux routiers dans une plage de vitesse donnée. Ne pas ignorer les signaux routiers qui ne sont pas affichés par le système.

Ce dispositif particulier ne doit pas vous pousser à adopter un style de conduite dangereux.

Adapter toujours la vitesse aux conditions de la route, de la circulation et aux conditions météorologiques. Les systèmes d'aide à la conduite ne relèvent pas le conducteur de la pleine responsabilité du fonctionnement du véhicule.

En cas de conduite à l'étranger, s'assurer que le véhicule utilise l'unité de vitesse du pays correspon-

dant. Si nécessaire, sélectionner les unités correctes dans l'écran d'information.

Système de contrôle de pression des pneus (TPMS)

Ce système alerte le conducteur lorsqu'un ou plusieurs pneus présentent une perte de pression.

L'alerte est remontée lorsque le véhicule roule, et non à l'arrêt.

Il compare les informations données par les capteurs de vitesse de roues à des valeurs de référence qui doivent être réinitialisées après chaque réajustement de la pression des pneus ou un changement de roue.

Il tient compte des dernières valeurs mémorisées lors de la demande de réinitialisation. Il est donc indispensable que la pression des pneus soit correcte lors de l'opération. Cette opération est de la responsabilité du conducteur.

AVERTISSEMENT

La détection de sous-gonflage des pneus ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Ce système ne dispense pas de contrôler la pression de gonflage des pneus (y compris celle de la roue de secours), surtout avant un long trajet.

Rouler en situation de sous-gonflage, en particulier en conditions sévères (forte charge, vitesse élevée, long trajet) :

- Dégrade la tenue de route.
- Allonge les distances de freinage.
- Provoque l'usure prématurée des pneus.
- Augmente la consommation d'énergie.

AVERTISSEMENT

Contrôle de la pression des pneus

Ce contrôle doit être effectué mensuellement "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km effectué à vitesse modérée).

Dans le cas contraire, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

REMARQUE

Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneus.
Pour plus d'informations sur les Éléments d'identification, se reporter à la rubrique correspondante.

REMARQUE

Chaînes à neige

Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

REMARQUE

Roue de secours

La roue de secours en tôle ne possède pas de capteur de détection de sous-gonflage.

Alerte de sous-gonflage

Elle est signalée par l'allumage fixe de ce voyant d'avertissement , accompagné d'un signal sonore et, selon

équipement, de l'affichage d'un message.

1. Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.
2. Arrêter le véhicule dès que les conditions de circulation le permettent.
3. À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de réparation des pneus, contrôler et ajuster à froid la pression des quatre pneus.
4. Si ce contrôle n'est pas possible, rouler prudemment à vitesse réduite.
5. En cas de crevaison, utiliser le kit de réparation des pneus ou le voyant (selon équipement).

AVERTISSEMENT

La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneu.
Ne pas se contenter d'un seul contrôle visuel.

AVERTISSEMENT

Rouler à trop basse vitesse ne garantit pas une surveillance optimale.

L'alerte ne se déclenche pas immédiatement en cas de perte soudaine de pression ou d'éclatement du pneu. Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes.

L'alerte peut être un peu retardée à des vitesses inférieures à 40 km/h, ou par un style de conduite dynamique.

REMARQUE

L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

Réinitialisation

Réinitialiser le système après chaque ajustement de la pression d'un ou de plusieurs pneus, et après le changement d'une ou de plusieurs roues.

AVERTISSEMENT

Avant de réinitialiser le système, s'assurer que la pression des quatre pneus est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule et conforme

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

aux valeurs inscrites sur l'étiquette de pression des pneus.

Vérifier la pression des quatre pneus avant d'effectuer la réinitialisation.

Le système ne prévient pas si la pression est incorrecte au moment de la réinitialisation.

Véhicule à l'arrêt, le système peut être réinitialisé via le menu Affichage des systèmes d'assistance au conducteur



Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement  s'allument sur le tableau de bord.

Dans ce cas, la fonction du système de contrôle de pression des pneus n'est plus assurée.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

EN CAS D'URGENCE

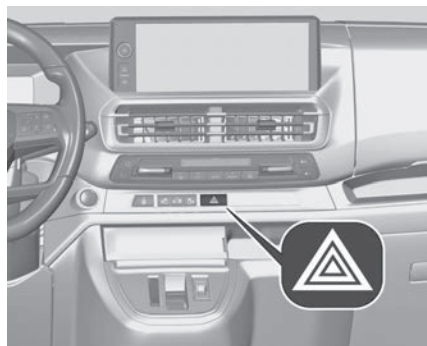
Feux de détresse

Activation des feux de détresse

Appuyer sur ce bouton rouge , tous les feux indicateurs de direction clignotent.

Ils peuvent fonctionner contact coupé.

Feux de détresse automatiques



Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresse s'allument automati-

quement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération. Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

Assistance et SOS

REMARQUE

Pour être disponible et opérationnel, le système nécessite le bon fonctionnement du système électrique du véhicule, d'un service mobile et d'une liaison satellite GPS ou GLO-NASS. Selon l'équipement, une batterie de secours est utilisée.



- 1 ASSISTANCE
- 2 eCall (SOS)

Le mode Confidentialité est paramétrable dans le menu Réglages de l'écran tactile.

Appel d'urgence (eCall)

La fonction d'appel d'urgence établit une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche.

Un ensemble minimal de données, y compris les informations sur le véhicule et l'emplacement, sera envoyé au centre d'appel de sécurité publique (PSAP).

REMARQUE

Le système d'appel d'urgence eCall (SOS) est un service public d'intérêt général et gratuit.

Fonctionnement du système

- À la mise du contact, le voyant s'allume en rouge puis en vert et s'éteint : fonctionnement correct du système.
- Le voyant clignote en rouge : pile de secours à remplacer.

- Le témoin s'allume en rouge fixe : dysfonctionnement du système. Les services d'appels d'urgence et d'assistance risquent de ne pas fonctionner.
- Si le voyant ne s'allume pas à la mise du contact, il s'agit également d'un dysfonctionnement du système.

Si le problème persiste, consulter un atelier qualifié dans les meilleurs délais.

REMARQUE

Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

REMARQUE

Lors d'une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système eCall (SOLS) est indisponible.

REMARQUE

Traitement des données. Tout traitement de données à caractère personnel par la fonction eCall (SOS) est effectué dans le respect des rè-

gles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par le Règlement 2016/679 (Règlement général sur la protection des données – RGPD) ou par le règlement britannique RGPD 2019 (Data Protection, Privacy and Electronic Communications) et la Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées, conformément à l'Article 6 (1), paragraphe d) du RGPD.

Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge de la fonction eCall (SOS) associé au numéro européen d'appel d'urgence 112.

La fonction eCALL (SOS) ne peut collecter et traiter que les données suivantes sur le véhicule : numéro d'identification du véhicule, type de véhicule (véhicule de tourisme, véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois dernières positions et directions suivies, nombre de passagers, fichier journal horodaté de l'activation automatique du système, avec horodatage.

Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro 112.

Pour plus d'informations sur eCALL et les données personnelles : **Information client** ➞ 306.

REMARQUE

Conservation des données. Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal.

Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées.

Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

i REMARQUE

Accès aux données. Vous disposez d'un droit d'accès aux données et pouvez demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement des données vous concernant dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions du RGPD. Tout tiers auquel les données ont été divulguées doit être notifié de toute rectification, tout effacement ou toute limitation effectué(e) conformément au RGPD correspondant, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné.

Vous pouvez également exercer votre droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance compétente en matière de protection des données.

Pour faire valoir vos droits mentionnés ci-dessus, veuillez nous contacter par courrier électronique

à l'adresse : privacyrights@stellantis.com.

Pour plus d'informations sur nos coordonnées, veuillez consulter notre Politique en matière de confidentialité et de cookies sur le site Internet de la Marque.

Appel d'urgence manuel

En cas d'urgence, appuyer sur le bouton rouge SOS dans le vide-poches de pavillon pendant plus de deux secondes.

La LED clignote en vert pour confirmer qu'une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche est en cours d'établissement. La LED s'allume en permanence tant que l'appel est actif.

En appuyant sur le bouton SOS immédiatement une seconde fois, l'appel est interrompu.

La LED s'éteint.

Appel d'urgence automatique

Notification automatique d'accident

En cas d'accident, si les airbags se sont déployés mais que le matériel nécessaire n'est pas endommagé, un appel d'urgence automatique est établi et une notification automatique d'accident est transmise au PSAP le plus proche.

Appel d'assistance

En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton (1) pour demander une assistance. Un message vocal confirme que la connexion est établie.

i REMARQUE

Le mode Privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre le véhicule et le concessionnaire.

Il peut être configuré dans le menu **Paramètres** de l'écran tactile ou dans l'application, en fonction de l'équipement audio.

À défaut, selon équipement, désactiver/réactiver la géolocalisation par un appui simultané sur les 2 touches suivi d'un appui sur la touche "ASSISTANCE" pour valider.

i REMARQUE

La langue dépend de la couverture géographique des systèmes eCall et Demande d'assistance, ainsi que de la langue du système du véhicule.

i REMARQUE

Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du Réseau de concessionnaires, vous êtes invité à vérifier la configuration de ces services et pouvez en demander la modification auprès de votre Réseau. Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.

i REMARQUE

Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéfi-

ciant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.

i REMARQUE

Durant une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système ASSISTANCE est indisponible.

Triangle de présignalisation

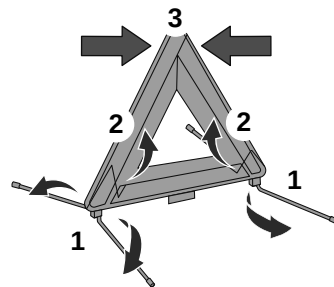
Kit de triangle de présignalisation

Ce dispositif réfléchissant et démontable est à installer au bord de la route lorsqu'un véhicule est en panne ou accidenté.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de descendre du véhicule.
Allumer les feux de détresse, puis enfiler le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

Assemblage du triangle



Pour les versions où un triangle est fourni comme équipement d'origine, se reporter à l'illustration ci-dessus.

Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.

Placement du triangle

Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue

Kit d'outils pour changement d'une roue

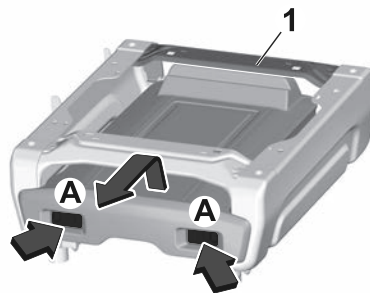
Ensemble des outils livrés avec le véhicule

La boîte à outils est installée sous le siège avant gauche.

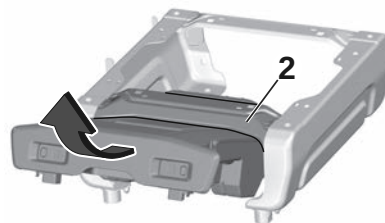
AVERTISSEMENT

L'outillage de bord est spécifique au véhicule et peut varier selon version. Ne pas l'utiliser pour d'autres usages.

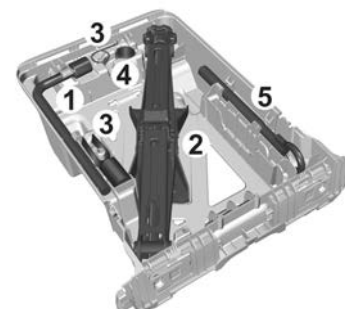
Accès aux outils (ICE ou BEV)



1. Appuyer sur les loquets A et les faire coulisser vers le centre pour déverrouiller la boîte.
2. Pour passer la barre 1, soulever légèrement la boîte puis la tirer au maximum.
3. Ensuite, pour passer la barre 2, soulever la boîte vers le haut.



Véhicules avec roue de secours



La boîte contient :

- 1 Clé pour écrous de roue
Permet de déposer les boulons de fixation de la roue et de monter/descendre le cric.
- 2 Cric
Permet de soulever le véhicule.
- 3 Outil démonte cache-boulons/enjoliveur
Si le véhicule en est équipé, permet de déposer les cache-boulons sur les jantes aluminium ou l'enjoliveur sur les jantes acier.

- 4 Douille pour boulons "antivol"
Permet d'adapter la clé démonte-roue aux boulons spéciaux "antivol".
- 5 Anneau de remorquage

AVERTISSEMENT

Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneu endommagé ou crevé.

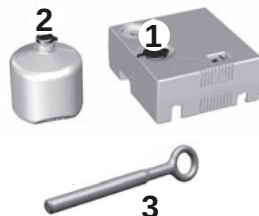
Ne pas utiliser un autre cric que celui fourni avec le véhicule

Si le véhicule n'est pas équipé de son cric d'origine, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour obtenir celui prévu par le fabricant.

Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines 2006/42/CE, et est également conforme à la réglementation UKCA, telle que définie dans le Règlement no 1597 de 2008 sur la fourniture de machines (sécurité).

Le cric ne nécessite aucun entretien.

Véhicules sans roue de secours



- 1 Compresseur 12 V et autocollant de limitation de vitesse
Pour régler la pression des pneus.
- 2 Cartouche de produit d'étanchéité
Pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneu.
- 3 Anneau amovible de remorquage et outil d'ouverture des caches de protection avant et arrière (selon équipement).

Roue de secours

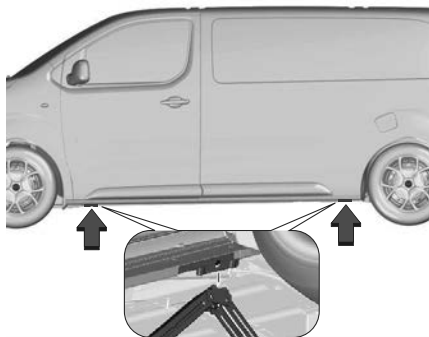
La roue de secours se trouve dans une niche sous le plancher du véhicule.

Dépose / pose d'une roue

1. Garer le véhicule sur un sol ferme, plat et non glissant. Mettre les roues avant en position droite.
2. Aucune personne ni aucun animal ne doivent se trouver à l'intérieur du véhicule soulevé par un cric.
3. Jantes en acier avec enjoliveur : Enlever l'enjoliveur à l'aide de l'outil prévu.
Jantes en alliage : Dégager les couvercles des boulons de roue à l'aide de l'outil prévu.



4. Placer la clé de roue et desserrer chaque boulon de roue d'un demi-tour.
Il se peut que les roues soient protégées par des boulons de sécurité. Pour desserrer ces boulons spécifiques, placer l'adaptateur sur la tête du boulon avant de poser la clé de roue. L'adaptateur se trouve dans la boîte à outils



5. Vérifier que le cric est bien positionné sous le point de levage adéquat. Le positionner directement sous le point de levage de manière telle qu'il ne glisse pas.

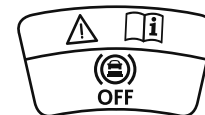
6. Quand le cric est correctement aligné, soulever le véhicule jusqu'à ce que la roue ne touche plus le sol.
7. Dévisser les boulons de roue.
8. Changer la roue.
9. Visser les vis de roue.
10. Abaisser le véhicule et retirer le cric.
11. Poser la clé de roue en s'assurant qu'elle est bien logée sur la tête de vis et serrer chaque vis en quinconce. Le couple de serrage est de 115 Nm.
Si le véhicule est équipé de jantes en alliage, noter que les vis de roue peuvent également être utilisées pour la roue de secours en acier. Dans ce cas, le serrage de la roue de secours est assuré par le contact conique de chaque tête de vis.
12. Aligner le trou de valve de l'enjoleur avec la valve de pneus avant de l'installer.
Placer les capuchons de vis de roue.

13. Ranger la roue remplacée, l'outillage du véhicule et l'adaptateur des boulons de sécurité des roues.
14. Vérifier la pression de gonflage du pneu et le couple de serrage des boulons de roue dès que possible.

Après changement d'une roue

AVERTISSEMENT

Avec une roue de secours non standard ou de type "galette"



Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Active Safety Brake, Régulateur de vitesse adaptatif, ...).

Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h (50 mph) ou la distance maximale de 200 km (125 miles).

Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de ce type. Ne pas remonter l'enjoliveur provenant de la roue crevée.

AVERTISSEMENT

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.
Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours.
Faire examiner la roue crevée.
Après diagnostic, le technicien pourra dire si le pneu peut être réparé ou s'il doit être remplacé.

Kit de réparation des pneus

Outils de réparation des pneus

Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une **réparation temporaire** du pneu pour se rendre dans le garage le plus proche.

Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons se situant sur la bande de roulement.

Les petits dégâts sur la bande de roulement du pneu peuvent être réparés avec le kit de réparation de pneus.

REMARQUE

Un dégât situé sur le flanc du pneu ou d'une taille supérieure à 4 mm ne peut pas être réparé avec ce type de kit.

REMARQUE

Le circuit électrique du véhicule permet de brancher le compresseur à la prise 12V pour la durée nécessaire à la réparation du pneu endommagé.

AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser 80 km/h.
Ne pas utiliser pendant une période prolongée.
La direction et la maniabilité pourraient être impactées.

En cas de crevaison, serrer le frein de stationnement, engager la première, la

marque arrière ou placer le levier sélecteur sur **P**.

Le kit de réparation des pneus se trouve dans le rangement de la porte passager.



Procédure de réparation des pneus

AVERTISSEMENT

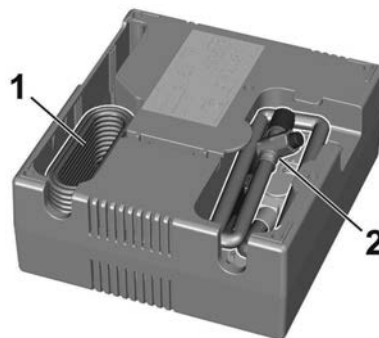
Ne pas retirer les corps étrangers (par exemple clou, vis) ayant pénétré dans le pneu.

⚠ AVERTISSEMENT

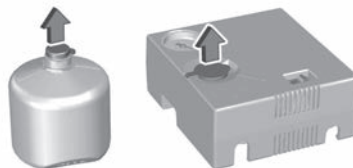
Faire attention, le produit de colmatage est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux.
Tenir ce produit hors de portée des enfants.

La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur la bouteille.

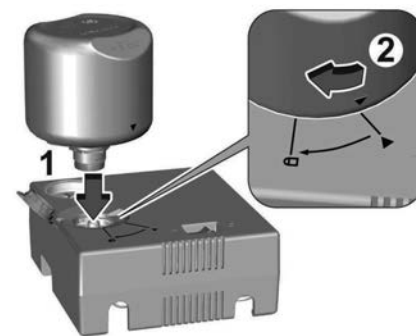
1. Retirer la bouteille de produit d'étanchéité et le compresseur.
2. Extraire l'étiquette de limite de vitesse du flacon de produit d'étanchéité et le placer dans le champ de vision du conducteur.



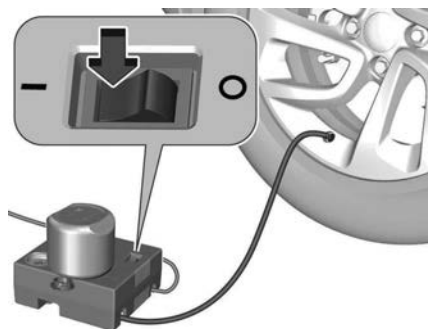
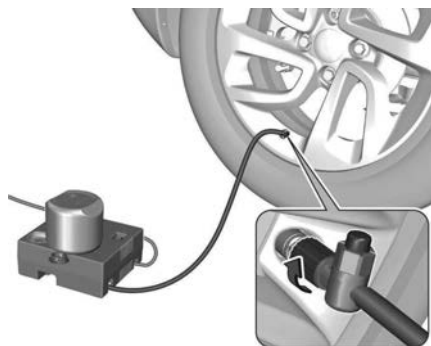
3. Enlever le câble de raccordement électrique (1) et le flexible d'air (2) de leur espace de rangement sur la face inférieure du compresseur.



4. Ouvrir la bouteille de produit d'étanchéité et lever le couvercle.



5. Insérer d'abord la bouteille de produit d'étanchéité dans le compresseur et aligner les symboles triangulaires (1). Abaisser ensuite la bouteille de produit d'étanchéité et la tourner dans la position de verrouillage (2).
6. Placer le compresseur près du pneu, de sorte que la bouteille de produit d'étanchéité soit verticale.
7. Dévisser le capuchon de valve de la roue défectueuse.



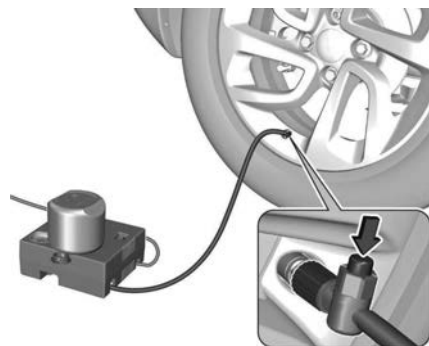
8. Visser le flexible de remplissage sur la valve du pneu.
9. Le commutateur du compresseur doit être placé sur 0.
10. Brancher la fiche du compresseur sur la prise pour accessoires 12 V ou sur la prise d'allume-cigares.
Pour éviter de décharger la batterie du véhicule, il est recommandé d'utiliser le kit de réparation des pneus uniquement lorsque le moteur thermique tourne ou lorsque le moteur électrique est prêt

11. Régler le commutateur à bascule du compresseur sur I. Le pneu se gonfle en aspirant le produit d'étanchéité.
12. Le manomètre du compresseur indique brièvement une pression jusqu'à 600 kPa (6 bars) pendant que la cartouche de produit d'étanchéité se vide (environ 30 s). Ensuite, la pression commence à chuter.
13. Le produit d'étanchéité a été complètement pompé dans le pneu. Le pneu est gonflé.
14. La pression de gonflage prescrite devrait être atteinte dans les dix minutes.

Quand la pression correcte est atteinte, éteindre le compresseur.

Si la pression de gonflage prescrite n'est pas atteinte dans les dix minutes, démonter le kit de réparation de pneus. Avancer ou reculer le véhicule d'un tour de roue.

Brancher à nouveau le kit de réparation des pneus et poursuivre la procédure de remplissage pendant dix minutes. Si la pression de gonflage prescrite n'est toujours pas atteinte, cela signifie que le pneu est trop fortement endommagé. Prendre contact avec un atelier.



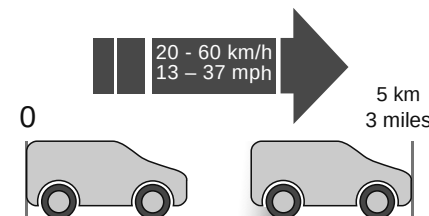
15. Réduire l'excédent de pression de pneu au moyen du bouton du flexible pneumatique. Ne pas faire fonctionner le compresseur pendant plus de dix minutes.

16. Détacher le kit de réparation des pneus. Retirer le flacon de produit d'étanchéité du compresseur. Visser le flexible de remplissage sur le raccord libre du flacon de produit d'étanchéité. Ceci empêche que le produit d'étanchéité ne s'échappe pas. Ranger le kit de réparation des pneus.

17. Essuyer avec un chiffon le produit d'étanchéité excédentaire.

18. Reprendre la route sans délai afin que le produit d'étanchéité se répartisse uniformément dans le pneu. Rouler entre 20 km/h et 60 km/h. Après un trajet d'environ 5 km, mais pas plus de dix minutes, s'arrêter et contrôler la pression des pneus. À cet effet, visser directement le flexible d'air sur la valve du pneu.

19. Ranger le kit de réparation des pneus à part.



Remplir le pneu comme décrit ci-avant. Réduire l'excédent de pression de pneu au moyen du bouton du flexible pneumatique. Si la pression des pneus n'est pas tombée au-dessous de 200 kPa (2 bars), la régler à la pression correcte. Sinon, le véhicule ne peut être utilisé. Prendre contact avec un atelier. Répéter la vérification une fois de plus après avoir roulé 10 km sans dépasser dix minutes pour vérifier que la pression n'a plus baissé. Si la pression des pneus est descendue au-dessous de 200 kPa (2 bars), il ne faut plus utiliser le véhicule. Prendre contact avec un atelier.

i REMARQUE

Il est également possible d'utiliser le compresseur, sans injection de produit, pour contrôler ou gonfler occasionnellement les pneus.

i REMARQUE

Les caractéristiques de conduite du pneu réparé sont fortement dégradées, c'est pourquoi il convient de remplacer ce pneu. En cas de bruits anormaux ou de fort échauffement du compresseur, l'arrêter pendant au moins 30 min. La valve de sécurité intégrée s'ouvre à une pression de 700 kPa (7 bars). Être attentif à la date d'expiration du kit. Au-delà de cette date, sa capacité d'étanchéité n'est plus garantie. Tenir compte des consignes de stockage mentionnées sur la bouteille du produit d'étanchéité. Remplacer la bouteille du produit d'étanchéité. Mettre la bouteille au rebut conformément aux prescriptions légales.

Le compresseur et le produit d'étanchéité peuvent être utilisés jusqu'à environ -30°C.

Contrôle - Réglage de la pression des pneus

Il est possible d'utiliser le compresseur, sans injection de produit, pour contrôler ou gonfler occasionnellement les pneus.

1. Retirer le bouchon de la valve du pneu, et le conserver dans un endroit propre.
2. Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
3. Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.
4. Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "0".
5. Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
6. Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.
7. Mettre le contact.
8. Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" et ajuster la pression, con-

formément à l'étiquette de pression des pneus du véhicule. Pour dégonfler : appuyer sur le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.

9. Une fois la pression atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "0".
10. Retirer le kit, puis le ranger.
11. Remplacer le bouchon sur la valve.

AVERTISSEMENT

Si la pression de 2 bar n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, cela signifie que le pneu n'est pas réparable ; consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

AVERTISSEMENT

En cas de réglage de la pression d'un ou de plusieurs pneus, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage.

Pour d'informations sur le système de **Détection de sous-gonflage**, se reporter à la rubrique correspondante.

Dépannage

Lorsque la batterie 12 V du véhicule est déchargée, le moteur peut être démarré à l'aide d'une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et de câbles de secours ou bien à l'aide d'un booster de batterie.

Avant de manipuler la batterie 12 V, toujours observer les symboles de sécurité imprimés sur l'étiquette de la batterie.



Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb).

Elles doivent être remises au concessionnaire agréé/revendeur de batteries en vue de leur élimination selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères. Déposer les piles et les batteries usées dans un point de collecte spécial.

AVERTISSEMENT

Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage.

Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie.
Se laver les mains en fin d'opération.

Recommandation BEV

REMARQUE

En cas de batterie 12 V déchargée

La mise en route du moteur n'est plus assurée et la charge de la batterie de traction ne peut plus être effectuée.

AVERTISSEMENT

Avant toute intervention sur la batterie d'accessoires

Sélectionner le mode **P**, couper le contact, vérifier que le tableau de bord est éteint et que le véhicule n'est pas branché.

AVERTISSEMENT

Dépannage d'un autre véhicule

Ne pas utiliser la batterie 12 V pour dépanner ou recharger la batterie d'un autre véhicule.

Démarrage au moyen d'une autre batterie

Ne jamais démarrer à l'aide d'un chargeur rapide.

Lorsque la batterie d'un véhicule est déchargée, démarrer le moteur à l'aide de câbles auxiliaires de démarrage et de la batterie d'un autre véhicule.

ATTENTION

Ne faire démarrer un autre véhicule par câbles auxiliaires qu'avec un véhicule ICE.

AVERTISSEMENT

Le démarrage avec des câbles auxiliaires de démarrage doit être effectué avec la plus grande prudence. Le non-respect des instructions suivantes peut entraîner des accidents

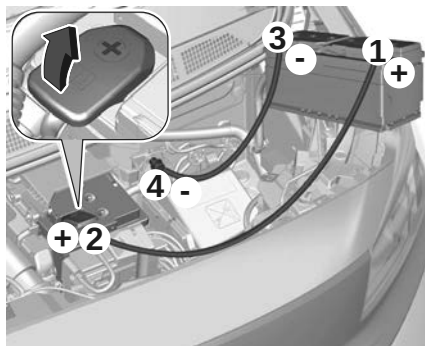
ou des dégâts par explosion des batteries, ainsi que des dommages aux circuits électriques des deux véhicules.

AVERTISSEMENT

Éviter tout contact de la batterie avec les yeux, la peau, les tissus et les surfaces peintes. La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou causer de graves brûlures en cas de contact direct.

- Pas de flamme nue ni d'étincelles à proximité de la batterie du véhicule.
- Une batterie déchargée peut commencer à geler à une température de 0°C. Dégeler la batterie gelée avant de raccorder les câbles de démarrage.
- Pour travailler à proximité de la batterie, porter des lunettes et des vêtements de protection.
- Utiliser une batterie de démarrage de même tension (12 V). Sa capacité (Ah) ne doit pas être trop inférieure à celle de la batterie de véhicule déchargée.

- Utiliser des câbles auxiliaires de démarrage avec pinces-crocodiles isolées et présentant une section d'au moins 16 mm² et de 25 mm² pour les moteurs diesel.
- Ne pas débrancher la batterie de véhicule déchargée du réseau de bord.
- Arrêter les appareils électriques non indispensables.
- Pendant le démarrage par câbles auxiliaires, ne pas se pencher sur la batterie du véhicule.
- Veiller à ce que les pinces-crocodiles des câbles auxiliaires de démarrage ne se touchent pas.
- Les véhicules ne doivent pas se toucher pendant le démarrage à l'aide des câbles auxiliaires.
- Serrer le frein de stationnement, placer la boîte manuelle au point mort ou la boîte automatique en position P.



Ouvrir les capuchons de protection de la borne positive des deux batteries du véhicule.

Séquence de raccordement des câbles

1. Connecter le fil conducteur rouge à la borne positive de la batterie de démarrage (1).
2. Connecter l'autre extrémité du câble rouge à la borne positive de la batterie déchargée (2).
3. Connecter le fil conducteur noir à la borne négative de la batterie de démarrage (3).
4. Connecter l'autre extrémité du fil conducteur noir au point de masse

de votre véhicule dans le compartiment moteur (4).

Placer les câbles de sorte qu'ils ne puissent pas être happés par des pièces en mouvement dans le compartiment moteur.

Démarrage du moteur

1. Mettre en marche le moteur du véhicule procurant le courant.
2. Au bout de cinq minutes, démarrer l'autre moteur. Les tentatives de démarrages ne doivent pas dépasser 15 s avec un intervalle de 1 min entre elles.
3. Faire tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes au ralenti avec les câbles branchés.
4. Allumer les consommateurs électriques, par exemple phares, lunette arrière chauffante sur le véhicule démarré avec les câbles.
5. Le retrait des câbles se fait exactement dans l'ordre inverse de l'installation.

Démarrage d'un autre véhicule

La procédure de démarrage d'un autre véhicule est identique à la procédure

de "Démarrage au moyen de la batterie d'un autre véhicule", du point de vue du véhicule dépanneur.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier que la batterie d'alimentation est complètement chargée et dans des conditions de fonctionnement optimales.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de procéder, toujours vérifier qu'il n'y a pas de fuites, de fissures ou de signes évidents de dommages sur la batterie déchargée.

Chargeur batterie 12 V

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant. Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie :

- Utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts.
- En prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines.

Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

⚠ ATTENTION

Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12V.

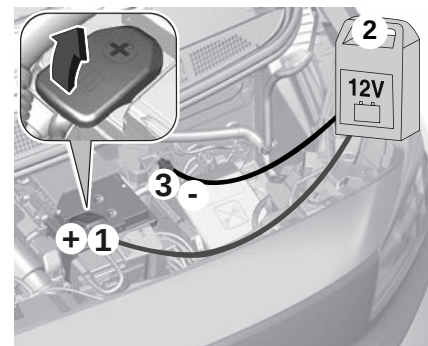
⚠ ATTENTION

Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur.
Ne jamais inverser les polarités.

i REMARQUE

Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

1. Couper le contact.
2. Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres...).

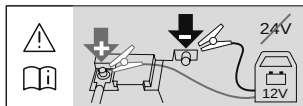


3. Éteindre le chargeur (2) avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
4. Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
5. Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
6. Brancher les câbles du chargeur (2) comme suit :
 - le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie (1).
 - le câble noir négatif (-) au point de masse (3) du véhicule.

7. À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur (2) avant de déconnecter les câbles de la batterie (1).

⚠ ATTENTION

En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un chargeur 12V, au risque de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques.



⚠ AVERTISSEMENT

Batterie gelée

Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion ! Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un

risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

Déconnexion / Connexion de la batterie

Afin de maintenir un niveau de charge suffisant pour permettre le démarrage du moteur, il est recommandé de débrancher la batterie en cas d'immobilisation de très longue durée.

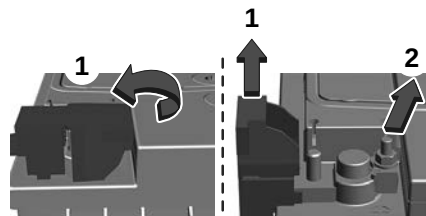
Avant de procéder au débranchement de la batterie de 12 V :

1. Fermer tous les ouvrants (portes, coffre, vitres, toit).
2. Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-vitres, feux...).
3. Couper le contact et respecter un délai d'attente de 4 minutes.

Après avoir accédé à la batterie de 12 V, il suffit de débrancher la borne (+).

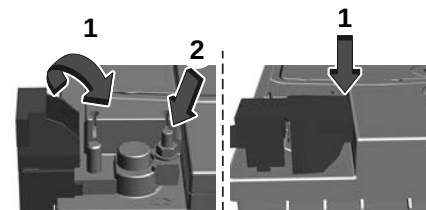
Cosse de batterie à verrouillage rapide

Débranchement de la borne (+)



1. Selon équipement, soulever le cache plastique de la borne (+).
2. Relever le levier (1) au maximum pour déverrouiller la pince (2).
3. Retirer la pince (2) en la soulevant.

Rebranchement de la borne (+)



1. Relever le levier (1) au maximum.
2. Replacer la pince ouverte (2) sur la borne (+).

3. Enfoncer la pince (2) à fond.
4. Abaisser le levier (1) pour verrouiller la pince (2).
5. Selon équipement, abaisser le cache plastique de la borne (+).

i REMARQUE

Ne pas forcer le levier en appuyant dessus, car si la pince n'est pas correctement positionnée, le verrouillage ne sera alors pas possible. Recommencer la procédure.

Après recharge - redémarrage

Après avoir rebranché la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer le moteur, pour permettre l'initialisation des systèmes électroniques.

Toutefois, si après cette manipulation de légères perturbations subsistent, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

En se reportant à la rubrique correspondante, réinitialiser certains équipements :

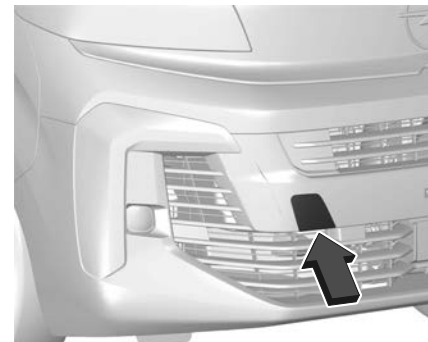
- Clé à télécommande ou clé électronique (selon version).
- Lève-vitres électriques.
- Date et heure.
- Stations de radio mémorisées.

i REMARQUE

Lors du trajet suivant le premier démarrage du moteur, le Stop & Start pourrait ne pas être opérationnel. Dans ce cas, la fonction ne sera de nouveau disponible qu'après une immobilisation continue du véhicule, dont la durée dépendra de la température ambiante et de l'état de charge de la batterie (jusqu'à environ 8 heures).

Remorquage

Remorquage du véhicule



1. Dégager le couvercle.

L'anneau de remorquage est rangé avec l'outillage du véhicule.



2. Visser aussi loin que possible l'anneau de remorquage dans le sens horaire.
3. Fixer un câble de remorquage ou, mieux, une barre de remorquage, à l'anneau de remorquage.

L'anneau de remorquage ne doit être utilisé que pour le remorquage et non pour récupérer le véhicule enlisé.

1. Mettre le contact afin de pouvoir débloquer le volant et actionner les feux stop, l'avertisseur sonore et l'essuie-glace avant.

⚠ ATTENTION

Désactiver les systèmes d'assistance au conducteur comme le freinage d'urgence actif, sans quoi le véhicule est susceptible de freiner automatiquement pendant le remorquage.

2. Placer le levier sélecteur sur le neutre.
3. Desserrer le frein de stationnement.

⚠ ATTENTION

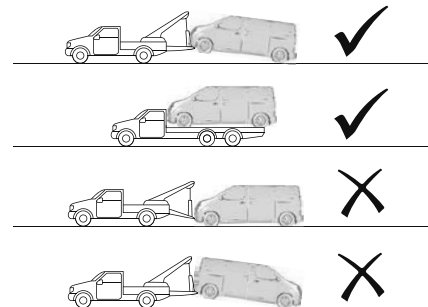
Rouler lentement. Sans à-coups. Une force de traction excessive peut endommager le véhicule.

Quand le moteur est arrêté, le freinage et la direction nécessitent de plus grands efforts.

Mettre en marche le système de recyclage de l'air et fermer les fenêtres afin d'éviter toute pénétration des gaz d'échappement du véhicule tracteur.
Véhicules à boîte automatique : Le véhicule doit être remorqué face à la route, à une vitesse maximale de 80 km/h et sur une distance maximale de 100

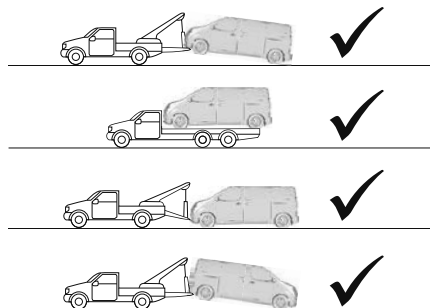
km. Dans tous les autres cas et lorsque la transmission est défectueuse, l'essieu avant doit être soulevé du sol.

Boîte de vitesses automatique (ICE)



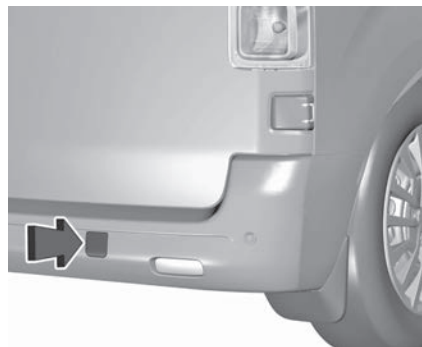
Lors du remorquage d'un BEV ou d'un véhicule équipé d'une boîte automatique, transporter le véhicule sur une plate-forme ou le remorquer avec les roues avant soulevées.

Faire appel à l'assistance d'un atelier qualifié.

Boîte de vitesses manuelle (ICE)**Avec boîte de vitesses manuelle :**

Mettre la transmission au neutre et desserrer le frein de stationnement

4. Après le remorquage, dévisser l'anneau de remorquage.
5. Remettre le couvercle en place.

Remorquage d'un autre véhicule

1. Dégager le couvercle.

L'anneau de remorquage est rangé avec l'outillage du véhicule.



2. Visser aussi loin que possible l'anneau de remorquage dans le sens horaire.

L'anneau d'arrimage situé à l'arrière sous le véhicule ne doit en aucun cas être utilisé comme œillet de remorquage.

3. Fixer un câble de remorquage ou, mieux, une barre de remorquage, à l'anneau de remorquage.

L'anneau de remorquage ne doit être utilisé que pour le remorquage et non pour récupérer un véhicule enlisé.

 ATTENTION

Rouler lentement. Sans à-coups.
Une force de traction excessive peut endommager le véhicule.

4. Après le remorquage, dévisser l'anneau de remorquage.
5. Remettre le couvercle en place.

MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU VÉHICULE

Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule

Informations générales

Nous vous recommandons d'utiliser les pièces et accessoires d'origine et les pièces homologuées par l'usine correspondant spécifiquement à votre type de véhicule. Nous ne pouvons porter aucun jugement sur la fiabilité d'autres pièces, même s'ils disposent d'un agrément officiel ou autre devait exister, et nous ne pouvons pas non plus en répondre.

Toute modification, conversion ou autres changements apportés aux spécifications standard du véhicule (y compris, mais sans s'y limiter, des modifications de logiciel, des modifications des boîtiers de commande électroniques) peuvent invalider la garantie proposée par le constructeur. En outre, de telles modifications peuvent avoir un impact sur les systèmes d'aide au conducteur, la consommation de carburant

ou d'énergie électrique, les émissions de CO₂ et les autres émissions du véhicule, ce qui peut rendre le véhicule non conforme à l'homologation et remettre en question la validité de l'immatriculation du véhicule.

ATTENTION

L'accès à la prise de diagnostic associée à l'électronique embarquée est réservé aux techniciens qualifiés et aux outils agréés.

ATTENTION

Les bavettes garde-boue peuvent être endommagées lors du transport du véhicule sur un train ou sur une dépanneuse.

Écran grand froid

Afin d'éviter l'accumulation de neige sur le ventilateur de refroidissement du radiateur, il est recommandé d'installer des caches de protection amovibles.

Les couvertures de protection doivent être installées par un professionnel. Faire appel à l'assistance d'un atelier qualifié.

ATTENTION

Les caches de protection contre le froid doivent être retirés dans les situations suivantes :

- La température ambiante dépasse 10°C.
- Le véhicule tracte une remorque.
- Le véhicule est conduit à des vitesses supérieures à 120 km/h.

Évacuation des véhicules hors d'usage

Des informations sur les centres de reprise des véhicules hors d'usage et leur recyclage sont disponibles sur notre site Web, selon les exigences légales. Ne confier cette tâche qu'à un centre de recyclage agréé.



Batterie haute tension

La batterie haute tension est conçue pour la durée de vie du véhicule si les recommandations sont suivies. S'il est nécessaire de remplacer la batterie haute tension, contacter un atelier pour des instructions sur sa mise au rebut. Une mise au rebut inappropriée entraîne le risque de brûlures graves, de choc électrique et de dommage à l'environnement.

Informations sur l'entretien

Pour garantir un fonctionnement économique et sûr du véhicule, et pour conserver sa valeur, il est très important que tous les travaux d'entretien soient effectués aux intervalles corrects.

Le dernier plan d'entretien détaillé pour votre véhicule est disponible auprès de votre atelier.

Des conditions de fonctionnement intenses existent si une ou plusieurs des circonstances suivantes se produisent fréquemment : Démarrage à froid, uti-

lisation de l'arrêt / démarrage, comme pour les taxis et véhicules de police, utilisation d'une remorque, conduite en montagne, conduite sur des surfaces routières en mauvais état et sableuses, augmentation de la pollution de l'air, présence de sable dans l'air et haute teneur en poussières, conduite à haute altitude et variations importantes de température.

Dans ces conditions d'utilisation intenses, certains entretiens peuvent être plus souvent nécessaires que l'intervalle d'entretien habituel indiqué dans l'affichage de service. Contacter un atelier pour établir un plan d'entretien personnalisé.

Confirmations

La confirmation du service est enregistrée dans le carnet d'entretien et de garantie.

La date et le kilométrage sont ajoutés ainsi que la signature et le cachet de l'atelier ayant effectué l'entretien.

S'assurer que le carnet d'entretien et de garantie est correctement rempli car la preuve d'un entretien suivi est essentielle en cas d'appel à la garantie ou de demande de geste commercial et cela constituera aussi un argument positif

lors de la revente éventuelle du véhicule.

Entretien programmé

Contrôles périodiques

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du constructeur et en fonction du moteur.

Sinon, les faire contrôler par un concessionnaire ou par un atelier qualifié. Utiliser uniquement des produits recommandés par le concessionnaire ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes.

Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, le concessionnaire sélectionne et propose des produits très spécifiques.

Vérification des niveaux de liquide

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.

En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par un concessionnaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur et au moteur du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau. La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.

Huile moteur

(Version ICE)



La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis

30 minutes, soit avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné, à la mise du contact (pour les véhicules équipés d'une jauge électrique), soit avec la jauge manuelle.

Il est normal de faire des appoints d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est préconisé d'effectuer un contrôle, avec appoint si nécessaire, tous les 5000 km.

⚠ AVERTISSEMENT

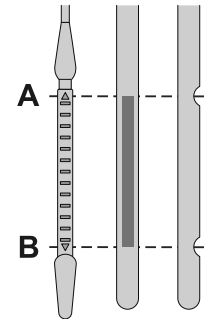
Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

Vérification avec la jauge manuelle

Pour l'emplacement de la jauge manuelle, consulter l'illustration correspondante du compartiment moteur. Pour l'emplacement de la jauge manuelle, consulter l'illustration correspondante du compartiment moteur.

1. Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement.

2. Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.
3. Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères **A (MAX)** et **B (MIN)**.



Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

- supérieur au repère MAX : consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

- Inférieur au repère MIN : effectuer impérativement un complément d'huile moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Caractéristiques de l'huile. Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile corresponde à la motorisation et soit conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du Réseau ou d'un atelier qualifié). L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Huile moteur ➡ 253

Fluides et lubrifiants ➡ 301

Contenances des réservoirs ➡ 303

Liquide de lave-glace



Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.

Liquide de freins



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "MAX". Sinon, vérifier l'usure des plaquettes de frein.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, consulter le plan d'entretien du constructeur.

⚠ AVERTISSEMENT

Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appoint. Utiliser uniquement du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

Liquide de refroidissement moteur

Version ICE



Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le

moteur, il doit se situer proche du repère "MAX" sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en-dessous du repère "MIN", il est impératif de faire un appoint.

Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur. Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur avant toute intervention.

En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression. Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

Version BEV



Ne pas réaliser d'appoint du liquide de refroidissement.



Si le niveau est proche ou en dessous du repère "MIN", il est impératif de consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandés

Utiliser uniquement des produits satisfaisant les spécifications recommandées.



AVERTISSEMENT

Les produits sont dangereux et peuvent être toxiques. Manipuler avec précaution. Lire attentivement les informations fournies sur les bidons.

Huile moteur

L'huile moteur est identifiée par sa qualité et par sa viscosité. Lors du choix de l'huile moteur à utiliser, la qualité est plus importante que la viscosité. La qualité de l'huile garantit, par exemple la propreté du moteur, la protection contre l'usure et le contrôle du vieillissement de l'huile, alors que la classe de viscosité définit la capacité d'écoulement de l'huile sur une certaine gamme de températures.

Utiliser l'huile moteur adéquate indiquée sur la fiche du plan d'entretien remise par le concessionnaire vendeur.

Vérification des niveaux de liquide

⇒ 251

Fluides et lubrifiants ⇒ 301

Contenances des réservoirs ⇒ 303

Appoint d'huile moteur



ATTENTION

Si de l'huile se répand, l'éponger et la mettre au rebut correctement.

Les huiles moteur de différentes marques et différents producteurs peuvent être mélangées sous réserve de respecter les critères d'huile moteur spécifiés en terme de qualité et de viscosité. L'utilisation d'huiles moteur classées uniquement ECA pour tous les moteurs à essence est interdite, car le moteur risquerait d'être endommagé dans certaines conditions de fonctionnement.

Additifs supplémentaires d'huile moteur

L'utilisation d'additifs supplémentaires d'huile moteur peut entraîner des dégâts et rendre la garantie caduque.

Degrés de viscosité d'huile moteur

La classe de viscosité SAE définit la capacité d'écoulement d'une huile. L'huile multigrade est représentée par deux chiffres, par exemple SAE 0W-30. Le premier chiffre, suivi d'un W, indique la viscosité à basse température et le second chiffre, la viscosité à haute température.

Liquide de lave-glace

Utiliser uniquement du liquide de lave-glace agréé pour le véhicule pour éviter d'endommager les balais d'essuie-glace, la peinture, les pièces en plastique et en caoutchouc. Prendre contact avec un atelier.

AdBlue®

Remarques générales

La méthode de réduction catalytique sélective (BlueInjection) consiste à réduire considérablement les oxydes d'azote dans les émissions de gaz d'échappement. Cette méthode est atteinte en injectant un fluide d'échappement diesel (DEF) dans le système d'échappement. L'ammoniac dégagé par le fluide réagit avec les gaz nitreux

(NOx) d'échappement et les transforme en azote et en eau.

Ce fluide est désigné AdBlue®. Il s'agit d'un fluide non toxique, ininflammable, incolore et inodore, composé de 32 % d'urée et de 68 % d'eau.

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter tout contact des yeux ou de la peau avec l'AdBlue®.
En cas de contact des yeux ou de la peau, rincer à l'eau.

⚠ ATTENTION

Éviter tout contact entre la peinture et l'AdBlue®.
En cas de contact, rincer à l'eau.

L'AdBlue® gèle à une température d'environ -11°C. Étant donné que le véhicule est équipé d'un système de préchauffage d'AdBlue®, la réduction des émissions à basses températures est assurée. Le système de préchauffage d'AdBlue® fonctionne automatiquement.

Dans certaines circonstances, en dessous de la température indiquée, un

message d'erreur s'affiche sur le combiné d'instruments. Dans ce cas, stationner le véhicule dans un espace où la température ambiante est plus élevée, jusqu'à ce que l'AdBlue® soit liquéfié.

ℹ REMARQUE

L'AdBlue® congelé et de nouveau liquéfié est utilisable sans perte de qualité.

La consommation habituelle d'AdBlue® est d'environ 2 l aux 1000 km, mais peut aussi être plus importante selon le mode de conduite (par exemple avec de lourdes charges ou en remorquage).

Avertissements de niveau

Selon l'autonomie calculée d'AdBlue®, différents messages s'affichent sur le combiné d'instruments. Les messages et les interdictions sont des obligations légales.

- Le premier avertissement possible est **Faire l'appoint d'additif d'émissions : Démarrage impossible dans 2 400 km.**

Lors de la mise du contact, cet avertissement s'affiche brièvement une fois avec l'autonomie calculée.

De plus, le témoin  s'allume et un carillon retentit. La conduite est possible sans restrictions.

- Le niveau d'avertissement suivant s'affiche lorsque l'autonomie est inférieure à 800 km. Le message indiquant l'autonomie actuelle s'affiche toujours lorsque le contact est mis. De plus, le témoin  s'allume et un carillon retentit. Faire l'appoint d'AdBlue® avant d'entrer le niveau d'avertissement suivant. En roulant, la sonnerie retentit et le message s'affiche tous les 100 km jusqu'à ce que le réservoir d'® ait été rempli.
- Le niveau d'avertissement suivant s'affiche lorsque l'autonomie est inférieure à 100 km. Le message indiquant l'autonomie actuelle s'affiche toujours lorsque le contact est mis. De plus, le témoin  clignote et un carillon retentit. Remplir d'AdBlue® dès que possible avant que le réservoir d'AdBlue® ne soit complètement vide. Sinon, le moteur ne pourra plus démarrer.

En roulant, la sonnerie retentit et le message s'affiche tous les 10 km jusqu'à ce que le réservoir d'AdBlue® ait été rempli.

- Le dernier niveau d'avertissement est entré lorsque le réservoir d'AdBlue® est vide.
Il est impossible de redémarrer le moteur. Le message d'avertissement suivant est alors affiché :
Faire l'appoint d'additif d'émissions : Démarrage empêché
De plus, le témoin  clignote et un carillon retentit. Remplir le réservoir d'au moins 5 l d'AdBlue®, sinon le moteur ne peut pas redémarrer.

❗ REMARQUE

Selon le moteur, différents niveaux peuvent s'appliquer.

Avertissements concernant un niveau d'émissions élevé

En cas de défaut du système de contrôle des émissions, différents messages sont affichés au combiné d'instruments. Les messages et les interdictions sont des obligations légales.

- Si un défaut est détecté pour la première fois, l'avertissement **Défaut émissions** est affiché.

De plus, les témoins ,  et  s'allument et un carillon retentit. La conduite est possible sans restrictions.

S'il s'agit d'une défaillance temporaire, l'avertissement disparaît au cours du trajet suivant, à l'issue de l'auto-diagnostic du système de contrôle des émissions.

- Si la défaillance est confirmée par le système de contrôle des émissions, le message suivant s'affiche : **Défaut émissions : Démarrage impossible dans 850 km.**

De plus, les témoins ,  et  s'allument et un carillon retentit. Lors de la conduite, le message s'affiche toutes les 30 s tant que le défaut persiste.

- Si le dernier niveau d'avertissement est atteint, le message d'avertissement suivant s'affiche : **Défaut émissions : Démarrage empêché**

De plus, les témoins ,  et  s'allument et un carillon retentit. Consulter un atelier pour demander une assistance.

Liquides de frein et d'embrayage

Au fil du temps, le liquide de frein absorbe l'humidité, ce qui réduit l'efficacité du freinage. Le liquide de frein doit donc être remplacé à l'intervalle spécifié.

Antigel/Liquide de refroidissement

Utiliser uniquement un antigel approuvé pour le véhicule. Prendre contact avec un atelier.

Le système est rempli en usine d'un liquide de refroidissement assurant une excellente protection contre la corrosion et contre le gel jusqu'à -37°C environ.

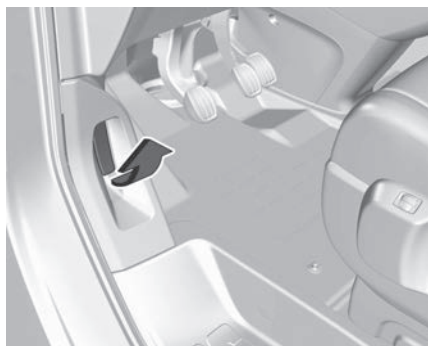
Cette concentration doit être maintenue toute l'année. L'utilisation d'additifs supplémentaires pour liquide de refroidissement dont le but est de procurer une protection supplémentaire contre la corrosion ou d'assurer l'étanchéité en cas de petites fuites peut provoquer des problèmes de fonctionnement. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences liées à l'utilisation d'additifs supplémentaires pour liquide de refroidissement.

Compartiment moteur

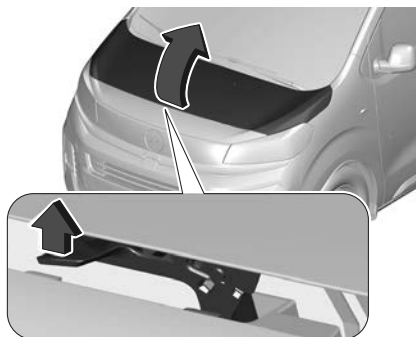
Accès au compartiment moteur

Ouverture

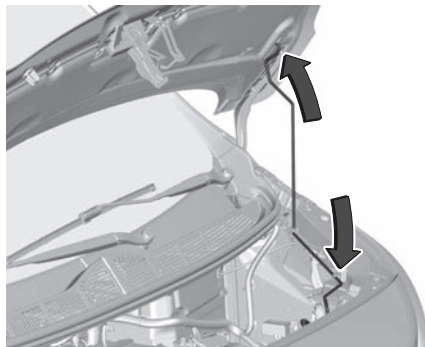
1. Ouvrir la porte du conducteur.



2. Tirer le levier de déverrouillage et le ramener dans sa position de départ.



3. Pousser le verrou de sécurité vers le haut et ouvrir le capot moteur.



4. Fixer la béquille de capot.

Fermeture

Avant de refermer le capot, enfoncer la béquille dans son support.

Abaissér le capot et le laisser tomber dans le verrou depuis une faible hauteur (20-25 cm).

Vérifier le verrouillage.

ATTENTION

Ne pas enfoncer le capot dans la serrure pour éviter les bosses

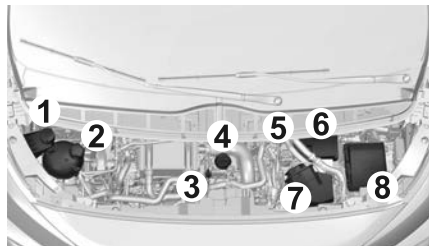
Moteur

Le moteur représenté est un exemple donné à titre indicatif.

Les emplacements des éléments suivants peuvent varier :

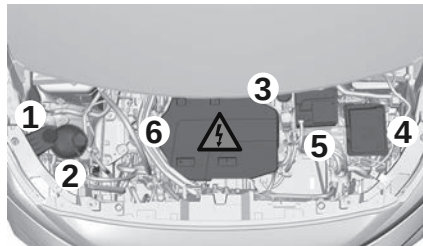
- Filtre à air.
- Jauge d'huile moteur.
- Remplissage de l'huile moteur.
- Pompe de réamorçage.

ICE



- 1 Réservoir de liquide de lave-glace
- 2 Réservoir du liquide de refroidissement du moteur
- 3 Jauge d'huile moteur
- 4 Bouchon de remplissage d'huile moteur
- 5 Réservoir du liquide de frein
- 6 Point de masse déporté (-)
- 7 Batterie
- 8 Boîte à fusibles

BEV



- 1 Réservoir de liquide de lave-glace
- 2 Réservoir du liquide de refroidissement (niveau uniquement)
- 3 Réservoir du liquide de frein
- 4 Boîte à fusibles
- 5 Batterie / Fusibles
- 6 Circuit électrique 400 V

Contrôle du niveau d'huile

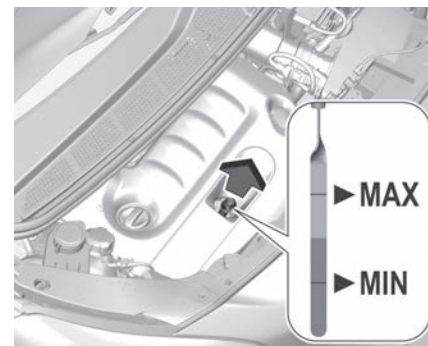
Contrôler régulièrement le niveau d'huile moteur afin de protéger le moteur contre toute détérioration. Veiller à ce que l'huile utilisée respecte les valeurs spécifiées.

La consommation maximale d'huile moteur est de 0,6 l par 1 000 km.

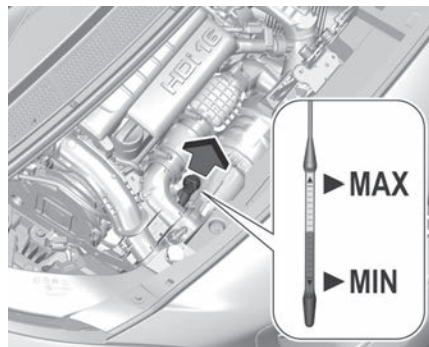
Contrôle à effectuer uniquement lorsque le véhicule est à l'horizontale. Le moteur doit avoir atteint sa température de fonctionnement et être arrêté depuis au moins cinq minutes.

ATTENTION

Il incombe au propriétaire de veiller à maintenir le niveau correct d'huile de qualité appropriée dans le moteur.



En fonction du moteur, différentes jauges d'huile sont utilisées.

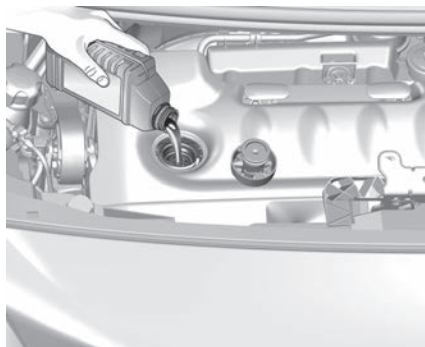


⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à ce que l'huile moteur ne pénètre pas dans le compartiment moteur, ce qui augmenterait le risque d'incendie.

Lorsque le niveau d'huile moteur est descendu sous le repère **MIN**, faire l'appoint d'huile moteur.

Nous recommandons d'utiliser une huile moteur de même qualité que celle utilisée lors de la dernière vidange.



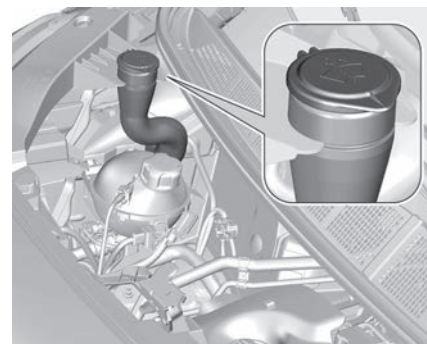
Le niveau d'huile moteur ne doit pas dépasser le repère **MAX** de la jauge.

⚠ ATTENTION

Un excès d'huile moteur doit être vidangé ou aspiré. Si l'huile dépasse le niveau maximum, ne pas faire démarrer le véhicule et s'adresser à un atelier.

Remettre le bouchon droit et le serrer.

Ajout de liquide lave-glace



Remplir avec de l'eau propre mélangée d'une quantité adéquate de produit de lave-glace homologué contenant de l'antigel.

Le niveau de liquide de lave-glace doit être inférieur au repère **MAX**.

⚠ ATTENTION

Seul le liquide de lave-glace avec une concentration suffisante d'antigel offre une protection à basse température ou en cas de chute soudaine de température.

Caractéristiques du liquide

Faire l'appoint avec un liquide de lave-glace pré-mélangé, disponible dans le Réseau.

En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

⚠ ATTENTION

Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire). L'utilisation de vinaigre ou d'autre produit non conçu à cet effet peut endommager irréremédiablement le système de lave-glace.

Ajout de liquide de refroidissement

Niveau de liquide de refroidissement - Véhicule thermique

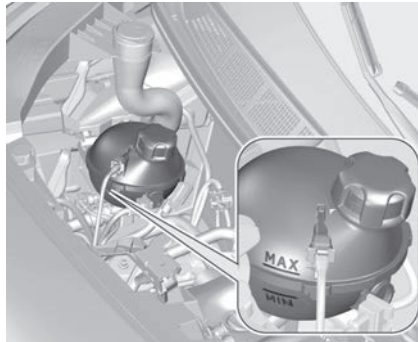
Le liquide de refroidissement rempli à l'usine offre une protection contre le gel allant jusqu'à environ -37°C.

⚠ ATTENTION

N'employer que du produit antigel homologué.

⚠ ATTENTION

Un niveau insuffisant de liquide de refroidissement peut provoquer des dommages au moteur.



Si le système de refroidissement est froid, le niveau de liquide de refroidissement doit se trouver au-dessus du repère **MIN**. Faire l'appoint si le niveau est bas.

⚠ AVERTISSEMENT

Laisser refroidir le moteur avant d'ouvrir le bouchon. Ouvrir délicatement le bouchon, en laissant la pression s'échapper lentement.

Pour faire l'appoint, utiliser un mélange 1:1 de concentré de liquide de refroidissement recommandé et d'eau de ville propre. Si du concentré de liquide de refroidissement n'est pas disponible, utiliser de l'eau de ville propre. Serrer fermement le bouchon. Faire contrôler la concentration de liquide de refroidissement et faire remédier à la cause de la perte de liquide de refroidissement par un atelier.

Niveau de liquide de refroidissement - composants haute tension

⚠ ATTENTION

L'utilisation d'un liquide de refroidissement incorrect endommagera gravement les composants haute tension. Seul le personnel d'entretien qualifié est autorisé à ouvrir le réservoir de liquide de refroidissement et

1

2

3

4

5

6

7

8

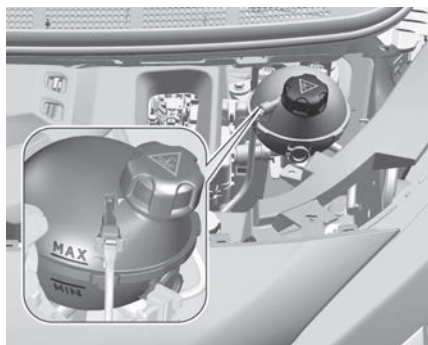
9

10

à faire l'appoint de liquide de refroidissement.

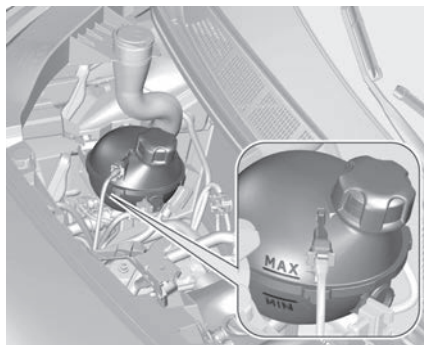
⚠ ATTENTION

Un niveau insuffisant de liquide de refroidissement peut provoquer des dommages au moteur.



Si le système de refroidissement est froid, le niveau de liquide de refroidissement doit se trouver au-dessus du repère **MIN**. Si le niveau de liquide de refroidissement est trop bas, contacter un atelier.

Niveau de liquide de refroidissement - BEV



Si le niveau du liquide de refroidissement est au niveau du repère **MIN** ou en dessous, demander l'assistance d'un atelier pour faire l'appoint de liquide de refroidissement du moteur.

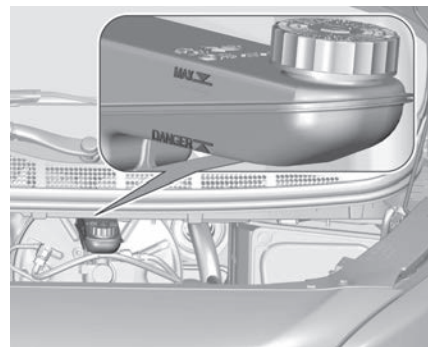
⚠ ATTENTION

L'utilisation d'un liquide de refroidissement incorrect endommagera gravement les composants haute tension. Seul le personnel d'entretien qualifié est autorisé à ouvrir le réservoir de liquide de refroidissement et à faire l'appoint de liquide de refroidissement.

Contrôle du liquide de frein

⚠ AVERTISSEMENT

Le liquide de frein est toxique et corrosif. Éviter tout contact avec les yeux, la peau, les tissus et les surfaces peintes.

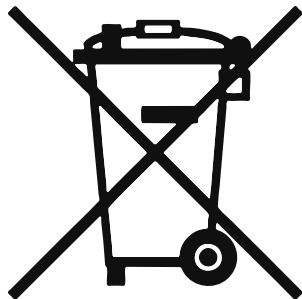


Le niveau de liquide de frein doit se situer entre les repères **DANGER** et **MAX**.

Si le niveau de liquide est en dessous du niveau **DANGER**, contacter un atelier.

Batterie de 12 V

La batterie du véhicule ne nécessite aucun entretien, à condition que le style de conduite adopté garantisse une charge suffisante de la batterie. Les petits trajets et les démarrages fréquents peuvent entraîner la décharge de la batterie. Éviter d'utiliser les consommateurs électriques non indispensables.



Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées via les centres de collecte appropriés.

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de quatre semaines, la batterie peut se décharger. Débrancher la cosse de la borne négative de la batterie du véhicule.

Ne brancher et débrancher la batterie que quand le contact est coupé.

Pictos



Pas d'étincelles ni de flammes nues, interdit de fumer.



Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent provoquer la cécité et des blessures.



Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.



La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou provoquer de graves brûlures.



Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.



Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie.

Remplacement de la batterie du véhicule

i REMARQUE

Le non-respect des instructions fournies dans cette section peut entraîner une désactivation ou une perturbation du système Stop/Start.

Quand la batterie du véhicule est remplacée, s'assurer qu'il n'y a pas de trous de ventilation ouverts à proximité de la borne positive. Si un trou de ventilation est ouvert dans cette zone, il doit être obturé par un capuchon borgne et la ventilation à proximité de la borne négative doit être ouverte. Veiller à ce que la batterie soit toujours remplacée par le même type de batterie.

Toutes les informations sur la batterie sont disponibles en ligne, sur https://public-service-box.opel.com/OVddb/OV/en_GB/index.html

La batterie du véhicule doit être remplacée par un atelier.

Recharge de la batterie du véhicule

AVERTISSEMENT

Sur les véhicules dotés du système Stop & Start, s'assurer que le potentiel de charge ne dépasse pas 14,6 V si un chargeur de batterie est utilisé.

Dans le cas contraire, la batterie du véhicule peut être endommagée.

Protection contre la décharge

Tension de batterie

Lorsque la tension de la batterie du véhicule est faible, un message d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments.

Pendant le trajet, la fonction de réduction de charge désactive temporairement certaines fonctions telles que la climatisation, la lunette arrière chauffée, le volant chauffé, etc.

Les fonctions désactivées sont réactivées automatiquement dès que la situation le permet.

Augmentation du ralenti

Si la batterie du véhicule doit être rechargée en raison de l'état de la batterie, la puissance délivrée par l'alternateur doit être augmentée. Ceci est effectué par une augmentation du ralenti qui peut être entendue.

Un message apparaît au combiné d'instruments.

Prise de courant

Les prises de courant sont désactivées si la tension de la batterie du véhicule est faible.

Fonctionnalités de chauffage

REMARQUE

Les fonctionnalités de chauffage individuelles, telles que les sièges chauffants ou le volant chauffé, peuvent être temporairement indisponibles en cas d'insuffisance de charge électrique. Les fonctionnalités sont alors rétablies après quelques minutes.

Mode économie d'énergie

Ce mode désactive les consommateurs électriques afin d'éviter une décharge excessive de la batterie du véhicule.

Ces consommateurs, comme le système d'infodivertissement, les essuie-glace, les feux de croisement, les lampes de courtoisie, etc., peuvent être utilisés pour une durée maximale totale d'environ 40 minutes une fois le contact coupé.

Passage en mode économie d'énergie

Lorsque le mode d'économie d'énergie est activé, un message s'affiche au combiné d'instruments indiquant l'activation du **mode économie d'énergie**.

Un appel téléphonique actif à l'aide de l'option mains libres sera maintenu pendant 10 minutes supplémentaires.

Désactivation du mode économie d'énergie

Le mode économie d'énergie est désactivé automatiquement lorsque le moteur est redémarré. Faire tourner le mo-

teur pour disposer d'une charge suffisante :

- pendant moins de 10 minutes afin d'utiliser les consommateurs pendant environ 5 minutes ;
- pendant plus de 10 minutes afin d'utiliser les consommateurs pendant un maximum de 30 minutes.

Nettoyage du moteur

⚠ AVERTISSEMENT

En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

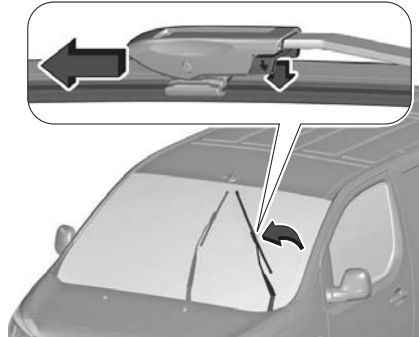
Entretien du véhicule

Remplacement des balais d'essuie-glace

⚠ ATTENTION

Ne jamais essayer de déplacer les essuie-glaces manuellement. Cela peut causer des dommages permanents au mécanisme.

Pare-brise



1. Couper le contact.
2. Moins de 1 minute après avoir coupé le contact, actionner la manette d'essuie-glace afin de positionner les balais d'essuie-glace à la verticale sur le pare-brise.
3. Soulever le bras de l'essuie-glace jusqu'à ce qu'il reste en position soulevée, débloquer et retirer le balai d'essuie-glace.
4. Fixer le balai de l'essuie-glace sur le bras de l'essuie-glace et le pousser jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
5. Abaisser le bras d'essuie-glace avec précaution.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire attention à ne pas saisir le bras au niveau du gicleur. Ne pas toucher aux balais - Risque de déformations irrémédiables. Ne pas les dégager en les faisant bouger. Risque de détérioration du pare-brise !

i REMARQUE

Ne pas appliquer de produits déperlants du type « Rain X ».

⚠ ATTENTION

Ne pas claquer les bras d'essuie-glace sur le pare-brise. Cela peut endommager les balais et le pare-brise.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Lunette arrière

1. Soulever le bras d'essuie-glace. Dégager le balai d'essuie-glace comme illustré et l'enlever.
2. Fixer le balai de l'essuie-glace légèrement à un angle par rapport au bras de l'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
3. Abaisser le bras d'essuie-glace avec précaution.

Remplissage d'AdBlue® (liquide d'échappement)

ATTENTION

Utiliser uniquement de l'AdBlue® conforme aux normes européennes DIN 70 070 et ISO 22241-1.

Ne pas utiliser d'additifs.
Ne pas diluer l'AdBlue®.
Sinon, le système de réduction catalytique sélective pourrait être endommagé.

REMARQUE

Lorsqu'une pompe de remplissage avec un embout pour les voitures de passagers n'est pas disponible dans une station-service, utiliser uniquement des bouteilles ou des bidons AdBlue® avec un adaptateur de remplissage étanche pour le remplissage, pour empêcher les éclaboussures et les débordements et afin de s'assurer que les vapeurs du réservoir sont capturées et ne sortent pas. De l'AdBlue® en bouteilles ou bidons est disponible dans de nombreuses stations-service et peut être acheté par exemple chez les concessionnaires ou d'autres points de vente.

Étant donné que l'AdBlue® a une longévité limitée, vérifier la date d'expiration avant l'appoint.

REMARQUE

Ajouter au réservoir d'AdBlue® au moins 5 l, pour garantir que le nouveau niveau d'AdBlue® est détecté. Si un remplissage d'AdBlue® n'est pas correctement détecté :

1. Rouler sans arrêt pendant dix minutes en veillant à ce que la vitesse du véhicule reste toujours supérieure à 20 km/h.
2. Si le remplissage d'AdBlue® est correctement détecté, les avertissements ou limitations générée(s) par l'alimentation en AdBlue® disparaîtront.

Si le remplissage d'AdBlue® n'est toujours pas détecté, prendre contact avec un atelier qualifié. Si l'AdBlue® doit être rempli à des températures inférieures à -11°C, l'appoint d'AdBlue® peut ne pas être détecté par le système. Dans ce cas, stationner le véhicule dans un espace où la température ambiante est plus élevée, jusqu'à ce que l'AdBlue® soit liquéfié.

i REMARQUE

En dévissant le bouchon de protection du goulot de remplissage, des vapeurs d'ammoniac peuvent se dégager. Ne pas inhaler les fumées car elles ont une odeur piquante. Les fumées ne sont pas nocives par inhalation.

Le réservoir d'AdBlue® doit être rempli entièrement. Ceci doit être effectué si le message d'avertissement concernant la prévention d'un redémarrage du moteur est déjà affiché.

i REMARQUE

Le véhicule doit être garé sur une surface plane.

1. Enlever la clé du commutateur d'allumage.
2. Ouvrir la porte du conducteur pour accéder au goulot de remplissage d'AdBlue®.



3. Dévisser le bouchon du goulot de remplissage.
4. Ouvrir le bidon d'AdBlue®.
5. Monter une extrémité du flexible sur réservoir et visser l'autre extrémité sur le goulot de remplissage.
6. Soulever le filtre à charbon jusqu'à ce qu'il soit vide, ou jusqu'à l'arrêt de l'écoulement du filtre à charbon. Cette opération peut prendre cinq minutes.
7. Placer le filtre à charbon sur le sol pour vider le flexible, attendre 15 secondes.

8. Dévisser le flexible du goulot de remplissage.
9. Monter le capuchon protection et le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

i REMARQUE

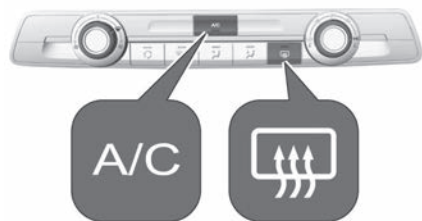
Faire le plein d'AdBlue® lorsque le moteur est éteint (véhicules avec commutateur d'allumage : tourner la clé en position 0. Véhicules avec bouton d'alimentation : Le bouton **Start/Stop** n'est pas enfoncé).

i REMARQUE

Éliminer le bidon d'AdBlue® conformément aux exigences environnementales. Le tuyau peut être réutilisé après un rinçage à l'eau claire avant que l'AdBlue® ne sèche.

Contenances des réservoirs ➞ 303

Prise d'air



La prise d'air dans le compartiment moteur, à l'extérieur devant le pare-brise, ne doit pas être encombrée. Le cas échéant, enlever les feuilles, les saletés ou la neige.

Filtre à huile moteur

Changer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

Filtre à air moteur

En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), le changer si nécessaire deux fois plus souvent.

Entretien de la climatisation

Pour assurer un fonctionnement parfait et constant, faire fonctionner le système de refroidissement une fois par mois pendant quelques minutes, quel que soit le temps ou la saison. Le refroidissement n'est pas possible quand la température extérieure est trop basse.

Inspection de la courroie de transmission



AVERTISSEMENT

Entretien

En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité du véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau est en mesure d'apporter. Faire vérifier périodiquement les ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration.

Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le Réseau.

Filtre du compartiment

En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), le changer si nécessaire deux fois plus souvent.



REMARQUE

Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Filtre à gazole

Le début de colmatage du filtre à particules est indiqué par l'allumage temporaire de ce témoin, accompagné d'un message d'alerte.

Dès que les conditions de circulation le permettent, régénérer le filtre en roulant à une vitesse d'au moins 60 km/h, avec un régime moteur supérieur à 2 500 tr/min pendant environ 15 minutes (jusqu'à l'extinction du témoin).

S'il n'est pas possible d'atteindre une vitesse de 60 km/h, laisser le moteur tourner au ralenti pendant environ 15 minutes, puis rouler avec un régime moteur supérieur à 2 500 tr/min pendant 15 minutes.

⚠ ATTENTION

Ne pas couper le moteur jusqu'à ce que la régénération complète du filtre ; des intervalles répétés peuvent dégrader prématurément l'huile moteur.

La régénération du filtre lorsque le véhicule est à l'arrêt n'est pas recommandée.

i REMARQUE

Après un fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, il est possible de constater exceptionnellement des émissions de vapeur d'eau à l'échappement, lors d'accéléérations. Ces émissions sont sans conséquence sur le comportement du véhicule et sur l'environnement.

i REMARQUE

Véhicule neuf

Les premières opérations de régénération du filtre à particules peuvent s'accompagner d'odeurs de "brûlé". Ce phénomène est normal.

Fusibles

Boîte à fusibles

⚠ DANGER

Remplacement d'un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Le remplacement d'un fusible par un tiers peut entraîner un dysfonctionnement grave du véhicule.

i REMARQUE

Installation d'accessoires électriques

Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels. Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le réseau agréé.

⚠ ATTENTION

Le Constructeur décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non homologués et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

Remplacement des ampoules

Avant de remplacer une ampoule, s'assurer que tout l'éclairage extérieur et intérieur est coupé ainsi que le contact. Toutes les portes doivent être fermées. Maintenir une ampoule uniquement par son culot. Ne pas toucher le verre de l'ampoule avec les doigts nus.

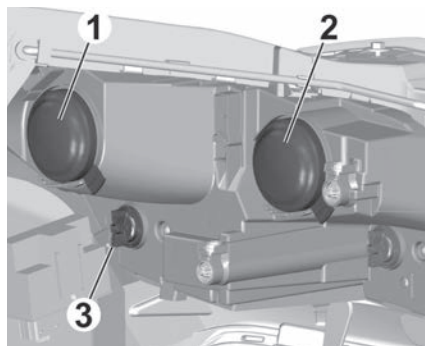
Ne remplacer les ampoules que par des ampoules du même type. Remplacer les ampoules de phare depuis l'intérieur du compartiment moteur.

Vérification d'ampoule

Après le remplacement d'une ampoule, mettre le contact, opérer et vérifier les feux.

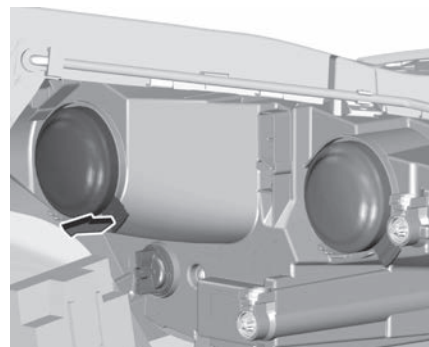
Phares halogènes

Phares halogènes avec ampoules séparées pour les feux de route, les feux de croisement, les feux de jour et les feux de stationnement.



- 1 Feux de croisement
- 2 Feux de route
- 3 Feux de jour et feux de stationnement

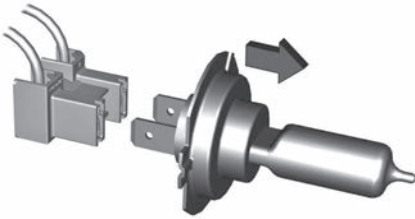
Feux de croisement



1. Déposer le couvercle de protection.

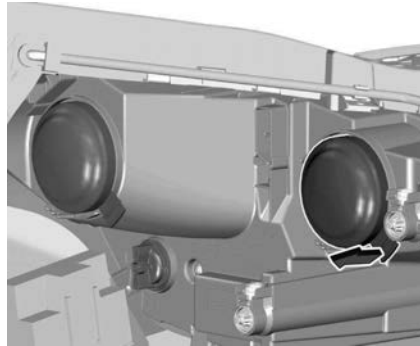


2. Appuyer sur le loquet et retirer la douille de l'ampoule du logement de réflecteur.



3. Séparer l'ampoule de la douille d'ampoule et remplacer l'ampoule.
4. Introduire la douille d'ampoule dans le boîtier du réflecteur.
5. Remettre le couvercle en place.

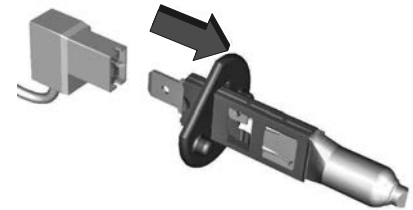
Feux de route



1. Déposer le couvercle de protection.



2. Désengager l'agrafe ressort de la fixation.
Faire pivoter l'agrafe ressort vers le haut.
Retirer la douille de l'ampoule du boîtier de réflecteur.



3. Séparer l'ampoule de la douille d'ampoule et remplacer l'ampoule.
4. Introduire la douille d'ampoule dans le boîtier du réflecteur.
5. Remettre le couvercle en place.

1

2

3

4

5

6

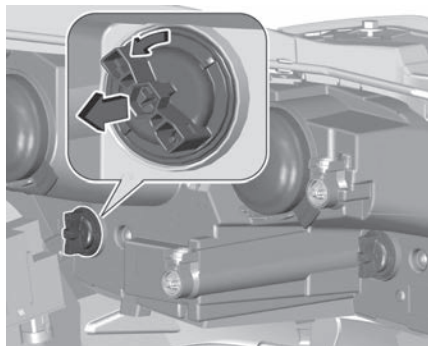
7

8

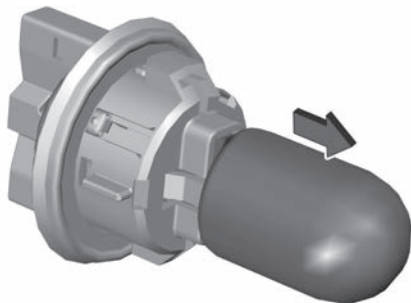
9

10

Feux de jour et feux de stationnement



1. Tourner la douille d'ampoule dans le sens anti-horaire et l'enlever du bloc optique.

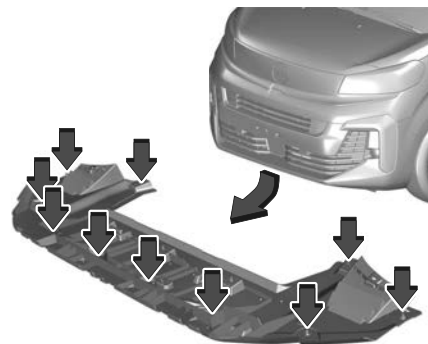


2. Retirer l'ampoule de la douille en tirant.
3. Remplacer et insérer la nouvelle ampoule dans la douille.
4. Insérer la douille de l'ampoule dans le bloc optique, en la tournant dans le sens horaire pour encliqueter.

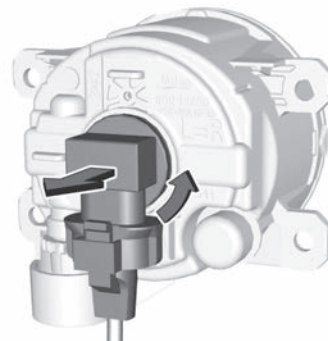
Phares à LED

Les phares pour les feux de croisement et de route, les feux de jour, les feux de stationnement et les clignotants sont conçus de façon que les LED ne peuvent pas être changées. En cas de défaillance, faire réparer les éclairages par un atelier qualifié.

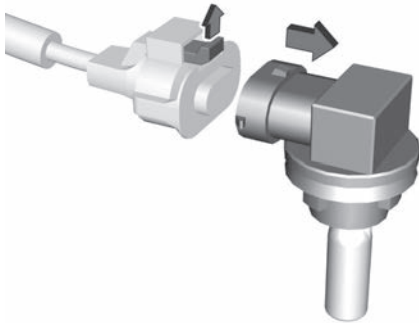
Phares antibrouillard



1. Dévisser et retirer le couvercle sous le plancher.



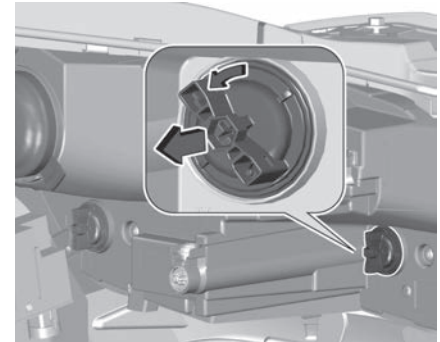
2. Tourner la douille d'ampoule dans le sens anti-horaire et l'enlever du bloc optique.



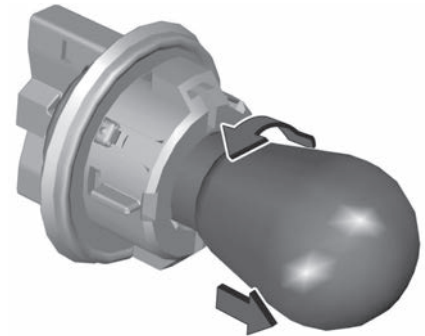
3. Dégager le connecteur en tirant sur la cosse de maintien.
4. Retirer et remplacer l'ensemble d'ampoule et fixer le connecteur. À noter que l'ampoule et la douille forment un tout et doivent être remplacées en même temps.

5. Insérer la douille de l'ampoule dans le bloc optique, en la tournant dans le sens horaire pour encliqueter.
6. Poser le bloc optique en vissant les deux vis.
7. Fixer le cache et l'encliqueter.

Clignotants avant



1. Faire tourner la douille dans le sens anti-horaire pour la dégager et la retirer du réflecteur.



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

2. Enfoncer légèrement l'ampoule, la faire tourner dans le sens anti-horaire et la retirer de la douille.
3. Remplacer et insérer la nouvelle ampoule dans la douille en tournant dans le sens horaire.
4. Introduire la douille dans le réflecteur et la tourner dans le sens horaire.

Ensemble feux arrière

Tous les styles de carrosserie excepté la cabine à plate-forme



1. Véhicules avec un couvercle cachant la vis inférieure de

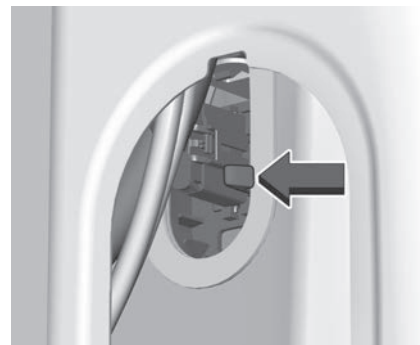
l'ensemble de feu arrière : retirer le couvercle en dégageant délicatement ses pattes de fixation avec un tournevis et en inclinant légèrement le couvercle vers l'extérieur.



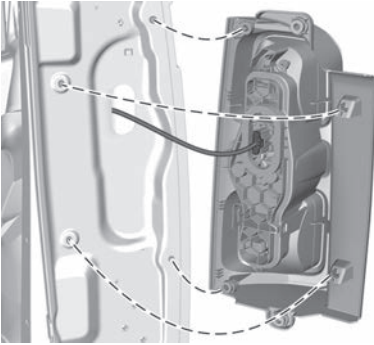
2. Dévisser et retirer les deux vis.



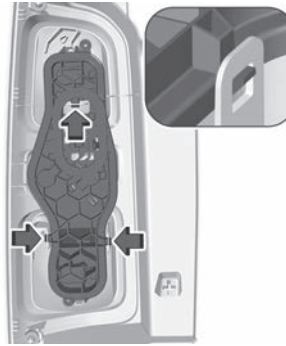
3. Véhicules avec bouche d'aération ou couvercle derrière les feux arrière, dans la garniture : Retirer la bouche d'aération ou le couvercle.



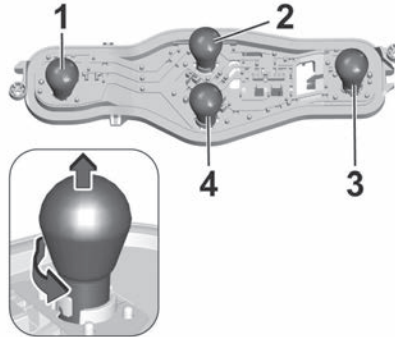
4. En maintenant l'ensemble de feu, pousser la patte de fixation qui maintient l'ensemble de feu arrière dans la carrosserie.



5. Retirer avec précaution l'ensemble de feu arrière du renforcement et le déposer. Veiller à ce que la goulotte de câbles reste en place.
6. Détacher le câble de la fixation dans l'ensemble de feu.



7. Dégager la patte de retenue centrale, tirer sur le support d'ampoule et désengager les pattes de retenue restantes.



8. Enfoncer légèrement l'ampoule, la faire tourner et la retirer du support d'ampoule. Remplacer l'ampoule : Feu arrière / Feu de stationnement (1) Feu de marche arrière (2) Feu stop / Feu de stationnement (3) Clignotant / Feux de détresse (4)
9. Fixer le support d'ampoule à l'ensemble de feu.
10. Fixer le câble au dispositif de retenue.
11. Fixer l'ensemble de feu à la carrosserie du véhicule et serrer les deux vis.
12. Si un couvercle couvrait la vis inférieure de l'ensemble de feu arrière, mettre le couvercle en place.
13. Attacher le couvercle ou la bouche d'aération derrière le feu arrière s'il a été retiré précédemment.

1

2

3

4

5

6

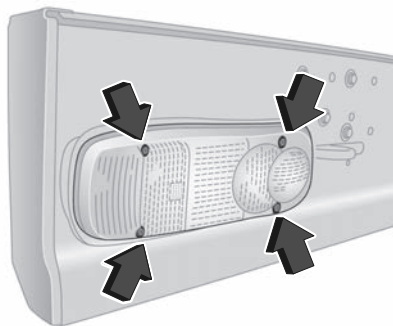
7

8

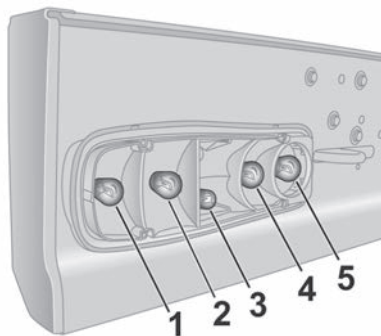
9

10

Plancher cabine



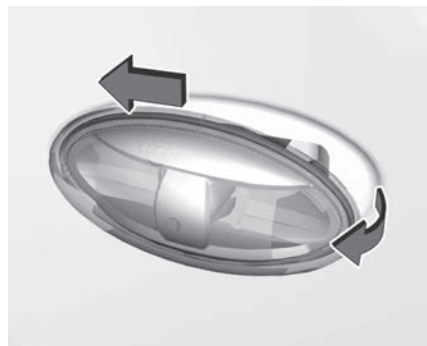
1. Déposer les quatre vis de la lentille.
2. Déposer la lentille de l'ouverture.



3. Pousser légèrement l'ampoule dans la douille, la tourner dans le sens anti-horaire, l'enlever et remplacer l'ampoule.
Clignotant (1) Feu stop (2) Feu arrière (3) Feu de recul (4) Feu anti-brouillard arrière, éventuellement d'un seul côté (5)
4. Poser la lentille dans l'ouverture et remplacer les quatre vis.

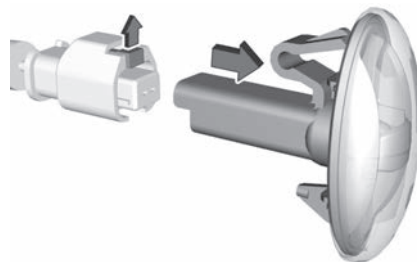
Clignotants latéraux

Pour remplacer l'ampoule, déposer le logement de feux.



1. Faire glisser le logement de feu vers l'avant et le retirer à l'arrière.

re. Un tournevis peut aider à faire lever pour retirer le logement de feux de la carrosserie. Enrouler le bout du tournevis dans du tissu pour éviter d'endommager la peinture.

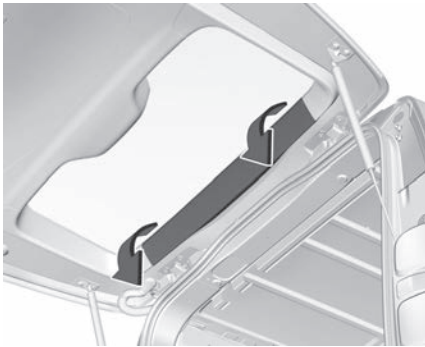


2. Tirer la patte de retenue vers le haut et retirer la douille d'ampoule du connecteur de prise.
3. Remplacer l'unité complète.
4. Insérer l'extrémité gauche du feu, faire glisser vers la gauche et insérer l'extrémité droite.

Troisième feu stop

Véhicules avec portes battantes ou hayon

1. Ouvrir les portes arrière.
2. a) véhicules avec hayon : Desserer la garniture intérieure des attaches en la faisant pivoter de haut en bas. Retirer délicatement la garniture.



b) véhicules avec portes battantes : Envelopper d'un linge l'extrémité d'un tournevis pour ne pas endommager la peinture. Retirer le couvercle intérieur ou la bouche d'aération avec le tournevis.



3. Pousser délicatement l'ensemble de feu stop vers l'extérieur à travers le renforcement.
4. Détacher le câble de la fixation dans l'ensemble de feu.



5. Retirer la douille de l'ampoule défectueuse en la faisant tourner d'un quart de tour dans le sens anti-horaire.
6. Remplacer l'ampoule.

7. Mettre en place l'ensemble de feu stop comme expliqué ci-dessus, dans l'ordre inverse.

Feu de plaque d'immatriculation

1. a) véhicules avec hayon :



Insérer un tournevis fin, par exemple, dans l'un des renforcements du couvercle et le pousser vers l'extérieur pour le détacher.
Relever le couvercle.

b) véhicules avec portes battantes :

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10



Insérer un tournevis dans l'un des renforcements du couvercle et le soulever en faisant levier.
Retirer le cache.



2. Extraire l'ampoule de la douille et la remplacer.
3. Fixer le couvercle.

Éclairage intérieur

Faire remplacer les lampes suivantes par un atelier qualifié :

- éclairage de courtoisie, spots de lecture
- éclairage du coffre
- éclairage du tableau de bord

Pneus et roues

Informations sur la sécurité des pneus

État des pneus, état des jantes

Franchir les arêtes vives lentement et si possible à angle droit. Rouler sur des arêtes vives peut endommager les pneus et les jantes. Ne pas écraser les pneus contre une bordure de trottoir lors du stationnement.

Contrôler régulièrement l'état des pneus. En cas de dégâts ou d'usure anormale, prendre contact avec un atelier.

Marquages - désignations des pneus

Par exemple, **215/65 R17 104H**

- 215** largeur des pneus [mm]
- 65** rapport de section (hauteur du pneu sur largeur du pneu) (%)
- R** type de carcasse (radial)
- 17** diamètre des jantes (pouces)
- 104** indice de capacité de charge (par exemple : 95 correspond à 690 kg)
- H** indicatif de vitesse

Indicatif de vitesse :

- Q** jusqu'à 160 km/h
- S** jusqu'à 180 km/h
- T** jusqu'à 190 km/h
- H** jusqu'à 210 km/h
- V** jusqu'à 240 km/h
- O** jusqu'à 270 km/h

Choisir un pneu approprié à la vitesse maximale du véhicule.

La vitesse maximale peut être atteinte avec le poids à vide avec conducteur (75 kg) plus une charge utile de 125 kg.

Pneus hiver

Les pneus hiver améliorent la sécurité de conduite à des températures inférieures à 7°C et devraient donc être montés sur toutes les roues. Conformément à la réglementation du pays, apposer l'autocollant de vitesse dans le champ de vision du conducteur, si le code de vitesse des pneus est inférieur à la vitesse maximale du véhicule.

Profondeur de sculptures

Contrôler régulièrement la profondeur des sculptures. Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de ne pas dépasser un écart de plus de 2 mm entre les profondeurs de sculpture de pneus d'un même essieu.



La profondeur minimale de sculpture légalement autorisée (1,6 mm) est atteinte lorsque le profil est usé jusqu'au repère d'usure (TWI = Tread Wear Indicator). La position des repères d'usure est indiquée par des marques sur les flancs du pneu.

Si l'usure est plus importante à l'avant qu'à l'arrière, permuter régulièrement les roues avant avec les roues arrière. S'assurer que le sens de rotation des roues reste le même.

Les pneus vieillissent même sans rouler.

Nous recommandons de remplacer les pneus tous les six ans.

Tailles admissibles de pneus et jantes

En cas d'utilisation d'une taille de pneus autre que celle montée d'origine, il faut, le cas échéant, reprogrammer le système de détection de dégonflage des pneus et procéder à d'autres modifications du véhicule.

Faire remplacer l'étiquette d'indication de pression des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de pneus ou de jantes non adaptés peut donner lieu à des accidents et entraîner la perte de l'homologation d'usage du véhicule.

Enjoliveurs

Utiliser des enjoliveurs et des pneus homologués en usine pour le véhicule correspondant afin de répondre à toutes les exigences concernant chaque combinaison roue et pneu.

Si des enjoliveurs ou des pneus non homologués en usine sont utilisés, les pneus ne peuvent pas présenter de bourrelet de protection de jante. Les enjoliveurs ne doivent pas entraver le refroidissement des freins.

1

2

3

4

5

6

7

8

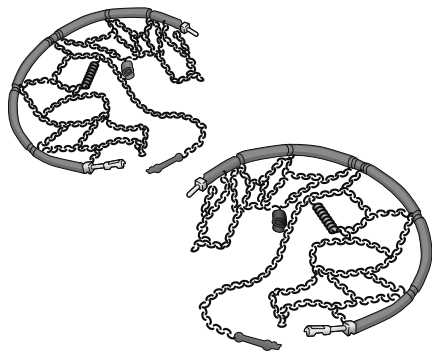
9

10

⚠ AVERTISSEMENT

Des pneus ou des enjoliveurs inadéquats peuvent conduire à un dégonflement soudain des pneus et donc à des accidents.

Véhicules avec roues en acier : Si des écrous de blocage de roue sont utilisés, ne pas poser d'enjoliveurs.

Chaînes à neige

Les chaînes à neige ne sont autorisées que sur les roues avant. L'utilisation de chaînes à neige sur la roue de secours n'est pas autorisée.

Utiliser uniquement des chaînes à neige conçues pour le type de pneus montés sur le véhicule :

- Pour des pneus de 16 pouces, utiliser uniquement des chaînes à neige avec maillons de 12 mm.
- Pour des pneus de 17 pouces, utiliser uniquement des chaînes à neige König K-Summit Van K84.

i REMARQUE

L'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée sont régulées par la législation de chaque pays.

⚠ AVERTISSEMENT

Un pneu endommagé est un pneu qui peut éclater.

Pour poser les chaînes à neige, suivre les instructions fournies par le fabricant des chaînes à neige.

Après avoir monté les chaînes à neige, arrêter le véhicule après avoir parcouru une courte distance et s'assurer que les chaînes à neige sont correctement serrées.

Changement d'une roue

Effectuer les préparatifs suivants et suivre les conseils ci-après :

1. Garer le véhicule sur un sol ferme, plat et non glissant. Mettre les roues avant en position droite.
2. Si nécessaire, placer une cale sous la roue diagonalement opposée à la roue à changer.
3. Serrer le frein de stationnement, engager la 1^{ère}, la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur **P**.
4. Si le sol n'est pas ferme, placer une planche solide d'une épaisseur maximale de 1 cm sous le cric.
5. Sortir les objets lourds du véhicule avant de le monter sur cric.
6. Aucune personne ni aucun animal ne doivent se trouver à l'intérieur du véhicule soulevé par un cric.
7. Ne pas se glisser sous un véhicule soulevé par un cric.
8. Ne pas démarrer un véhicule soulevé par un cric.
9. Avant de serrer les vis de roue, les nettoyer.

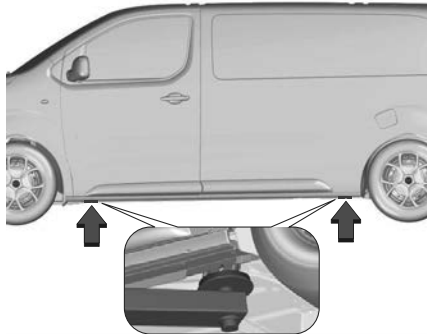


AVERTISSEMENT

Ne pas graisser les boulons de roue.

Positions de mise sur cric

Les positions de mise sur cric affichées concernent l'utilisation de bras de levage et de crics accessoires utilisés pour remplacer les pneus hiver/été.



La position de bras arrière de la plateforme de levage est centrale sous le point concerné de levage du véhicule. La position de bras avant de la plateforme de levage est centrale sous le point concerné de levage du véhicule.

Entreposage du véhicule

Remisage de longue durée (ICE)

Si le véhicule doit être stocké pendant plusieurs mois :

1. Verser une bouteille d'additif Unik+ Diesel dans le réservoir de carburant.
2. Remplir complètement le réservoir à carburant.
3. Rouler 35 km pour remplir le tuyau de carburant avec le mélange.
4. Laver le véhicule.
5. Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement.
6. Nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc.
7. Remplacer l'huile moteur.
8. Vider le réservoir de liquide de lave-glace.
9. Vérifier la protection antigel et anti-corrosion du liquide de refroidissement.
10. Régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge.

11. Garer le véhicule dans un local sec et bien ventilé. Engager la 1ère ou la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur **P**. Empêcher tout déplacement du véhicule grâce à des cales.
12. Ne pas serrer le frein de stationnement.
13. Ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule.
14. Débrancher la cosse de la borne négative de la batterie du véhicule. Noter que l'ensemble des systèmes ne fonctionne plus (l'alarme antivol, par exemple).

Remise en service (ICE)

Quand le véhicule est remis en circulation :

1. Rebrancher la borne négative de la batterie. Initialiser les lève-vitres électriques.
2. Contrôler la pression des pneus.
3. Remplir le réservoir de lave-glace.
4. Vérifier le niveau d'huile du moteur.
5. Contrôler le niveau de liquide de refroidissement.
6. Le cas échéant, poser les plaques d'immatriculation.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Remisage de longue durée (BEV)

Si le véhicule doit être stocké pendant plusieurs mois :

1. Laver le véhicule.
2. Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement.
3. Nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc.
4. Vider le réservoir de liquide de lave-glace.
5. Vérifier la protection antigel et anti-corrosion du liquide de refroidissement.
6. Régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge.
7. Garer le véhicule dans un local sec et bien ventilé. Engager la 1^{ère} ou la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur P. Empêcher tout déplacement du véhicule grâce à des cales.
8. Ne pas serrer le frein de stationnement.
9. Ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule.

Jusqu'à quatre semaines

Brancher le câble de recharge.

Quatre semaines à douze mois

1. Charger la batterie haute tension jusqu'à un niveau de charge compris entre 30 % et 50 % avant un remisage de longue durée (plus de quatre semaines).
2. Ne pas brancher le câble de recharge.
3. Toujours entreposer le véhicule dans un endroit où la température se situe entre -10°C et 30°C.
4. Le stockage du véhicule par des températures extrêmes peut endommager la batterie haute tension.
5. Déposer le câble noir négatif (-) de la batterie de 12 V du véhicule et fixer un chargeur aux cosses de la batterie du véhicule ou bien garder les câbles de la batterie de 12 V du véhicule connectés et charger depuis les cosses positive (+) et négative (-) dans le compartiment moteur.
6. Tous les quatre à six mois, vérifier l'état de charge de la batterie. Si le niveau de charge est inférieur à

30 %, recharger jusqu'à un niveau compris entre 30 % et 50 %.

Remise en service

Quand le véhicule est remis en circulation :

1. Recharger la batterie haute tension jusqu'à un niveau de charge de 100 % avant de démarrer le véhicule.
2. Connecter la pince à la cosse négative de la batterie 12 V du véhicule. Initialiser les lève-vitres électriques.
3. Contrôler la pression des pneus.
4. Remplir le réservoir de lave-glace.
5. Contrôler le niveau de liquide de refroidissement.
6. Le cas échéant, poser la plaque d'immatriculation.

Carrosserie - Entretien de l'extérieur

Consignes générales

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

⚠️ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur - Risque d'endommager les organes électriques !

Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.

ℹ️ REMARQUE

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique. Lors de l'utilisation d'un nettoyeur haute pression, maintenir la buse du jet à une distance minimale de 30 cm du véhicule (notamment pour le nettoyage des zones contenant de la peinture écaillée, des capteurs ou des joints d'étanchéité). Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron). En fonction de l'environnement, nettoyer fréquemment le véhicule pour éliminer les dépôts sa-

lés (dans les zones côtières), la suie (dans les zones industrielles) et la boue/sel (dans les zones humides ou froides). Ces substances peuvent être hautement corrosives. Contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour obtenir des conseils sur l'élimination des taches tenaces nécessitant des produits spéciaux (tels que des produits anti-goudron ou anti-insectes).

Serrures

Les serrures sont lubrifiées en usine en utilisant une graisse pour barillet de haute qualité. N'utiliser un produit dégivrant que si ceci est absolument nécessaire car son effet dégraissant entrave le fonctionnement des serrures. Après avoir utilisé un produit dégivrant, faire regraisser les barilletes par un atelier.

Lavage

La peinture du véhicule est soumise à des agressions extérieures. Éliminer immédiatement les fientes, les insectes morts, les résines, le pollen, etc. car ils contiennent des composants corrosifs qui peuvent endommager la peinture.

En cas de passage à la borne de lavage, suivre les instructions du fabricant. Il faut arrêter les essuie-glaces avant et arrière. Enlever l'antenne et les accessoires externes tels que galerie de toit, etc.

En cas de lavage à la main, rincer abondamment les parties intérieures des passages de roue.

Nettoyer à fond les rebords et replis intérieurs des portes, le capot ainsi que les parties de la carrosserie qu'ils recouvrent.

Nettoyer les moulures en métal brillant avec une solution de nettoyage homologuée pour l'aluminium afin d'éviter tout dommage.

⚠️ ATTENTION

Toujours utiliser un produit de nettoyage avec un pH compris entre 4 et 9.

Ne pas utiliser de produits de nettoyage sur des surfaces brûlantes.

Ne pas nettoyer le compartiment moteur avec un jet de vapeur ou haute pression.

Rincer abondamment le véhicule et l'essuyer à la peau de chamois. Rin-

cer la peau de chamois. Utiliser des peaux de chamois différentes pour les surfaces peintes et pour les surfaces vitrées : des résidus de cire sur les vitres altèrent la vision.

Faire graisser les charnières de toutes les portes par un atelier.

Ne pas éliminer les taches de goudron avec des objets durs. Utiliser un spray éliminant le goudron sur les surfaces peintes.

Éclairage extérieur

Les lentilles des phares et des autres lampes sont en plastique. Ne pas utiliser de produits abrasifs ou corrosifs ni de grattoirs et ne pas effectuer de nettoyage à sec.

Lustrage

Un polissage n'est rendu nécessaire que lorsque la peinture est souillée par des substances solides ou a pris un aspect mat et perdu son éclat. Les parties de la carrosserie en plastique ne doivent pas être traitées avec des produits de lustrage ou de polissage.

Vitres et balais d'essuie-glace

Arrêter l'essuie-glace avant d'intervenir dans leurs zones.

Nettoyer à l'aide d'un chiffon doux non pelucheux ou d'une peau de chamois avec du produit de nettoyage pour vitres et du produit d'élimination des insectes.

Lors du nettoyage de la vitre arrière depuis l'intérieur, toujours passer le chiffon parallèlement à l'élément de chauffage pour éviter tout dommage.

Utiliser un grattoir à arêtes vives pour éliminer le givre (la glace) de façon mécanique. Appuyer le grattoir fermement sur la vitre afin que la crasse ne puisse pas passer en dessous et rayer ainsi la vitre.

Nettoyer les balais d'essuie-glaces gras avec un chiffon doux et un produit de nettoyage pour vitres. S'assurer également de bien retirer tous les résidus de cire, insectes et autres de la vitre.

Les résidus de glace, la pollution et les balayages répétés sur des vitres sèches peuvent endommager, voire casser les balais d'essuie-glace.

Panneau vitré

Utiliser un chiffon doux non pelucheux ou une peau de chamois avec un pro-

duit nettoyant pour vitres pour nettoyer le panneau vitré.

Roues et pneus

Ne pas utiliser de nettoyeurs à haute pression.

Nettoyer des jantes avec un nettoyant pour jantes à pH neutre.

Les jantes sont peintes et peuvent être nettoyées avec les mêmes produits que la carrosserie.

Dégâts à la peinture

Corriger les petits dégâts de peinture avec un crayon de retouche avant que la rouille ne se forme.

Les grands dégâts de peinture ou la rouille doivent être réparés par un atelier.

Soubassement

Le soubassement est partiellement revêtu de PVC ou d'une couche de cire de protection permanente dans les zones les plus critiques.

Vérifier le soubassement après son lavage et le faire cirer le cas échéant.

Les matériaux en bitume caoutchouc peuvent abîmer la couche de PVC. Faire effectuer les travaux au soubassement par un atelier.

De préférence, laver le soubassement au début et à la fin de l'hiver et faire vérifier la couche de cire de protection.

Système de gaz liquéfié

DANGER

Les gaz liquides sont plus lourds que l'air et peuvent s'accumuler dans les puits.
Rester prudent pour intervenir sur la carrosserie dans une fosse.

Pour les travaux de peinture quand une cabine de séchage à plus de 60°C est utilisée, le réservoir de gaz de pétrole liquéfié doit être démonté.
N'apporter aucune modification au système de gaz liquéfié.

Dispositif d'attelage

Ne pas nettoyer la barre d'attelage avec un jet de vapeur ou haute pression.

Peinture brillante

Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre.

Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec. Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

Autocollants

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

REMARQUE

Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25 C et 40°C).
Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.
Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

Entretien de l'intérieur

Consignes générales

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

AVERTISSEMENT

Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.
Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant !
Pour nettoyer les combinés, les écrans tactiles ou d'autres affichages, essuyer délicatement avec un chiffon doux et sec. Ne pas appliquer de produits (comme de l'alcool ou un désinfectant) ou d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - risque de dommages !

Ne nettoyer l'habitacle, y compris le revêtement de tableau de bord et les revêtements qu'à l'aide d'un chiffon sec ou de produit de nettoyage intérieur.

Entretien des ceintures de sécurité

Nettoyer les ceintures de sécurité à l'eau tiède ou avec un produit de nettoyage pour intérieur.

⚠ ATTENTION

Attacher les fermetures Velcro des vêtements car elles peuvent abîmer le garnissage du siège si elles restent ouvertes.

La même chose s'applique aux vêtements avec des objets aux bords tranchants, tels que fermetures éclair, ceintures ou jeans cloutés.

Éléments en matière plastique et revêtues

Les pièces en plastique et en caoutchouc peuvent être entretenues avec les mêmes produits que la carrosserie. Le cas échéant, utiliser un produit de nettoyage pour intérieur. Ne pas utiliser d'autres produits. Éviter notamment les solvants et l'essence. Ne pas utiliser de nettoyeurs à haute pression.

Combiné d'instruments et écrans

Nettoyer le combiné d'instruments et les écrans uniquement avec un chiffon doux humide. Le cas échéant, utiliser une solution savonneuse douce.

Surfaces en verre

Utiliser un chiffon doux non pelucheux ou une peau de chamois avec un produit nettoyant pour vitres pour nettoyer le panneau vitré.

Pièces en tissu

Les garnitures en tissu se nettoient le mieux à l'aspirateur et à la brosse. Pour éliminer les taches, utiliser un produit de nettoyage pour tissu.

Il se peut que les tissus ne soient pas grand teint. Cela peut provoquer des décolorations visibles, notamment sur les garnitures de couleur claire. Éliminer les taches et les décolorations dès que possible.

Surfaces en cuir

Nettoyer les garnitures en cuir à l'eau propre et avec un chiffon doux. Pour les taches tenaces, utiliser un produit d'entretien pour cuir.

Matériaux de sol

⚠ AVERTISSEMENT

Si un tapis de sol n'est pas de la bonne taille ou n'est pas position-

né correctement, il peut interférer avec la pédale d'accélérateur et/ou de frein, ce qui peut entraîner une accélération non désirée et/ou un allongement de la distance de freinage qui peut causer une collision et des blessures.

Se baser sur les recommandations suivantes pour une utilisation correcte des tapis de sol.

- Les tapis de sol d'origine ont été conçus pour ce véhicule. Si les tapis de sol doivent être remplacés, il est recommandé d'acheter des tapis de sol certifiés correctement posés et fixés par des dispositifs de maintien côté conducteur. Toujours veiller à ce que les tapis de sol n'interfèrent pas avec les pédales.
- Utiliser le tapis de sol en l'orientant du bon côté. Ne pas le retourner.
- Ne rien placer sur le tapis de sol du côté du conducteur.
- N'utiliser qu'un seul tapis de sol du côté du conducteur.
- Ne pas placer un tapis de sol sur un autre.

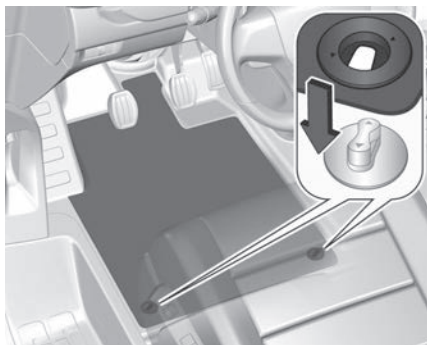
Pose et dépose des tapis de sol

Le tapis de sol du côté du conducteur est maintenu en place par deux fixations.

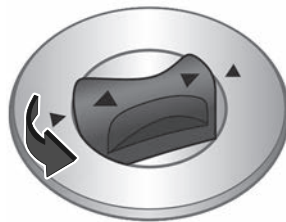
Pose

Pour mettre en place le tapis de sol du côté du conducteur :

1. Déplacer le siège du conducteur vers l'arrière aussi loin que possible.



2. Aligner les fentes dans le tapis avec les fixations comme indiqué.

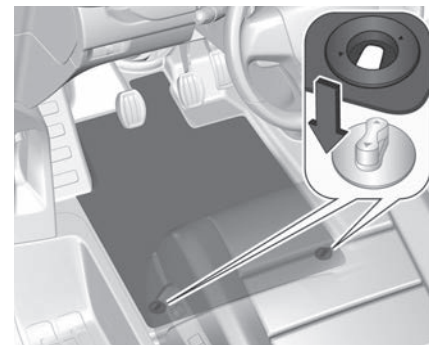


3. Faire tourner les fixations d'un quart de tour dans le sens anti-horaire.

Dépose

Pour mettre en place le tapis de sol du côté du conducteur :

1. Déplacer le siège du conducteur vers l'arrière aussi loin que possible.



2. Aligner les fentes dans le tapis avec les fixations comme indiqué.



3. Faire tourner les fixations d'un quart de tour dans le sens horaire.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule (VIN)

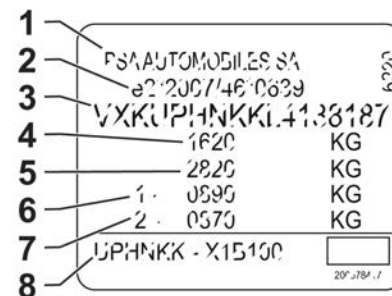


Le numéro d'identification du véhicule peut être estampé sur le tableau de bord, il est alors visible à travers le pare-brise.

Plaque d'immatriculation



La plaque d'identification se trouve sur l'encadrement de la porte avant gauche ou droite. La disposition et la position diffèrent pour certains pays d'exportation.



Données de la plaque d'identification :

- 1 Constructeur
- 2 Numéro d'homologation
- 3 Numéro d'identification du véhicule
- 4 Poids nominal brut autorisé du véhicule en kg
- 5 Poids total roulant autorisé en kg
- 6 Charge maximale autorisée sur l'essieu avant en kg

- 7 Charge maximale autorisée sur l'essieu arrière en kg
- 8 Adresse du fabricant, données spécifiques au véhicule ou au pays

La charge sur essieu avant et la charge sur essieu arrière ne doivent pas dépasser ensemble le poids total autorisé en charge.

Le poids en ordre de marche du véhicule dépend des caractéristiques du véhicule, par exemple des accessoires et équipements facultatifs.

Voir le certificat de conformité fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Les caractéristiques techniques ont été établies selon les normes de la Communauté Européenne. Tous droits de modification réservés.

Les indications figurant sur les papiers du véhicule ont toujours priorité sur celles du présent manuel.

Identification du moteur

Les tableaux de caractéristiques techniques présentent l'appellation du moteur.

Pour identifier le moteur, voir la puissance du moteur dans le certificat de

conformité fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Étiquette d'information sur les pneus



L'étiquette des pneus indique les pressions de gonflage à vide et en charge. Elle est collée au niveau de la porte côté conducteur.

Données du véhicule

Dimension

Version fourgon tôle



Dimensions extérieures

	L2	L3
Longueur hors tout [mm]	4980	5330
Largeur (sans rétroviseurs) [mm]	1920	1920
Largeur (avec rétroviseurs) [mm]	2204	2204
Hauteur [mm]	1895	1935
Empattement [mm]	3277	3277
Porte-à-faux avant / arrière [mm]	901 / 802	901 / 1152
Voie avant / arrière [mm]	1627 / 1600	1627 / 1600

Dimensions du coffre

	L2	L3
Longueur du coffre au niveau du plancher [mm]	2512 / 3674*	2862 / 4026*
Largeur maximale / Largeur entre passages de roue [mm]	1628 / 1258	1628 / 1258
Hauteur du coffre [mm]	1397	1397
Hauteur du seuil du coffre [mm]	608	628
Porte arrière : largeur / hauteur [mm]	1282 / 1220	1282 / 1220
Porte latérale : largeur / hauteur [mm]	935 / 1241	935 / 1241

(*) : Longueur du plancher du coffre avec sièges de la dernière rangée rabattus

Version Crew Cab



Cabine double repliable

Dimensions extérieures

	L2	L3
Longueur hors tout [mm]	4980	5330
Largeur (sans rétroviseurs) [mm]	1920	1920
Largeur (avec rétroviseurs) [mm]	2204	2204
Hauteur [mm]	1895 / 1935	1935
Empattement [mm]	3277	3277
Porte-à-faux avant / arrière [mm]	901 / 802	901 / 1152
Voie avant / arrière [mm]	1627 / 1600	1627 / 1600

Dimensions du coffre

	L2	L3
Longueur du coffre au niveau du plancher [mm]	2018 / 2029*	2367 / 2376*
Largeur maximale / Largeur entre passages de roue [mm]	1356 / 1953	1704 / 2302
Hauteur du coffre [mm]	1618 / 1258	1618 / 1258
Hauteur du seuil du coffre [mm]	1337	1339

Porte arrière : largeur / hauteur [mm]	1282 / 1220	1282 / 1220
Porte latérale : largeur / hauteur [mm]	935 / 1181	935 / 1181

(*) : Longueur du plancher du coffre avec sièges de la dernière rangée rabattus

Comfort Crew Cab (2e rangée fixe)

Dimensions extérieures

	L2	L3
Longueur hors tout [mm]	4980	5330
Largeur (sans rétroviseurs) [mm]	1920	1920
Largeur (avec rétroviseurs) [mm]	2204	2204
Hauteur [mm]	1895 / 1935	1935
Empattement [mm]	3277	3277
Porte-à-faux avant / arrière [mm]	901 / 802	901 / 1152
Voie avant / arrière [mm]	1627 / 1600	1627 / 1600

Dimensions du coffre

	L2	L3
Longueur du coffre au niveau du plancher [mm]	1790	2140
Largeur maximale / Largeur entre passages de roue [mm]	1352	1700

Hauteur du coffre [mm]	1618 / 1258	1618 / 1258
Hauteur du seuil du coffre [mm]	1337	1339
Porte arrière : largeur / hauteur [mm]	1282 / 1220	1282 / 1220
Porte latérale : largeur / hauteur [mm]	935 / 1181	935 / 1181

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Plancher cabine**Dimensions extérieures**

Longueur hors tout [mm]	4840 / < 5236*
Largeur (sans rétroviseurs) [mm]	1920 / < 1970*
Largeur (avec rétroviseurs) [mm]	2204
Hauteur [mm]	1899 / < 2600*
Empattement [mm]	3277
Porte-à-faux avant / arrière [mm]	901 / 802
Voie avant / arrière [mm]	1627 / 1600

(*) : Mesure maximale après conversion

Combi - Shuttle - VIP Shuttle



Dimensions extérieures

	L2	L3
Longueur hors tout [mm]	4983	5333
Largeur (sans rétroviseurs) [mm]	1920	1920
Largeur (avec rétroviseurs) [mm]	2204	2204
Hauteur [mm]	1890 / 1930	1890 / 1940
Empattement [mm]	3277	3277
Porte-à-faux avant / arrière [mm]	904 / 802	904 / 1153

Dimensions du coffre

	L2		L3	
Charge maximale Longueur derrière la dernière rangée [mm]				
Véhicule 8/9 places (3 rangées)	608	958	608	958
Véhicule 5/6 places (2 rangées)	1488	1838	1488	1838
Derrière le rang 1 (sans les rangs 2 et 3)	2413	2763	2413	2763
Largeur maximale / Largeur entre passages de roue [mm]	1618 / 1228	1618 / 1228	1618 / 1228	1618 / 1228
Volume du coffre en litres (VDA Std)				
Véhicule 8/9 places (3 rangées)	655	1237	655	1237
Véhicule 5/6 places (2 rangées)	2228	2787	2228	2787

Données du moteur

Moteur	DV5RUC - ML6 - STT		B22LD - ML6C		B22LD - AMN8L		BL22C - AM BL22C - AMN		B22LD - ML6C
Transmission	Manuelle 6 rapports				Automatique 8 rapports				Manuelle 6 rap- ports
Niveau de la nor- me antipollution	Euro 6.4eBIS		Euro 5 Euro 6,1 Euro 6.4eBIS		Euro 5 Euro 6,1 Euro 6.4eBIS		Euro 6.4eBIS		Euro 6.4eBIS
Capacité moteur [m³]	1 499		2 184		2 184		2 184		2 184
Puissance max. (kW / tr/min)	88 / 3500		110 / 3500		110 / 3500		132 / 3500		110 / 1500
Carburant	Gazole		Gazole		Gazole		Gazole		Gazole
Version	L2	L3	L2	L3	L2	L3	L2	L3	CHARGE UTILE RENFORCÉE L2
Couple maximal [Nm / tr/min]	300 / 1750		370 / 1750		370 / 1750		400 / 1500		370 / 1750

Moteur électrique

Type de moteur électrique / nombre de pôles	Synchrone avec aimants permanents / 4 pôles	
Capacité de la batterie haute tension [kWh]	49 kW	75 kW
Technologie batterie haute tension	Lithium-Ion	
Charge utile	Standard / Augmentée	Standard / Augmentée
Puissance max. : EC standard [kW]	100	
Couple maximal [Nm / tr/min]	270 / 500 - 3530	
Version	L2 / L3	L2 / L3

Charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale.

Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.

Pour plus d'informations, contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié. Les valeurs de PTR (poids total roulant) et de charge remorquée indiquées sont valables jusqu'à une altitude maximale

de 1000 mètres. La valeur de la charge remorquée doit être réduite de 10 % pour chaque tranche de 1000 mètres d'altitude supplémentaire.

Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.

AVERTISSEMENT

Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la tem-

pérature extérieure est supérieure à 37°C, limiter la masse remorquée.

AVERTISSEMENT

Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route.

Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (62 mph) (respecter la législation locale en vigueur).

Version	Moteur	A	B	C
L2	B22LD BL22C	2300 / 2500 (600*) (1500**)	600 (750**)	80 (88**)
	DV5RUC	2000	600	80
L3	B22LD BL22C	2500 (600*) (1500**)	600 (750**)	80 (88**)
	DV5RUC	2000	600	80

Version	Moteur	A	B	C
L2 (Combi - Shuttle - VIP shuttle)	B22LD	1800 / 1900 (600*) (1500**)	600	80
L3 (Combi - Shuttle - VIP shuttle)	B22LD	1800 / 1900 (600*) (1500**)	600	80
CHARGE UTILE REN- FORCÉE L2	B22LD	1900 (600*) (1500**)	600	80

(*) Classes d'émission E5, E6.1

(**) Marché australien

Légende :

A = Remorque freinée (dans la limite du MTRA) (kg) en pente 10 % ou 12 %

B = Remorque non freinée (kg)

C = Poids maximal autorisé sur flèche (kg)

Fluides et lubrifiants

Votre véhicule est équipé d'une huile moteur qui a été soigneusement développée et testée afin de répondre aux exigences du plan d'entretien programmé. L'utilisation constante des lubrifiants prescrits garantit le respect des spécifications en matière de consommation de carburant et d'émissions. La qualité du lubrifiant est cruciale pour le fonctionnement et la durée du moteur.

AVERTISSEMENT

L'utilisation de produits ayant des spécifications autres que celles indiquées ci-dessus peut entraîner des dommages au moteur qui ne sont pas couverts par la garantie.

Type moteur	Classes de viscosité	Spécifications	Produit recommandé
Lubrifiants pour moteurs diesel B22L	SAE 0W-30	FPW 9.55535/02	Quartz Mopar FPW 02
Lubrifiants pour moteurs diesel DV5RUC	SAE 5W-30	FPW 9.55535/03	Quartz Mopar FPW 03

Si des lubrifiants conformes à la spécification requise ne sont pas disponibles, des produits répondant aux spécifications indiquées peuvent être utilisés pour faire l'appoint ; dans ce cas, les performances optimales du moteur ne sont pas garanties.

Type	Caractéristiques	Spécifications	Liquides et lubrifiants d'origine	Verrouillage
Agent protecteur pour radiateurs	Protecteur rouge à action antigel, à base de monoéthylglycol inhibé à formule organique. Dépasse les spécifications CUNA NC 956-16, ASTM D 3306.	9.55523 ou MS.90032	Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié	Circuits de refroidissement. Taux d'utilisation 50 % jusqu'à -35°C. Le mélange avec des produits de formulation différente n'est pas autorisé. (*)
Additif diesel	Additif pour antigel diesel, protégeant les moteurs diesel.	–		À mélanger au diesel (25 cm³ par 10 litres)
Additif AdBlue® (URÉE) pour émissions diesel	Solution Eau-AdBlue® (URÉE)	DIN 70 070 et ISO 22241-1		À utiliser pour remplir le réservoir d'AdBlue® (URÉE) sur les véhicules équipés du système de réduction catalytique sélective (SCR).
Liquide de lave-glace	Mélange d'alcools et de tensioactifs. Dépasse la spécification CUNA NC 956-II	MS.90043		À utiliser pur ou dilué dans les systèmes de lave-glace avant.

(*) Lorsque le véhicule est utilisé dans des conditions climatiques particulièrement difficiles, il est recommandé d'utiliser un mélange de 60 % de liquide de protection et de 40 % d'eau déminéralisée.

Fluides recommandés ➞ 253

Contenances des réservoirs ➞ 303

Contenances des réservoirs

Huile moteur

Moteur	DV5RUCd DV5RUC	BL22D BL22C B22LDH0 B22LCH0
Filtre inclus (l)	5,75	6,0
Entre MIN et MAX (l)	1	1,2

Réservoir de carburant

Diesel, quantité de remplissage (l)	69
-------------------------------------	----

Réservoir d'AdBlue

AdBlue, quantité de remplissage (l)	19 / 20
-------------------------------------	---------

Fluides recommandés ➞ 253

Entretien du véhicule ➞ 263

Carburant ➞ 168

Roues et pneus

Compatibilité des roues et pneus

225/55 R 18 98 V

- 225** Largeur des pneus, mm
- 55** Rapport de section (hauteur du pneu sur largeur du pneu), %
- R** Type de carcasse : Radiale
- RF** Type : Runflat
- 18** Diamètre des jantes en pouces
- 98** Indice de capacité de charge, par exemple : 98 correspond à 750 kg
- V** Indicatif de vitesse

Indicatif de vitesse :

- Q** Jusqu'à 160 km/h
- S** Jusqu'à 180 km/h
- T** Jusqu'à 190 km/h
- H** Jusqu'à 210 km/h
- V** Jusqu'à 240 km/h
- O** Jusqu'à 270 km/h

Choisir un pneu approprié à la vitesse maximale du véhicule.

Voir le certificat de conformité fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux. Des équipements optionnels peuvent réduire la vitesse maximale du véhicule.

Pneus directionnels

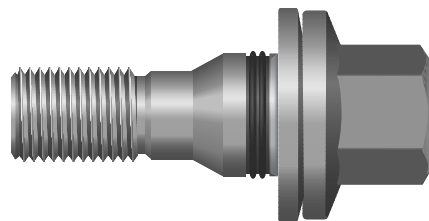
Les pneus directionnels doivent être montés de telle sorte qu'ils tournent dans le bon sens de rotation. Le sens de rotation correct est reconnaissable au symbole (par exemple une flèche) placé sur le flanc du pneu.

Couples de serrage

ATTENTION

Si le véhicule est équipé de jantes en alliage, serrer les boulons de roue à la main pour les cinq premiers tours au minimum.

Selon le matériau des jantes, deux boulons différents avec des couples de serrage différents sont disponibles.



Le couple de serrage des jantes en alliage est de 125 Nm.



Le couple de serrage des jantes en acier est de 125 Nm. Utiliser les boulons de roue adaptés aux jantes.

Pression des pneus

Vérifier la pression des pneus (à froid) au moins tous les 14 jours et avant chaque long voyage. Ne pas oublier la roue de secours. Cela vaut également pour les véhicules avec système de surveillance de la pression des pneus. L'étiquette d'information sur la pression des pneus présente dans le cadre de

porte gauche ou droit indique l'équipement pneu d'origine du véhicule et les pressions de gonflage correspondantes.

Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus hiver.

Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge. Le surgonflage ou le sous-gonflage des pneus par rapport aux pressions prescrites influence défavorablement la sécurité, la tenue de route, le confort routier et la consommation et augmente l'usure des pneus.

La pression des pneus change selon les différentes options. Pour obtenir une valeur de pression des pneus correcte, appliquer la procédure ci-après :

- Identifier la charge utile.
- Identifier les pneus correspondants.

Les tableaux de pression des pneus indiquent toutes les combinaisons de pneus possibles.

Pour les pneus homologués pour le véhicule, consulter le certificat de conformité fourni avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus.

AVERTISSEMENT

Une pression trop basse pourrait provoquer une surchauffe considérable et l'endommagement interne du pneu, avec pour conséquence le décollement de la bande de roulement et même l'éclatement du pneu à vitesses élevées.

AVERTISSEMENT

Pour des pneus spécifiques, la pression de gonflage recommandée dans le tableau de pression des pneus peut dépasser la pression maximale des pneus indiquée sur le pneu. Ne jamais dépasser la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu.

Importance de la température

La pression des pneus dépend de la température des pneus. Pendant la conduite, la pression et la température des pneus augmentent. Les valeurs de

pression des pneus données sur l'étiquette d'information et dans le tableau de pression des pneus sont valables pour les pneus à froid, c'est-à-dire à 20°C.

La pression augmente de près de 10 kPa pour une augmentation de température de 10°C. Cet élément doit être pris en compte lors de la vérification de pneus chauds.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

INFORMATION CLIENT

Déclaration de conformité

Ce véhicule est doté d'équipements radio qui émettent et/ou reçoivent des ondes radio soumises à la directive 2014/53/UE.

Aucune restriction régionale ne s'applique à la mise en service de l'équipement conformément à l'article 10, § 10, de la directive 2014/53/UE.

Le texte intégral de la déclaration de conformité UE est disponible à l'adresse Internet suivante : https://public-servicebox.opel.com/OVddb/OV/en_GB/index.html

L'importateur est Opel Automobile GmbH, Bahnhofspatz, 65423 Rueselsheim am Main, Allemagne.

Radars

Fabricant :

ZF

Avenue du Technopole, ZAC Technopole BREST-Iroise, Secteur de la Poinette du Diable
29280 Plouzané, France

- Fréquences de fonctionnement : 76,0 GHz - 77,0 GHz
- Puissance max. : 16,5 dBm

Radio et système d'infodivertissement

RCE

Fabricant :

Shenzhen Hangsheng Electronic Company Ltd.

Hangsheng Industrial Area, Fuyuan 1Rd., Fuyong Town, Baoan District Shenzhen City

- Fréquences de fonctionnement : 2402 - 2480 MHz
- Puissance max. : -1,10 dBm

IVI

HUAIDP10BY

Fabricant :

MARELLI EUROPE S.p.A

Viale Aldo Borletti 61/63, 20011 Corbetta (MI), Italie

Fréquences de fonctionnement :

- Bluetooth :
 - o Émissions : 2400-2483,5 MHz
 - o Réception : 2400-2483,5 MHz

Puissance max. :

- Bluetooth 4.0 dBm PIRE

Blocage du démarrage

BSI

Fabricant :

Aptiv Services Deutschland GmbH

Am Technologiepark 1 D, 42119 Wuppertal, Allemagne

Fréquences de fonctionnement :

- Min : 122,8 KHz
- Type : 125 KHz
- Max : 127,2 KHz

Puissance max. : 65 W

TCM

Fabricant :

Valéo Schalter und Sensoren GmbH

Laiernstrasse 12, 74321 Bietigheim-Bissingen, Allemagne

Fréquences de fonctionnement :

Min. : 125kHz +/-3,2kHz (émetteur et récepteur), 433,92MHz +/-40kHz (récepteur)

Puissance max. : n/a**Appel d'urgence BTA****TBATBP40B0 / TBATBP40B1**

Fabricant :

MARELLI EUROPE S.p.A

Viale Aldo Borletti 61/63, 20011 Corbetta (MI), Italie

Puissance d'émission maximale :

- GSM 900 => 33 dBm
- GSM 1800 => 30 dBm
- WCDMA Bande I => 24 dBm
- WCDMA Bande VIII => 24 dBm
- LTE FDD Bande 1 => 23 dBm
- LTE FDD Bande 3 => 23 dBm
- LTE FDD Bande 7=> 23 dBm
- LTE FDD Bande 8=> 23 dBm

- LTE FDD Bande 20=> 23 dBm
- LTE FDD Bande 28=> 23 dBm
- LTE FDD Bande 38=> 23 dBm
- LTE FDD Bande 40=> 23 dBm

Bande de fréquence :

- GSM 900 : 880 ÷ 915 MHz, 925 ÷ 960 MHz
- GSM 1800 : 1710 ÷ 1785 MHz, 1805 ÷ 1880 MHz
- WCDMA Bande I : 1920 ÷ 1980 MHz, 2110 ÷ 2170 MHz
- WCDMA Bande VIII : 880 ÷ 915 MHz, 925 ÷ 960 MHz
- LTE FDD Bande 1 : 1920 ÷ 1980 MHz, 2110 ÷ 2170 MHz
- LTE FDD Bande 3 : 1710 ÷ 1785 MHz, 1805 ÷ 1880 MHz
- LTE FDD Bande 7 : 2500 ÷ 2570 MHz, 2620 ÷ 2690 MHz
- LTE FDD Bande 8 : 880 ÷ 915 MHz, 925 ÷ 960 MHz
- LTE FDD Bande 20 : 832 ÷ 862 MHz, 791 ÷ 821 MHz
- LTE FDD Bande 28 : 703 ÷ 748 MHz, 758 ÷ 803 MHz
- LTE FDD Bande 38 : 2570÷2620 MHz
- LTE FDD Bande 40 : 2300÷2400 MHz

Boîtier télématique**BSRF**

Fabricant :

Continental Automotive GmbH

Siemensstrasse 12, 93055 Regensburg, Allemagne

Fréquences de fonctionnement :

- FM : 87,5 - 108 MHz
- AM : 148,5 - 283,5 kHz, 526,5 - 1606,5 kHz
- DAB : 174 - 240 MHz
- Wi-Fi : 2,4GHz et 5GHz
- LTE : (1,4 MHz 3 MHz 5 MHz 10 MHz 15 MHz 20 MHz)
- GNSS : 1559-1610 MHz

Puissance max. : GSM (33 dBm +/- 2 dB), LTE/WCDMA (23 dBm +/- 2 dB)**RTMB**

Fabricant :

FIH Co., Ltd

No.4, Minsheng St., Tucheng Dist., 236 New Taipei City, Taiwan

Wi-Fi**802,11b/g/n (2,4 GHz)**

- Fréquences : 2412 - 2472 MHz
- Puissance max. : 18,83 dBm

802,11a/n/ac (5 GHz)

- Fréquences : 5180 – 5240 MHz
- Puissance max. : 15,99 dBm

SRD

- Fréquences : 5745 – 5825 MHz
- Puissance max. : 13,93 dBm

GSM 900

- Fréquences : 880-915 MHz (émetteur) / 925-960 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 33 dBm (valeur nominale)

GSM 1800

- Fréquences : 1710-1785 MHz (émetteur) / 1805-1880 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 30 dBm (valeur nominale)

WCDMA Bande I

- Fréquences : 1920-1980 MHz (émetteur) / 2110-2170 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 24 dBm (valeur nominale)

WCDMA Bande VIII

- Fréquences : 880-915 MHz (émetteur) / 925-960 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 24 dBm

LTE FDD Bande 1

- Fréquences : 1920-1980 MHz (émetteur) / 2110-2170 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

LTE FDD Bande 3

- Fréquences : 1710-1785 MHz (émetteur) / 1805-1880 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

LTE FDD Bande 7

- Fréquences : 2500-2570 MHz (émetteur) / 2620-2690 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

LTE FDD Bande 8

- Fréquences : 880-915 MHz (émetteur) / 925-960 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

LTE FDD Bande 20

- Fréquences : 832-862 MHz (émetteur) / 791-821 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

LTE FDD Bande 28

- Fréquences : 703-748 MHz (émetteur) / 758-803 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

Télécommande et télémetrie

Fabricant :

Valeo Comfort and Driving Assistance

76, rue Auguste Perret 94046 Créteil - CEDEX, France

Fréquences de fonctionnement :

- 433,05...434,79MHz
- 125kHz 2402...2480MHz

Puissance max. :

- 10 dBm / -6,85 dBm
- 125 kHz : -7,3 dBm

Antenne radio**Antenne patch interne**

Fabricant :

Fuba Automotive Electronic GmbH

TecCenter, 31162 Bad Salzdetfurth, Allemagne

Fréquences de fonctionnement :

- GNSS : 1164-1215 MHz gain LNA max 22 dB
- GNSS : 1559-1605 MHz gain LNA max 22 dB

Puissance max. : 5 dBi

Antenne requin

Fabricant :

TE-CONNECTIVITY

45-51 Stuttgarter Strasse D-72654, Neckartenzlingen, Allemagne

- AM : 144-1710 KHz
- FM : 87-108 MHz
- DAB Bd3 : 174-240 MHz
- DAB Bd L : 1452-1492 MHz
- GNSS : 1575-1605 MHz

Chargeur sans fil

Fabricant :

Adayo

No.1 North Shangxia Road, Dongjiang Hi-tech Industry Park, Huizhou, Guangdong Province, 516005, P R, Chine

- Fréquences de fonctionnement : 127,7 kHz
- Puissance max. : 15 W

Numéros d'homologation de type de l'ICASA

Liste de tous les numéros d'homologation

de type de l'Independent Communications Authority of South Africa (ICASA) :

TA-2016/121, TA-2016/3261, TA-2017/2387, TA-2017/2745, TA-2013/430, TA-2017/1106, TA-2016/929, TA-2017/3180

Consommation de carburant et émissions de CO₂

Véhicule thermique La consommation de carburant (combinée) se situe dans une plage de 8,2 à 6,2 l/100 km.

Les émissions de CO₂ se situent dans une plage de 200 à 163 g/km.

Remarques générales

Pour les valeurs spécifiques à votre véhicule, consulter le certificat de conformité fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

La détermination de la consommation de carburant est régulée par la directive

R (CE) n° 715/2007 et n° 2017/1151 (dans sa dernière version en vigueur). Un autre élément de la directive est l'indication de l'émission de CO₂.

Les indications ne doivent pas être comprises comme une garantie quant à la consommation de carburant réelle du véhicule.

La consommation de carburant dépend dans une large mesure du style de conduite ainsi que des conditions routières et du trafic.

Toutes les valeurs se rapportent au modèle de base européen avec équipement de série.

Le calcul de la consommation de carburant tient compte du poids à vide du véhicule, déterminé selon la réglementation. La présence d'équipements optionnels peut entraîner une légère augmentation de la consommation de carburant et des niveaux d'émission de CO₂ ainsi qu'une vitesse maximale un peu plus basse.

Prescriptions relatives à l'élimination

(le cas échéant)

Le fabricant s'est engagé depuis de nombreuses années à préserver l'environnement en améliorant constamment

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

ses processus de production et en fabriquant des produits de plus en plus "éco-compatibles". Afin d'offrir aux clients le meilleur service possible dans le respect des lois environnementales et en réponse à la directive européenne 2000/53/CE régissant les véhicules véhicule hors d'usage, le fabricant propose à ses clients de remettre leur véhicule en fin de vie sans frais supplémentaires. La directive européenne prévoit que le dernier détenteur et/ou propriétaire puisse remettre le véhicule hors d'usage sans frais du fait de l'absence de valeur marchande ou d'une valeur marchande négative du véhicule.

Pour remettre votre véhicule en fin de vie sans frais supplémentaires, contacter l'un de nos concessionnaires en cas d'achat d'un autre véhicule ou un centre de collecte et de mise au rebut agréé par le fabricant. Ces centres ont été soigneusement choisis pour offrir un service de qualité pour la collecte, le traitement et le recyclage des véhicules hors d'usage, dans le respect de l'environnement.

De même, pour respecter ses obligations au titre de la directive européenne 2006/66/CE relative aux piles et accumulateurs, le fabricant doit se conformer à tout moment aux réglementa-

tions nationales relatives à la manipulation des batteries lithium-ion basse tension (12 V et 48 V) et haute tension.

Il s'agit notamment de confier les véhicules avec leurs batteries à l'un des centres de collecte et de démolition autorisés par le fabricant à traiter ces batteries, et de ne pas s'en débarrasser de manière inappropriée, ce qui pourrait entraîner des blessures corporelles et/ou nuire à l'environnement.

Le conducteur peut obtenir de plus amples informations sur ces centres de collecte et de mise au rebut soit auprès d'un concessionnaire, soit en appelant le numéro figurant dans le carnet d'entretien, soit en consultant les sites Web des différentes marques du fabricant.

REACH

Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH) est un règlement de l'Union européenne adopté pour améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques.

Visiter le site https://public-service.opel.com/OVddb/OV/en_GB/index.html pour de plus amples renseignements et pour accéder aux informa-

tions communiquées en application de l'article 33.

Marques commerciales déposées

Apple Inc.

Apple CarPlay™ est une marque commerciale d'Apple Inc.

App Store® et iTunes Store® sont des marques déposées d'Apple Inc.

iPhone®, iPod®, iPod touch®, iPod nano®, iPad® et Siri® sont des marques déposées d'Apple inc.

Bluetooth SIG, Inc.

Bluetooth® est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Google Inc.

Android™ et Google Play™ Store sont des marques déposées de Google Inc.

Verband der Automobilindustrie e.V.

AdBlue® est une marque déposée de VDA.

Enregistrement des données du véhicule et confidentialité

Introduction

Des calculateurs électroniques sont installés dans le véhicule. Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.

Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule. D'autres informations sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers (ainsi que la finalité de cette transmission) dans votre véhicule sont disponibles sous le mot clé "Protection des données", sans oublier les références des caractéristiques fonctionnelles affectées dans le Guide d'utilisation du véhicule. Celles-ci sont également disponibles dans les conditions générales de vente du véhicule, dans les condi-

tions générales de vente des services connectés, ou en ligne sur le site de la marque.

Référence personnelle

Chaque véhicule est identifié au moyen d'un numéro de châssis unique. D'autres options, telles que la plaque d'immatriculation du véhicule, permettent de retrouver des données sur le détenteur ou le conducteur du véhicule.

Les données générées ou traitées par les boîtiers de commande peuvent donc être personnelles, ou être rendues personnelles sous certaines conditions. En fonction des données disponibles sur le véhicule, des conclusions peuvent être tirées sur des informations telles que votre comportement de conduite, votre emplacement ou l'itinéraire parcouru ou sur votre comportement d'utilisation.

Caractéristiques de fonctionnement du véhicule

Les boîtiers de commande traitent les données pour le fonctionnement du véhicule.

Ces données incluent par exemple :

- Informations sur l'état du véhicule (par exemple vitesse, temps de trajet,

accélération latérale, taux de rotation des roues, affichage des ceintures de sécurité bouclées).

- Conditions environnementales (par exemple température, capteur de pluie, capteur de distance).

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les boîtiers de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien, ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

Enregistreur des données d'appel d'urgence et confidentialité

Traitement des données

Tout traitement d'informations personnelles par la fonction d'appel d'urgence respecte le cadre de protection des informations personnelles établi par le rè-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

glement 2016/679 (RGPD) et la directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, cherche à protéger les intérêts vitaux de la personne concernée, conformément à l'article 6.1, paragraphe d) du règlement 2016/679.

Le traitement des informations personnelles est strictement limité aux exigences de la fonction d'appel d'urgence utilisée avec le numéro d'appel d'urgence européen.

La fonction d'appel d'urgence est uniquement en mesure de collecter et de traiter les données suivantes relatives au véhicule : numéro de châssis, type (véhicule de tourisme ou véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois derniers lieux et sens de déplacement, nombre de passagers et un fichier journal horodaté enregistrant les données techniques liées au fonctionnement du système.

Les destinataires des données traitées sont les centres de traitement des appels d'urgence désignés par les autorités nationales compétentes sur le territoire où ils sont situés, permettant l'acheminement et le traitement prioritaires des appels au numéro d'urgence.

Conservation des données

Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et n'est pas surveillé en permanence dans son mode de fonctionnement normal.

Les données contenues dans la mémoire interne du système sont automatiquement et continuellement effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées.

Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

Accès aux données

Le conducteur a le droit d'accéder aux données et, si nécessaire, de soumettre une demande de rectification, d'effacement ou de restriction du traitement de toute information personnelle non traitée conformément aux dispositions du règlement 2016/679 (RGPD). Les tiers auxquels des données ont été communiquées sont informés de toute rectification, tout effacement ou toute restriction effectués conformément à la

directive susmentionnée, à moins que cela ne soit impossible ou n'exige un effort disproportionné.

Le conducteur a également le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité compétente en matière de protection des données.

Pour faire valoir ces droits, nous contacter par e-mail à l'adresse privacy-rights@mpsa.com.

Pour plus d'informations concernant nos coordonnées, prière de consulter notre politique de confidentialité et de cookies sur notre site web.

Caractéristiques techniques du véhicule

Selon le niveau d'équipement du véhicule, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement des composants du système (par exemple niveau de remplissage, pressions des pneus, état de charge de la batterie).
- Défaillances et dysfonctionnements dans d'importants composants de système (par exemple phares, freins).
- Réactions du système dans des situations de conduite spécifiques

(par exemple déploiement d'un air-bag, déclenchement des systèmes de contrôle de stabilité et de freinage).

- Information sur des événements qui endommagent le véhicule.
- Pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables, la quantité de charge de la batterie de traction, l'autonomie estimée.
- Événements de cybersécurité (par exemple établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations anormales).
- Kilométrage exact ou horodatage des événements enregistrés (détection de dysfonctionnements internes, activation de systèmes spécifiques, etc.), permettant de les localiser à temps.
- Données dynamiques enregistrées quelques secondes avant et après des événements de conduite spécifiques, comme des accidents, collisions ou activations des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) : données de conduite (par exemple vitesse, accélération, angle de braquage, régime moteur, rapport sélectionné sur la boîte de vitesses, pression sur les pédales), et images

potentiellement très basse résolution de la vue à l'avant du véhicule (système Data Recorder (ADR) ADAS activé).

Dans des circonstances particulières (par exemple si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles.

Opérations de maintenance et de réparation

Lors de l'entretien du véhicule (par exemple réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées, si nécessaire. Le personnel travaillant pour le réseau d'entretien (par exemple garages, constructeurs) ou des tiers (par exemple agents d'assistance routière) peuvent lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance qualité.

Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation documente sur l'état technique du véhicule ou de ses composants

et facilite le diagnostic des dysfonctionnements, dans le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres dysfonctionnements, sont transmises au Constructeur, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du Constructeur peut être également engagée. Le Constructeur peut également utiliser les données d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie. Les sauvegardes de dysfonctionnements dans le véhicule peuvent être remises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

Système ADAS Data Recorder (ADR)

Selon le niveau d'équipement, le véhicule peut être équipé d'un système ADAS Data Recorder qui traite en permanence les images et les données

de conduite, et les enregistre dans le véhicule au déclenchement des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) (par exemple Assistance au freinage d'urgence intelligent, interruption d'un Changement de voie semi-automatique, selon le cas). Ce système est destiné à mieux comprendre le comportement des ADAS, en collectant des données à chaque déclenchement des ADAS.

Les données concernées sont des photos grisées basse résolution de la vue à l'avant du véhicule et de données de conduite dynamique (par exemple vitesse, accélération, angle de braquage, pression sur la pédale de frein, état des clignotants, position de la pédale d'accélérateur), prises toutes les secondes juste avant et après l'événement. Le kilométrage exact et l'horodatage de l'événement sont également enregistrés. La résolution des images enregistrées est trop faible et ne permet pas de reconnaître les visages, de lire les plaques d'immatriculation ou d'interpréter les panneaux routiers. Toutes ces informations ne peuvent être extraites que par un réparateur agréé, à l'aide d'un équipement spécial connecté par câble à la prise OBD. Cette opération peut s'effectuer à la de-

mande du conducteur qui souhaite une explication des ADAS ou dans le cadre d'une enquête judiciaire concernant le véhicule. Ce système a uniquement pour but de fournir des explications relatives à l'activation des ADAS. Il ne peut être déclenché que par activation de systèmes ADAS spécifiques ; ce système ne se déclenche jamais suite à la détection d'accidents ou de collisions sans activation des ADAS. Si les ADAS sont désactivés, le système ADR n'enregistre aucune donnée.

Système Event Data Recorder (EDR)

De plus, selon le pays de commercialisation et les obligations légales, le véhicule peut également être équipé d'un système Event Data Recorder qui enregistre les données en cas d'accident ou de collision, quel que soit l'état d'activation des systèmes ADAS. Conformément au règlement (UE) 2022/545, le système EDR est une obligation légale au sein du Marché européen et dans d'autres pays liés par le règlement ONU n° 160 ; son but est de figer les données de conduite au moment des accidents ou des collisions.

Contrairement au système ADR décrit ci-avant, les photos de la scène ne sont jamais enregistrées par le système EDR. Les données ne peuvent être lues que par une prise OBD à l'aide d'un équipement spécial, et utilisées par les forces de l'ordre pour analyser le contexte d'un accident qui implique le véhicule. Sauf exception, les réparateurs ne possèdent pas cet équipement.

Fonctions de confort et d'infodivertissement

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- réglages de position de siège et de volant ;
- réglages de châssis et de climatisation ;
- réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

Vous pouvez saisir vos propres données dans les fonctions d'infodivertissement pour votre véhicule dans le cadre des caractéristiques sélectionnées.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré ;
- données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains libres intégré ou un système de navigation intégré ;
- saisie des destinations ;
- données sur l'utilisation des services en ligne.

Ces données pour les fonctions de confort et d'infodivertissement peuvent être mémorisées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil connecté au véhicule (par exemple un smartphone, une clé USB ou un lecteur MP3). Les données saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment.

Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à votre demande, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages que vous avez sélectionnés.

Intégration smartphone (par exemple Android Auto[®] ou Apple[®] CarPlay[®])

en conséquence, vous pouvez connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système multimédia. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone.

Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que les données de position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'informations, consulter les consignes d'utilisation du véhicule/du système d'infodivertissement. L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. Si vous pouvez définir des paramètres et si oui lesquels, dé-

pend de l'application en question et du système d'exploitation de votre smartphone.

Services en ligne - Connectivité "Over-The-Air"

Si le véhicule est connecté à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre le véhicule et d'autres systèmes.

La connexion à un réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans le véhicule ou à un appareil mobile prévu par l'utilisateur (par exemple smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui vous sont fournis par le Constructeur ou d'autres fournisseurs.

Services propriétaires

En ce qui concerne les services en ligne du fabricant, les fonctions correspondantes sont décrites par lui-même sur un support approprié (par exemple manuel, site Web du fabricant) et les informations sur la protection des données sont fournies. Les données personnelles peuvent être utilisées pour

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

les services en ligne. L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du Constructeur prévus à cet effet. La collecte, le traitement et l'utilisation des données personnelles aux fins de la fourniture des services se font uniquement sur la base d'une obligation légale, par exemple dans le cas du système d'appel d'urgence réglementaire, ou dans le cadre d'un accord contractuel ou d'un consentement.

Il est possible d'activer ou de désactiver les services et fonctions (certains peuvent s'avérer payants) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion du véhicule au réseau radio. Ceci n'inclut pas les fonctions et services légalement requis tels que le système de communication d'urgence.

Services tiers

En cas d'utilisation de services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le Constructeur n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard.

Veiller par conséquent à vérifier la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

Services en ligne sur la base de contrats

Votre véhicule peut divulguer et recevoir des données par la connectivité "Over-The-Air" pour la fourniture de services demandés explicitement par l'abonné au service. Tout au long du processus d'abonnement, nous vérifions par différents moyens la légitimité du demandeur, considéré comme le propriétaire du véhicule, d'activer des services sur le véhicule.

Pour plus de détails sur ces services, demandez à l'abonné au service de vous communiquer les Conditions générales acceptées. Vous les trouverez dans l'application mobile de la Marque ou sur le site Web de la Marque, après vous être connecté à un compte Stellantis.

Mesures de protection contre les cyberattaques

Selon le modèle, votre véhicule peut être équipé d'un système qui détecte les tentatives de cyberattaques ou des événements imprévus en matière de cybersécurité. S'il est installé à l'intérieur du véhicule, ce système fonctionne pendant toute la durée de vie du véhicule.

En cas de détection d'événements de cybersécurité (par exemple établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations anormales), des fichiers d'historisation sont stockés temporairement dans le véhicule puis transmis aux infrastructures du Fabricant par connectivité "Over-The-Air". Ces fichiers d'historisation sont analysés par le Sécurité Operational Center (SOC) du fabricant afin d'identifier les mesures appropriées pour protéger les véhicules contre toutes interactions malveillantes avec des composants électroniques. Ces mesures pourraient par exemple consister dans le déploiement de mises à jour du logiciel ou du firmware.

Ce système a pour objectif d'améliorer les mesures de cybersécurité implantées dans les véhicules.

Il participe aussi directement à la sécurisation de la connectivité du véhicule et permet l'exécution correcte des services en ligne activés sur votre véhicule. Les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement sont décrits dans la politique européenne de confidentialité de Stellantis relative aux véhicules connectés (voir ci-dessous).

Application des obligations légales et des exigences respectives

Cette liste peut évoluer selon la réglementation européenne. Consulter ce document en ligne pour être sûr d'avoir la liste à jour des réglementations applicables dans l'UE. Certaines réglementations ne peuvent pas s'appliquer en fonction de la date d'homologation du véhicule.

Généralement, ces obligations légales peuvent divulguer des données indépendamment des paramètres de confidentialité embarqués dans le véhicule.

eCall - Appel d'urgence

Cette fonction sera assurée pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE.

Cette fonction, lorsqu'elle est opérationnelle, est assurée par le service public d'urgence de chaque pays traversé.

Peu importe où le véhicule a été acheté et où il est immatriculé.

En cas d'impact significatif ou d'accident grave enregistré par l'APPAREIL sur le VÉHICULE, avec pour conséquence l'arrêt du VÉHICULE lui-même, un appel téléphonique est automatiquement transmis du VÉHICULE au numéro d'urgence public correspondant (appel au "112" au sein de l'Europe), ainsi que la transmission des données minimales nécessaires à l'identification et à la localisation du VÉHICULE (c'est-à-dire votre localisation exacte, l'heure de l'accident, le numéro d'identification de votre véhicule et le sens de déplacement). Ces informations ne sont transmises depuis votre véhicule qu'en cas d'accident grave ; il permet aux Services Publics d'Urgence d'évaluer et de gérer votre situation. Les services publics d'urgence agiront conformément à la législation locale et à leurs propres procédures opérationnelles. En Europe, le service eCall basé sur le 112 est un

service public d'intérêt général et est donc accessible gratuitement à tous les consommateurs.

Conformément au règlement (UE) 2015/758, ce système est obligatoire pour tous les nouveaux types de véhicules dont la fabrication est homologuée après le 31 mars 2018.

Le système eCall n'est activé que si votre véhicule est impliqué dans un accident grave. Le reste du temps, le système reste inactif. Cela signifie que lorsque vous conduisez simplement votre véhicule, aucun suivi permanent (enregistrement de la position de votre voiture ou suivi de votre conduite) ni transmission de données n'a lieu de la part de ce service de régulation.

OBFCM - Compteur de consommation de carburant embarqué

Ce SERVICE est fourni 15 ans suivant la première mise en circulation du véhicule.

Conformément à l'article 9 du règlement d'exécution (UE) 2021/392 ("OBFCM"), ce service de régulation permet à l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) de collecter des données sur les véhicules liées à leur utilisation (telles que le VIN, la distance totale parcourue, le carburant total con-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

sommé, l'énergie totale du réseau dans la batterie, le cas échéant).

L'AEE utilise ces données pour surveiller en utilisation réelle la consommation de carburant et d'énergie, ainsi que les émissions de CO₂ des nouveaux véhicules, de manière anonymisée et agrégée.

Comme mentionné dans la réglementation OBFCM, le CLIENT peut refuser la collecte et la transmission des données du véhicule pour la finalité du règlement OBFCM. Cela peut être fait en contactant le service client (coordonnées disponibles sur le site Web de la marque disponible pour votre pays).

SLI - Informations sur les limites de vitesse

Cette fonction sera fournie pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE, uniquement pour les véhicules vendus sur le marché européen.

Conformément au règlement (UE) 2018/858 relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, du 30 mai 2018, tel que modifié par le règlement (UE) 2019/2144

du 27 novembre 2019 et le règlement délégué (UE) 2021/1958 de la Commission du 23 juin 2021 (ensemble le "Règlement GSR V2"), les constructeurs automobiles sont tenus d'équiper les véhicules neufs vendus en Europe de différents systèmes visant à garantir la sécurité globale de ces véhicules.

Conformément à l'article 6 du règlement (UE) 2019/2144, ces systèmes doivent inclure un système "d'adaptation intelligente de la vitesse" (ci-après "AIV") qui fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur au moins 90 % de la distance totale et pour au moins 80 % de la distance parcourue sur chacun des trois types de routes (routes urbaines et rues, routes non urbaines et autoroutes/voies express/voies rapides).

La fonction SLI fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur la route où il circule. La fonction SLI vise à améliorer la sécurité en permettant au véhicule d'afficher en temps réel la limite de vitesse applicable, même lorsque les conditions extérieures ne le permettent pas (par exemple météo, panneau caché par un autre véhicule). La limite de vitesse applicable est récupérée de la caméra avant du véhicule et peut être complétée via le système de com-

munication Over-The-Air pour améliorer la fiabilité des informations en fonction de la définition du véhicule. Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimée après traitement. Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible. Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité du véhicule. Comme l'exige le "Règlement GSR V2", cette fonctionnalité SLI est activée par défaut à l'allumage du contact, mais peut être partiellement désactivée à tout moment par l'utilisateur du véhicule, étant donné que le conducteur peut couper la fonction d'avertissement sonore dans les paramètres du véhicule disponible sur l'écran tactile central. Cela n'aura pas d'impact sur la fonction d'avertissement visuel qui restera active et pourra toujours nécessiter une transmission de données en direct de la position actuelle du véhicule pour une détection précise des limites de vitesse. Selon le modèle de votre véhicule, il peut être également possible de couper complètement la fonction SLI (c'est-à-dire d'arrêter la fonction de détection de limite de vitesse et d'avertissement de limite de vitesse) sur l'écran

tactile central, et ainsi de couper la transmission des données pour le trajet en cours.

Affichage du kilométrage sur l'association Car-Pass

(uniquement pour les véhicules enregistrés en Belgique)

Cette divulgation est active uniquement en Belgique, en réponse à une loi belge visant à prévenir la fraude au kilométrage des véhicules (loi belge du 28 novembre 2018, applicable à partir du 01/01/2020). Elles sont fournies à vie, tant que l'association Car-Pass demande les données.

Elle consiste à fournir 4 fois par an le kilométrage de tout véhicule immatriculé en Belgique à Car-Pass, une association déléguée par les autorités belges pour collecter et contrôler ces données.

Ce kilométrage est collecté en direct par Stellantis si un autre service connecté l'utilise déjà. Ces données sont transmises à l'association Car-Pass, sur demande de cet organisme. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la politique de confidentialité de Car-Pass (<https://www.car-pass.be/fr/privacy-policy>).

Utilisation des données – Amélioration de la qualité des produits

Vous reconnaissez et acceptez que pour améliorer la qualité des produits fabriqués par STELLANTIS AUTO SAS en tant que constructeur automobile, les données de votre véhicule (telles que définies dans la politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés, voir ci-dessous) – à l'exclusion de la géolocalisation du véhicule – sont transférées au constructeur automobile dans le but d'éviter des anomalies, d'analyser des données agrégées pour l'amélioration du produit ou la création de nouveaux produits.

De plus amples informations à ce sujet, ainsi que les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement, sont décrits dans la Politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés (voir ci-dessous).

Politique de confidentialité européenne des véhicules connectés de Stellantis

La présente Politique en matière de protection de la vie privée relative aux

véhicules connectés ("Politique de confidentialité") s'applique aux Données personnelles que nous traitons concernant les utilisateurs des Services connectés par le biais de nos véhicules, nos sites Internet ou notre application et qui ont signé les Conditions générales en tant que Clients ou qui sont autorisés par un Client à accéder aux services connectés et à les utiliser.

Cette politique de confidentialité est rédigée conformément à l'article 13 du règlement UE 679/2016 et vous permettra de mieux comprendre comment nous traitons vos informations.

Dans ce document, vous trouverez quelques exemples de la façon dont nous traitons les Données personnelles ainsi que des définitions apportant de plus amples explications (à la fin de cette Politique de confidentialité). Si vous souhaitez des éclaircissements concernant cette Politique de confidentialité ou la manière dont vos données sont traitées, veuillez envoyer votre demande à : dataprotectionofficer@stellantis.com Ce document est disponible sur les sites des marques, à la rubrique dédiée aux services connectés.

Elle est également disponible sur le lien suivant : <https://connected-vehicles-privacy.stellantis.com/>

En cas d'accident

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur des données d'événements. Ce système recueille et enregistre certaines données du véhicule sur une courte période (pendant quelques secondes) avant, pendant et après un événement, en cas d'accident ou de collision. Pour mieux comprendre les circonstances entourant l'événement, le système enregistre le fonctionnement des différents systèmes du véhicule au moment de l'événement, y compris :

- tout déploiement d'un système de retenue (airbag, ceinture de sécurité, etc.)
- l'état de toutes les ceintures de sécurité (attachées / détachées)
- le contact ou l'intensité de la pression exercée sur la ou les pédales engagées par le conducteur
- la vitesse du véhicule
- l'état de quelques systèmes de conduite et d'assistance au conducteur.

Les données suivantes ne sont pas enregistrées :

- les données sur les conditions de conduite normales, autrement dit les

données n'étant pas directement liées à l'événement

- les données personnelles concernant le conducteur et les autres occupants
- l'emplacement géographique du véhicule au moment de l'événement.

La lecture des données enregistrées par l'enregistreur des données d'événements nécessite à la fois :

- d'accéder à l'intérieur du véhicule ou à l'enregistreur des données d'événements
- un équipement spécial qui peut être acheté au fabricant Bosch.
- Outre le fabricant du véhicule, d'autres parties telles que les services de police peuvent accéder à ces données pour analyser l'événement.

Enregistreur de données d'événements

(Selon pays de commercialisation)

Ce véhicule est équipé d'un système d'enregistrement des données d'accident, également appelé Event Data Recorder (EDR).

Ce système permet de collecter et enregistrer certaines données du véhicule sur une courte période (quelques se-

condes), avant, pendant et après un événement de type accident ou collision.

Afin de mieux comprendre les circonstances de l'événement, ce système a pour mission d'enregistrer le fonctionnement des différents systèmes du véhicule au moment où s'est produit l'événement, notamment :

- Le déploiement éventuel d'un moyen de retenue (airbag de sécurité).
- L'état des ceintures de sécurité de tous les occupants (bouclées / non-bouclées).
- Le contact ou l'intensité d'appui sur la ou les pédale(s) actionnée(s) par le conducteur.
- La vitesse du véhicule.
- L'état de certains systèmes d'aide à la conduite et à la manœuvre.

Les éléments suivants ne sont pas enregistrés par le système :

- Les données en condition de conduites normales, c'est-à-dire en dehors de tout événement.
- Les données personnelles du conducteur et des éventuels occupants.
- La position géographique du véhicule au moment de l'événement.

La lecture des données enregistrées par le système nécessite :

- L'accès à l'intérieur du véhicule ou au système.

Et

- Un équipement spécial qui peut être acheté auprès de l'équipementier BOSCH (www.BoschCDRTTool.com).

Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, peuvent disposer de ces données pour l'analyse de l'événement. Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.

Identification de fréquence radio (RFID)

La technologie RFID est utilisée sur certains véhicules pour des fonctions telles que l'antidémarrage. Elle est également utilisée en association avec des fonctions de confort comme les télécommandes radio pour le verrouillage/déverrouillage des portes et le démarrage. La technologie RFID dans les véhicules Opel n'utilise pas ou n'enregistre pas de renseignements personnels ou de lien avec tout autre système

Opel contenant des renseignements personnels.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

INDEX

A

Accès au compartiment moteur . . .	256
Accoudoir avant	41
Actionnement du hayon	23
AdBlue®	253
Affichage	137
Affichage de service	112
Aide au maintien dans la voie (LKA)	207
Aide au stationnement automatique	211
Airbags frontaux	49
Airbags latéraux	49
Airbags rideaux	50
Ajout de liquide de refroidissement	259
Ajout de liquide lave-glace	258
Alarme antivol	17
Alerte d'angle mort latéral (SBSA)	204
Alerte de franchissement involontaire de ligne (LDW)	209
Allumage des feux de jour	90
Antiblocage des roues (ABS) / Répartiteur électronique de freinage (REF)	203
Antidémarrage	19

Antigel/Liquide de refroidissement	255
Antipatinage des roues (ASR)	202
Appel d'assistance	231
Appel d'urgence (eCall)	229
Appel d'urgence automatique	231
Appel de phares	89
Appui-tête	35
Assistance au freinage (BA)	202
Assistance et SOS	229
Assistant de détection des panneaux routiers (TSA)	223
Atténuateur de choc mobile (ACC)	192
Avertisseur sonore	83

B

Barres de toit	181
Blocage du volant	82
Boîte à gants	93
Boîte automatique	161
Boîte manuelle	161
Bouches d'aération	133
Bouches d'aération fixes	134
Bouton d'alimentation	83
Branchement	178

C

Câbles de charge	172
----------------------------	-----

Caméra arrière (RVC)	217
Caméra côté passager	206
Carburant	168
Carrosserie - Entretien de l'extérieur	280
Catalyseur	167
Ceintures de sécurité	44
Chaînes à neige	278
Changement d'une roue	278
Charge	171, 175
Charge de la batterie	171
Chargement du véhicule	181
Chargeur de téléphone sans fil	97
Chauffage du volant	82
Choix de la fréquence radio	144
Choix des médias	144
Clé avec panneton rabattable	10
Clés	9
Clés de rechange	16
Clignotants	89
Clignotants avant	271
Clignotants latéraux (remplacement)	274
Coffre	98
Combiné d'instruments	104, 107, 137
Commande automatique des feux	86
Commande d'essuie-glace avec capteur de pluie	85

Commande de climatisation automatique	129
Commande de recyclage	127
Commande marche maximale-arrêt de la climatisation	126
Commande marche-arrêt de la climatisation	126
Commandes au volant	81, 148
Commandes d'éclairage	86
Commandes de climatisation	126
Commandes vocales	149
Commutateur d'allumage	83
Commutation automatique des feux	90
Compartment moteur	256
Compatibilité des roues et pneus	304
Compte-tours	108
Compteur kilométrique journalier	108
Connecteurs d'ancrage Isofix	56
Connectivité	150
Consommation de carburant et émissions de CO ₂	309
Contenances des réservoirs	303
Contrôle du liquide de frein	260
Contrôle du niveau d'huile	257
Contrôle électronique de stabilité (ESC) et Système antipatinage (TC)	203
Contrôle en descente (HDC)	221
Contrôles périodiques	250

Couples de serrage	304
Coussin gonflable, dispositif de retenue pour enfants	53

D

Débranchement	179
Déclaration de conformité	306
Déconnexion / Connexion de la batterie	244
Défaillance du troisième feu stop (remplacement)	275
Démarrage au moyen d'une autre batterie	241
Démarrage d'un autre véhicule	242
Démarrage et arrêt du moteur	153
Dépannage	240
Dépose / pose d'une roue	234
Désactivation de l'airbag passager avant	50
Désembuage et dégivrage des vitres	127
Détection de somnolence du conducteur (DDD)	219
Dimension	289
Dispositif d'attelage	184
Dispositif de retenue pour enfant i-Size	57
Dispositif de verrouillage antivol	16
Données du moteur	297
Données du véhicule	289
Duplication d'écran	151

Dysfonctionnement du système d'airbags	50
--	----

E

Easy Entry	40
Éclairage automatique	87
Éclairage d'accueil	91
Éclairage d'ambiance	92
Éclairage de courtoisie	91
Éclairage de sortie du véhicule	91
Éclairage du coffre	92
Éclairage extérieur	86
Éclairage intérieur	91, 276
Écran d'information	138
Emplacements de montage d'un système de retenue pour enfants	59
En cas d'urgence	1, 229
Enjoliveurs	277
Enregistrement des données du véhicule et confidentialité	311
Enregistreur de données d'événements	320
Enregistreur des données d'appel d'urgence et confidentialité	311
Ensemble feux arrière	272
Entrée d'air	266
Entreposage du véhicule	279
Entretien de l'intérieur	283
Entretien de la climatisation	266

Entretien des ceintures de sécurité	283
Entretien du véhicule	263
Entretien programmé	250
Espace de rangement intérieur / Caractéristiques intérieures	93
Essuie-glace et lave-glance avant ..	84
Essuie-glace et lave-glance de lunette arrière	85
Essuie-glaces et lave-glaces	84
État de charge de la batterie haute tension	110
Étiquette d'information sur les pneus	288
Évacuation des véhicules hors d'usage	249
F	
Feu de croisement	268
Feu de plaque d'immatriculation (remplacement)	275
Feu de route	88, 269
Feux antibrouillard arrière	90
Feux d'angle	91
Feux de détresse	229
Feux de jour et feux de stationnement	270
Feux de recul	90
Filtre à air moteur	266
Filtre à gazole	266

Filtre à huile moteur	266
Filtre d'échappement	167
Filtre du compartiment	266
Fluides et lubrifiants	301
Fluides, lubrifiants et pièces recommandés	253
Flux d'énergie	110
Fonction de la télécommande radio ..	9
Fonctionnement de la porte coulissante	21
Frein de stationnement	157
Freinage d'urgence actif (AEB) ..	198
Freinage régénératif	160
Freins	157
Fusibles	267

G

Gaz d'échappement	167
-------------------------	-----

H

Huile moteur	253, 303
--------------------	----------

I

Identification de fréquence radio (RFID)	321
Identification du moteur	288
Indicateur de consommation de confort	111
Indicateur de vitesse	107
Information client	1, 306
Informations sur l'entretien	250

Informations sur la sécurité des pneus	276
Inspection de la courroie de transmission	266
Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule	249
Introduction aux ceintures de sécurité	44

J

Jauge de niveau de carburant ...	109
Jauge de température de liquide de refroidissement du moteur	111

K

Kit d'outils pour changement d'une roue	233
Kit de réparation des pneus	236

L

Lampes de lecture	92
Lampes de pare-soleil	93
Légende des symboles	7
Lève-vitres électriques	26
Lien vers l'application et le site Web de l'entreprise	5
Limiteur de vitesse	188
Liquide de lave-glance	253
Liquide de refroidissement moteur	252

Liquides de frein et d'embrayage	255
Lunette arrière	27

M

Maintenance et entretien du véhicule	1, 249
Marques commerciales déposées	310
Mémorisation d'une station radio	145
Menu	140
Messages de sécurité	6
Mise à jour du système	141
Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue	233
Mode Délestage	182
Modes de conduite	165
Modes Traction	166
Moteur	256
Moteur électrique	298

N

Navigation	149
Nettoyage du moteur	263
Numéro d'identification du véhicule (VIN)	287

O

Ordinateur de bord	110
Outillage de réparation des pneus	236

P

Palettes de changement de vitesse au volant	82
Paramètres audio	145
Pare-brise	29
Pare-soleil	29
Périphériques externes	147
Personnalisation	142
Phares à LED	270
Phares antibrouillard	270
Phares antibrouillard avant	90
Phares halogènes	268
Plaque d'immatriculation	287
Pneus et roues	276
Pneus hiver	277
Porte-gobelets	94
Portes	19
Ports USB	96
Position des appuie-tête	35
Position des sièges arrière	41
Position des sièges avant	35
Positions de mise sur cric	279
Prescriptions relatives à l'élimination	309
Pression des pneus	304
Prises 12 V	96
Procédure de réparation des pneus	236
Profils	141
Profondeur de sculptures	277

R

Rabattement des rétroviseurs	30
Rabattement des sièges avant	40
Radio	144
Radio (système d'infodivertissement)	138
Rangement au dos des sièges	95
Rangement avant	94
Ravitaillement	169
Ravitaillement en diesel	168
REACH	310
Recharge programmable	177
Réglage de la température	132
Réglage du site des projecteurs	87
Réglage du volant	81
Régulateur de vitesse	190
Remorquage	245
Remorquage d'un autre véhicule	247
Remorquage du véhicule	245
Remplacement de la pile de la télécommande radio	15
Remplacement des ampoules	268
Remplacement des balais d'essuie-glace	263
Remplissage d'AdBlue® (liquide d'échappement)	264
Réservoir d'AdBlue	303
Réservoir de carburant	303
Rétracteur de ceinture de sécurité	47
Rétroviseur intérieur	31
Rétroviseurs	30

Rétroviseurs chauffants	31
Rétroviseurs extérieurs	
électriques	30
Rideaux d'occultation	30

S

Sécurité enfants portes arrière	19
Sélecteur de mode de conduite . . .	165
Sélecteur de mode de	
conduite (BEV)	162
Sélection d'une station de radio . .	144
Sièges	35
Sièges avant électriques	38
Sièges avant manuels	36
Sièges chauffants	39
Sièges massants	39
Sièges pour enfants	
recommandés	58
Signaux d'urgence	89
Surveillance du niveau	
d'huile moteur	111
Système ADAS Data	
Recorder (ADR)	313
Système d'airbags	47
Système d'assistance au	
démarrage en côte (HSA)	222
Système de chauffage et de	
ventilation	127
Système de clé électronique	10
Système de contrôle de	
pression des pneus (TPMS)	226

Système de navigation /	
Multimédia	138
Système de retenue pour enfant . .	53
Système de sécurité du véhicule . .	16
Système haute tension	180
Système multimédia	148
Système Stop/Start	155
Systèmes avancés d'aide à	
la conduite (ADAS)	1, 188

T

Tailles admissibles de	
pneus et jantes	277
Téléphone	145, 151
Témoins	113
Témoins de couleur bleue	125
Témoins de couleur orange	118
Témoins de couleur rouge	115
Témoins de couleur verte	125
Toit ouvrant	93
Totalisateur kilométrique	108
Traction d'une remorque	183
Transmission	161
Triangle de présignalisation	232
Type de propulsion	7
Types de recharge	172

U

Utilisation de ce manuel	6
Utilisation de l'écran	143

V

Vérification des niveaux de	
liquide	250
Verrouillage automatique	14
Verrouillage central	10
Vision panoramique	214
Vitres	26
Volant	81
Voyants d'avertissement et	
indicateurs	113

W

Widgets	112
-------------------	-----



QUARTZ
ENGINE OIL



Stimuler l'innovation pour demain.

Depuis plus de 50 ans, **TotalEnergies et Stellantis partagent une vision commune de la performance, de l'innovation et de la mobilité pour l'avenir.**

Ce partenariat de longue date repose sur une étroite collaboration technique, de la conception des produits au service après-vente sur les réseaux officiels. En combinant leur expertise, les deux sociétés ont développé des technologies de lubrification de pointe adaptées aux besoins changeants des groupes motopropulseurs Opel.

Les gammes **Quartz Mopar** et **Quartz EV3R Mopar** co-marquées reflètent cette expertise partagée. Spécialement conçues et **approuvées par Opel**, elles comprennent des **huiles moteur haute performance** couvrant chaque groupe motopropulseur Opel. Chaque formulation aide à garder les moteurs propres, à réduire l'usure et à soutenir l'efficacité énergétique, assurant un fonctionnement en douceur kilomètre après kilomètre, même dans les conditions les plus exigeantes.

Nous poussons l'innovation plus loin avec **Quartz EV3R Mopar**, qui introduit l'**approche 3R (Réduire, Réutiliser, Régénérer)** en utilisant des huiles de base régénérées et une bouteille recyclable, tout en offrant les mêmes performances que les huiles Quartz standard, avec un impact moindre par rapport à nos produits conventionnels.

Votre réparateur Opel agréé vous recommandera l'huile adaptée à votre modèle et à votre plan d'entretien. Disponible et **recommandée au sein des réseaux après-vente autorisés Opel**, Quartz Mopar offre confiance, durabilité et une technologie éprouvée soutenue par des décennies de partenariat.

O P E L recommande **TotalEnergies**



PARTENAIRES / OFFICIELS



www.opel.com

Les droits d'auteur appartiennent à Opel Automobile GmbH, Rüsselsheim, Allemagne.

Les informations contenues dans ce document sont valables à la date reportée ci-dessous. Opel Automobile GmbH se réserve le droit d'apporter des modifications aux caractéristiques techniques, aux fonctions et à la conception des véhicules en ce qui concerne les informations contenues dans cette publication, ainsi qu'à ce document.

Édition : Juin 2026, Opel Automobile GmbH, Rüsselsheim.

Imprimé sur du papier blanchi sans chlore.

OVIVACO2606fr-1

